l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

VEND

SEPT CENTS Vendredi, 26 août 1966

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5363 L 1 JANV 66

TEMPERATURE

Nuageux avec quelques averses cessant ce matin. Ensoleillé avec périodes nuageuses cet après-midi et samedi. Maximum et minimum : 70 et 55.

Editorial

M. Filion, vous nous avez enfirouâpé ! (1)

D'une part, l'affirmation de M. Lesage qui persiste à croire en la possibilité d'une sidérurgie québécoise et celle de M. René Lévesque qui accuse M. Gérard Filion d'avoir laissé le projet d'une sidérurgie devenir un monstre financier. D'autre part, une kyrielle d'affirmations de la part du même M. Filion qui, du haut de sa présidence de Marine Industries, continue de blâmer le gouvernement Lesage. Les faits que nous rapporte ici notre chroniqueur financier prouvent tout au moins que M. Filion, dans cette affaire, prend des vessies pour des lanternes, ses rêves pour des réalités et les projets des autres pour des sottises. M. Filion, pour employer un terme devenu classique grâce à lui, nous enfirouâpe dans les grandes largeurs !

M. Filion affirme qu'il faut songer en termes de 1,000,000 de tonnes d'acier au coût de $400 millions; les chiffres manifestent qu'une telle sidérurgie ne serait rentable qu'à condition de consommer cette production localement. Or, les chiffres du bureau de la statistique établissent les besoins du Québec à 500,000 tonnes en 1971 (en éliminant les bandes à tubes et les tôles étamées).

M. Filion affirme que le procédé de bas fourneaux électriques n'a été expérimenté qu'en deux endroits au monde et a conduit chaque fois à un avortement. Notre chroniqueur prouve qu'en plusieurs autres endroits le procédé continue de faire ses preuves à la satisfaction des propriétaires. M. Filion — les chiffres le prouveront — a le sinistre honneur d'avoir doté SIDBEC de plus de terrains que toute autre sidérurgie comparable au monde. M. Filion demandait au gouvernement de servir de caution pour des sommes excédant $300 millions sans même fournir de rapport complet, alors que M. Jean-Paul Gignac, pour obtenir un délai de six mois et un crédit de $1.5 million, a présenté un rapport au gouvernement. Bref, M. Filion, qui prétendait exiger du Québec un effort surhumain et qui parlait même de choisir entre le beurre et les canons, s'est emberlificoté dans ses propres chiffres, a affirmé ce qu'il ne peut prouver et a démenti ce qui s'identifie à la vérité.

Vérification faite, différentes opinions techniques sollicitées à travers le Québec convergent vers un verdict passablement précis : Québec peut bel et bien se lancer dans la sidérurgie, à condition d'y aller modestement.

Le coût ? Moins de $100 millions. Le procédé ? Une aciérie électrique, la coulée continue et un laminoir à barres. Le volume ? 300,000 tonnes par an. Du profit ? Oui. En face de cela, les élucubrations de M. Filion, de l'homme qui a dispensé la SGF de toute politique de décentralisation et qui a investi la quasi-totalité des fonds liquides dans des entreprises déjà existantes, qui continue à croire que le Québec peut absorber les frais d'une sidérurgie monstrueuse, alors que notre consommation ne saurait dépasser à brève échéance 500,000 tonnes par an et que les marchés extérieurs, d'un accès dispendieux, ne promettent pas d'absorber le surplus.

Qu'une sidérurgie soit plus rentable lorsqu'elle produit 5,000,000 de tonnes, c'est l'évidence même : on s'attendrait pourtant à ce qu'un administrateur ait lu autre chose que "Cheaper by the Dozen" ! Petit détail oublié par M. Filion, en effet, l'acier doit se vendre quelque part.

Les faits que nous tenons désormais en mains prouvent, nous semble-t-il, hors de tout doute, que le gouvernement précédent a agi sagement en refusant de s'embarquer dans la luxueuse galère de M. Filion. Ils prouvent également que M. Filion, "par oubli ou par distraction", comme aurait dit M. Godbout, omet des faits qu'il devrait connaître. Comme ces omissions nous faisaient courir le risque d'une gigantesque déroute, le moins qu'on puisse affirmer, c'est que M. Filion, en nous proposant une fausse alternative entre le beurre et les canons, nous enfirouâpait. Nous avons plutôt le choix entre des chiffres et des données scientifiques et ses rêves de grandeur. Nous avons choisi.

Laurent Laplante

(1) **Enfirouâper :** terme canadien déjà utilisé par M. Filion et qui signifie n'importe quoi, y compris . . . . .

Sans "partir pour la gloire" dans l'affaire Sidbec

Québec peut choisir les canons

Les déclarations contradictoires de M. Gérard Filion d'une part, et de MM. René Lévesque et Jean Lesage d'autre part, ont jeté le public dans l'incertitude, et chacun se demande ce qui en est vraiment de Sidbec. Aujourd'hui, "l'Action" présente les résultats de recherches qu'a faites Jean d'Autane auprès des sources les plus fiables à travers le Québec.

par Jean d'Autane

La "mise au point" faite par M. Gérard Filion à la suite des déclarations de son successeur à la présidence de la S. G. F., M. Jean Deschamps et des ex-ministres René Lévesque et Eric Kierans est fortement infirmée par les arguments et les preuves nous provenant de sources les plus dignes de confiance.

Ainsi, M. Filion déclare : "Le projet initial recommandait l'élaboration de la fonte en bas - fourneaux électriques . . .".

Or, ceci n'est que partiellement vrai. Un des volumes du rapport étudiait les différentes possibilités de fabrication de fonte incluant les hauts - fourneaux. Cependant, même s'il est vrai que le corps de l'étude avait été basé sur les bas-fourneaux électriques, les coûts de production de hauts-fourneaux apparaissaient aussi à différents niveaux de production. Et surtout, le rapport concluait que pour des niveaux de production supérieurs à 500,000 tonnes par année, le haut-fourneau était plus économique que le bas-fourneau électrique.

M. Filion poursuit sa phrase en parlant toujours des bas-fourneaux :" un procédé qui n'a pas encore fait ses preuves, et dont les deux seuls exemples dans le monde constituent des échecs : une sidérurgie construite par le gouvernement du Venezuela, qui ne fonctionne plus; une usine semblable en Norvège, qui a fait banqueroute."

Cependant, on peut citer au moins douze sociétés dans le monde qui fonctionnent avec de tels bas-fourneaux. La première est précisément celle du Venezuela, la "C. V. G. Siderurgica del Orinoco" qui fonctionne toujours et dont les difficultés, de l'avis même des directeurs de cette société, ne provenaient pas du procédé de fabrication de fonte par bas-fourneaux électriques, mais plutôt de facteurs tels que la localisation, la main-d'oeuvre et d'erreurs dans la conception de l'ensemble de l'usine.

Une seconde aciérie fonctionnant avec le même type de fourneaux est la "A/S Norsk Jernverk", celle que M. Filion déclare être en faillite. Tout d'abord remarquons que cette société ne peut pas être en faillite puisqu'elle est garantie par le gouvernement norvégien. D'autre part, la division de fonte de cette société, montre des profits réels et est même en position d'exporter ses produits sur les marchés mondiaux parmi les plus difficiles. Ceci est confirmé par un Rarrport Parlementaire du Ministère de l'Industrie du gouvernement norvégien en date du 22 novembre 1963.

Enfin, pour ne citer que quelques autres exemples, mentionnons la "Societed Siderurgica de Chimbote" aciérie péruvienne qui utilise les bas-fourneaux électriques à l'instar de la "Menas de Vila Cova S.A.R.L." sidérurgie portugaise. Et ceci sans mentionner la "Cominci" (Consolidated Mining & Smelting) société canadienne qui produit de la fonte au moyen de bas-fourneaux à Kimberly, B. C.

De plus, si comme le dit M. Filion ces fours ne sont que deux et ne fonctionnent plus, comment a-t-on pu produire en 1964 quelque 3.5 millions de tonnes, chiffre que publie "L'Usine Nouvelle", publication technique spécialisée, dans son numéro du printemps 1965.

— Et M. Filion poursuit : "Il nous fallut donc revenir aux hauts-fourneaux classiques et, ce faisant, le coût de l'entreprise en 1963 passait de $250 millions à $300 millions tout au moins."

A cela, les experts répondent qu'il est impossible que la différence de prix entre les deux appareils (hauts-fourneaux et bas-fourneaux) explique l'écart de $50 millions cité par M. Filion. Le coût, à capacité égale et pour les niveaux envisagés par Sidbec, c'est à dire 600,000 tonnes, serait sensiblement le même.

— "En outre, poursuivait M. Filion, l'objectif de 600,000 tonnes d'acier théoriquement rentable dans une aciérie de bas-fourneaux ne l'était plus dans une aciérie de hauts fourneaux. Il fallait en conséquence la porter à près d'un million de tonnes".

Or, M. Filion, ou ses techniciens, ne peuvent pas décider de la capacité de production d'une usine en fonction d'un type d'appareil — le haut-fourneau — mais bien, avant tout, du marché disponible.

Tout le monde est d'accord avec le fait qu'une usine de 1,000,000 de tonnes devrait s'avérer plus rentable qu'une usine de 600,000 tonnes. Mais c'est à la condition expresse que l'on puisse écouler ce 1,000,000 de tonnes d'acier.

En outre, M. Filion, ou tout au moins ses techniciens, auraient du savoir que le très grande majorité d'usines sidérurgiques, à l'échelle mondiale, ont des hauts-fourneaux de capacité de beaucoup inférieure à 1,000,000 de tonnes.

Et enfin, qu'il est pour le moins illogique, pour choisir le haut-fourneau, de donner arbitrairement et inutilement au reste de l'usine des dimensions en conséquence.

D'ailleurs, les comparaisons entre les coûts de production du bas-fourneau électrique et du haut-fourneau montrent qu'au niveau de 600,000 tonnes, ces coûts sont à peu près les mêmes.

Donc, le fait de passer du bas-fourneau au haut-fourneau ne devrait pas poser un problème aussi important que le laisse entendre M. Filion sur le plan de la rentabilité.

● **LESAGE : "Je continue de croire à la possibilité de réaliser une aciérie au Québec".**

● **FILION : "Deux défauts techniques qui rendaient le projet initial irréalisable".**

● **LEVESQUE — "Le projet initial s'est tout déformé jusqu'à devenir une espèce de monstre".**

— Et "Le Devoir" poursuit: "M. Filion signale, en deuxième lieu, que le rapport de rentabilité recommandait la couée continue pour tous les types d'acier, deuxième défaut du rapport dit-il."

Cette seconde affirmation est tout au moins aussi erronnée que la précédente. En effet, il appert que le rapport de 1963 de même que le Rapport du Comité de Sidérurgie remis au gouvernement mentionnent bien les limitations de la coulée continue pour certains types d'acier.

Quoiqu'il en soit, M. Filion règle le cas de la coulée continue de façon un peu trop radicale : cette question est très conversée dans le milieux de la sidérurgie.

A titre d'exemple, mentionnons que les spécialistes de la "Mc Louth Steel", aux Etats-Unis, axent toute leur production, c'est à dire 2.5 millions de tonnes, sur la coulée continue!

Et pourtant, M. Filion déclarait que les produits obtenu par la coulée continue "auraient été trop médiocres pour le marché américain".

— Lorsque, dit M. Filion, le rapport de rentabilité est tombé aux mains de sidérurgistes experts.... il a fallu refaire à partir de zéro, l'axer sur l'emploi de hauts-fourneaux et alors le coût de l'entreprise passait à quelque $400 millions, si l'on tient compte de l'escalade des prix."

Pourtant, nous sommes à même d'affirmer que plusieurs aciéries, comparables en tous points à celle projetée par Sidbec, ont été construites à des coûts beaucoup moindres.

Exemple : "COSIPA" (Companhia Siderurgica Paulista), société brésilienne, a été conçue par Kayser of America, — société-mère de Kayser Canada qui fait des études pour Sidbec — au coût de $225 millions pour une production de 500,000 tonnes d'acier par haut-fourneau et coulée normale annuellement.

Actualisé en 1966, le coût réel de cette sidérurgie peut être évalué à $270 millions.

Et fait remarquable, cette usine a été construite pour répondre à un marché comparable à celui auquel se destine Sidbec.

A Dunkerke, le coût d'une sidérurgie similaire a été de $300 millions en 1963, pour 1.5 million de tonnes par an.

Et enfin, exemple plus significatif encore : A. Sidmar (Belgique) on a construit une sidérurgie pouvant produire 1.1 million de tonnes par an au coût de $235 millions en 1965.

Dans chacun de ces cas, on demeure en deçà du montant de $400 millions que M. Filion estime nécessaire pour produire 1 million de tonnes.

Ceci prouve donc que l'étude de 1963 était passablement juste pour les données du moment quand elle évoluait à $250 millions, une usine capable de produire 600,000 tonnes par an.

ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

Devant ces faits, comment peut-on blâmer le gouvernement de l'époque d'avoir refusé de s'engager pour $300 millions comme le demandait M. Filion ?

Il faut d'ailleurs rapprocher de cela, le fait que le nouveau président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac, après avoir pris connaissance de tout ce qui s'était fait avant lui, considère qu'il faut poursuivre les études de rentabilité avant de prendre une décision.

Remarquons au surplus, que pour obtenir un montant supplémentaire de $1.5 million et un délai de 6 mois, M. Gignac a jugé bon de présenter un rapport détaillé au gouvernement, alors que M. Filion considérait comme normal que le gouvernement garantisse une somme de $300 millions avant même d'avoir entre les mains un rapport complet et définitif.

Pour 120,000 employés des chemins de fer

La grève débutera à midi

Par Benoît HOULE

OTTAWA. (P.C.) — A une journée de la grève des chemins de fer prévue pour aujourd'hui, vendredi, à midi, les ministres du Travail et les hauts fonctionnaires de son ministère continuaient désespérément leurs efforts afin de faire avorter ce projet.

Comme il est maintenant plus que certain que la grève des 120,000 employés du Canadien National et du Canadien Pacifique aura lieu, on porte désormais l'attention vers la session spéciale du Parlement que le premier ministre Pearson a convoquée pour lundi prochain, le 29 août.

C'est alors que le gouvernement doit présenter un projet de loi, contenant certaines recommandations du rapport de la Commission royale d'enquête McPherson sur les transports demandant une plus grande liberté pour les chemins de fer encore placées sous le strict contrôle d'Ottawa.

Le projet de loi sera soumis aux députés même si la grève était réglée lundi.

Si la grève n'était pas terminée, ce projet de loi s'accompagnera de l'adoption d'autres mesures spéciale qui auraient pour effet de remettre les trains en action.

PROJET DE LOI

De façon générale, le projet de loi sera basé, comme l'a dit le premier ministre lui-même, sur la capacité qu'ont les compagnies de payer.

Depuis le gel des taux de fret imposé par le gouvernement conservateur en 1959, les compagnies soutiennent qu'elles ne sont plus en mesure d'accroître leurs revenus pour faire face aux nouvelles demandes d'augmentation de salaires.

Le projet de loi lasé sur les recommandations de la Commission McPherson enlèverait cet obstacle.

De plus, les subventions fédérales de $100,000,000 par année seraient remplacées par des subventions moins importantes au fur et à mesure que les compagnies se débarasseraient de trajets non-rentables.

La concurrence serait ainsi plus juste.

Pendant ce temps, à Ottawa, le sous-ministre adjoint du Travail, B. Bernard Wilson, poursuit ses entretiens avec les représentants syndicaux et patronaux. Il a conféré hier matin durant quatre heure et demie avec des leaders syndicaux et il devait rencontrer des représentants des deux compagnies hier après-midi, mais il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de réunir les deux parties pour le moment du moins.

Quant aux demandes de hausse de salaire, le médiateur gouvernemental a dit quil s'agit d'abord de savoir "où prend fin la réalité et où commence la fantaisie".

UN PRECEDENT

Le président du syndicat des cheminots, M. W.J. Smith, a fait savoir pour sa part qu'il y avait espoir que quelques progrès se réalisent à la table de négociations.

Quant au président du syndicat des employés des chemins de fer, M. W.J. Kelly, il a dit que les efforts de médiation se poursuivraient toute la fin de semaine, peut-être même jour et nuit.

Les employés des compagnies de chemin de fer demandent une hausse de 30 pour cent qui, prétendent-ils, a été accordée aux grévistes des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières, il n'y a pas si longtemps. Forts de ce précédent établi par le gouvernement fédéral, les leaders syndicaux tiennent à leurs revendications.

Par ailleurs, une hausse aussi importante a été accordée aux employés de la Voie maritime du Saint-Laurent en juillet, avant qu'ils déclenchent une grève, afin que les employés canadiens gagnent un salaire aussi égal que possible à celui versé aux employés américains.

Mais, dans la plupart des cas, l'industrie canadienne soutient qu'elle ne peut verser ce que verse l'industrie américaine.

Le négociateur des employés sédentaires des compagnies, M. Frank Hall, a résumé sa pensée en ces termes : "Nous obtiendrons ce que nous demandons, sinon nous ne retournerons pas au travail". Quant au président du Canadien Pacifique, M. Ian Sinclair, il considère que les hausses accordées aux débardeurs du St-Laurent et aux employés de la Voie maritime s'appliquent à des travailleurs saisonniers et qu'on ne saurait en tenir compte dans le présent conflit.

15 abonnés

de

l'Action

verront le grand spectacle

"HOLIDAY ON ICE"

GRATUITEMENT

A compter de demain, samedi et pendant trois jours, cinq noms tirés de nos listes d'abonnés seront intercalés dans les annonces classées . . . Si vous y trouvez votre nom, venez vous identifier et recevez DEUX BILLETS GRATUITS POUR LE GRAND SPECTACLE

"HOLIDAY ON ICE"

l'Action

	Pages
Annonces classées	10
Décès et funérailles	11
Editorial	4
Féminine	18
Finance	8
Mots croisés	2
Nouvelles étrangères	12
Politique fédérale	6
Politique provinciale	7
Radio, TV et arts	2-11
Sports	14-15-16

Des bagarres éclatent peu après l'entrée dans Djibouti du général de Gaulle.

— lire en page 12

Le cardinal Roy prévoit que les laïcs participeront davantage aux activités de l'Eglise.

— lire en page 3

Les Lemay comparaissent à Las Vegas

— lire en page 6

Le syndicat canadien des postiers a annoncé, hier, sont intention de réclamer des hausses de salaires de l'ordre de 50% environ.

— lire en page 6

Jeux d'hiver canadiens

Présentation du drapeau officiel à M. L. Pearson

OTTAWA (PC) — Rencontrant jeudi dans son bureau, une délégation des premiers Jeux d'hiver canadiens, le premier ministre Pearson a proposé en riant la formation d'une classe spéciale aux Jeux d'hiver.

"Nous pourrions faire descendre les 10 premiers ministres provinciaux, dans une côte escarpée", a-t-il dit en taquinant. "En 10 minutes, il ne resterait plus de gouvernement".

Le président de l'association, Georges Labrecque de Québec, a présenté à M. Pearson le drapeau officiel des Jeux. Le pavillon consiste en une feuille d'érable rouge portant au centre un flocon de neige blanc, sur fond blanc. Il a été conçu par un journaliste de Québec, Jacques Revelin.

Commentant la devise des Jeux "L'unité dans le sport", le premier ministre a dit qu'il se proposait d'assister aux jeux "si je suis encore en vie", a-t-il dit. Quelque 2,000 athlètes participeront aux jeux qui doivent se dérouler dans la région de la ville de Québec entre les 11 et 19 février.

Considérés comme l'événement sportif du siècle au Canada, ces jeux seront subventionnés par le gouvernement d'Ottawa et celui de Québec et sont sanctionnés par la Fédération canadienne des sports amateurs.

Le projet de ces jeux est né en 1963 à l'instigation de Me André Marceau, membre du Conseil consultatif national sur la Santé et le Sport amateur et à la suite de la présentation d'un mémoire au gouvernement fédéral en 1960. Le mémoire contenait huit recommandations concluant l'enquête menée dans les milieux sportifs québecois par M. Jacques Revelin.

Considérant que c'est le projet sportif numéro un du pays pour 1967, la Corporation a invité chaque province à y participer, ajoutant que ces jeux contribueront à l'union des deux principaux groupes ethniques du Canada.

Près de 400 personnes travaillent bénévolement à l'organisation de ces manifestations.

"La devise des jeux, souligne M. Normand, «L'unité par les sports», doit rappeler à chacun de nous que les buts des jeux sont non seulement de stimuler l'enthousiasme sportif à travers tout le pays mais également de permettre au plus grand nombre possible d'athlètes de prendre part à une confrontation supérieure, mettre en évidence les sports de second plan pour hausser leur importance et le nombre de leurs adeptes et resserrer l'entente cordiale des compétiteurs des différentes parties du Canada".

Du 11 au 19 février 1957, 11 équipes, représentant les 10 provinces canadiennes et les territoires du Nord-Ouest, se disputeront les honneurs de ces premiers jeux. Un total de 88 athlètes y seront délégués.

Le programme comprendra des compétitions de ballon-panier, badminton, ballon-volant, curling, gymnastique, hockey, lutte, nage synchronisée, patinage de fantaisie, patinage de vitesse, ski, tir et tennis sur table.

SECTION DE FIN DE SEMAINE : SPORTS • LOISIRS • ARTS, etc.

RIVE-SUD — RIVE-SUD — RIVE-

Canada Packers au centre industriel de Saint-Romuald

Investissement de $1 million qui procurera du travail à 50 personnes

Saint-Romuald — Une division Shur-Gain de Canada Packers s'installera bientôt dans le Centre industriel de Saint-Romuald.

La décision finale a été confirmée par les dirigeants de la Cie et par M. Paul-Emile Dubé, commissaire industriel de Saint-Romuald et président du Syndicat Industriel qui a vendu de 355,000 pieds carrés à la compagnie.

L'usine sera construite à proximité de celle de Ralston-Purina, entre la 1ère et la 2ième avenue du parc qui compte déjà un nombre imposant d'industries diversifiées.

L'implantation de Canada Packers à Saint-Romuald nécessitera un investissement d'au moins un million de dollars.

Depuis plusieurs mois, le commissaire industriel et le conseil, travaillaient à ce projet que la compagnie avait d'abord songé à réaliser dans une autre ville de la région; ce sont les avantages offerts par le Syndicat qui ont fait pencher la balance en faveur de Saint-Romuald.

Une fois installée, la nouvelle industrie procurera de l'emploi à une cinquantaine d'ouvriers.

Depuis un an, les investissements de Canada Packers inclus, c'est une somme de $3,000,000. que représentent les implantations dans le Centre industriel de Saint-Romuald.

M. Jean-Louis Lemieux sera l'adversaire de M. Chagnon aux élections du 19 sept.

Lévis — M. Jean-Louis Lemieux nous a fait part hier soir qu'il sera candidat à la mairie de Lévis aux élections du 19 septembre prochain.

L'annonce de sa canditadure met ainsi fin aux rumeurs contradictoires qui circulaient depuis quelques jours quant à celui qui représente actuellement les électeurs du siège no 1 du quartier Lauzon.

En nous annonçant sa canditadure M. Lemieux a déclaré qu'il est décidé à faire une lutte énergique au duo Vincent Chagnon — Adrien Bégin, ainsi qu'à quelques autres qui ont des intérêts personnels à promouvoir".

J'éclairerai la population à ce sujet bientôt, nous a fait part M. Lemieux, je fournirai des explications qui feront comprendre aux électeurs que si Chagnon était élu, "il ne serait maire que de titre, c'est M. Adrien Bégin qui le serait en fait".

Depuis que je suis dans la politique municipale, a poursuivi M. Lemieux, j'ai servi les électeurs de Lévis avec dévouement et désintéressement; c'est ce que je continuerai de faire après le 19 septembre prochain en qualité de maire.

Lorsque je me suis présenté pour la première fois j'ai fait trois promesses qui sont maintenant devenues des réalités: le nouveau réservoir est construit, la rue Saint-Omer est un fait indéniable et nous n'avons pas augmenté les taxes.

D'ici peu, je ferai connaître mon programme; ce que je promettrai est réalisable tout en conservant un bas niveau de taxes municipales.

C'est dire que je serai comme maire ce que j'ai toujours été comme échevin: le défenseur de la classe ouvrière qui en a assez de payer des taxes scolaires de plus en plus élevées chaque années, sous les administrations Chagnon-Bégin.

Je m'engage à épargner les payeurs de taxes contrairement à ce qui se fait aux commissions scolaires présidées par M. Chagnon.

A chaque année, un déficit marque ces administrations et à chaque année aussi, les taxes augmentent dans des proportions qui dépassent le bon sens et la capacité de payer des contribuables.

Si, poursuit M. Lemieux, le passé est garant de l'avenir et si M. Chagnon était élu, les contribuables feraient bien de se préparer à subir autant de majorations successives de taxes que le mandat durera d'années.

J'aurai bien des questions à poser à mon adversaire très prochainement.

"Je ne serai jamais le maire d'un groupe de personnes désireuses de tirer des ficelles" a affirmé M. Lemieux qui termine en posant la question suivante à son adversaire: Qui est allé chercher votre bulletin de présentation à l'hotel-de-ville? La population a le droit de savoir qui a moussé votre candidature.

Lévis

Le conseiller Denis Lemieux déplore l'inertie de la Chambre de Commerce

LEVIS — Le conseiller Denis Lemieux fait une nouvelle charge contre la Chambre de commerce de Lévis dont il déplore l'inertie.

Cette charge est survenue dernièrement alors que le conseil prenait connaissance d'une lettre de cette chambre. "Ces lettres ne valent même pas le papier sur lequel elles sont écrites; soutient le représentant du quartier Notre-Dame. Elles tendent tout simplement à donner une fausse idée à la population en ce qui concerne les activités de la chambre et à ce qu'elle représente "en fait".

Durant l'année écoulée, la Chambre de Lévis, la deuxième plus vieille dans la région, après celle de Québec, n'a tenu que deux assemblées générales auxquelles assistaient 8 à 10 membres.

Fréquemment, le bureau de direction n'a pu siéger faute de quorum.

Que représente donc cette chambre se demande M. Lemieux si ce n'est un individu qui veut se parer des avantages que procure un corps intermédiaire généralement bien vu.

Plus, loin, M. Lemieux a affirmé que la Chambre n'a même pas tenu les élections annuelles qui doivent avoir lieu en mai de chaque année.

Les activités de la chambre, poursuit toujours M. Lemieux sont si peu vivantes que dernièrement, à l'occasion d'une réunion de la Chambre de Commerce régionale Chaudière-Etchemin, j'étais le seul membre présent de la Chambre de Lévis.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la Chambre soit dans un état aussi désastreux.

Ancien directeur de la chambre locale et gouverneur de la chambre régionale, M. Lemieux a déploré l'inertie de la Chambre de Lévis. Notre ville a tout ce qu'il faut pour avoir une chambre vivante et progressive pour peu qu'elle cesse d'être l'instrument d'un destructeur qui a perdu le sens des valeurs, conclut l'échevin Lemieux (Denis) en affirmant qu'il multiplie les démarches afin de remettre sur pied un corps intermédiaire vraiment valable.

Aidez vos reins à éliminer 3 lb de liquide par jour

En général, nous éliminons environ trois chopines de liquide par jour, soit environ trois livres. Mais si les reins deviennent paresseux, il peut s'ensuivre une irritation des voies urinaires et des troubles de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

Ecoles

COURS de couture complet par professeurs diplômés. Informations: ECOLE DE COUPE ET COUTURE COUTURIER Enr., 41, Ave. Bégin, Lévis. Tél.: 837-8824.
62357 13-8 (1 ms) 81 C.L.

Clavigraphes

ATTENTION — Nous réparons clavigraphes, machines à additionner de toutes marques. Vendons machines à écrire, à additionner "Commodore, Optima etc", CENTRE DE COUTURE COUTURIER ENR., 41, Ave. Bégin, Lévis. Tél.: 837-8824.
62356 13-8 (1 ms) 90 C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD face à Sillery, 3, 4 et 5 pièces chauffées ou non, plus chambre de bain, eau chande "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408.
62243 9-8 (1 ms) 118 C.L.

Machines à coudre

ATTENTION — Nous réparons toutes les marques de machines à coudre. Machines à coudre 'Pfaff'' vente, service. CENTRE DE COUTURE COUTURIER ENR., 41, Ave. Bégin, Lévis. Tél.: 837-8824.
62358 13-8 (1 ms) 120A C.L.

Maisons à vendre

A LEVIS, Lauzon, St-Romuald, comptant $500.00 et plus, selon la maison, balance comme un loyer. S'adresser à ADRIEN QUIRION INC, 180, rue St-Georges, Lévis. Tél.: 837-1192.
62621 24-8 ( ) 127 C.L.

MAISON NEUVE A VENDRE — Lévis, Lauzon, St-David. Boni fédéral de $500.00. Léger comptant, mensualité incluant capital, taxes et intérêts. S'adresser à Dallaire Entreprise Inc. 635a, rue Commerciale, St-David. Tél.: 837-9695.
62595 24-8 (1 ms) 127 C.L.

MAISON neuve à vendre, à Lévis, Lauzon, St-Romuald, comptant $500.00 et plus, selon la maison, balance comme un loyer. S'adresser à ADRIEN QUIRION INC, 180, rue St-Georges, Lévis. Tél.:
62621 26-8 (1 ms) 127 C.L.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

CINÉMA

YUL 871 LE PROVISOIRE QUI DURE

"YUL 871" : Film québécois, scénario et réalisation de Jacques Godbout. Dialogues de Jacques Languirand. Musique de François Dompierre et Stéphane Venne. Avec Charles Denner, Andrée Lachapelle, Paul Buissonneau, Francine Landry. Une production André Belleau, un film ONF 1966. Durée : 70 min. 32 sec. Au cinéma Canadien.

(Par Jean Giroux)

Le premier long métrage de Jacques Godbout est révolutionnaire, en ce sens qu'il réussit à changer quelque chose. Par sa souplesse, son homogénéité (malgré quelques failles), son habileté à décrire, surtout peut-être par son contenu émotionnel, YUL 871 réussit à prouver qu'il est possible d'aller plus loin que "les difficiles frontières du cinéma canadien".

Jacques Godbout a fait là le film-étalon de la future production cinématographique du Québec. Il mérite déjà d'être vu par le plus grand nombre.

Avec une certaine naïveté, le scénario de YUL 871 amène à Montréal un ingénieur européen qui devra attendre deux jours avant d'obtenir son entrevue avec un riche industriel québecois .Que faire pendant ces deux jours ? Attendre en découvrant lentement cette métropole nord-américaine, faisant la connaissance de Hélène, une fillette sympathique qui lui rappelle son enfance et qui le pousse à rechercher ses parents qui habitent vraisemblablement Montréal selon les dernières nouvelles. Faisant surtout la connaissance de Madeleine, une jeune femme belle et indépendante, avec laquelle il part en quête du plaisir, ayan tous deux découvert qu'ils partageaient cette raison de vivre qui consiste à profiter le plus possible de l'instant présent.

Rapidement, le monde européen prendra racines dans ce nouveau cadre de vie montréalais qu'il identifiera à Madeleine, et pour la première fois peut-être, il sera

tenté de renoncer à ses voyages, ses rencontres hypothétiques. S'il découvrait ses parents ? Si Madeleine acceptait de l'épouser ?

YUL 871 se termine sans décision, sans lendemain; c'est le film d'un moment, et il faut rapprocher ici cette phrase de l'industriel Jean-Paul Nadeau, incarné par Jean Duceppe, à l'ingénieur ébloui par le chantier de l'Expo '67 : "Ici, on vit dans une espèce de provisoire qui dure."

C'est là tout le contenu de YUL 871 : la durée des choses et des êtres, leur transformation, l'inscription de la réalité dans le temps que l'homme ne peut pas contrôler.

Pour bien montrer cette réalité temporelle, Jacques Godbout s'efface devant la caméra pour mettre en scène un personnage dont on ne saura jamais le nom (c'est inutile), et qui éprouve des difficultés d'adaptation dans un nouveau milieu, devant des gens qu'il ne connait pas. Même ses parents qui habitent Montréal lui sont inconnus. Il est en recherche, il accepte cette situation et veut profiter de chaque instant.

Ce personnage (que le spectateur ne connaitra pas non plus) est toujours l'objectif premier, unique, l'être avec qui on essaie de communiquer dans un monde technique pour lequel la communication est impossible, ou inutile.

Trop simple en apparence, ce geste d'affleurement des choses que Godbout maintient tout le long de YUL 871 est un geste logique, qui suscitera chez le spectateur des émotions qu'on ne peut prévoir. Là encore, le film risque d'être révolutionnaire en amenant le spectateur à une nouvelle perception d'un monde auquel il appartient.

Il ne faut pas cependant prêter au réalisateur et scénariste de YUL 871 des intentions qu'il n'a pas. Il a voulu faire un film, ce sont là ses propres propos, mais il est manifestement conscient qu'il soulève des questions existentielles importantes : l'avenir, l'amour, les parents, la société, la guerre, la mort. Sur ces questions cependant, il n'engage aucun débat. C'est peut-être le signe d'une nouvelle maturité du cinéma canadien.

Côté technique, YUL 871 est une des plus belles réussites des dernières années. Aucune difficulté sonore, le mixage est excellent, le montage "en lenteur" respecte le rythme même de la recherche du personnage. La musique de François Dompierre et Stéphane Venne est magnifique. les dialogues de Languirand sont dans l'ensemble très bons, et la naïveté du scénario de Godbout reste en définitive la seule faiblesse.

Chez les comédiens, Charles Denner et Andrée Lachapelle sont excellents. L'embarras de Denner dans les premières séquences est parfaitement justifié par le personnage même. La fraicheur de Francine Landry nous annonce une comédienne de talent, Paul Buissonneau et Jean Duceppe, le fiancé trompé et l'homme d'affaires, contribuant également au succès de l'ensemble. En bref, YUL 871 est un film à voir. On n'atteint pas encore la qualité des grands longs métrages internationaux, mais on a là la preuve qu'on peut y arriver bientôt.

La sensualité disparait derrière la tendresse (trop rare malheureuseement) et l'humour, la gratuité de certaines scènes est rachetée par l'émotion de l'ensemble et le respect de l'aventure humaine dont témoigne habilement Jacques Godbout.

A vendre — Divers

Tél. : 837-6567 — J.-ANTOINE ROY

LE ROYAUME DU TAPIS ENR.

Qualités de toutes sortes

Couleurs assorties

Posage

Estimés gratuits sur demande

5, avenue Plante, — LEVIS, P. Q.

62288 12-8 (26-8) 21 C.L.

ciné BULLETIN

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetées sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(T) TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.
(AA) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
(D) A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
(P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Fermé pour réparations. — Ouverture le 26 août.

CANADIEN. — Sujets courts à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Yul 871 (AR) à 1.45, 3.45, 5.45, 7.45, 9.45. Fin à 11.00 hres.

CANARDIERE. — Samson contre le corsaire noir (T) à 1.05, 4.25, 7.40. Le gendarme à New York (T) à 2.40, 6.00, 9.25. Continuelle de 1.05 à 11.05 hres. (2e semaine).

CAPITOL. — Bon baiser de Russie (AR) à 2.05, 5.50, 9.55. Deux copines, un séducteur (A) à 4.00, 8.00. Fin à 11.45. (2e semaine).

CARTIER. — Pour une poignée d'or (AA) à 1.17, 4.38, 7.59. Nouvelles à 1.00, 4.21, 7.42. Les demi-sel (AR) à 2.48, 6.09, 9.30. Fin à 11.03 hres.

CINEAC. — Darling (AR) à 1.00, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. Fin à 11.15 (4e semaine).

CLASSIC. — Fermé jusqu'au 3 septembre.

EMPIRE. — Kwaheri (D) à 1.40, 3.40, 6.50, 7.40, 9.40. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

IMPERIAL. — Hercule, Samson et Ulysse (A) à 12.55, 3.54, 6.50, 9.49. Sujets courts à 2.19, 5.18, 8.14. La beauté d'Hypolite (D) à 2.2', 5.21, 8.20. Fin à 11.13.

LAIRET. — Pour une poignée d'or (AA) à 1.17, 4.38, 7.59. Nouvelles à 1.00, 4.21, 7.42. Les demi-sel (AR) à 2.48, 6.09, 9.30. Fin à 11.03 hres.

LEVIS. — Cauchemar de Dracula (A) à 7.30. Frankenstein, s'est échappé (AR) à 9.00. Maciste contre les monstres (A) à 10.15. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30.

LIDO. — 001 Destination Jamaique (A) à 7.45. Ils sont nus (D) à 9.18. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.00.

PARIS. — Les terreurs de l'ouest (AA) à 12.05, 3.20, 6.25, 9.50. Le retour de Marcellino (T) à 1.40, 5.00 et 8.25 hres.

PIGALLE. — Le géant de Métropoli (A) à 12.30, 3.50, 6.45, 10.00. Hold Up à l'aube (AR) à 2.05, 5.25, 8.35. Actualités françaises à 3.40 et 8.25 hres.

PRINCESSE. — Les diamants du Mekomg (A) à 1.00, 5.22, 9.44. Chacun son paradis (A) à 2.31, 6.50. Sujets courts à 3.51, 8.10. Les conquérants du Pacifique (AA) à 3.54, 8.16. Fin à 11.12.

RIALTO. — Nouvelles à 12.50, 4.15, 7.40. Flèche sanglante (AA) à 12.58, 4.263, 7.48. Annonces à 2.30, 5.55, 9.20. L'attaque dura sept jours (A) à 2.36, 6.01, 9.26. Fin à 11.05 hres.

SILLERY. — Cette étrange tendresse (D) à 7.30. Pas de lauriers pour les tueurs (A) à 9.07. Fin à 11.20. Samedi: Les frères Corse (A) à 2.00 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15 hres. Matinée à 2.15 hres, (29e semaine).

STE-FOY (SALLE CHAMPLAIN) — Bon baiser de Russie (AR) à 1.25, 5.20, 9.15. Deux copines, un séducteur (A) à 3.20, 7.15. Nouvelles à 1.15, 5.05, 9.00. Annonces à 1.20, 5.15, 9.10. Fin à 11.10 hres. (2e semaine).

ST-ROMUALD. — Le secret de l'épervier noir (A) à 7.30. Symphonie pour un massacre (AR) à 9.15. Samedi, matinée pour les jeunes: L'épée du châtiment (AA), Goliath contre les géants (AA) à 1.30.

STUDIO 9. — Le joli mai (AR) à 7.30, 9.45 hres.

VICTORIA — Flèche sanglante (AA) à 1.10, 4.30, 7.50. L'attaque dura sept jours (A) à 2.50, 6.00, 9.30. Fin à 11.10 hres.

Arts

TERRASSE DUFFERIN — ce soir, "Les P'tits Bonheurs", chorale faitaisiste.

MOTS CROISES

PROBLEME No 184

HORIZONTAL

1—Mettre en ordre — Montagne de l'Arabie Pétrée — Cri sourd d'un homme qui frappe un coup
2—Loi, ordonnance — Devenir mûr — Fils de Jacob
3—Fraude, tromperie — Adj. possessif — Petite montagne isolée dans les Antilles
4—En lés — Ferme, solide — Gêne, misère (Arg)
5—Voile dont les Juifs se couvrent les épaules à la synagogue — Une des Moluques
6—Préparer les peaux en blanc — Propre — Symbole chimique
7—Réunion où l'on danse — Divertissement — Ville de Belgique
8—Tête de rocher (Mar) — Ville de Suisse
9—Adj. possessif — Aggraver — Vaste étendue d'eau
10—Préfixe — Changement dans le plumage — Chez les Romains septième jour du mois de mars
11—Mauvaise viande — Partie extrême d'une canne à pêche
12—Arbre qui a les deux âges de la coupe du bois — Lettre allemande — Adverbe
13—Ville de France — Pieu aiguisé par un bout — Poil des paupières
14—Division du compas — Arme à feu — Fer d'une épée
15—Femme remarquable par sa grâce — Foyer domestique (Fg) — Dévidoir

VERTICAL

1—Laisser, abandonner — Consacrer au culte
2—Terre relevée en talus — Marque de certaines dignités — Champignon vénéneux
3—Argile rouge — Louanges — Contour accusé d'une figure
4—Conjonction — Damnation — Prénom féminin.
5—Ancien nom des potions — Vent d'est chez les Grecs
6—Ordre que l'on impose à ses actions — Note de la gamme
7—Interjection — Cri des charretiers Sans mélange
8—Borne, lisière — Euphorbiacée (Bot) — Compartiment d'un meuble
9—Action de rire — Peigne du tisserand — Fleur blanche
10—Conjugaison — Un des sept sacrements de l'Eglise
11—Boucher avec de la maçonnerie — Femme qui possède de son chef un royaume
12—Poète français né à Limoges — Adj. possessif — Note de la gamme
13—Appartement des femmes chez les musulmans — Chef-lieu de c. (Somme) — Conjonction
14—Prénom féminin — Enfoncer dans l'eau — Sommet, faite
15—Appeler un navire — Résille pour retenir les cheveux.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots croisés Par F. J. F. — PRIX $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 183

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	N	T	O	R	S	E	■	L	I	C	E	T	■	L
2	■	O	■	R	A	M	E	■	L	O	N	A	T	O	■
3	E	T	R	A	N	G	E	■	T	E	■	B	O	L	F
4	■	I	■	L	A	R	A	■	T	■	S	O	L	O	■
5	H	O	C	■	I	C	I	■	S	E	T	■	N	■	T
6	E	I	N	■	M	■	E	■	B	E	R	R	E	■	N
7	E	■	L	E	A	■	G	E	M	M	A	T	I	O	N
8	■	S	I	N	G	E	■	C	■	E	C	A	L	E	■
9	S	E	N	S	A	T	I	O	N	■	E	N	E	■	C
10	U	S	■	E	C	A	R	T	■	K	■	C	O	■	■
11	I	■	L	■	E	N	E	■	M	A	L	T	A	U	■
12	V	A	I	R	■	T	■	H	U	M	■	A	■	N	■
13	A	■	S	O	C	■	C	A	N	A	R	D	E	A	U
14	N	O	T	U	L	E	■	M	I	L	■	D	■	D	■
15	T	■	E	T	E	T	E	■	R	A	M	A	D	A	N

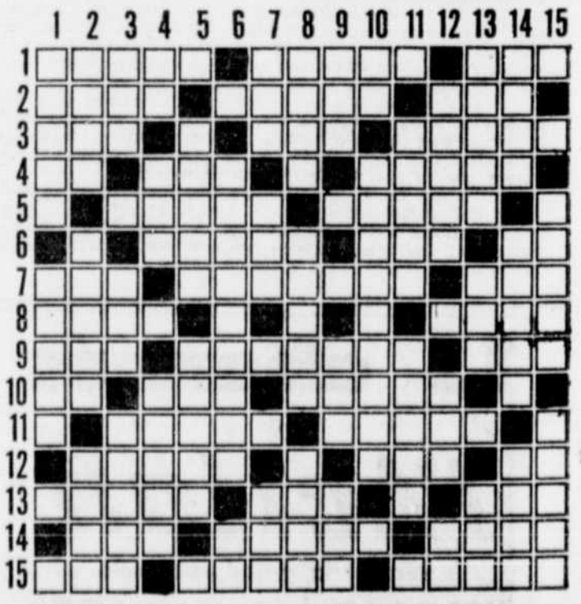

LES ECHECS

Dans sa seconde victoire contre Petrossian, au tournoi Piatigorsky (ronde 16), Larsen a profité d'un Fou actif contre un Fou inactif pour se mettre en position. Une fois son oeuvre terminée, le Fou se sacrifie et c'est le coup de grâce: 60..., Fxg3; 61 Fxg3, Chxg3; 62 Abandonne. En effet, 62 Cxg3 est suivi de Dh3† et c'est le mat à brève échéance.

N.240866 — PHN

Noir : Larsen

Blancs : Petrossian
Après : 60 Dg6

Quoi encore ?

par Jacques Jobin

Parce que la ville de Sillery, le dortoir de Québec, lambine et se refuse à détourner ce tuyau d'égout qui se jette dans la rade du club de yatch, la région de Québec perd annuellement au moins $500,000 de revenus.

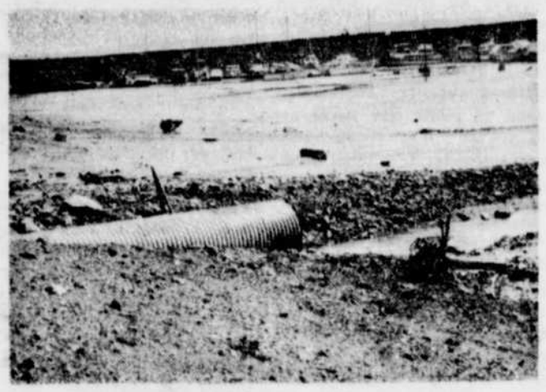

En effet, le club de yatch, aidé par le gouvernement fédéral, s'apprête à construire une seconde jetée et à draguer le fond pour aménager une marina qui sera capable de recevoir 100 bateaux de plus par jour, surtout l'an prochain, alors que ce moyen de locomotion sera largement utilisé par de nombreux touristes américains.

Mais comment recevoir des touristes dans un étang putride et nauséabond où les excréments s'accumulent, le courant pouvant les faire disparaître n'ayant plus aucun effet dans la rade?

Le club a adopté une résolution signifiant à Sillery que si elle persiste dans son inertie, une plainte sera portée contre elle auprès du ministère de la Santé de la province.

Economie

Chaque année le Richelieu, où s'échelonnent plusieurs marinas, reçoit 5,000 bateaux, la majeur partie en provenance des Etats-Unis. L'an dernier, à Québec, seulement quatre son venus. Pourquoi? Parce que dans l'état actuel, on n'est pas capable de les recevoir et on ne le sera pas encore l'an prochain si Sillery laisse son tuyau d'égout là.

On estime généralement que lorsqu'un bateau de plaisance accoste à une marina, il laisse pas moins de $250 par jour dans la région. Les gens qui peuvent se payer voilier et croiseur valant de $30,000 à $200,000 ont le foin et ils ne regardent pas à la dépense.

Le chiffre d'un demi-million cité plus haut pourrait bien grimper à deux millions et demi pour le moins que, durant les trois mois de l'été prochain, le club soit en mesure d'accueillir ses 100 bateaux par jour.

Mais que voulez-vous, c'est si difficile de déplacer un tuyau d'égout.

On se renvoie la balle

Alors qu'aux Etat-Unis, dans le sud, ce sont les municipalités qui investissent des millions dans la construction de marina, ici l'association privée qui s'en occupe ne peut même pas avoir la coopération des villes.

A Québec on dit : "Vous êtes situés dans les limites de Sillery. Qu'est-ce que diraient nos payeurs de taxes si on vous aidait. A Sillery on dit : "C'est pas de nos affaires, ce sont pratiquement tous des gens de Québec qui vont chez vous. Quant à ce que les deux municipalités, ou d'autres, s'entendre pour agir positivement, inutile d'y penser. La collaboration, la fusion ou l'annexion du maire Lamontagne c'est peut-être acceptable en théorie, mais en pratique...

Comme je ne suis pas, ni d'un côté ni de l'autre, qu'une marina bien aménagée peut draguer un tourisme riche qui rapporte de gros sous. Il semble qu'il ne faille pas demander à des administrateurs municipaux de voir un peu loin, ils sont myopes.

Mon rédacteur en chef

Le rédacteur en chef de l'Action, M. Laurent Laplante, vient d'être demandé par le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, pour faire partie du conseil consultatif de l'administration de la justice au Québec.

Comme de quoi M. Bertrand disait juste, en répondant à M. Wagner, que ce conseil était loin d'être mort puisqu'il venait de signer une quinzaine de lettres comme celle qu'a reçue M. Laplante.

Ce dernier accepte, évidemment, ce mandat qui ira jusqu'au 31 mai 1967.

007 au couvent

Le visage mâle et décidé, le galbe ravageur et l'allure Roger Bontemps de monsieur James Bound ont atteint tant de jeunes filles qu'on renonce à les dénombrer.

Jusqu'aux réservées Ursulines de Brentwood, en Essex, qui n'ont pu résister. On leur a donné des radios miniatures à l'aide desquels elles peuvent être contactées en tout temps. L'une de ces religieuse, soeur Borgia, a pris comme indicatif . . . 007.

Concours

Suggestion : On devrait lancer un concours qui consisterait, avant chaque semaine, à prédire le nombre de morts exacts. Un prix de $25 devrait être offert, prix qui doublerait si celui qui prédit juste se trouve parmi les victimes.

L'activité des laïcs dans l'Eglise sera plus considérable à l'avenir

– Le cardinal Roy

par Claude Gravel

Animant hier soir l'émission "Dialogue" à Radio-Canada, Son Em. le cardinal Maurice Roy a insisté sur l'étroite collaboration qui doit exister entre prêtres et laïcs dans les oeuvres de l'Eglise.

"Il est cependant à prévoir que l'activité des laïcs dans l'Eglise sera plus considérable qu'elle ne l'a été jusqu'ici", a-t-il déclaré.

Aux "esprits chagrins qui reprochent à l'Eglise de n'y avoir pas pensé plus tôt", l'Archevêque de Québec a répondue que nous devrions plutôt être contents de voir qu'il reste encore quelque chose à accomplir pour les hommes de notre génération.

Le dialogue ne règle pas les choses en une heure, a-t-il rappelé. Cela signifie, a-t-il dit en substance, qu'au lieu de commencer seul, on accepte de se faire aider par un autre pour avancer. Et prêtres et laïcs ont tout à retirer en s'aidant mutuellement.

"Il y a chez nos prêtres un grand désir de dialogue avec les fidèles", a déclaré le Primat de l'Eglise canadienne, persuadé que les membres du clergé veulent se mettre au service des fidèles et perfectionner sans cesse leurs méthodes d'échanges et de dialogues.

Les prêtres et les laïcs doivent aujourd'hui apprendre l'art de faire équipe, a estimé le prélat. "C'est tout le peuple de Dieu qui doit travailler d'un même coeur".

Le cardinal Roy a fait remarquer que le dialogue n'était quand même pas un fait nouveau dans l'Eglise, et qu'il existait autrefois sous des formes différentes. De même, l'Eglise, par la voix des marguillers, a tenu a souligner concrètement le rôle des laïcs dans l'administration des affaires temporelles, depuis 300 ans.

Aujourd'hui, a-t-il ajouté, il faut plus que jamais des rencontres au cours desquelles on regarde le prêtre comme un ami, comme un confident.

L'archevêque de Québec a noté qu'une des grandes difficultés du dialogue, c'est que chacun est occupé par son travail quotidien, au bureau ou à la maison. Il y a aussi la crainte d'abuser de "la bonne volonté" des gens à qui il faut demander de la collaboration. Enfin, il y a un certain manque d'habitude dans une manière d'agir qui est relativement nouvelle.

Le prélat a rappelé qu'une des initiatives entre prêtres et laïcs était les conseils paroissiaux, particulièrement actifs là où la Grande Mission est passée.

Constatant que les oeuvres de loisirs avaient longtemps été des organisations paroissiales, le cardinal Roy a déclaré que, même si elles s'en détachent pour devenir autonomes ou des services municipaux, cela ne signifiait pas qu'elles devenaient étrangères à l'Eglise.

Formation du Centre d'affaires Saint-Sacrement Inc. à Québec

S'inspirant nettement d'expériences déjà faites dans d'autres villes canadiennes, vingt-cinq marchands détaillants de la paroisse Saint-Sacrement viennent de s'unir et de fonder le Centre d'affaires Saint-Sacrement Inc., organisme dont la tâche principale sera de promouvoir les facilités de commerce dans ce secteur de Québec.

Les membres du bureau de direction du nouveau centre d'affaires ont donné, hier après-midi, une conférence de presse et ont affirmé vouloir continuer le recrutement déjà bien amorcé en incluant dans l'organisme les commerçants et les professionnels de Saint-Sacrement.

Le secteur touché par le centre d'affaires est compris entre les rues Belvedère et Madeleine-de-Verchères et va du boulevard Saint-Cyrille au Cap, même si, dans la pratique, la plupart des marchands sont concentrés entre les rues Holland et Eymard, a fait savoir le président de l'organisme, M. Jean-Paul Morency.

Le regroupement des marchands détaillants de Saint-Sacrement permettra, a-t-on expliqué, de faire face à la compétition de plus en plus vive, d'améliorer les ventes en attirant les gens dans le secteur, d'augmenter la publicité et de prévoir des possibilités d'embellissement et de plus grandes facilités de stationnement.

"On est dans une ère de prospérité actuellement à Saint-Sacrement et on veut que cela continue", a déclaré un membre du bureau de direction.

Enfin, en se regroupant, les marchands de Saint-Sacrement espère amener de nouveaux commerces de détails dans le secteur (fleuristes, modistes, librairies, par exemple).

● Au cours de la conférence de presse donnée hier après-midi pour annoncer la formation du Centre d'affaires Saint-Sacrement Inc., nous voyons, de gauche à droite, M. Jean Boissinot, premier vice-président, M. Jean-Paul Morency, président et M. Roch Moisan, deuxième vice-président. Il est à noter que le nouvel organisme comprend également un secrétaire, M. Michel Moreau, un trésorier, M. Jean-Paul Robillard, et deux directeurs, MM. Yves Blouin et Gérard Boivin. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

FAITS DIVERS

Vol à main armée à St-Coeur-de-Marie

Les détectives de la police municipale poursuivent toujours leur enquête en vue de retracer deux individus qui ont perpétré un vol à main armée vers 2h. 15, hier après-midi, à la succursale de la Caisse populaire St-Coeur-de-Marie, au 1101 de la rue Scott, non loin des édifices parlementaires.

Les intrus avaient en leur possession un revolver ainsi qu'une carabine à canon coupé. Ils ont forcé un employé de l'établissement à vider le contenu des deux tiroirs-caisses dans un grand sac, puis ils ont pris la fuite en courant.

C'est une Pontiac '65 qui servait à véhiculer le duo. L'automobile avait été volée quelques heures auparavant, et elle était retrouvée vers les 3 h. 30, à l'intersection de la rue des Remparts, et St-Flavien.

Plusieurs autos-patrouilles ont été dirigées sur les lieux du vol dès que le gérant de la caisse populaire eut mis en marche le système d'alarme. Les limiers municipaux ont longuement interrogé les employés ainsi que le gérant. Ils sont en possession d'une bonne description des deux compères.

Le montant du vol n'a pas été divulgué, mais on croit savoir qu'il serait léger.

Deux blessés

Un cycliste de 19 ans, Jean-Marc Lecompte, du 1830 de la rue Jalbert a subi diverses contusions, vers 5 h. 15, hier après-midi, lorsqu'il a été happé par une automobile à l'intersection de la rue d'Assise et Lamontagne, dans la partie basse de la ville.

Ce sont les ambulanciers de la maison J. Bouchard et Fils qui ont effectué le transport du blessé à l'hôpital St-François d'Assise. Son état ne serait pas grave.

Par ailleurs, vers 4 h., Lise Patry, 23 ans, du 37 Christophe-Colomb a été blessée lorsqu'elle a été happée par un véhicule au coin du boul. Charest et de la rue St-Vallier. Elle a été conduite à l'hôpital du St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Hubert Moisan.

Sexagénaire entrainé dans un tuyau d'égouts

Un sexagénaire à l'emploi de la cité de Charlesbourg a vu la mort de près, peu avant 4 h. hier après-midi, lorsqu'il a été traîné par l'eau d'un tuyau d'égouts sur une distance d'environ 200 pieds.

M. Joseph Bédard travaillait au fond d'un trou d'homme lorsqu'il se sentit emporté. Il tenta de s'agripper mais le courant était très fort et fit basculer l'employé sur le ventre. C'est tête première dans le tuyau d'égouts de 36 pouces de diamètre que M. Bédard fit le voyage "qu'il croit être être son dernier".

Le sexagénaire fut emporté sur une distance d'au moins 200 pieds à quelque 10 pieds sous terre. Il a été retiré des eaux malsaines alors que son corps avait heurté une grille de fer qui ferme l'extrémité du tuyau.

M. Bédard a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les policiers Sanschagrin et Martineau. Il souffrait de contusions et était blessé au visage. C'est en tentant de s'agripper aux parois rocheuses du tuyau qu'il s'est blessé.

A sa sortie, il a raconté aux policiers que jamais promenade sous-marine ne lui avait paru plus longue.

Deux jeunes gens se noient

Deux jeunes gens de Baie-Comeau, Pierre-Paul Comeau, 19 ans, et Léandre Girard, du même âge, se sont noyés, hier après-midi, dans le fleuve St-Laurent, à la hauteur de Baie-Comeau.

Le drame s'est déroulé lorsque l'une des victimes est tombée à l'eau. Le jeune Comeau a fait de même pour tenter de secourir son compagnon, mais la vague était trop forte, et il fut impossible de revenir à la chaloupe à la nage. Tous deux coulèrent à pic.

Un autre compagnon, Georges Dufour, a pu regagner la rive à la nage. La tragédie s'est déroulée à environ 200 pieds du rivage.

C'est le caporal Auger, du poste de la PP, à Baie-Comeau qui a pris charge de l'enquête. Plusieurs volontaires et membres de la Protection civile, groupe 241, ont vainement tenté de repêché les corps.

Cet avant-midi, deux équipes de quatre hommes-grenouilles doivent fouiller le lit du fleuve à l'endroit du drame.

Elle ne peut survivre à ses blessures

Mme Valère Langlois, 61 ans, de St-Romuald, n'a pu survivre aux blessures qu'elle s'était infligées lors d'une collision d'autos, dimanche dernier, à St-Romuald.

Elle est décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, mardi après-midi.

Un bambin fait une chute fatale

Un bambin de 5 ans de St-Georges, Pierre Roy, a connu une fin tragique lorsqu'il a fait une chute d'une chargeuse mécanique, vers 1 h. 30, hier après-midi.

Le frère de la victime aurait mis un tracteur en marche, et le jeune Pierre, qui se trouvait sur le bras mécanique d'une chargeuse, est tombée tête première sur le pavé. La tragédie est survenue sur les terrains du garage Redman, à St-Georges-est.

Un membre de la troupe "Holiday on Ice" enchanté de sa première visite au pays

"Quand je suis arrivé à Québec, j'aurais cru que je revenais en Amérique du Sud. Comme chez nous, les femmes de Québec s'habillent à la mode française. Et le crissement des pneus dans les virages, ce doit être la part du sang latin." C'est l'impression première d'un Argentin d'âge mûr, M. Belarmino Alvarez, qui constitue à lui seul l'avant-garde de la troupe Holiday on Ice International qui doit se produire au Colisée pendant l'Exposition provinciale.

M. Alvarez est enchanté que sa première visite au Canada l'ait conduit directement à Québec. "Comme ici dit-il, nous avons beaucoup d'attaches avec la France." Il a étudié pendant cinq ans au Collège de La Salle, à Buenos Aires, où il a eu un professeur canadien. Signe distinctif, il a été président, à Buenos Aires, d'un mouvement qui s'appelle L'Action Catholique.

Ce pharmacien également propriétaire d'hôtels qui, dans sa jeunesse a toujours été intéressé à la promotion de spectacles, donne depuis deux ans libre cours à ce goût personnel en devançant la troupe du spectacle sur glace. Il a d'abord commencé en Amérique du Sud et il a passé quelques mois en Amérique Centrale et aux Etats-Unis avant de venir au Canada.

Curieux, nous lui avons demandé s'il y avait beaucoup de Canadiens dans la troupe et, connaissant le goût inné des Canadiens pour le patinage, nous avons d'abord été surpris par sa réponse.

Il n'a pas répété le dicton "Nul n'est prophète en son pays", mais il y avait un peu de ça lorsqu'il a expliqué : "Les artistes aiment bien voyager, et les patineurs canadiens aiment aller montrer leurs talents en Europe.

Par contre, la troupe a des vedettes européennes. Lucien Boyer vient de Paris, Rika Schropp et Hebert Plata sont munichois. Grethen Borge est norvégienne. Jimmy Crockett, Janet Champion et Michèle Monnier sont américains, tout comme les comiques Sam Huston, Bill Bickle et Dick Haskeel.

Après son séjour au Canada et aux Etats-Unis, la troupe repartira en Argentine, où elle se produira pendant 11 semaines à Buenos Aires à partir du 9 janvier. Elle ira ensuite à San Paolo et à Rio de Janeiro, au Brésil. Détail amusant, les patineurs évolueront à Caracas, au Venézuela, dans une arène de taureaux.

Belarmino ALVAREZ

● La foudre a fait des siennes, vers 4h., hier après-midi, sur les terrains de jeux de l'Ecole normale François-de-la-Place, au 639 de la 8e Avenue, à Limoilou. L'écorce d'un arbre a été complètement arrachée sur une distance d'une vingtaine de pieds. Ailleurs en ville, la police ne rapporte aucun bris dû à la foudre.

Palais de justice

Tremblay subit son enquête pour un meurtre survenu en 1950

Par Robert GIROUX

Gérard Tremblay, opérateur de 32 ans, du 226, 1ère rue, Gagnonville, comté de Saguenay, a subi son enquête préliminaire, hier, devant le juge-en-chef de la Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir, le 12 octobre 1950, assassiné Roland Faucher, chauffeur de taxi de 38 ans, à St-Pierre, Ile d'Orléans.

A l'issue de l'audition de la cause, Me Guy Bertrand, procureur de l'accusé, a annoncé qu'il avait une défense à faire et des témoins à faire entendre.

L'examen volontaire du prévenu a donc été ajournée à jeudi prochain, 1er septembre.

EXHIBIT TRES CONTESTE

Le seule preuve de poids que la Couronne semble avoir présentée au cours de son enquête, est celle de la transcription du témoignage de Tremblay à l'enquête du coroner qui s'est déroulée à Québec, il y a quelques semaines.

La présentation de ce document pour servir de preuve dans la cause a fait l'objet de savantes plaidoiries entre Mtres Roch Lefrançois et Guy Bertrand qui, ce dernier, s'opposait à l'admission de ce témoignage à l'enquête préliminaire.

Lors de l'enquête du coroner, Gérard Tremblay avait témoigné sans demander la protection de la Cour.

A l'issue de cette enquête, l'homme avait été trouvé criminellement responsable de la mort de Roland Faucher et le lendemain, il avait été mis en accusation sous une charge de meurtre simple, au Palais de Justice de Québec.

Me Guy Bertrand a invoqué la loi du coroner et celle de la preuve pour s'objecter à la présentation du témoignage de son client à l'enquête du coroner.

Celui-ci ne présenta cependant pas de cas de jurisprudence à l'appui de sa prétention à l'effet que cette motion devrait être accueillie.

"Le ministre public veut faire indirectement ce que la loi interdit de faire directement, soit de forcer un accusé à témoigner", a déclaré le procureur de la défense.

Me Roch Lefrançois a fait valoir que, selon la loi de l'enquête du coroner, un témoin devait répondre aux questions qui lui étaient posées, que l'accusé actuel n'était qu'un témoin à l'époque.

Le procureur de la défense voulut alors obtenir du président du Tribnal, au cas où sa demande serait refusée, qu'on fasse une preuve de voir-dire afin de démontrer que l'interrogatoire de son client avait été faite dans les règles, c'est-à-dire sans menaces ni promesses de la part des officiers de la police qui avaient mené l'enquête.

Me Roch Lefrançois, procureur de la Couronne dans cette cause de meurtre, a été le seul avocat à présenter des causes de jurisprudence à l'appui de sa demande de présentation du document sténographique du témoignage qu'a fait Tremblay lors de son enquête du coroner.

M. le juge en chef Thomas Tremblay lui a donné raison, après un délibéré d'environ trois heures, expliquant qu'une telle décision avait été rendue, il y a quelques années, par un juge de première instance, cassée par la Cour d'Appel et, subséquemment, renversée à nouveau par la Cour Suprême, qui s'était déclarée en faveur de l'adoption d'un tel témoignage comme preuve à l'enquête préliminaire.

LES TEMOIGNAGES

Divers témoins sont venus raconter ce qui s'était passé, ce 12 octobre 1950. Aucun n'a narré qu'il avait eu connaissance du présumé crime ni qu'un suspect ait quitté les lieux, ce soir-là.

Le Dr C.-A. Fontaine, médecin-légiste de 74 ans, de l'Institut médico-légal de la Province, a déclaré qu'après analyse d'une casquette de taxi qui lui avait été remise par la police de Québec, il avait remarqué un trou de balle qui l'avait transpercée.

Le coup, dit-il, avait été tiré d'une arme qui n'était pas de qualité, à une distance de moins de 6 pouces de la tête de la victime.

Je n'ai pas retrouvé de traces de sang sur la casquette, remarqua-t-il encore.

Je dis que ce pistolet était de mauvaise qualité à cause des larges rayures que j'ai retrouvées sur la balle enfouie dans la tête de la victime. Aujourd'hui, les armes laissent des sillons moins profonds sur les projectiles qu'ils tirent.

Interrogé sur un examen qu'il a fait de la casquette du chauffeur de taxi, l'expert a déclaré qu'il n'avait pas relevé de traces de sang sur ce couvre-chef mais a dit, par contre, qu'il n'était possible que ce trou, relevé dans la casquette, ait été fait par autre chose qu'une balle.

Le Dr Gustave Desrochers, médecin-légiste qui s'était occupé du cas, en 1950, a attribué la mort de la victime à une balle qui lui a traversé le crâne, en 1950.

M. Roland Trottier, chauffeur de taxi de 35 ans, de Sillery, demeurait à St-Pierre, I.-O., à l'époque.

Entre 9 et 10 hres. dit-il, j'ai entendu un klaxon de voiture qui ne cessait pas de fonctionner. Je suis sorti et j'ai trouvé un homme qui était accoudé sur le volant de sa voiture et que j'ai transporté chez moi, à quelques pas.

M. Wilfrid Miller, le patron de nuit de l'accusé, un chauffeur de taxi, a témoigné que, cette nuit-là, il avait eu un téléphone lui suggérant de se rendre à un certain endroit, à l'Ile d'Orléans.

Là dit-il, j'ai aperçu la victime qui gisait sur un sofa, dans un maison, à St-Pierre, Ile d'Orléans, avec une blessure de balle à la nuque.

Le lendemain, j'ai été lui rendre visite, à l'hôpital St-François d'Assise où il m'a parlé, a témoigné le patron du chauffeur de taxi.

Me Roch Lefrançois n'a cependant pas voulu savoir ce qui s'était dit entre le témoin et l'homme, qui devait succomber quelques heures plus tard.

l'Action éditoriale

Un amendement souhaitable

Nous avons parlé, dans un article antérieur, de l'importance que prendrait M. Eric Kierans s'il était élu président de la Fédération Libérale du Québec et s'il redevenait ministre avant la fin de son mandat à la direction de l'organisme.

Nous aimerions aujourd'hui considérer les difficultés que présenterait une telle situation.

Rien, dans la constitution de la Fédération Libérale du Québec, n'interdit à un député ou à un ministre de devenir président de l'organisme. Volontairement ou involontairement, la situation n'a pas été prévue.

Que se produirait-il dans un gouvernement libéral, si un membre du Cabinet, M. Kierans ou un autre, devenait un jour président de la Fédération qui groupe des milliers de partisans. La Fédération soutiendrait qu'elle représente la majorité de l'opinion publique, elle recommanderait diverses mesures au gouvernement et chargerait son président de faire les pressions nécessaires au Cabinet pour que se réalisent les recommandations de la masse. Nous avons dit comment une telle situation permettrait à la F.L.Q. d'être présente par son président aux décisions gouvernementales et à la rédaction des lois.

Mais il pourrait ainsi se glisser autre chose que des opinions éclairées dans l'administration provinciale. Les associations politiques se composent de gens de diverses couches de la société, de moeurs et d'opinions variées. Certains y adhèrent par tradition familiale, d'autres parce qu'ils approuvent l'idéologie du parti, d'autres ont des raisons sentimentales, d'autres enfin y voient un intérêt personnel. Cette dernière catégorie est plus nombreuse qu'on ne croit.

Il y a quelques années, un ancien président de la Fédération Libérale du Québec levait la couverte et dénonçait publiquement la présence dans l'organisme, de mauvais libéraux qui ne recherchaient que la récompense et la faveur politiques. En termes populaires, on appelle cela du patronage.

Il faudrait savoir exactement le nombre de ces indésirables dans une association politique, pour connaître leur influence dans les résolutions qui sont adoptées aux congrès. Plus encore, il faudrait savoir s'il s'en trouve dans l'exécutif de l'association.

Nous ne croyons pas naïvement qu'on pourrait par des moyens radicaux, extirper tous ces chercheurs d'or d'une association de parti, ni qu'aucune association de ce genre se compose entièrement de gens tout à fait désintéressés oeuvrant uniquement pour le bien commun.

Mais une association sérieuse s'appliquera à décourager les "patronaux" en demeurant au-dessus des petites considérations personnelles et politiques dans la détermination de ses buts.

Rapprochons ces observations du cas d'un président de la F.L.Q. qui serait devenu ministre. Il subira de terribles pressions si les "patronaux" sont trop nombreux ou trop puissants dans l'association. Il devrait résister à ces pressions, au risque de semer la zizanie dans le parti et de provoquer une scission entre la Fédération et le Cabinet.

Il semble donc que pour le bien de l'ensemble, une telle situation ne doit pas se produire. Si un homme comme M. Kierans se voyait pris dans un tel cas, il devrait démissionner comme président de la Fédération ou refuser le poste de ministre.

M. Kierans, dit-on, pourrait être élu à la direction de la F.L.Q. au congrès de novembre, pour un mandat de deux ans. Visiblement il a peu de chance de se voir offrir un poste de ministre avant la fin de ce mandat.

Mais puisque le cas pourrait se présenter à l'avenir, la Fédération Libérale devrait amender sa constitution dès maintenant pour prévenir un plus grand mal.

Roger Bruneau

De grâce, messieurs, un peu plus de tolérance!

Décidément, l'offensive "canadian" qui doit accompagner les fêtes du centenaire de la Confédération est commencée: Il se dit présentement, qu'on veuille bien nous passer le mot, un paquet de choses bizarres, curieuses, voire de sornettes, sur le compte des indépendantistes, ces pelés, ces galeux. Vive la largeur de vues; vive le dialogue! A la condition, bien entendu, que le voisin, le vis-à-vis pense comme l'on pense!

Sans quoi, ce "méchant", ce borné n'y comprend rien. C'est ou bien un rêveur ou bien un être assoiffé d'esprit de domination. Ou encore, c'est un bien peu sérieux personnage qui désirerait, proclame-t-on, aller à l'encontre des vues de la divine Providence! Car d'aucuns semblent bien avoir en mains — de grâce, qu'ils la montrent! — une clause du testament d'Adam décrétant en bonne et due forme que, sans "unité nationale", à tout prendre, bien peu de chances de faire son salut!

L'un exhortera : Mais n'allez donc pas briser le Canada! Est-ce bien vouloir briser, démolir la maison d'autrui que songer à avoir son propre toit? Il est telle vieille chanson comique dont le refrain, parlant d'une épouse un tantinet trop soupçonneuse, disait : — "Elle est toujours derrière!!". Faudra-t-il bien, pour être sage, mesuré, réfléchi, équilibré, tenir à tout prix à ce que la population du Québec soit toujours derrière, inséparable de la majorité anglo-saxonne?

Indépendantisme, nécessairement synonyme d'incohérence, de manque de réalisme, voire d'esprit d'anarchie? Si c'est là avoir le respect de l'opinion d'autrui; si c'est là avoir l'esprit ouvert, prêt aux échanges de vues, autant le dire tout net : Pour notre humble part, nous ne marchons pas! Nous pensons que les apôtres de la Confédération, les organisateurs des célébrations du centenaire, les agents... parfois très désintéressés de la publicité "canadian" ont droit à leurs vues. Mais nous pensons également que tout homme, tout citoyen, qu'il soit indépendantiste ou pas, a aussi le droit de ne pas être pour le maintien de la Confédération, éventuellement améliorée ou non.

Est séparatiste quiconque juge à propos de l'être. C'est son affaire, comme c'est l'affaire des autres de chanter les gloires, mérites et avantages accumulés par les nôtres en un siècle de vie, d'existence... sous le toit du voisin. Maîtres chez nous! Les nôtres sont tellement chez eux qu'ils ne disposent même pas de l'élémentaire privilège de modifier le code pénal auquel ils sont soumis! Ils ont tellement beau jeu pour "planifier" leur économie que le commerce international, les chemins de fer, la monnaie, le système bancaire, etc. relèvent de la juridiction d'Ottawa! Ils sont tellement chez eux, au point de vue culturel qu'ils envisagent d'instaurer au Québec une radio, une télévision, une agence d'information conçues selon leur mentalité propre! Qu'il soit question du maintien ou de l'abolition de la peine de mort, ou encore de l'établissement d'une loterie, il leur en faut encore passer par les fourches caudines du voeu de la majorité anglophone! Maîtres chez nous! Comme c'est beau!

Pour tout dire, que certains non-indépendantistes trop intolérants veuillent bien laisser la paix aux indépendantistes. S'il en est parmi ces derniers qui, têtes croches ou gens irresponsables, ne veulent point respecter l'ordre, les lois, qu'on les coffre! Mais, encore une fois, de grâce, que l'on n'aille point risquer de généraliser au point de mettre tout le monde dans le même sac. Nul ne peut se vanter d'avoir le monopole du sens patriotique. Pas plus l'adepte, le fervent de la co-existence "canadian" que les autres.

Pour tout dire encore, que l'on cesse de tirer une ligne entre deux groupes de gens : D'un côté, ceux qui sont pour la Confédération; et de l'autre, ces irréfléchis, ces inconséquents que sont les séparatistes. Si l'on tire pareille ligne, on sera, disons le mot, injuste, étroit d'esprit. On généralisera indûment. On ne pourra point se rendre le témoignage d'avoir les égards voulus pour quiconque, de bonne foi, ne pense pas comme soi.

Odilon ARTEAU

POINT DE VUE

Une guerre contre l'abêtissement!..

par JULES BELANGER
Gaspé

M. René Lévesque, M.P.P.

Lundi dernier, le 15 août, je roulais de la Gaspésie vers Rimouski et, en cherchant à la radio quelque chose de moins cahoteux que la route, j'ai été amené à déplorer une fois de plus, mais avec quel déplaisir ce jour-là, que les ondes de notre Belle Province, les ondes de nos propres stations radiophoniques, nous déversent beaucoup plus de niaiseries américaines, à gogo, "yéyé", affolantes et ahurissantes que de productions agréables ou même acceptables.

Après avoir cherché en vain, j'ai tourné le bouton à gauche et me suis demandé comment notre population, notre jeunesse surtout, pourrait être défendue contre une si puissante "entreprise d'abêtissement". Si une station décide de relever le niveau de ses programmes, elle risque de crever, car c'est la bêtisse qui paye . . . le plus! Il resterait donc l'Etat seul pour obliger toutes les stations à s'élever à un certain niveau, qui ne serait sûrement pas, naturellement, établi selon le goût de la masse des auditeurs. Je me disais : L'Etat doit et peut empêcher, et de fait il empêche quiconque de tenir en public tel discours ou d'avoir telle conduite parce que cela nuirait à la société. Et pourtant, les ondes atteignent tellement plus de témoins . . . ! Comment alors obtenir de l'autorité cette protection si nécessaire?

J'en étais à cette question lorsque, probablement pas tout à fait désespéré, je rouvris la radio : Phénomène de télépathie? J'entendis René Lévesque qui, dans un interview à Radio-Canada, abondait vigoureusement dans mon sens. Au cours de ce programme qui s'est continué les deux jours suivants, vous avez déclaré la guerre à cette entreprise d'avilissement populaire où se ravalent trop souvent chez nous la radio et la télévision.

La présente n'a pas la présomption de vous fournir des armes dans votre guerre contre la bêtise : vous en avez beaucoup plus qui j'en pourrais imaginer, ça se voit, ça s'entend. Je veux simplement vous féliciter d'avoir entrepris cette protestation courageuse et vous dire combien j'ai confiance en son issu : vous avez de votre côté l'expérience de vingt ans de radio et de TV et vous jouissez d'une rare cote d'écoute qui, celle-là, est réelle. Si vous étiez à vendre, Monsieur Lévesque, la fortune vous sourierait, car ce serait payant pour certains magnats de l'abêtissement de vous baillonner, même à gros prix. Mais, je n'ai pas peur et pour cela aussi je vous félicite.

Après avoir écouté la dernière tranche de votre interview, je causais avec un éducateur éminent de la province et il me disait : "La grande influence dans l'éducation, ce sont eux, les postes de radio et de TV, qui l'exercent. Nous, nous faisons notre possible mais notre cote d'écoute est tellement limitée et surtout nous tirons la population vers le haut tandis qu'eux l'aident à descendre : c'est nettement plus populaire et efficace. René Lévesque sait de quoi il parle, il est écoeuré et sincère: il peut faire du travail."

Quand on pense que c'est pour de l'argent que ces entreprises tirent notre population vers le bas, l'avilissent, la contaminent et la corrompent quand on pense que notre radio d'Etat doit se dégrader pour supporter la compétition... eh bien alors, c'est inquiétant, c'est angoissant.

Votre cri de protestation est celui d'un homme clairvoyant, indigné de l'empoisonnement systématique que les ondes injectent dans la société. Votre cri est d'autant plus éloquent qu'il part d'un citoyen tout à fait au courant de toutes les formules secrètes et hypocrites du grand empoisonneur. Nous avions besoin de votre cri. Puisse-t-il provoquer les répercussions efficaces et salutaires qu'il mérite. Puisse-t-il mettre à jour l'oeuvre sordide et néfaste de tels grands profiteurs du marché des ondes qui, pour de l'argent, vendraient la dernière lueur de civilisation devant distinguer leurs frères des primitifs cannibales. Puisse-t-il obtenir de l'Etat un coup de barre vigoureux contre les courants violents du gain rapace et de la naturelle médiocrité vers le noble but civilisateur que doit viser un réseau d'antennes respectueux tant de lui-même que de ses auditeurs et spectateurs.

Vos propos deviendront-ils un livre à répandre? Je le souhaite pour la belle et grande cause de l'éducation, pour le parti des forces d'en haut contre celles d'en bas, pour la montée de l'homme vers son épanouissement et le refus du retour aux cavernes.

Encore une fois, Monsieur Lévesque, je vous félicite et vous souhaite la force, la persévérance et la collaboration qui vous assureront le succès dans cete difficile mais combien urgente entreprise.

Lâcher la proie pour l'ombre

par PIERRE VILLEMURE

La récente nomination d'un Canadien - français au plus haut poste des forces armées canadiennes n'a pas été sans causer un vif plaisir à ses compatriotes de langue française à travers le pays, qu'ils soient ou non partisans de l'indépendance du Québec. Plaisir bien justifié du reste, car il y a lieu d'éprouver une certaine fierté du fait que l'un des nôtres, dont la solide compétence et l'imposante personnalité sont depuis longtemps reconnues, accède à l'un des postes de commande les plus en vue du Canada. Ceux qui ont connu Jean-V. Allard ou qui ont suivi un tant soit peu le cheminement de sa magnifique carrière, conviendront sans hésiter que ce dernier récolte aujourd'hui le fruit de ses incontestables mérites, de ses constants efforts et de ses vastes talents.

Nous ne saurions néanmoins tomber dans des transports d'enthousiasme délirant devant cette décision du gouvernement d'Ottawa, décision qui vient flatter avec tant d'opportunisme un nationalisme québécois avec lequel il lui est désormais impossible de ne pas compter. Il convient de faire froidement la part des choses et de ramener l'événement, sans acrimonie aucune, à ses justes dimensions, tant il est vrai que nous sommes facilement enclins à lui attribuer une portée qu'il n'a pas et à en conjecturer des résultats qu'il ne saurait garantir.

C'est que les Canadiens-français ont toujours été portés, selon toute évidence, à se réjouir outre mesure et avec plus ou moins de discernement, chaque fois que l'on attribue à l'un des leurs quelque haut poste, quelque pompeuse dignité sur le plan national. Sans se soucier de vérifier au préalable si, à ces honneurs éclatants, correspondait la réalité du pouvoir, c'est-à-dire, une autorité effective et librement exercée, ils se sont hâtés, en portant des toasts chaleureux et en entonnant des chants de victoire, de jouir avec béatitude des vives satisfactions de l'orgueil flatté. Et ce n'est pas d'hier qu'en de telles circonstances ils se bercent d'illusions; on constatera que cette prédisposition à se contenter d'ersatz leur a valu maintes déconvenues, maintes frustrations jusqu'à ce jour. Bien qu'au cours des six dernières années ils aient fait un grand pas vers l'acquisition d'un sain réalisme, ne sont-ils pas encore dans bien des cas de grands sentimentaux, ne lâchent-ils pas encore fréquemment la proie pour l'ombre ?

Après nous être réjouis comme il se doit de l'élévation du général Allard, qu'il nous soit donc permis d'être sceptiques quand à la portée réelle d'une telle nomination. Une voix prépondérante dans le conseil d'administration d'une ou de quelques unes de nos grandes bastilles financières nationales, un poste-clef moins représentatif mais plus efficient aux Finances, à l'Industrie ou au Commerce — qui sont en fait les seuls et véritables centres de décision et les bases essentielles de la puissance étatique — ne seraient-ils pas mille fois plus précieux pour le Québec à l'heure de la Révolution tranquille ?

L'accession au premier rang des Saint-Laurent, des Thibodeau-Rinfret, des Vanier, des Allard — pour ne nommer que quelques unes des grandes figures qui ont illustré dignement le Canada français jusqu'à ce jour — c'est assurément un grand honneur, une source non négligeable de prestige, une juste récompense due au mérite. Mais ne serait-ce pas, pour parler de façon plus prosaïque, une manoeuvre hautement politique dictée par des impératifs d'unité nationale qu'Ottawa ne saurait méconnaître, manoeuvre destinée avant tout à flatter périodiquement la petite vanité de ces aimables sentimentaux que nous sommes et à nous faire oublier, au milieu des fanfares, des feux d'artifice, de l'encens brûlé et de l'apparat des cérémonies officielles que nous ne détenons pas pour autant, sur le plan national, les véritables leviers de commande, ceux qui confèrent non plus que de stériles honneurs mais une influence déterminante dans l'Etat ? Ainsi ,ne peut-on pas supposer que l'élévation présente d'un des nôtres sur le pavoi vise beaucoup plus à ménager une susceptibilité devenue dangereusement ombrageuse et à mettre une sourdine à des revendications croissantes de notre part, qu'à nous doter d'un moyen efficace de défendre nos intérêts en haut lieu et d'occuper sans restriction la place qui nous revient de droit dans la gouverne générale des afaires d'un état qui se veut confédératif ? Jusqu'ici, ne nous sommes-nous pas contentés bien souvent de jouir benoitement des apparences et de la pompe de l'autorité, pendant que la réalité du pouvoir nous échappait ? En 1966 de la Révolution dite tranquille, serait-il admissible que les Canadiens-français en soient encore à souffrir que les plus belles gemmes qu'ils fournissent soient enchâssées dans des montures sans valeur ?

Depuis nombre d'années, on a signalé à l'attention du public la situation absolument anormale qui est faite au français au sein des forces armées canadiennes où il n'est tenu pratiquement aucun compte — sauf en de rares secteurs — des droits de la partie francophone. Bien plus, l'armée s'est révélée une parfaite école d'anglicisation pour les jeunes Canadiens de langue française. Des plaintes se sont élevées de toutes parts pour dénoncer ce qu'il est convenu d'appeler de criants abus. Un changement radical de politique s'impose dans ce domaine et l'intégration des trois armes, si difficultueuse qu'elle se révélât de prime abord, devrait néanmoins permettre à brève échéance, de par les bouleversements qu'elle implique, l'avènement au sein des organismes de défense de ce pays d'un régime où l'équilibre, le sens commun et la justice ne seront plus aussi furieusement galvaudés.

Nous aurons vraisemblablement, à la lueur des décisions qui seront prises au cours des prochains mois par les nouvelles autorités, le loisir de constater si le Canada français a réellement gagné du terrain grâce à cette nomination et si les lauriers dont on a ceint le front du général Allard lui confèrent effectivement l'autorité qu'on serait en droit d'en espérer. L'avenir nous dira si nous sommes clairvoyant dans notre appréciation des faits ou si nous nous laissons sombrer maladroitement dans un pessimisme de mauvais aloi.

Gilles Grégoire : "Je suis séparatiste !"

VOTRE OPINION

M. Villemure exagère

M. le rédacteur,

Dans un récent article, M. Pierre Villemure trouve inconcevable, la naïveté, l'ignorance en matière historique, la tenue négligée d'une certaine catégorie de touristes. Sans doute, il n'a jamais vu ses propres compatriotes à l'oeuvre en Ontario, à New-York ou sur la côte floridienne, et ce, à tous ces endroits, donc que nous avons vu un grand nombre de touristes québecois en vacances au cours de ces années. Eh bien, on peut en faire un livre. N'avons-nous pas vu, mon mari et moi, des dames assister à la messe vêtues seulement d'un soutien-gorge et de shorts et ce, plus d'une fois dans la région du Sud-Ontario. M. Villemure ajoute que le touriste américain confond les Mayas, la mythologie grecque, madame du Barry, etc... Eh bien, quelle affaire ! Des milliers de Québecois ignoreront toujours Abraham Lincoln, Georges Washington et même... madame du Barry !

Ne m'a-t-on pas demandé à Miami pourquoi la reine n'est pas imprimée sur le dollar américain ? Un autre de ces touristes ayant expliqué que l'Angleterre et les Etats-Unis parlant la même langue, comment se faisait-il qu'on ne voyait pas la reine d'Angleterre sur la monnaie américaine.

Mais tout ça, ce sont des bagatelles; ça ne nuit à personne, ni aux visiteurs, ni aux pays visités. Mais je vais ajouter trois autres points sur lesquels nos compatriotes sont très peu à l'honneur comme touristes.

Premier point: quand nous sillonnons les autos-routes de N.Y. à Miami, quelles sont ces voitures qui nous doublent à près de cent milles à l'heure ? Eh bien, neuf fois sur dix, ce sont des autos portant les licences de la belle province, et ...ces chauffeurs paient rarement l'amende, dû à la courtoisie des polices de la route envers les visiteurs.

Deuxième point: Nos gens en vacances prennent souvent un ou plusieurs "verres" de trop...; à deux heures ou quatre heures du matin, ils se fichent pas mal d'embêter tout le voisinage par leurs discussions à tue-tête ou des rires bruyants, et si quelqu'un s'avise de leur dire poliment qu'il est très tard, c'est alors qu'il se fait répondre par une plus ou moins longue litanies de jurons, ce qui sera mon :

Troisième point: on attribuait les "sacres" aux gars de chantiers plus maintenant: vous voyez ces citadins entre de 18 à 25 ans tout aussi bien sur les plages de Miami que dans le Sud-Ontario; plus ils "sacrent", plus ils se croient supérieurs...

Evidemment, il ne s'agit là que d'une certaine catégorie de nos Québecquois qui, étant à l'étranger, se croit tout permis, quoique le pourcentage soit plus élevé que M. Villemure oserait le croire.

N'avoir aucune connaissance historique, "twister", manger des "hot dogs", mâcher de la gomme, ça ne fait tort à personne, tant qu'à s'intoxiquer, troubler la paix, se défier des lois routières à l'étranger, c'est plus grave.

CONCLUSION : Je crois que M. Pierre Villemure a cherché la paille dans l'oeil de nos voisins du sud, mais n'a pas vu la poudre dans l'oeil de ses compatriotes séjournant à l'étranger.

Mme Lucie Labrie

Félicitations aux fonctionnaires

Bravo ! Vous avez fait une belle lutte, malgré quelques manifestations un peu bruyantes et ironiques.

La patience, l'ordre a caractérisé cette lutte. Jamais, vous n'avez dépassé la mesure; il vous fallait bouger pour que le gouvernement bouge.

Comme le disait votre président, un jour: "Personne n'est pour la grève comme personne n'est pour la guerre", mais Dieu, que de guerres dans l'histoire du monde : il y eut même des guerres saintes !

Bravo aussi d'avoir accepté un compromis; encore là vous avez prouvé votre gros bon sens; vous avez posé un geste de courtoisie envers vos chefs qui, à l'heure actuelle ont tant de problème à résoudre.

Il est regrettable que durant ces grèves, on appuie trop sur la question salaires. Le syndicalisme va beaucoup plus loin : il travaille à ce que les employés soient fiers et consciencieux à leur travail, qu'ils gagnent honnêtement leur salaire; il travaille aussi à ce que les patrons apprennent à connaitre la valeur d'un homme.

Nous entendons souvent dire que les fonctionnaires ne gagnent pas leur salaire : à qui la faute si la chose est vraie ? Aux gouvernants et aux patrons : à eux d'y voir !

Si les gouvernants, les chefs sont compétents et responsables, les employés aussi le seront.

Pourquoi le gouvernement a-t-il refusé aux agronomes, médecins vétérinaires, biologistes, géographes, la même échelle de salaire ? Le public se pose des questions. On sait la terre, l'agriculture, l'agronomie ne rapportent pas tellement au Trésor, mais que l'agriculteur, l'agronome ne disparaissent tout à coup : qui nous donnera notre pain de chaque jour ? L'agronome n'est-il pas un ingénieur agricole ?

Souhaitons que nos gouvernants, un jours, quand le calme sera revenu dans la Belle Province corrigent cette injustrice.

Bravo aussi d'avoir repris le travail soucieux de vos responsabilités et avec la bonne intention de collaborer avec vos chefs et de continuer à servir la Belle Province.

Bonne chance à tous !

Pseudo : Une grand-maman

Pavillon des Indiens

Mettre en relief les efforts déployés pour s'adapter à la civilisation technologique

Le pavillon des Indiens du Canada à l'Expo 67 mettra en lumière les efforts qu'ils ont déployés pour s'adapter à la civilisation technologique de notre temps, tout en conservant les valeurs morales et spirituelles de leurs aïeux.

La maquette du pavillon a été officiellement dévoilée dernièrement par M. Robert Battle, sous-ministre adjoint (Affaires indiennes), au ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, et par le chef Andrew Tanahokate Delisle, de la bande de Caughnawaga, près de Montréal, et commissaire général du pavillon.

"Ce pavillon a pour but de permettre aux Indiens du Canada d'offrir aux Canadiens et au monde entier un témoignage authentique que leurs traditions et de leurs aspirations", a dit le chef Delisle. "Nous croyons avoir atteint cet objectif. Les Indiens de toutes les régions du Canada ayant participé à la création du thème du pavillon, nous croyons qu'il révèle vraiment ce que les Indiens pensent d'eux-mêmes et de leur monde".

Le coût total de l'entreprise (bâtiment, étalages, frais administratifs et autres) dépassera probablement le million; cette somme sera prélevée sur les fonds de la Direction générale des affaires indiennes.

La principale particularité architecturale du pavillon, qui comprendra 6,926 pieds carrés pour les étalages, est une tour de 100 pieds de hauteur, en bois et en acier, ayant la forme d'un tipi stylisé. La base de la tour, qui aura 74 pieds de diamètre, servira de salle d'exposition. Les plans ont été élaboré après une conférence d'artistes indiens venus de tous les coins du Canada, qui a eu lieu à Ottawa en décembre 1965. On a modifié les plans par la suite en vue de les adapter au thème que les Indiens désiraient développer.

Le passage d'entrée vers le pavillon traversera une suite de petits pavillons représentant des versions stylisées d'autres habitations traditionnelles des Indiens.

Le pavillon est situé sur un emplacement de 30,000 pieds carrés, aménagé de manière à présenter un paysage naturellement fruste et comprenant un petit lac, des arbres caractéristiques de toutes les régions du Canada, ainsi que des arbustes et des plantes qui ont eu un sens particulier dans la vie des Indiens.

Les travaux ont commencé le 28 juin par l'aménagement paysager, l'excavation et l'installation des conduites d'eau et d'égout. Les travaux de construction du bâtiment proprement dit sont censés débuter peu de temps après le 15 août et se terminer vers la fin de décembre, afin que les dessinateurs et les entrepreneurs puissent commencer à installer les étalages, dont un grand nombre seront des oeuvres d'artistes indiens.

M. Joseph W. Francis, est architecte en chef et coordonnateur des travaux.

"Le travail que nous avons entrepris est plus que la simple création d'un pavillon", a déclaré M. Francis. "Nous fournissons aussi aux Indiens l'occasion de prendre l'initiative, d'affiner leur expérience et leurs talents en participant dans toute la mesure du possible à la mise en oeuvre d'un projet important et significatif qui leur tient à coeur. Le pavillon est déjà pour le peuple indien une sorte de symbole de leur renaissance culturelle et de leur désir ardent de rester Indiens et unis".

Douze jeunes filles indiennes de toutes les régions du Canada, choisies parmi plus de 280 candidates, suivront des cours en vue de devenir hôtesses au pavillon. Ces jeunes Indiennes ont été choisies par des jurys répartis dans 10 villes, en raison de leur mine, de leur intelligence, de leur bonne réputation et de leurs qualités personnelles. Avant de prendre leur poste, elles recevront pendant quatre mois, à Montréal, une formation qui comprendra des cours de perfectionnement en histoire et en culture indiennes, l'amélioration de la personnalité, la tenue et une certaine connaissance d'une langue seconde (français ou anglais).

Le thème du pavillon a été établi de concert avec des dirigeants indiens de toutes les régions du Canada. Des réunions d'étude de trois jours chacune ont eu lieu à Vancouver, Edmonton, Montréal et Amherst (N.-E.), où des dirigeants, des artistes et des artisans indiens, ainsi que d'autres Indiens qui s'intéressent particulièrement à leurs traditions et à leur culture, ont été invités à exposer les idées les plus importantes qu'ils tenaient à faire connaître aux Canadiens et aux étrangers qui iront à l'Expo.

Le thème, la forme architecturale et la conception des étalages ont été approuvés par le Conseil consultatif national du pavillon indien, au cours de réunions tenues à Ottawa et à Montréal.

Le Conseil se compose de huit dirigeants indiens, nommés par des conseils consultatifs régionaux, qui représentent toutes les régions du Canada.

Le président en est M. Wallace Labillois, de Dalhousie (N.-B.). Les autres membres sont le chef Max Gros-Louis, Village Huron (Québec); M. James Debassige, de la bande de West Bay, Excelsior (Ont.); le chef Cornelius Bignell, de la réserve de Le Pas (Man.); le chef Wilfrid Bellegarde, de Goodeve (Sask.); M. Howard Beebe, de l'agence des Gens du Sang, de Cardston (Alb.); M. George Manuel, de Duncan (C.-B.); le chef Baptiste Cazon, de la bande de Fort Simpson (T. N.-O.).

L'histoire des Indiens sera racontée à l'aide de moyens modernes de communication, mais plusieurs étalages importants seront exécutés par les Indiens eux mêmes. Le pavillon comprendra des sculptures, des articles d'artisanat, des peintures murales et autres, ainsi que d'autres oeuvres d'art indien.

Le thème englobera le passé, le présent et l'avenir du peuple indien. On s'efforcera de montrer comment les Indiens vivaient avant l'arrivée de l'homme blanc:

"Au commencement, il y avait la terre: la forêt, les rivières et les lacs, les montagnes et les plaines, et tous les animaux qui foulaient le sol, volaient dans l'air et nageaient dans l'eau.

"Puis il y eut les hommes. Dans les confins de leur horizon, ils constituaient toute l'humanité, tous ayant été crées par le Grand Manitou, dont l'esprit animait tous les êtres vivants".

"Toutes les créatures du monde vivaient ensemble, dans l'ordre et l'harmonie; chacune devait traiter les autres avec respect et déférence".

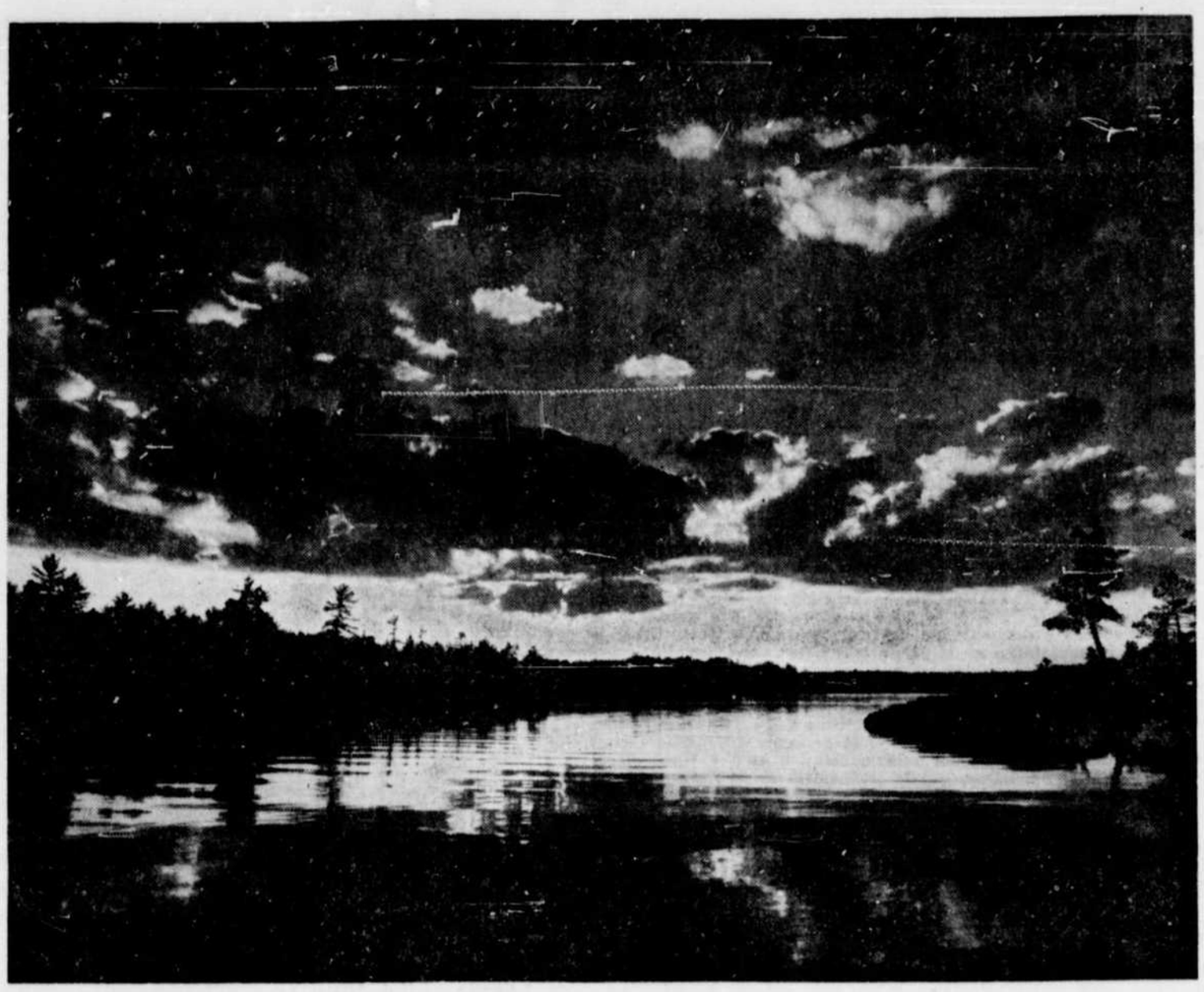

● **CREPUSCULE — Ce crépuscule sur le lac Coon dans la région des lacs Kawartha en Ontario démontre l'ampleur des cours d'eau canadiens. Cette scène se réédite à des milliers d'exemplaires de Terre-Neuve à l'Ile de Vancouver. Un ancien député disait que "l'eau potable est le sang du Canada". De fait, savions-nous que le Canada possède le tiers de l'eau potable du monde, soit 300,000 milles carrés. Un autre a également déclaré que "l'eau potable est la meilleure arme que le Canada puisse posséder pour négocier la survie de son identité avec l'extérieur". Ainsi, le gouvernement fait-il beaucoup d'efforts en ce qui a trait à la conservation et l'amélioration d'une ressource naturelle aussi importante.**

Visite, à Québec, du président international des clubs Lions

M. Edward M. Lindsay, président international des Clubs Lions, rendra visite aux Clubs Lions de la région de Québec, jeudi, le 1er septembre 1966.

Il est coutume que le président des Clubs Lions visite les pays dans le monde entier où les "Lions" existent. Le président doit donc visiter les cinq continents puisque dans le monde entier, les "Lions" au nombre de 797,159 sont groupés dans 20,332 clubs.

Alors qu'il était vice-président international des Clubs Lions, M. Lindsey avait déjà rendu visite aux "Lions" de 78 pays. Il devra parcourir des distances s'élevant à 250,000 milles pour rencontrer les "Lions" du Canada, des Etats-Unis, de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Italie, d'Hawaï, du Japon, de Formose, de Hong-Kong, du Viet-nam, de Thaïlande, des Indes, du Pakistan, de l'Iran, du Liban, de la Jordanie, d'Israël, de Grèce, du Mexique, de l'Amérique du Sud, de l'Afrique, de Singapour, des Philippines, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de Tahiti, de Porto-Rico.

M. Edward M. Lindsey demeure à Lawrenceburg, Tennessee. Il est devenu membre du Club "Lions" de Lawrenceburg en 1946. Il a occupé tous les postes importants dans l'organisation des "Lions".

Il fut d'abord président du club de Lawrenceburg, vice-gouverneur de district, gouverneur. Après avoir été vice-président international pendant trois ans, il est devenu président international, le 9 juillet 1966, au congrès annuel tenu au Madison Square Garden, à New York.

M. E. M. LINDSEY

Au groupement latino-canadien

Le président et les directeurs du groupement latino-canadien recevra ses membres à la Citadelle dimanche prochain, le 28 août à 9 h. du matin.

La visite comprendra un tour de la Citadelle et la relève de la garde à 10 h. a.m.

Bien des personnes ne sont plus gênées par LEURS DENTIERS

FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dentiers en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTEETH. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Fin des cours des étudiants miliciens du district Est

La fin des cours des étudiants miliciens du district Est du Québec aura lieu ce soir à la Base des Forces canadiennes de Valcartier. La cérémonie sera présidée par le brigadier Marcellin Lahaie, commandant du district Est du Québec et se déroulera sur le terrain d'exercices 300 à 7:30 p.m.

Cent vingt-six candidats seront passés en revue qui sera suivie d'une démonstration militaire.

Le corps de musique du RRC/Voltigeurs fera les frais de la musiqque durant la cérémonie. La phase 2 de l'entrainement des étudiants miliciens était sous le commandement du major Jean-Yves Gosselin du Royal 22e Régiment de Québec.

Ces jeunes candidats qui terminent leur seconde phase reçoivent une instruction approfondie sur les études de cartes topographiques, des soins aux blessés, de survie nationale, de transmission télégraphique, de contrôle des foules et de la circulation, et aussi des exercices de gymnastique. Ce cours permettra aux étudiants de se qualifier pour le grade de sous-officiers et aides-instructeurs.

Le SUCO de retour à l'Institut Desjardins

C'est du 29 août au 2 septembre prochain que 40 jeunes volontaires du Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) reviendront à l'Institut coopératif Desjardins pour compléter la dernière semaine d'un stage de deux mois de formation intentive, avant de s'envoler pour l'un ou l'autre des pays francophones d'Afrique où ils se destinent à un service d'au moins deux ans comme enseignants ou infirmières.

Au cours de cette dernière étape de formation, ils mettront en commun leurs expériences des quatre dernières semaines de stages pratiques passés dans des colonies de vacances où des milieux défavorisés du Québec. Le stage comportera également des exposés-discussions sur les problèmes de santé et d'alimentation en Afrique, sur le développement et sur l'héritage culturel et religieux de l'Afrique.

Mardi soir, le 30 août aura lieu le souper de clôture du stage sous la présidence de M. Gérard Pelletier, journaliste et député fédéral du comté de Montréal-Hochelaga.

Visite pastorale de Mgr Levesque à la desserte du lac Trois-Saumons

Son Exc. Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque auxiliaire du diocèse de Ste-Anne accomplissait, dimanche dernier, sa visite pastorale à la desserte du lac Trois-Saumons.

Son Excellence a célébré la messe à la chapelle St-Jean-Baptiste puis s'est rendu prononcer l'homélie à la chapelle Sainte-Anne du Lac. A ce dernier endroit, quinze membres de la garde paroissiale de Sainte-Perpétue, sous la direction de M. Laurent Després, ont escorté Mgr l'Auxiliaire et assuré l'ordre.

Au cours de l'après-midi, Son Excellence assistait à l'ouverture des régates annuelles puis bénissait les embarcations. M. l'abbé Joseph Anctil, desservant, en cette occasion, a montré la générosité tant matérielle que spirituelle de ses paroissiens.

Une ancienne vedette de cinéma meurt accidentellement

HOLLYWOOD (PA) — Francis X. Bushman, dont la carrure imposante, le profil distingué et les manières aristocrates lui avaient valu le titre de "roi de l'écran" à l'époque du cinéma muet, est décédé hier après une chute accidentelle dans sa demeure.

Agé de 83 ans, l'acteur s'était déjà blessé en tombant dimanche sur le parquet de la salle de bain, et hier matin cette seconde chute s'est avérée fatale.

Après 55 ans de carrière cinématographique, Bushman continua ses activités jusqu'à la fin. Il devait commencer lundi un nouveau rôle dans "Huntsville" qui aurait été son premier western parmi quelque 300 films.

Il a débuté en 1911 aux Studios Essnay de Chicago, qui avaient donné naissance à des vedettes telles que Charlie Chaplin, Gloria Ywanson, Wallace Beery et Belly Anderson.

Bushman fut une innovation dans le style du jeune premier romantique à l'écran et à une certaine époque, il recevait un courrier volumineux de ses admiratrices.

Cet acteur connut encore un plus grand succès aux Metro Studios fusionnés plus tard pour devenir la Metro-Goldwyn-Mayer.

En 1918 il divorça sa première femme pour épouser Beverly Bayne, sa partenaire à l'écran, ce qui eut pour résultat d'affaiblir sa popularité, car la plupart de ses admiratrices le croyaient célibataire, alors qu'il était père de cinq enfants.

La jeune génération de l'époque choisit une nouvelle idole, Rudolph Valentino.

Le dernier grand rôle de Bushman fut celui de Messala dans la version 1925 de "Ben-Hur" qui mettait en vedette Ramon Novarro, autre jeune acteur en vogue.

Par la suite Bushman continua sa carrière dans les spectacles de vaudeville et au théâtre, puis dans le domaine radiophonique.

Son standard de vie et le crash de 1929 avaient englouti les $6,000,000 accumulés dans les années de gloire au cinéma, mais cette perte ne lui laissait aucune amertune.

Durant les dernières années de sa vie, jouant le rôle du vieil homme d'Etat dans le royaume d'Hollywood, il consentait à assister aux remises des Oscar, aux soirées de première, et autres événements du genre.

Répertoire des municipalités, édition 1966

M. Maurice Bellemare, ministre de l'Industrie et du Commerce, annonce la parution de l'édition 1966 du Répertoire des municipalités.

Cette publication du bureau de la Statistique du Québec contient cette année, en plus des renseignements habituels, les chiffres de la population de chaque municipalité pour les années 1961 à 1965, de même que la liste des services dont bénéficient les municipalités, tels que chemins de fer, lignes aériennes, etc.

On peut acheter le Répertoire des municipalités, au prix de $0.50, chez l'Imprimeur de la Reine, 50, rue Saint-Jean est, Québec, P.Q.

Le rôle du papier dans l'éducation

En soi, le papier est une substance plutôt terne. Mais l'éducation, comme une baguette magique, peut le transformer en une multitude d'usages utiles.

De quelle façon le papier sert-il l'éducation? D'abord en communiquant les pensées des esprits les plus brillants du monde à tous ceux qui cherchent à s'instruire. Le papier est le véhicule le plus utilisé pour décrire, raconter, illustrer et... enseigner. Le papier est la forme de base des journaux, livres, brochures, cartes, revues. Le papier est le moyen de communication de toute théorie, philosophique, scientifique, politique, historique, religieuse.

Par exemple, comment le génie d'un Einstein, d'un Pasteur, d'une Curie ou d'une Colette peut-il profiter à tous? Comment les grandes idées des savants, ingénieurs, journalistes, financiers, etc. peuvent-elles être transmises? Par le papier.

Pour la personne instruite, les chances de succès sont illimitées. Tel petit bout d'homme qui s'amusait à dessiner des maisons "comiques", ou un soleil au sourire candidement esquissé, est devenu un jeune architecte participant aux devis d'un énorme gratte-ciel.

Un adolescent qui étudiait le journalisme hier est aujourd'hui un commentateur lu par des millions de personnes.

Et la jeune fille qui, il n'y a pas si longtemps, découpait joyeusement des cartes de la St-Valentin conçoit des patrons exclusifs qui dicteront la mode de la saison prochaine.

Ces jeunes, comme des milliers d'autres, récoltent la moisson de leurs études. Ce sont des Canadiens qui ont bûché durant des années pour meubler leur cerveau... qui ont fait profiter leurs talents.

A chaque jeune Canadien déterminé à tirer le plus de connaissances possibles des trésors immenses du savoir humain, nous présentons notre produit le plus important ... le papier.

Il peut jouer un grand rôle dans votre éducation.

L'ANGLO

ANGLO-CANADIAN PULP AND PAPER MILLS LIMITED, QUEBEC

Syndicat canadien des postiers :

Demande d'une hausse des salaires accompagnée d'une menace de grève

OTTAWA. (P.C.) — Le Syndicat canadien des postiers a annoncé hier son intention de réclamer des hausses de traitement de l'ordre de 50 pour cent environ et, pour démontrer qu'il est sérieux, il a assorti sa demande d'une menace de grève.

Le Syndicat a annoncé lors d'une conférence de presse qu'il désire obtenir des augmentations variant de $1 à $1.16 l'heure pour ces 16,000 cotisants qui exercent leurs activités à travers le Canada. Cette demande représente des frais additionnels de $30,000,000 par année pour le gouvernement.

Les traitements actuels varient entre $1.81 l'heure et 2.15 l'heure pour facteurs, de $2 à $2.51 l'heure pour les trieurs et enfin de $2.33 à $2.60 l'heure pour les expéditeurs.

Le porte-parole du Syndicat a déclaré lors d'une conférence de presse que cette demande sera assortie d'une menace de grève si les cotisants en décident ainsi. A cette fin des bulletins de vote doivent être expédiés aux adhérents d'ici dix jours.

Un arrêt de travail de certains postiers avaient, on s'en souviendra, interrompu le service des postes dans plusieurs régions l'an dernier. Des augmentations de $535 par année avaient alors été accordées après qu'un médiateur eut étudié les exigences à l'origine du conflit.

Cette augmentation avait porté les salaires des trieurs à un montant variable de $4,165 à $5,215 par année, ceux des facteurs de $3,780 à $4,530 et en fin ceux des expéditeurs de $4,680 à $5,460.

UN MINIMUM

Le communiqué du Syndicat des postiers mentionne que cette demande représente "qu'un minimum".

Le comité de négociation a également posé deux conditions que le gouvernement devra satisfaire avant le début des négociations qui sont prévues pour le 18 octobre :

Tous les employés des bureaux de poste devront être classés à l'intérieur de la section des postes; à l'heure actuelle, des employés tels que les standardistes et les sténographes sont classés dans d'autres catégories de la fonction publique.

Tous les assistants-postiers des classes 1 et 11 de bureaux ne possédant que la moitié d'un personnel régulier devront être classés comme commis. Quelque 5,000 travailleurs dans ces conditions bénéficient des augmentations accordées aux syndiqués sans faire partie du syndicat.

Le communiqué précise que ces changements élimineront des situations embêtantes et régulariseront le processus de négociation.

L'augmentation de $1 l'heure s'appliquera aux commis de la classe 11, aux expéditeurs, aux chauffeurs, aux préposés à l'entretien et à leurs adjoints et à ceux qui appartiennent à la catégorie précitée.

L'augmentation accordée aux postiers se chiffre par $1.16.

Le président du Syndicat, M. William Kay, membre du comité de négociation, a soutenu que la dépense annuelle de $30,000,000 pouvait facilement être absorbée par le ministère des Postes.

"Il y eut un déficit de $29,000,000 pour la poste de deuxième classe seulement, déficit attribuable à l'envoi par la poste des journaux", a allégué le président. Un dirigeant a d'ailleurs qualifié ces envois de journaux de "subsides".

M. Richard Otto, vice-président de l'Union, a pour sa part déclaré : "Bien sûr que nous n'avons pas considéré la demande d'augmentation en fonction du coût total. C'est là la responsabilité de la partie patronale".

"Pourquoi se laisser impressionner par le coût total ?" a-t-il demandé avouant qu'il pourra considérer la chose à titre de contribuable plus tard.

Par la suite, le premier ministre a été invité à dire lors d'une conférence de presse si la demande des postiers était en accord avec l'appel à la modération qu'il a lancé mardi soir à la population par le truchement de la radio et de la télévision.

Il a déclaré que la hausse réclamée ne pourrait être justifiable que dans des circonstances exceptionnelles, s'empressant d'ajouter : "Je ne crois pas que les circonstances actuelles justifient une telle demande".

Lemay et sa femme ont comparu devant la Cour

LAS VEGAS (P.A.) — Le fugitif le plus recherché du Canada, Georges Lemay, 41 ans, et sa femme, Lise, 24 ans, ont comparu hier sous des accusations de fuite en Floride. Le juge a fixé des cautionnements de $100,000 en argent ou $200,000 en immeubles, pour chacun des prévenus.

Lemay et sa femme ont parlé ensemble et ri à quelques reprises avant que le juge n'établisse le montant du cautionnement.

Selon le shérif de Miami, Lemay aurait payé $35,000 pour pouvoir s'échapper de la prison.

Des témoins à une audience au sujet de l'évasion ont affirmé avoir vu sa femme faisant le tour de la prison dans sa voiture et faisant clignoter ses lumières peu avant l'évasion.

L'avocat des accusés a fait savoir à la cour qu'il s'opposera à l'extradition et demandera un délai pour préparer la défense.

Le Canada décide d'accorder une nouvelle aide à la Zambie

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé hier que le Canada a décidé d'accorder à la Zambie une nouvelle subvention de $500,000 à titre d'assistance.

M. Martin a précisé que notre pays espère que ces fonds de développement aideront la Zambie à résoudre les problèmes économiques auxquels elle doit faire face par suite des événements qui ont suivi la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie l'an dernier.

Des fonctionnaires canadiens sont présentement à Lusak pour étudier avec les autorités locales la meilleure manière d'utiliser ces fonds.

Depuis le début de l'aide accordée à la Zambie par le Canada, ce pays a reçu une assistance technique comportant des dépenses de $127,000. Durant l'année financière en cours, des plans ont été élaborés prévoyant une aide additionnelle de $300-000. De plus, notre pays a versé une autre somme de $300,000 pour aider à l'étude conjointe canado-britannique d'un projet de construction d'une liaison ferroviaire entre la Zambie et un port de la Tanzanie.

Une autre forme d'aide a été la participation canadienne au transport aérien de pétrole au coût de $1,250,000.

Les expéditions ont augmenté

OTTAWA. (PC). — Les expéditions entre Montréal et le lac Ontario sur la Voie maritime du Saint-Laurent ont été de 13.4 pour cent plus élevées cette année que durant les quatre premiers mois de la saison de navigation de 1965, a fait savoir hier un communiqué de l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Les expéditions dans cette partie du canal pour la période allant d'avril à juillet ont été de 22,200,000 tonnes comparativement à 19,500,000 tonnes l'an dernier.

Les expéditions sur le canal Welland durant la même période de 1966 ont été de 26,-800,000 tonnes, comparativement à 24,500,000 tonnes l'an dernier.

La plus grande partie de ces augmentations est attribuable aux importantes cargaisons de blé transportés par les navires descendants dont le volume a été contrebalancé en partie par une baisse modérée des expéditions d'autres céréales.

Le volume des cargaisons de blé a atteint 5,300,000 tonnes dans la section de Montréal au lac Ontario, ce qui représente une augmentation de près de 55 pour cent sur le volume total de 3,400,000 tonnes pour les quatre mois correspondants de 1965. Il a atteint 5,400,000 tonnes pour la section de Welland, soit une hausse de 65 pour cent par comparaison à la même période de l'an dernier.

Le volume des marchandises diverses, en raison des expéditions réduites de fer et d'acier manufacturés, a baissé de 12.2 pour cent dans la section de Montréal au lac Ontario et de 9.6 pour cent dans la section de Welland.

● PONT DE $18,200,000 — Ce pont, inauguré récemment en Ecosse est le plus long de Grande-Bretagne. Il a 2,466 verges de long et il a fallu plus de trois ans pour le construire. Il relie la ville de Newport-on-Tay, que nous apercevons à l'arrière-plan, à Dundee. Le pont a coûté $18,200,000. (Téléphoto UPI)

Du 21 au 23 septembre

Quelque 300 savants se réuniront à Ottawa

OTTAWA (P.C.) — Quelque 300 savants de toutes les régions du monde se réuniront à Ottawa du 21 au 23 septembre pour participer aux cérémonies marquant le 50e anniversaire de fondation du Conseil national de recherches.

Au cours de cette réunion de trois jours, des savants du Canada, du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis feront part de leurs découvertes.

De l'humble début de 1916, le conseil est devenu un centre de recherches de réputation internationale.

Le gouverneur général du Canada, M. Georges-P. Vanier, présidera la cérémonie d'ouverture le mercredi, 21 septembre, en compagnie du président du Conseil, M. B.-C. Ballard.

Deux conférences seront livrées en français, soit par M. Roger Gaudry, recteur de l'université de Montréal, qui traitera du Canada français et de la politique scientifique canadienne et par M. A. Maréchal, délégué général à la recherche scientifique et technique, de Paris, qui traitera de l'organisation de la recherche.

Le premier ministre Pearson adressera la parole aux délégués lors du dîner de clôture qui sera sous la présidence du ministre de l'Industrie, M. Charles M. Drury.

Octroi au TNM

OTTAWA (PC) — La Commission du Centenaire a octroyé une subvention au Théâtre du Nouveau Monde afin de lui permettre de présenter "Le bourgeois gentilhomme" de Molière durant l'année du centenaire.

La nouvelle a été communiquée hier par le commissaire adjoint de la Commission du Centenaire, M. Georges Gauthier, et le président de la troupe du Théâtre du Nouveau Monde, M. Marcel Piché.

Le montant de la subvention n'a pas été dévoilé.

Cette présentation constituera la contribution du TNM aux fêtes du Centenaire de la Confédération.

La production sera dirigée par M. Jean Gascon, directeur artistique du TNM. La direction musicale sera confiée à M. Gabriel Charpentier et les décors et les costumes à M. Robert Prévost.

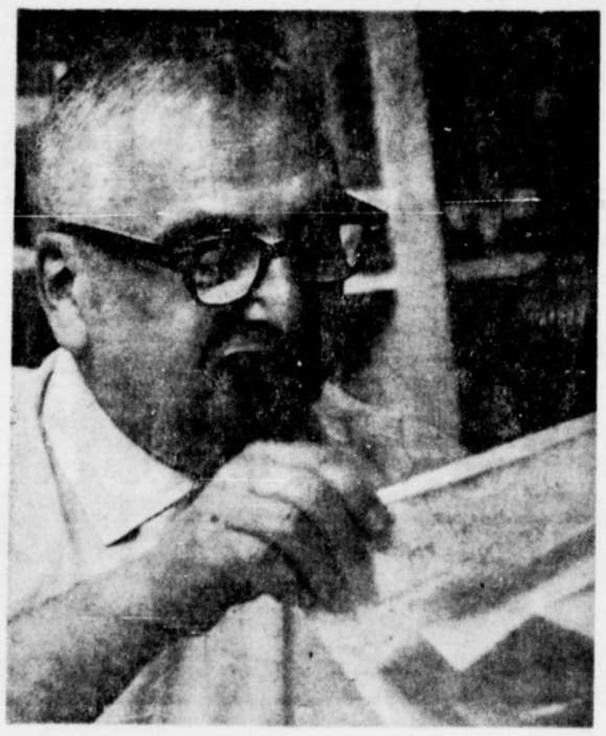

● LETTRES DE MENACES — L'écrivain américain Harry Golden a l'intention de quitter sa demeure pour se réfugier dans un hôtel. Il a reçu plusieurs lettres de menaces de ségrégationistes blancs qui lui reprochent notamment d'être Juif et de défendre la cause des Noirs. Golden demeure à Charlotte, en Caroline du Nord. La dernière lettre qu'il a reçue disait "nous allons vous attraper... attendez et vous verrez..." L'écrivain est âgé de 63 ans. (Téléphoto UPI)

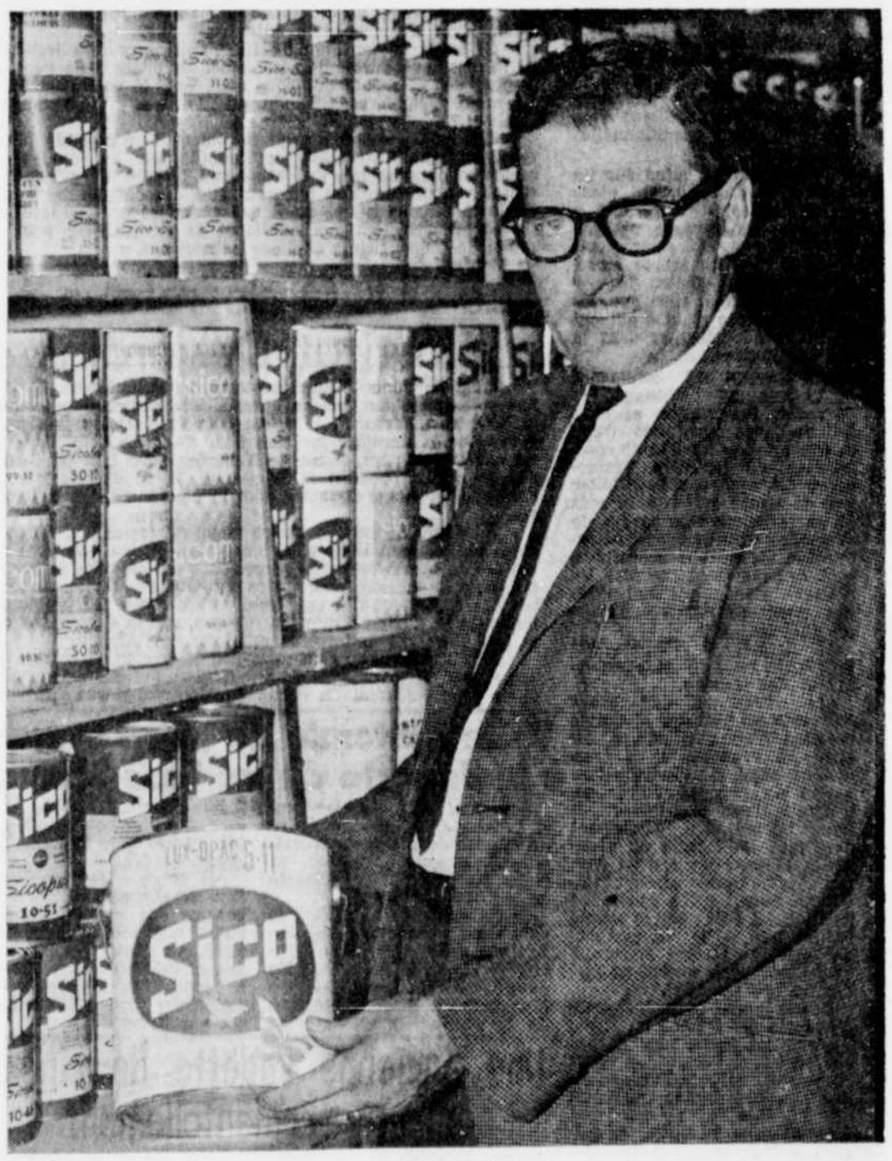

M. J.-A. Roy, propriétaire de J.-A. Roy Enr., quincailler, 558 rue St-Joseph, Lauzon et Centre d'Achats Rond-Point, Lévis, marchand Sico depuis plusieurs années.

Découverte archéologique

OTTAWA (PC) — Des archéologues de la division des lieux historiques du Canada qui poursuivent des recherches à Côteau-du-Lac, quelque 30 milles au sud-est de Montréal, viennent de mettre à jour une plate-forme de canon dont la construction remonte à la rébellion de 1837-1838.

La plate-forme aurait été construite au cours de février 1838, selon les notes du capitaine George Bell qui avait participé à la défaite des Fils de la Liberté à Saint-Eustache et qui pris ensuite le commandement des fortifications à Côteau-du-Lac.

Avant la bataille de Saint-Eustache, les rebelles avaient menacé de s'emparer de Côteau et de l'occuper parce que l'endroit commandait la route principale reliant le Haut et le Bas-Canada.

Le capitaine Bell prit le commandement le 3 janvier 1838. Il rétablit la discipline et installa des canons afin d'interdire le passage du côteau à un agresseur éventuel.

Ces canons furent montés sur des plates-formes et celle que la division des lieux historiques vient de découvrir est celle qui défendait l'extrémité sud-ouest du canal.

Les analyses ont permis de découvrir que le bois utilisé était de la famille des conifères, probablement de l'épinette et les spécialistes sont d'avis que les ondulations qui marquent la surface de la plate-forme ont été causées par l'entreposage ultérieur de barils de canon dont le poids pouvait excéder 5,000 livres chacun.

Grâce aux études poursuivies par l'archéologue en chef, M. Roger Marois, on espère pouvoir reconstituer la plate-forme au cours de l'an prochain lorsque la section de muséologie de la division des lieux historiques du Canada complétera la stabilisation et l'interprétation des ruines du fort.

Dans l'intérêt national

Le cabinet fédéral renverse une décision de l'Office de l'énergie

OTTAWA. (P.C.) — Le cabinet fédéral a refusé à la société Trans-Canada Pipe Lines Ltd., l'autorisation de construire un pipe-line d'Est en Ouest dont une section aurait traversé les Etats-Unis.

Le premier ministre a annoncé que le projet avait été approuvé sous réserve par l'Office national de l'énergie mais que le cabinet avait renversé cette décision dans l'intérêt national.

Le gazéoduc de 36 pouces de circonférence aurait relié Emerson, au Manitoba à Sarnia en passant par les U.S.A. en vue d'acheminer le gaz naturel provenant de l'Alberta vers l'Ontario et le Québec. On estimait à $212 millions le coût de ce projet.

M. Pearson a précisé que le gouvernement étant opposé à l'aménagement d'un pipe-line traversant les Etats-Unis.

"L'industrie du gaz constitue un service public de grande envergure et revêt une grande importance pour la nation canadienne, a-t-il déclaré au terme d'une réunion du cabinet qui a duré toute la journée.

"Les principaux points de jonction entre l'Est et l'Ouest croyons-nous devraient demeurer entièrement sous la juridiction du Canada".

Ce pipe-line d'une longueur de 989 milles aurait acheminé quotidiennement 677 millions de pieds cubes de gaz naturel.

Cette décision rappelle le violent débat parlementaire qui avait eu lieu il y a 10 ans alors que la compagnie Trans-Canada Pipe Line Ltd., avait reçu un prêt fédéral pour lui permettre de construire un pipe-line s'étendant en territoire canadien jusqu'aux terres désertiques du nord de l'Ontario.

JEUDI SOIR — SEMAINE PROCHAINE

commencera la 55e

EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC

du 1er au 11 SEPTEMBRE inclus

INAUGURATION OFFICIELLE

7 h. 30 p.m. le 2 sept.

Salle des Banquets au PALAIS CENTRAL

COLISEE - 9 h. P.M.

VENDREDI LE 2 SEPT.

21e Edition de la Grande Revue sur Glace

"HOLIDAY ON ICE INTERNATIONAL"

Autres Soirs à 8 h. 15 jusqu'au 11 Sept.

En Matinée : les 4, 5, 10 et 11 Sept.

BILLETS RESERVES : $1.75 — $2.50 — $2.75

Billets en Vente dans Dépôts Habituels

DURANT L'EXPO A VISITER et à GAGNER: MAISON DOMICILIAIRE des "Kinsmen", meublée, avec terrain, valeur de $40,000. Aussi une "Mustang '66" et manteau de Fourrure.

— PRIX D'ENTREE —

A compter de VENDREDI MIDI - 2 Sept. jusqu'au 11 inclus

ADULTES: 4, 5, et 11 sept. .. 75¢
Autres jours jusqu'à 6 h. .... 50¢
Après 6.00 p.m. ..... 75¢
ENFANTS (de 12 à 17 ans) .. 25¢
AUTOMOBILES 1.00

Clergé et Militaires en Uniforme, Gratis en tout temps.

— ESTRADE —

Le grand MEETING de COURSES sous HARNAIS commencera JEUDI SOIR, 1er SEPT. EN SOIREE à 8 heures : les 1, 3, 6, 8, 9 et 10 sept. EN MATINEE à 2 heures : les 4, 5 et 11 sept.

SERONT ACCESSIBLES AUX VISITEURS

* Exhibits du Commerce et de l'Industrie à compter de Jeudi soir 1er sept.
* Le "Midway" sera également en opération.
* Les Forces Armées donneront leur spectacle et concert.
- Galeries d'Art & Photos - ouvertes à partir de Vendredi midi le 2

Ne manquez pas JEUDI SOIR le 1er SEPT., au COLISEE UN COLOSSAL BINGO de 15 TOURS TOURS SPECIAUX DE $1,000. ET $2,000. $20,000 EN PRIX — 3 AUTOMOBILES

"Voici des peintures pour ceux qui exigent ce qu'il y a de mieux..."

(J.-A. Roy)

« Je rencontre parfois des clients qui exigent ce qu'il y a de mieux en peinture. Je leur recommande donc les quatre peintures « Opacs » de SICO, du type « une-couche-suffit ».

Chacune d'elles convient à des besoins et à des goûts particuliers. Leurs prix sont quelque peu supérieurs à ceux des peintures de première qualité mais les acheteurs avisés savent que des peintures de luxe coûtent la plupart du temps moins cher puisqu'on en applique moins de couches ..., moins souvent.

Dans la cuisine, la buanderie et la salle de bains par exemple, LUX-OPAC est l'émail par excellence. Il est si blanc que, comparé avec lui, les autres émaux blancs ordinaires ont l'air jaunâtre. Il est aussi brillant et aussi durable que l'émail de votre réfrigérateur. Il peut être teinté aux couleurs de votre choix. C'est LUX-OPAC que je recommande pour les meubles de parterre, les outils de jardinage, les jouets et les appareils électriques. Pour toutes les pièces du foyer, PERL-OPAC est ce que je conseille d'employer, son doux fini lustre-perle donne éclat et richesse aux meubles et accessoires. Très résistant, très opaque, PERL-OPAC s'applique facilement sans laisser de traces de pinceau.

J'ai des clients qui préfèrent une peinture au latex. SATIN-OPAC leur donne entière satisfaction. C'est une peinture qui cache d'une seule couche même les surfaces neuves et non-peintes. SATIN-OPAC laisse un fini satin qui plaît.

Sur les murs extérieurs de la maison, je dis à mes clients que SICOPAC est ce qu'il y a de mieux. C'est une peinture d'extérieur à base de PC-71 qui la rend résistante au pelage et au cloquage. Je suis sûr que vous prendrez plaisir à peinturer avec SICOPAC. Elle s'étend si facilement au pinceau ou au rouleau et de plus, vous pouvez la teindre aux couleurs de votre choix.

Les conseils que je vous ai donnés et les peintures que je vous ai recommandées sont, d'après mon expérience, ce qu'il y a de mieux pour embellir votre demeure. »

SICO inc. / C.P. 1546, Québec 2, P.Q. C.P. 7, Cité de Jacques-Cartier, P.Q.

L'affaire Brinco semble s'acheminer vers un règlement

par Claude Bédard

L'affaire Brinco concernant l'aménagement des chutes Churchill, au Labrador, semble en voie de s'acheminer vers un règlement qui ne rencontrera pas la satisfaction chez un bon nombre de gens.

Une nouvelle en provenance de la Métropole nous apprenait en effet que l'Hydro-Québec serait saisie de la décision du cabinet Johnson sur le projet d'accord entre la commission hydroélectrique du Québec et la British Newfoudland Corporation, pour la mise en chantier de l'immense complexe des chutes Churchill.

Or, la signature de l'accord se trouve à entériner implicitement les frontières Québec-Labrador imposées en 1927 par un comité judiciaire du Conseil privé de Londres, décision que le Québec a toujours refusé de reconnaître. Il est par conséquent aisé de prévoir les conséquences négatives qu'entraînera nécessairement pour le Québec l'aménagement des chutes Hamilton.

RIEN A DECLARER

Depuis l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale, plusieurs journalistes ont tenté en vain de connaître les intentions du gouvernement en ce domaine. Tout ce que le premier ministre a révélé sur le sujet, c'est que l'accord tripartite impliquant Québec, Terre-Neuve et Brinco serait déjà signé à l'heure actuelle, si M. Lesage avait repris le pouvoir le 5 juin. Il n'a rien voulu ajouter de plus sur la question.

Pourtant si nous consultons le journal des débats de la dernière assemblée législative, M. Johnson était le premier à affirmer alors que "le premier ministre s'entête à ne pas nous donner de renseignements". Il continuait en disant : "Le premier ministre de Terre-Neuve, lui, a fait des annonces chaque semaine. Et on est obligé de lire les journaux de Terre-Neuve pour savoir ce qui se passe relativement à un actif qui nous concerne. C'est ainsi que le premier ministre respecte la démocratie".

Quant à la question précise des frontières, impliquées dans cet accord entre Brinco et l'Hydro-Québec M. Johnson avait déclaré textuellement. " Relativement aux frontières, y a-t-il un coup de bourse rattaché à cela ?"

Pour sa part, M. Yves Gabias, député de Trois-Rivières, demandait au gouvernement d'alors quelle était vraiment l'attitude prise par la province à ce sujet.

"Ce serait le temps que le ministre responsable fasse connaître où en sont rendus les pourparlers avec Terre-Neuve concernant les frontières ou la frontière entre la province de Québec et la province de Terre-Neuve."

PLUSIEURS PLAINTES

En fait, l'Union nationale s'est plainte à plusieurs reprises du peu de renseignement en provenance du gouvernement concernant Brinco et le problème des frontières du Labrador. A sa décharge, il faut révéler en plus que jamais l'U.N. n'a fait connaître la politique qu'elle entendait suivre une fois portée au pouvoir. Toutefois, les critiques formulées par MM. Johnson et Gabias pouvaient laisser présager que ces derniers n'abonderaient pas dans le même sens que le gouvernement Lesage, une fois au pouvoir.

Dans son programme électoral, l'Union nationale faisait une courte mention de la question. Au chapitre de "La nation et l'Etat", le parti s'engageait à faire respecter l'intégrité du territoire national. Selon le pamphlet, "il est impérieux de régler dans l'ordre et la justice le problème des frontières du Québec, spécialement du côté du Labrador".

Certes, on pouvait interpréter ces lignes à l'effet que l'Union nationale ne ratifierait jamais un accord avec la société Brinco qui serait alors une véritable reconnaissance que le gouvernement de Terre-Neuve est bel et bien chez lui au Labrador. Maintenant, on en n'est plus certain.

Seule une déclaration de M. Johnson à son retour pourra clarifier la situation qui est, avouons-le, fort complexe.

M. Favreau a refusé de faire des commentaires

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Lucien Cardin, et le solliciteur-général, M. Larry Pennell, ont refusé jeudi de confirmer ou de nier un article de presse dans lequel il est dit que le juge Léo Landreville de la Cour suprême de l'Ontario est malmené dans le rapport d'une commission d'enquête les circonstances entourant l'octroi d'actions qui lui ont été remises à titre gratuit alors qu'il ministres s'est contenté d'é-

A une conférence de presse, les ministres ont refusé d'en dire plus long et les journalistes n'ont pu en tirer quoi que ce soit.

Devant les caméras, et les lumières des projecteurs les ministres se sont contentés de donner les réponses usuelles "sans commentaire" ou "vous comprendrez que nous ne pouvons répondre à cette question."

Après un communiqué initial annonçant que le rapport sera rendu public au plus tard lundi, ce qu'on savait déjà depuis quelques temps, le couple de ministres se sont contentés d'échapper aux questions des journalistes.

Le rapport du commissaire Ivan C. Rand sur l'acceptation par le juge d'actions évaluées à $117,000 sur la compagnie de gaz naturel de l'Ontario en 1957 alors qu'il siègeait, a été reçu lundi dernier au bureau du premier ministre. Ce rapport devait être rendu public après quelques jours plus tard mais la date de publication a été reportée à lundi au plus tard.

Tandis que les deux ministres ne voulaient pas expliquer ce délai, le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a révélé au cours de la journée que "des questions légales et constitutionnelles avaient été soulevées par le rapport" mais n'a pas précisé à quelles questions il sait allusion.

En réponse à une question d'un journaliste qui voulait connaître l'opinion des ministres sur un article de la Presse Canadienne selon lequel le juge Landreville était traité sans ménagement dans le rapport, M. Pennel a refusé de confirmer ou de nier :

"Je préfère qualifier cette affirmation de "rapport de presse", a-t-il dit.

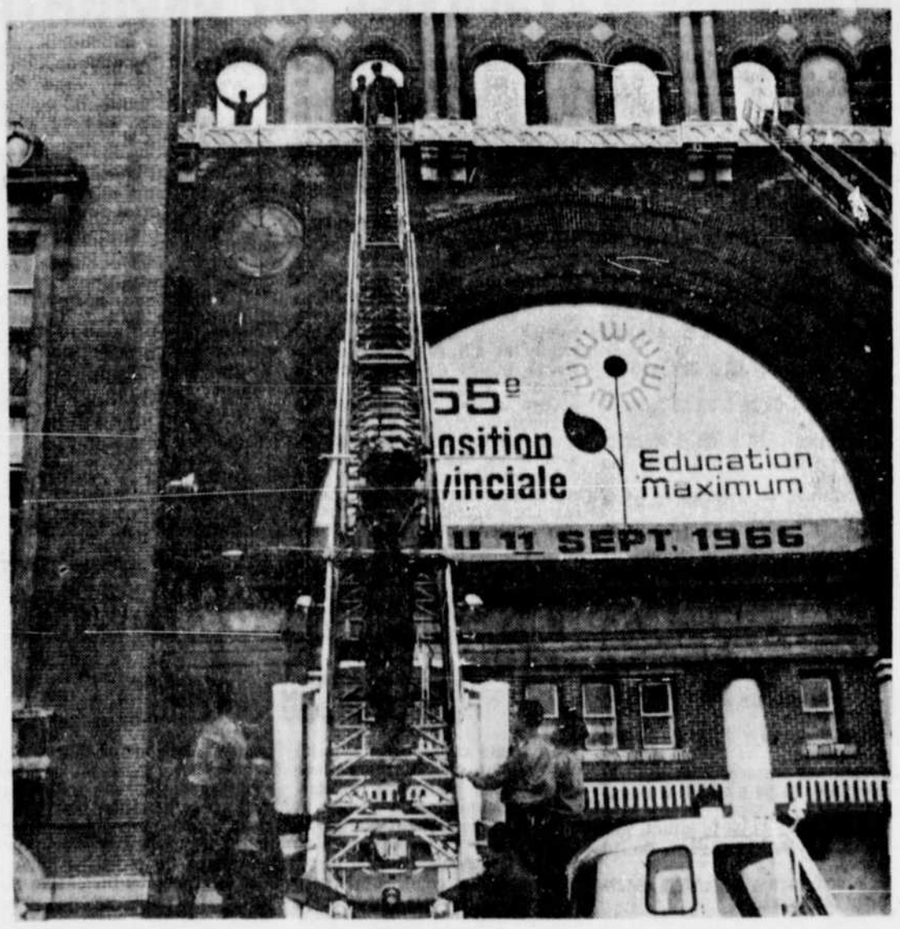

● Les sapeurs de la ville de Québec pratiquent présentement en vue de la présentation de différents exhibits qu'ils donneront le 8 septembre prochain, sur les terrains de l'Expo provinciale. Ci-dessus, on voit des pompiers qui descendent un blessé couché dans une civière. Les exercices sont sous les instructions du chef-instructeur Mainguy et du capitaine-instructeur André Simard. (Photo l'Action, Marcel Laforce)

Le BGR favorable au projet de TV en couleurs

Ottawa (PC) — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a fait savoir hier qu'il recommandait l'approbation de la demande soumise par Télévision de Québec Canada Ltée pour transmettre des émissions en couleurs.

Dans un communiqué, le BGR a précisé que la demande vise à obtenir l'autorisation de transmettre les émissions en couleurs, de réaliser et des transmettre des films et des annonces de films en couleurs ainsi que des annonces commerciales sur film ou sur diapositives en couleurs, de même que l'autorisation d'installer et de mettre en service des appareils magnétoscopiques pour la couleur.

La demande prévoit les modifications nécessaires à apporter aux installations de transmission ainsi que l'acquisition de matériel de télécinéma.

Si la demande est acceptée, les résidents ed la zone de rayonnement de la station qui possèdent des appareils de télévision en couleurs seront en mesure de capter les émissions en couleurs diffusés par un réseau, de même que les films et les bandes magnétoscopiques en couleurs.

La compagnie de Télévision de Québec Ltd, exploite la station CFCM-TV de Québec.

Le BGR recommande de plus l'approbation de la demande présentée par Bushnell TV Co Ltd, qui exploite la station CHOH-TV d'Ottawa, visant à obtenir l'autorisation de transmettre les émissions en couleurs qui s'offrent par tous les moyens de production ou de transmission.

La station a l'intention d'acquérir des caméras pour la couleur qui lui permettront de réaliser et de diffuser en direct des émissions locales.

Lorsque ces appareils seront installés, les téléspectateurs de la zone de rayonnement qui possèdent des appareils de télévision en couleurs auront accès à la plus grande variété possible de programmes en couleurs.

Ralentissez à la croisée des chemins et assurez vous que personne ne cherchera à vous couper la route. Il vaut mieux prévenir que guérir.

Si vous êtes stationné en bordure de la route ou du trottoir assurez-vous que la voie est libre avant de vous engager. Un accrochage du côté du conducteur et vous en serez pour vos frais.

Selon le Dr Jules Gilbert

Soins médicaux de haute qualité à bas prix

TROIS-RIVIERES (P.C.)—Le docteur Jules Gilbert, conseiller technique au ministère de la Santé du Québec, a déclaré hier soir que l'assurance-santé aura pour principal avantage de mettre à la disposition de tous ceux qui en ont besoin, particulièrement les plus désavantagés, les soins médicaux de la plus haute qualité possible et au plus bas prix possible.

S'adressant à quelque 150 membres de l'Association des administrateurs d'hôpitaux de la province de Québec, réunis à Trois-Rivières à l'occasion de leur 10e assemblée annuelle, le docteur Gilbert a soutenu que l'institution d'un régime d'assurance-santé au Québec est possible mais que le salariat ne saurait être imposé aux médecins. Il s'est prononcé plutôt en faveur d'une formule évolutive qui amènerait l'adhésion libre de la profession médicale au salariat.

Le conférencier a reconnu que la grande difficulté que pose la création d'un système d'assurance-santé est le mode de rémunération des médecins. Celle-ci peut s'effectuer, comme il le soulignait au début de son exposé, par le mode des honoraires, comme c'est le cas présentement avec la médecine privée. Il y a aussi le mode d'après lequel le médecin devient salarié selon un traitement annuel ou sur une base de capitation ou les deux combinés.

Un régime d'assurance-santé nous amène, selon le docteur Gilbert, à considérer le régime du salariat pour les médecins. On reproche, a-t-il dit, au salariat d'étouffer l'initiative personnelle et le désir de perfectionnement professionnel. On oublie les services des salariés dans les autres domaines et surtout dans le domaine de la médecine; 44% des médecins dans le Québec sont déjà des salariés, soit 27% à temps complet et 17% à temps partiel.

Le salariat chez les médecins aurait comme avantage d'enlever à la médecine à honoraires son caractère mercantile, de supprimer beaucoup de tentations provenant de conflit d'intérêt et de faire disparaître en grande partie la rivalité qui risque d'opposer les confrères parfois au détriment des malades.

Le salariat contribuerait également à corriger la mauvaise distribution géographique de la profession.

Il semble qu'on rattache à tort la médecine sociale au socialisme plutôt qu'à la sécurité sociale, a-t-il dit en conclusion.

18ième congrès de l'Institut d'administration publique

Le dix-huitième congrès annuel de l'Institut d'administration publique du Canada aura lieu à Montréal, du 7 au 10 septembre inclusivement, sous le thème général : "Nouvelles conceptions du gouvernement local". Le président national de l'Institut est M. G.G.E. Steele, sous-secrétaire d'Etat à Ottawa, tandis que le vice-président national est M. Jean Fournier, président de la Commission de la fonction publique du Québec. Les assises se tiendront sous la présidence immédiate de M. Herman Primeau, directeur du personnel de la ville de Montr-al, qui est président du congrès.

On attend à ces délibérations plus de 200 congressistes appartenant aux cadres de la fonction publique aux différents paliers de gouvernement au Canada ainsi que des universitaires et d'autres personnes dont les activités ou les intérêts se relient à l'administration publique. Etant donné le thème de cette année, on prévoit que de nombreux administrateurs municipaux seront présents. Les congressistes seront accueillis officiellement à Montréal par le maire Jean Drapeau.

Dans le cadre du thème général, on examinera différents problèmes tels : les relations provinciales - municipales; les emprunts à long terme par les municipalités; l'administration du personnel; les transports en commun; le rôle de la recherche dans le gouvernement municipal; l'aménagement du territoire et la rénovation urbaine; l'usage pratique du traitement des données (informatique); le gouvernement local et le développement industriel, etc. Des personnes expertes dans ces questions présenteront des travaux que les congressistes discuteront ensuite à volonté.

Un système de traduction simultanée sera à la disposition des congressistes qui, au terme du congrès, samedi le 10 septembre, seront invités à visiter l'emplacement de l'expo 67.

Plainte de 6 plombiers

EDMONTON (P.C.) — Six plombiers de Québec, qui disent avoir été envoyés à Fort McMurray en Alberta pour travailler aux gigantesques installations pétrolières Athabasca, se sont plaints mercredi de n'avoir pas trouvé d'emploi.

Selon un représentant local du syndicat des plombiers, M. Norman Derbyshire, l'unité locale du syndicat à laquelle les six plombiers appartiennent ne les a pas envoyés travailler dans l'Ouest. Cependant, M. Jean-Pierre Lafond, de l'unité locale de Québec, a affirmé, au cours d'une interview téléphonique, qu'il avait lui-même dit aux plombiers de se rendre à la Canadian Bechtel à Fort McMurray, parce qu'on avait demandé aux plombiers de Québec d'aider à combler une pénurie de plombiers dans l'Ouest.

Chaque jour il y a un ou deux emplois de disponibles à Fort McMurray, mais le bassin habituel de plombiers albertains suffit aux besoins, a dit M. Derbyshire.

Les six, qui, à l'exception d'un seul, sont mariés et ont laissé leur famille à Québec, ont dû emprunter de l'argent pour se rendre à Fort McMurray, à quelque 200 milles au nord d'Edmonton.

La Jeune Chambre en faveur d'un café-terrasse

Dans un communiqué émis, hier, au maire Lamontagne, la Jeune Chambre de Québec, Inc., se dit en faveur de l'établissement d'un café-terrasse sur la rue D'Auteuil, "projet qui constituerait un attrait touristique de premier ordre".

"Il est résolu, dit le papier, que la Jeune Chambre de Québec recommande que la ville de Québec obtienne la permission du Gouvernement fédéral afin d'utiliser leur terrain à cette fin. Le kiosque se trouvant sur le terrain pourrait servir de restaurant, évitant par le fait même aux garçons de table, la désagréable aventure de traverser la rue D'Auteuil pour le service.

Il est entendu que le terrain de jeux existant, devra être déplacé. Nous proposons donc à la ville de Québec de déplacer ces terrains de jeux dans les jardins des Ursulines de Québec avec bien entendu, le consentement des religieuses.

Geste jugé malveillant et pernicieux

MONTREAL (P.C.) — "Au lieu de féliciter la communauté juive pour son activité humanitaire et pour sa fidélité à son héritage, le journal "La Nation" a choisi de la noircir, cela est malveillant et pernicieux".

C'est ce que déclare M. Paul Hayes, vice-président du Congrès juif canadien, dans un communiqué qu'il a fait parvenir aux journaux en réponse à un article paru dans le numéro du mois d'août de "La Nation", organe officiel du Ralliement national.

L'article accusait les Juifs du Québec d'apporter une aide financière à Israël tout en négligeant leur propre province. "Cette accusation est faite par ignorance ou par malice" affirme le communiqué qui rappelle que "la communauté juive est établie dans cette province depuis plus de deux cents ans et a aidé le Québec dans son développement dans tous les domaines : économique, industriel et philantropique.

"Il est vraiment regrettable qu'un parti qui cherche l'appui du public du Québec soit appelé à de pareilles tactiques. Il faudrait féliciter certains des dirigeants du Crédit social, particulièrement feu Salon Low, M. Robert Thompson et les premiers ministres Manning et Bennett d'avoir publiquement dénoncé l'élément antisémite dans leur parti. Il leur répugnait d'utiliser l'antisémitisme dans leur action politique".

Exhibant un télégramme qui lui fut adressé à Jonquière, pour lui rappeler que les débats des Communes reprendraient le 29 août, M. Grégoire a dit qu'il siégerait lundi prochain dans lacapitale fédérale.

2ième service transcontinental du C. Pacifique

OTTAWA. (PC). — Le président du Conseil privé a annoncé hier que la compagnie de Canadien Pacifique avait fait part au gouvernement de sa décision d'établir un deuxième service transcontinental de voyageurs au cours de la période allant du 30 avril au 28 octobre 1967.

En annonçant la nouvelle, M. Guy Favreau a révélé que la compagnie s'était également engagée à évaluer durant cette année-là la demande à laquelle le service transcontinental fait réellement face.

Dans une lettre au ministre des Transports, M. J. W. Pickersgill, le président du Canadien Pacifique, M. Ian Sinclair, déclare que sa compagnie a poursuivi l'étude des services voyageurs offerts par la ligne transcontinentale depuis que la commission des transports a autorisé l'interruption du service du Dominion en janvier 1966.

Le président du Canadien Pacifique estime qu'un seul train transcontinental peut répondre convenablement aux besoins du public. Mais en raison d'une certaine intensification des affaires prévue pour 1967, étant donnée l'année du centenaire et l'Exposition universelle, la compagnie a décidé d'établir un deuxième service transcontinental de voyageurs à compter du 30 avril jusqu'au 28 octobre 1967.

"Nous nous attendons bien à ce que la mise en circulation de ce deuxième train, dit M. Sinclair, entraîne un important déficit, mais la décision de mettre ce train transcontinental en circulation a été prise par le Pacifique Canadien en vue de contribuer au succès du centenaire du Canada et de l'exposition universelle".

Compte tenu de cette décision du Pacifique Canadien, le président du Conseil privé, M. Favreau, a fait parvenir une lettre aux parties qui en ont appelé de la décision de la compagnie d'interrompre le service ferroviaire de voyageurs "Dominion", leur demandant s'ils désireraient réaxaminer les recours qu'ils ont introduits à ce sujet devant le gouverneur en conseil.

Réaction favorable --

JONQUIERE. (PC). — "La réaction des citoyens du comté de Lapointe a été la plus favorable que j'ai connue depuis cinq ans", a déclaré M. Gilles Grégoire, député du ralliement des créditistes pour ce comté aux Communes, mercredi soir, à Jonquière, avant de s'entretenir avec une cinquantaine de ses organisateurs.

En fin de semaine, M. Grégoire a été élu président du ralliement national, formation politique prônant la sécession du Québec.

Il a alors déclaré qu'il continuerait de siéger à Ottawa, pour ne pas tromper la confiance des électeurs créditistes de Lapointe.

"Toutes les personnes avec qui j'ai eu l'occasion de discuter, depuis que je suis à Jonquière ,ont précisé qu'elles me supportaient et qu'elles n'avaient pas été désagréablement surprises de la tournure des événements lors de la convention du ralliement national", allègue le député.

Dément i

MONTREAL (P.C.) — Un porte-parole de la Dominion Steel and Coal a déclaré aujourd'hui que la compagnie "démentait de façon catégorique" qu'elle avait décidé d'abandonner l'industrie du charbon.

Cette déclaration faisait allusion à une dépêche provenant de Sydney, Nouvelle-Ecosse, et citant le journal Post de Cap

Le porte-parole a déclaré que c'était un fait que la compagnie avait discuté de ses problèmes avec les gouvernements fédéral et provincial mais il a déclaré qu'il n'y avait pas encore eu de développements à ces discussions et que la nouvelle n'était qu'une "conjecture fantaisiste".

Nomination de deux commissaires à l'Office des Autoroutes du Québec

Le ministre de la Voirie et des Travaux publics, M. Fernand-J. Lafontaine, annonce la nomination de deux nouveaux commissaires à l'Office des Autoroutes du Québec. Il s'agit de M. J.-Marcel Desjardins, administrateur de Montréal, et Jean-Marie Lorange, courtier en assurances, de Saint-Hyacinthe.

Le communiqué officiel du ministère de la Voirie signale que M. Desjardins est membre du club de l'Union Nationale, soit le club Renaissance de Montréal et de Québec, et que M. Lorange est gouverneur du club Renaissance de Montréal.

Natif de Montréal, M. Desjardins fit son cours classique et ensuite poursuivit ses études à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

Il occupa les postes de gérant-général adjoint et directeur de la Compagnie Acton Rubber Limited d'Acton Vale. Il cumula les fonctions d'administrateur et secrétaire de Maska Paving Incorporated situé à Saint-Dominique de Bagot, et celle d'administrateur à la Corporation du Gaz Naturel du Québec.

Depuis 1960, il est associé sénior de la Société Légale Desjardins et Associés, conseillers en administration.

Quant à M. Lorange, il est né à Sorel. Il fit ses études commerciales et scientifiques au Collège du Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe.

Il fit un stage à la Banque Provinciale du Canada à Saint-Hyacinthe. Il est maintenant propriétaire d'un bureau d'assurances générales.

Il fut conseiller municipal à Saint-Hyacinthe et directeur du Comité industriel de cette ville. Il occupa la présidence du Service social de son diocèse.

J.-M. Desjardins

M. LORANGE

Selon M. Robert Cliche

Les vieux partis préfèrent soutenir des industries qui rapportent aux caisses électorales

NICOLET PC — Les vieux partis se prétendent les défenseurs de l'entreprise privée mais il faut voir le sort qu'ils réservent à l'agriculture qui est pourtant le domaine par excellence de ce genre d'entreprise, ils l'abandonnent à elle-même et préfèrent soutenir par tous les moyens des industries qui rapportent davantage aux caisses électorales, comme les entreprises minières.

Voilà ce qu'a déclaré hier soir, M. Robert Cliche, chef du Nouveau Parti démocratique au Québec, à l'occasion d'une assemblée au cours de laquelle M. Georges-Henri Forcier, professeur à Saint-Bonaventure dans le comté de Yamaska, a été choisi comme candidat du NPD en prévision de l'élection partielle qui se déroulera le 19 septembre dans le comté fédéral de Nicolet-Yamaska.

Le chef néo-démocrate a ensuite souligné qu'une récente enquête démographique a révélé qu'une grande partie des agriculteurs de ce comté doivent aller travailler ailleurs pour pouvoir vivre sur leurs fermes.

Pertes de vie

CHIBOUGAMAU. (PC). — Alfred Sheppard, 63 ans, de Dolbeau et Fred McVean, 19 ans, d'Ottawa, ont perdu la vie hier quand l'automobile dans laquelle ils prenaient place est entrée en collision avec celle de M. Guy Blackburn, de Chicoutimi, à quelques milles de Chibougamau, dans le nord-ouest québecois.

Quatre autres personnes ont également été blessées dans cette collision.

Chibougamau est située à environ 265 milles au nord-ouest de Québec.

Responsabilité criminelle

SAINT-ISIDORE (P.C.) — Un jury du coroner de Dorchester tient Richard Campagna, 21 ans, de Honfleur, dans le comté de Bellechasse, criminellement responsable de la mort de M. Roland Caron, 34 ans, représentant de commerce de l'Ancienne-Lorette, près de Québec.

Ce verdict a été rendu, mercredi soir, au terme de l'enquête présidée par le Dr Paul-A. Taillon, coroner de Dorchester.

M. Caron a perdu la vie, le 24 mai dernier, à l'intersection de la route Langevin et de la route Kennedy, à Saint-Isidore de Dorchester.

Richard Campagna n'aurait pas fait l'arrêt obligatoire à cette intersection, alors qu'il voyageait sur la route Langevin.

Il doit comparaître sous peu en Cour des sessions de la paix de Beauce pour y être accusé de négligence criminelle.

Le jeune homme est détenu à la prison de Saint-Joseph de Beauce.

CARRIERES et PROFESSIONS

TECHNOLOGISTES MEDICALES

Diplômées d'une Université, de l'Association Canadienne ou d'un Institut de Technologie, pour travail sérologie et virologie dans Institution de recherches. Laval-des-Rapides, nord de Montréal, 35 heures par semaine, Croix-Bleue, fonds de pension, 3 semaines de vacances payées après 1 an.

Ecrire au Chef du personnel, Institut de Microbiologie, C. P. 100, Laval-des-Rapides.

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Uran	2000	4½	4½	4½
Accra	8425	13½	13	13½
Acme Gas	6000	33	31½	33
Advocate	305	400	400	400
Agnico	1100	167	166	166
Akaitcho	5000	65	60	60
All Pitch	4000	20	17	17
Am Larder	300	21½	21½	21½
Ang Am	14500	56	53	55
Ang Ruyn	6200	156	155	156
Ang UD	35340	110	101	101
Anall	6000	9½	9½	9½
Area	3700	120	110	110
Armore	9000	21	21	21
Arcadia	3500	28½	28	28
Argosy	19380	43	38	41
Atl C Cop	2700	122	120	120
Aunor	600	315	305	305
Bankeno	6300	111	101	111
Bankfield	300	11	11	11
Barnat	1500	64	64	64
B-Dqu	686	19	19	19
Belch	17000	45	45	45
Belleterre	1000	24	24	24
Bethlm	920	635	625	630
Bidcop	500	6½	6½	6½
Bl Bay	26000	11	10½	11
BL Hawk	3100	86	86	86
Bralorne	1100	291	287	289
Brunswk	1920	11	10½	10¾
Bounty Ex	1500	22	22	22
Bunker H	3500	24½	23	24½
Cam Mine	8512	22	19	19
Camflo	6200	430	415	425
Camp Chib	1379	650	625	625
C Tung	6100	144	135	135
C Dyno	330	157	157	157
C Jamieson	1700	120	120	120
Cdn Keely	2000	8	8	8
C Lencourt	2000	16½	16	16
Candore	2166	12½	12½	12½
Can-fer	2000	73	73	73
Cantre	1500	17½	17	17
Captain	9500	15½	15	15
Cassiar	1365	15⅝	15½	15½
Cent Pat	2900	155	150	152
Chester	4500	23	22½	23
Chib Kay	2000	20	19	19
Chib M	3000	61	60	60
Chim	12200	75	71	73
Chrom	200	155	155	155
Coch Will	9150	385	375	375
Coin L	25600	40	33	34
Contagas	1500	56	56	56
Conigo	3300	16	16	16
Con-Key	1000	10	10	10
C Shaw	15000	29½	27	28
C Bellek	5500	8	6½	8
C Callinan	3500	13½	13½	13½
C Hall	19250	76	72	73
C Marben	3800	255	240	240
C Marcus	2000	30	28	30
C Mogul	2800	365	360	360
C Morlen	7000	207	202	202
Con Negus	1166	12½	12½	12½
Con Nichol	1500	13	12½	13
C Rambler	500	214	212	214
C Red Pop	5000	16	15	15½
Conwest	50	650	615	615
Copcorp	2600	67	64	64
Cop Fields	2033	122	119	119
Cop-M	11000	13½	13	13
Coulee	1100	42½	42½	42½
Courvan	2000	17	17	17
Cowich	5500	56	55	56
Craigmt	1450	13½	13	13¼
Catland	1500	26½	26½	26½
Crowp	13500	14	13	14
Daering	1000	14	14	14
D'Aragon	3000	16	16	16
Deer Horn	2100	28½	28½	28½
D'Elda	18233	71	70	70
Denison	7620	55	54¾	54½
Dickan	200	440	440	440
Discovry	1220	178	178	178
Dome	25	47¾	47¾	47¾
Donalda	9006	15½	15	15
Dunraine	500	44	44	44
Duvan	3800	10	10	10
East Sull	1795	740	710	710
E'west T	6000	11½	11	11
F Mar	1420	345	320	320
F Orenada	1000	25	25	25
Frncoeur	1000	12½	12½	12½
Frobex	32000	127	107	110
Genex	5500	36	35	35
Gnt Masct	3625	105	100	105
Giant Yk	841	11½	11⅝	11½
Glenn Exp	9000	12	12	12
Goldray	1667	74	73	73
Goldrm	20400	72	68	69
Gortdrm	300	199	199	199
Gradore	2460	40	38	38
Granisle	1500	495	485	490
Granduc	210	390	390	390
Grandroy	1100	22½	22½	22½
Gunnar	775	192	187	192
Hard Rock	4000	11	11	11
Hastings	1700	200	198	198
Headway	3500	24	22	23
Heath	2300	7	7	7
High-Bl	1015	820	805	820
Hollinger	675	22	21⅞	21⅞
Huds Bay	2307	73¼	71½	72
Hydra Ex	1000	20	20	20
Int Bibis T	1800	106	105	105
Irish Cop	1000	25½	25½	25½
Iron Bay	2650	218	205	218
Iso	4400	137	130	134
Isoy	49500	27½	23½	24
Jelex	53160	42	37	38½
Joliet	3500	30	29	30
Jonsmith	500	18	18	18
Joutel	1000	92	92	92
Kam Kotia	800	370	365	370
Kerr Add	8020	11¾	11	11¾
Kelly Dsd	2500	42	42	42
Kly Dsd	10000	½	½	½
K Anacon	500	195	191	191
Kld Coper	2810	52	51	51
Kirk Lk	8000	13	13	13
Kopan	4000	11	10	10
Lab Min	100	28	28	28
L Dufault	6525	11⅜	10⅞	11
Lakehead	8500	31	30	30
L Osu	703	13½	13½	13½
La Luz	2165	208½	200	200
Lat Am	17200	10½	10	10½
Leitch	2750	540	515	540
LL Lac	1000	190	190	190
Lorado	5400	120	120	120
Louvi	18000	28	25½	26
Macasga	400	220	220	220
MacLeod	500	74	74	74
Madsen	4200	144	142	142
Man Bar	2140	22	22	22
Marchant	1000	151	150	151
Martin	1500	47	47	47
Mattgmi	1262	14¼	13¾	14
Maybrun	4000	16	15½	15½
Mc Intyre	2440	106¾	106¼	106¼
Mc Adam	7800	60	58	58
McWat	3500	41½	40½	40½
Mentor	7200	79	77	79
Merrill	2300	91	90	90
Metal Min	700	125	123	125
Midri	10134	41½	40	41½
Min-Ore	3000	9	8½	8½
Moneta	250	65	58	58
Mt Wrt	13700	32½	31	32
Multi	22450	198	181	192
Nat Expl	1000	12½	12½	12½
New Ath	2000	22	21½	22
New Bid	2500	5	4½	5
New Cfl	4150	33	34	34½
Nconex w	3200	175	165	165
N Goldvue	6000	6½	6	6
N Harri	2000	10½	10½	10½
N Hosco	5200	287	280	280
N Imperial	1500	150	148	148
N Kelore	1000	9	9	9
Nlund	18500	22	19	19
N Myla	22250	22	20½	20½
Newnor	1000	11	11	11
N Que Ragi	300	560	560	560
N Senator	3500	31	30	30
New Taku	1000	36	36	36
Nick Rim	600	13	13	13
Nisto	53500	15½	14½	14½
Nor Acme	1000	11½	11½	11½
Norbaska	4500	75	74	74
Norbeau	5500	113	110	111
Norgold	9760	11	10	10
Norlex	3500	16½	16	16
Normetal	1325	425	420	420
Norpax	7000	16	15½	15½
N Coldstm	2500	81	80	80
N Rank	2500	29	28½	28½
N Rock	500	25	25	25
Northcal	2800	40	40	40
North Can	100	160	160	160
Northgat	3540	575	550	550
Norsp A w	100	34	34	34
Nudul	1500	14	14	14
Obaska	10500	11	11	11
O'Brien	650	105	105	105
Opemska	5445	960	945	945
Orchan	3600	257	250	252
Osisko	3000	38½	38½	38½
Pamour	200	175	175	175
Param	1093	10⅝	10⅝	10⅝
Patino	2200	375	360	360
Pato	8500	24	22	23½
Pax Int	15666	24	23	23
Pce Exp	17500	13	12½	13
Priess	52	14	14	14
Pick Crow	747	56	55	55
Pine Point	200	23¾	23¾	23¾
Placer	1070	13¾	13¼	13¼
Preston	2000	21½	20½	20½
Probe M	2000	10	10	10
Purdex	1710	675	650	650
Pyramid	3500	15	15	15
Que Chib	325	245	230	245
Que Lith	18500	29	27	27
Q Man	178931	92	86	88
Q Mattia	500	35	33	33
Que Sturg	2112	10⅜	9⅞	10
Quemont	500	7	7	7
Quonto	4200	62	61	62
Radiore	6450	133	130	130
Rayrock	8436	23½	22⅝	22⅝
Rio Algom	335	96⅝	96¾	96⅝
Rio Pr	1890	11⅜	10⅝	10⅝
Rio Alg	1000	27	27	27
Rix Athob	8500	118	112	112
Rockwin	3073	14⅝	13¾	13⅝
Roman	1000	6½	6½	6½
Rowan Cn	700	14	14	14
Ryanor	400	15½	13½	13½
Sarimco	7500	22	22	22
Satellite	6236	465	440	440
Sherritt	500	150	150	150
Sil Eureka	700	335	335	335
Silverfds	43700	57	51	52
Silmg	3500	15½	15½	15½
Sil Miller	1030	102	102	102
Sil Stand	2650	365	355	355
Siscoe	1000	228	228	228
Stanrck	2750	560	540	540
Steep R	3500	26	25	25
Sud Cont	1175	480	470	480
Sullivan	3500	11	11	11
Sunburst	1093	510	505	510
Teck Corp	23850	88	82	82
Tevmt	3000	25	25	25
Texore	1500	25	25	25
Tex-Sol	800	56	56	56
Thow L	1600	102	99	99
Tombill	3500	80	75	75
Torbrit	1000	10	10	10
Tormont	13300	140	135	135
Tribag	1500	11	11	11
Trin Chib	500	55	55	55
Tundra	4500	295	284	285
U Asbestos	534400	66	64	64
U Buffad	9000	14	13½	14
Un Cmstk	8642	715	690	700
Un Keno	700	18	18	18
Un Macfle	250	169	169	169
Upp Can	18666	21	20	20
Urban	45167	50	47	47½
vespar	1500	495	490	495
West Mine	4700	34	32½	32½
White Star	9500	40	39	39½
Wilco	1250	150	148	148
Willroy	600	28½	28½	28½
Windfall	1500	22½	22	22
Win-Eld	8500	21	20	20
Yale Lead	600	223	223	223
Yk Bear	4000	126	121	125
Yukon C	13550	32½	32	32
zenme	3000	19½	19½	19½
zulapa				

PETROLES et GAS

All Rox	249	15½	15½	15½
Alminex	620	405	405	405
A Led	17200	23	22	22
Asamera	3600	340	335	335
Banff	4820	12⅜	11⅝	11⅝
Calvert	36200	32	27	31½
Can Sup O	3857	20	19⅝	19¾
Cent Del	2426	10⅝	10	10
Chater O	1000	315	315	315
Chieftan D	2800	800	765	800
C West P	28	181	181	181
Dome Pete	350	17⅝	17¾	17¾
Dynamic	9150	335	315	315
Fargo	8	266	266	266
Gr Plains	390	10¾	10½	10½
Gt C Oilsds	853	10¾	10⅝	10⅝
Int Hell	37725	278	269	272
Mill City	6414	200	195	195
N Davies	5500	17	16	16
N Americn	1034	30	30	30
NC Oils	800	290	285	285
Numac	1700	165	161	161
Numac wt	640	42	40	42
Okalta	2000	18½	18½	18½
Permo	2300	26	26	26
Place G	15500	166	160	162
Ponder	100	36	36	36
Prov G	42350	380	365	365
Ranger	2250	205	199	199
Scurry Rn	1900	25⅝	23½	23½
Spoon	22350	90	88	88
Stanwell	50	23½	23½	23½
Triad Oil	3100	205	198	202
Union Oil	820	29¾	29¼	29¼
U Canso	2500	250	245	245
Un Reef P	3250	22	22	22
vandoo	2000	7	7	7
Wesmac	1500	16	16	16
W Decalta	2560	295	290	290

MARCHE ETRANGER

Falcon	200	90½	90½	90½
Lau F	100	110	110	110
Cent Del R	20	10½	10½	10½
Petrol O	500	60	60	60
Place	200	180	180	180
Spooner	600	110	100	110
Aenico	1900	180	180	180
Aunor	100	325	325	325
Camp Cb	1000	700	700	700
Cochwill	300	420	420	420
C Morris	300	210	210	210
Deerhorn	3000	35	32	32
Denison	100	54½	54½	54½
Discovery	100	199	199	199
Iron Bay	500	212	212	212
Kerr Add	1100	11¾	11¼	11¾
Langis S	2560	52	51	52
Macassa	200	250	250	250
Mentor	500	85	85	85
Nthgte	200	600	600	600
Madsen	1000	150	150	150
Quemont	100	10⅜	10⅜	10⅜
Siscoe	1600	400	270	385
Steep Rock	100	565	565	565
Sigma	100	550	550	550
Un Keno	1200	770	700	725
Yk Bear	300	240	240	240

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
Bah C	12800	105	100	100	
Unin G	12547	10¼	9⅞	10	— ⅛
Slat S	10732	11¾	11¾	11¾	— ⅛
Cdn Ut	9277	32	32	32	+ ⅛
Abitib	8870	10⅝	10¼	10½	+ ⅛

PETROLES

C Ex G	44700	450	405	420	+20
Prov G	42350	380	385	365	— 5
Int H	37725	278	269	272	+ 2
Calvrt	36200	32	27	31½	+ 1½
Sponr	22350	90	88	88	— 3

MINES

Q Mtg	178931	92	86	88	— 6
Nwt	150000	22	19	19	— 2
Nist	57500	15½	14½	14½	— 1½
U Buff	53400	66	64	64	— 2
Jelex	53160	43	37	38½	— 5½

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1675	10½	10¾	10½
Alcan	5847	32	31¾	31¾
Algoma	250	27¾	27¾	27¾
Alliance	1100	135	135	135
Angt pr	50	49	49	49
Angt pr	25	37½	37½	37½
Arg C pr	150	10⅝	10⅝	10⅝
Asbestos	460	22	22	22
All Sug	600	9½	9½	9½
Bank Mont	1295	55⅞	55¼	55¼
Bank NS	238	65	64¾	64¾
Banq CN	50	57	57	57
Bq Deparg	405	12⅝	12⅝	12⅝
Banq CN	50	57	57	57
Banq PC	60	43¼	43¼	43¼
Bath P	30	26½	26½	26½
Bath p wts	125	10¾	10¾	10¾
Bath PC pr	100	17¼	17¼	17¼
Bell Phone	3196	50¾	49¾	50
Bowater	100	7¼	7¼	7¼
Bowmer Pr	100	50¾	50¾	50¾
Brazil	114	8¾	8¾	8¾
BA Oil	1272	29¾	29½	29½
Brinco	6260	5¼	5¼	5¼
Bruck A	50	25½	25½	25½
Bruck B	200	12¾	12¼	12¼
CAE	100	8	8	8
Cal Pow	400	23	22½	22½
Can Cem	200	40	40	40
Can Cem pr	100	25¾	25¾	25¾
Can Iron	285	19½	19½	19½
CSL pr	360	6	6	6
Cdn Brew	8245	7	6¾	6¾
Cdn Br pr	25	37	37	37
Cdn Br B pr	175	44½	44½	44½
C Imp Bk	1000	57½	57¼	57½
CIL	763	17	16¾	16¾
CI Pow	700	26	25½	26
C Marconi	400	5¾	5¾	5¾
CPR	2290	57	56⅝	56⅝
CPR pr	300	7¾	7¾	7¾
Cdn P Fina	500	10½	10½	10½
C vickers	200	17	17	17
Cent Del	300	10¼	10¼	10¼
Chemcell	380	13¼	13¼	13¼
Cominco	750	36⅝	36	36
Con Paper	250	36¾	36½	36½
C Glass	200	11¾	11¾	11¾
Crain R L	125	29	29	29
Cr zell A	100	21½	21½	21½
Crush Int	200	14¼	14	14
Denison	400	55	54	54
Dist Seag	775	30	29⅝	29¾
D Bridge	200	19½	19½	19½
Dofasco	493	21⅝	21½	21½
D Glass	600	14	14	14
D Lime	2000	230	230	230
Dom Text	575	29¼	29	29
Domtar	1580	16¾	16¾	16¾
Donohue	130	7½	7½	7½
Du Pont	140	39	39	39
Falcon	500	90	90	90
Fam Play	100	23½	23½	23½
Fleetwood	50	27	26½	27
GS Wares	200	9¾	9¾	9¾
Glengair	230	145	145	145
GL Paper	1110	24¾	24	24½
Hollinger	225	21½	21¼	21¾
Home B	100	22	22	22
Hud Bay	205	73⅜	72½	72½
Husky Oil	1300	12¾	12¾	12¾
Imp Oil	110	52¾	52¾	52¾
Imp Tob	1480	14¼	14	14
Ind Accep	475	21¼	20½	20½
Int Nickel	520	87⅞	87	87
Int Util	525	24½	24¼	24½
Int Util	825	28	27¾	27¾
Inter pl	2710	76¾	76	76½
Inv Grp A	750	10⅜	10¼	10⅜
Labatt	100	17	17	17
Loeb M	140	12¼	12¼	12¼
Macmillan	561	24⅜	24½	24⅜
Mar Elec	100	25½	25½	25½
Mar Tel	564	22¾	22½	22¾
Mass-F	1946	30¾	30	30
Miron pr	100	8¾	8¾	8¾
Molson A	432	16½	16	16
Mont Trst	200	15¾	15¾	15¾
Moore Corp	1825	78	77	78
Nfld Light	625	9½	9⅜	9⅜
Noranda	1945	49¾	49	49
Nor Cti G	10000	12¾	12¾	12¾
NS LP	1080	11	11	11
Ocean Fish	1100	11	11	11
Pat Sliv	1600	35	33½	34
Pennbec	97400	27	23	26½
Peso Sliv	4000	125	125	125
Phoen Can	1000	330	320	330
P Potash	9000	16	14	14
Que Ind M	2000	7	7	7
Queenston	500	12½	12½	12½
Rancheria	6000	35	35	35
Rexspar	3500	10	9½	9½
RA Pete B	3900	155	145	149
Rusty Lake	35500	23	19½	23
StL Colum	100	185	185	185
St Lucie Ex	5000	17	17	17
Sapawe	500	26	26	26
Sliv Reg	3300	28	26	28
Sliv Sum	18500	16	15	15
Silver T	14000	37	33	37
S Dufault	1500	8	8	8
Stairs Exp	1000	18	18	18
Sturgeon	500	75	75	75
Sullivn	1000	470	470	470
Tache	1500	11	11	11
Talism	1000	36	35	35
Taxin	2500	5½	5	5½
U Obaiski	500	24	24	24
Westair M	46000	67	62	67
West Hill	19000	75	73	74
Wiconsn	49500	53	45	51

Total des ventes: Industries: 130,000; Mines et Pétroles: 1,187,500.

Canadienne

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Amer Met	300	205	200	205
Bihe Bon	1760	310	305	310
Brinton C	810	40	36¼	40
C Inturban	1550	300	300	300
C Secur A	100	200	200	200
Comodore	250	96	90	90
Cmodor A w	200	25	25	25
For Pow	100	13½	13½	13½
Frigistors	1000	45	42	42
Guarantee C	100	18	17	17
Grissol	200	195	195	195
Inland C	500	10	9½	9½
Kodi P	k ora	3 C8ax		
Kodiak P	5900	145	130	135
St L Dv Lds	2000	79	79	79
Spartan	5500	47	46	47
U Towns El	170	15	15	15

MINES ET PETROLES

Agassiz	5000	50	28	28
Ajax	2000	15	15	15
Alscope	4750	190	175	175
Amg B Bel	100	20	20	20
Anthonian	4500	19	18	19
Arno	700	4	4	4
Augustus	1544	60	60	60
Band Ore	2000	16½	16	16
Bateman	3000	5½	5½	5½
Blck Rlv	3500	18	17½	17½
Bluewtr	1000	15	15	15
Bruce Pre	2000	9	9	9
Burnt Hill	3000	29	27	27
Cadamet	11425	8	7½	7½
Camflo	1300	430	425	425
C Magistr	900	63	63	63
Carbec	13000	30	29	30
Cessland	2025	365	350	355
Chemaloy	1970	105	100	105
Chipman	107400	37	32	37
Coastal M	5500	16	15	15
Cominga	2000	9	9	9
C Manitoba	1000	24	24	24
C New Pac	1000	26	26	26
C virginia	300	44½	44½	44½
Crusade	500	17½	17½	17½
Delta M	14000	13	9	13
Doulan	10000	28	26¼	26½
D Explorer	21000	15½	15½	15½
D Lease	1500	26	26	26
Dumont	7500	24½	24	24
E venture	1000	19½	19½	19½
Emb Mln	1767	16	16	16
Equity Ex	12400	69	68	68
Flnt Rock	2000	17	17	17
Ft Relian	3000	32	28	29
Fox Lake	1500	15	14½	14½
Futurity	4000	46	44	44
Glen Lak	1800	170	165	170
Gr W Mx	1200	90	90	90
Guardian	1250	17	17	17
I Norvalie	5000	32	30	32
I Dredz	15000	14	12½	13
James Bay	4500	29	29	29
jubilee	1400	168	161	168
K Desmond	500	42	42	42
Keltie	1500	18	18	18
K Desm Rt	1000	¼	¼	¼
Kiena	1000	73	73	73
Laduboro	7500	61	59	60
Lingside	4500	4½	4	4
Louanna	505200	29	24	26½
Massval	625	7	7	7
Matach C	1000	40	40	40
Mid Chib	5000	16	15	15
Midepsa	345	340	335	335
Miro	2000	20	20	20
Mistango	4500	16½	16	16
Moly Hill	4500	18	16	16
Mt Costgn	4700	19½	18	19½
Mt Pleasnt	5200	30	30	30
N Forma	5000	4	4	4
N Imner	1000	148	148	148
NW Amlet	7500	7	6	6
Nocana	3000	9	7	7
NA Rare	22000	46½	44	45
North Exp	500	50	50	50
Opem Exp	10000	11½	11	11
Pat Sliv	1600	35	33½	34
Peso Sliv	4000	125	125	125
Phoen Can	1000	330	320	330
P Potash	9000	16	14	14
Que Ind M	2000	7	7	7
Queenston	500	12½	12½	12½
Rancheria	6000	35	35	35
Rexspar	3500	10	9½	9½
RA Pete B	3900	155	145	149
Rusty Lake	35500	23	19½	23
StL Colum	100	185	185	185
St Lucie Ex	5000	17	17	17
Sapawe	500	26	26	26
Sliv Reg	3300	28	26	28
Sliv Sum	18500	16	15	15
Silver T	14000	37	33	37
S Dufault	1500	8	8	8
Stairs Exp	1000	18	18	18
Sturgeon	500	75	75	75
Sullivn	1000	470	470	470
Tache	1500	11	11	11
Talism	1000	36	35	35
Taxin	2500	5½	5	5½
U Obalski	500	24	24	24
Westair M	46000	67	62	67
West Hill	19000	75	73	74
Wiconsn	49500	53	45	51

Total des ventes: Industries: 130,000; Mines et Pétroles: 1,187,500.

New York

Par la Presse Associée

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
ACF Ind	1300	44½	43¾	43¾
Address	4900	60½	56¾	56¾
Admiral	27800	45¼	44	44
Alcan Al	9600	29½	28¾	29
Allegany	1300	9	8¾	8¾
Allis Ch	8700	25½	24¾	25

Durant une grève du rail

Précautions à prendre pour communiquer avec l'étranger

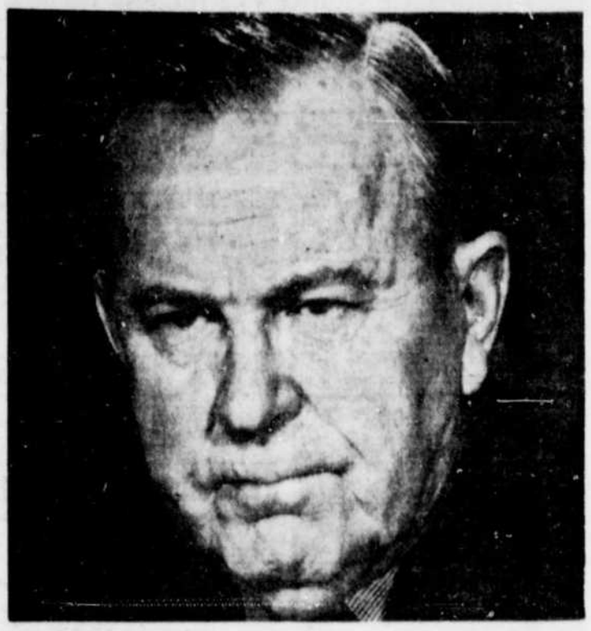

• DECISION A PRENDRE — Ottawa — Le premier ministre Pearson permettra une hausse de salaires dans les chemins de fer pour éviter si possible les effets de la grève du rail.

• CRUMP ET SINCLAIR DISCUTENT — Ottawa (Téléphoto UPI) — MM. Crump et Sinclair du Canadien Pacifique ont eu un entretien concernant la grève imminente des employés du rail.

• L'HEURE EST GRAVE — Ottawa (Téléphoto UPI) — Le ministre du Travail M. John Nicholson a rencontré ses adjoints en vue de prendre les mesures nécessaires pour régler la grève du rail qui arrêtera le travail de 120,000 personnes à midi.

MONTREAL (P.C.) — Les Canadiens qui désirent envoyer des télégrammes à l'étranger durant la grève du rail qui s'annonce devront entrer en communication avec un centre situé à Montréal, par téléphone, télex ou la poste comme première phase de l'expédition de leurs messages.

La Corporation canadienne des télécommunications transmarines a émis un communiqué hier expliquant le processus à suivre pour envoyer un cablogramme. Cette corporation, dont le siège est situé à Montréal, est responsable des services de télécommunications avec l'étranger.

Ses activités se poursuivent habituellement avec l'aide des réseaux des Chemins de fer nationaux et du Canadien Pacifique mais une grande partie des services intérieurs de ces deux sociétés prendra fin si la grève des chemins de fer est déclenchée vendredi à midi tel qu'il a été prévu.

Pour ce qui a trait aux messages venant de l'étranger, la CCTT expédiera à ses frais, dans l'éventualité d'une grève, tous les messages par téléphone partout au Canada. Les cablogrammes seront expédiés par télex aux clients qui sont abonnés à de tels services.

La société a installé un grand nombre de nouveaux téléphones pour faire face à la situation créée par la grève du rail.

De son côté, le Canadien Pacifique a fait savoir hier dans un communiqué que des dispositions spéciales sont prises ces jours-ci pour que ses employés puissent toucher leurs chèques de paye le 31 août, advenant que la grève du rail soit en vigueur ce jour-là.

Des arrangements spéciaux devront être conclus parce que les voies normales de distribution des chèques seront fermées à cause de la grève.

A travers le pays, on expédiera les chèques de paye à la localité la plus rapprochée de l'endroit où les cheminots travaillent habituellement. Dans ces locaités, les fonctionnaires du chemin de fer feront des arrangements pour que tous les cheminots, ceux qui sont en grève comme ceux qui ne le sont pas et qui restent au poste, puissent recevoir leur chèque de paye.

Air Canada a informé le public hier que la grève des chemins de fer, prévue pour ce midi, a déjà eu pour effet d'accroître le trafic de passagers et de marchandises. Le fret aérien commence déjà à s'accumuler dans les aérogares de Montréal et de Toronto.

La société a déjà prévu des vols supplémentaires pour satisfaire à cette demande extraordinaire.

D'autre part, le paquebot grec "Arkadia" qui devait arriver à Montréal aujourd'hui, sera le premier vaisseau touché par la grève.

Les agents du navire, les March Shipping Lines, ont été forcés d'organiser des services de transport spéciaux pour accommoder leurs 1,313 passagers. Environ 400 ont débarqué jeudi à Québec et ont été acheminés vers Montréal à bord d'un train spécial. A Montréal, on a organisé leurs correspondances vers divers points au Canada et aux Etats-Unis.

• LENTEUR — Ottawa (Téléphoto UPI) — Le leader du Crédit Social, Robert Thompson, a déclaré au cours d'une entrevue de presse que le gouvernement avait procédé trop lentement en ce qui a trait à la grève du rail.

A Borden, I.-P.-E.

300 membres de la Fraternité des cheminots ont décidé de débrayer

CHARLOTTETOWN, (P.C.) — Quelque 300 membres de la Fraternité des cheminots et employés des transports et autres ouvriers ont décidé jeudi soir de débrayer aujourd'hui à Borden, à l'Ile-du-Prince-Edouard, tandis que le jeune premier ministre de cette province, M. Alex Campbell, espère encore maintenir le service de bacs-traversiers entre l'Ile et le Nouveau-Brunswick.

Le président du local 127, M. Willard Pickering, a annoncé que le vote de grève avait été unanime et que les membres ont même refusé de discuter la question des "services limités" relatifs au fonctionnement des bacs-traversiers entre l'Ile et le continent.

Entre-temps, l'Association du camionnage du Canada a demandé au gouvernement fédéral de trouver de nouveaux équipages aux bacs-traversiers affectés par la grève.

Elle demande dans des télégrammes envoyés au premier ministre, M. Pearson, et au ministre des Transports, M. Pickersgill, de prendre des mesures d'urgence pour maintenir les bacs-traversiers en opération.

Le gérant général de l'Association, M. John Magee, a déclaré dans son télégramme au premier ministre: "Il est impensable que le désastre de l'isolement de l'île du reste du continent soit permise en ce qui concerne le mouvement de passagers ne voyageant pas par voies ferrées et le mouvement du fret".

Appui de la CSN aux grévistes du rail

Montréal (PC) — Les travailleurs de la Confédération des syndicats nationaux appuient les demandes des cheminots et assurent les grévistes de leur pius entier appui, déclare un communiqué général de la CSN, M. Marcel Pépin, qui ajoute: "Les salariés en général comprennent parfaitement la situation des travailleurs du rail parce qu'ils souffrent eux aussi de l'anarchie qui règne dans les prix et les profits d'une part, l'incompétence du patronat public et privé d'autre part".

M. Pépin, qui propose au gouvernement de convoquer immédiatement une conférence nationale sur les prix et les salaires à laquelle devraient participer les gouvernements, les syndicats ouvriers et agricoles et l'entreprise privée, souligne que les travailleurs ne s'opposent pas à suivre un régime qui leur impose des restrictions légales de toutes sortes au cours des négociations qu'ils doivent, en vertu de la loi, poursuivre. Ils plaident patiemment chaque demande qu'ils font. Mais ils veulent maintenant, déclare M. Pépin, que le même régime soit imposé au patronat.

42,000 banlieusards devront se débrouiller

MONTREAL (P.C.) — Quelque 42,000 banlieusards de la région de Montréal seront affectés directement par la grève des chemins de fer qui doit débuter demain. Les banlieusards pourront prendre le train le matin pour se rendre au coeur de la ville, mais ils devront retourner chez-eux par d'autres moyens de transport.

Plusieurs ont déjà pris des arrangements avec des compagnons de travail ou avec des voisins pour se rendre au travail à tour de rôle dans l'auto de l'un ou de l'autre. Les autorités de la ville craignent cependant que ce système ne congestionne d'avantage les rues de Montréal, déjà encombrées par les camions et les autos et où le trafic est ralenti par de nombreux détours par suite de travaux de construction.

La Commission des transports de Montréal et la Compagnie de Transport provincial discutent depuis plusieurs jours afin de s'entendre pour augmenter le nombre d'autobus pour les travailleurs.

• M. l'abbé A.-Jules Picard, curé à St-Magloire de Bellechasse depuis 14 ans, a été promu curé de St-Henri, comté de Lévis. L'installation du curé Picard aura lieu le dimanche, 11 septembre, à trois heures de l'après-midi, sous la présidence de l'abbé Ernest Verreault, V.F., curé de St-Anselme.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère des Travaux publics
Projet No 239-66

à: QUEBEC
REFECTION PARTIELLE DE LA COUVERTURE, Palais de Justice de Québec.
Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur établissement principal dans un des comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert et St-Sauveur.
Un versement de $50.00, chèque certifié ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, (remboursable aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis, lorsque retournés en bonne condition à l'adresse ci-dessous, avant le 22 septembre 1966, est requis pour obtenir plans et devis au Ministère des Travaux Publics, chambre 33, Edifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec.
Clôture des soumissions : à 3.00 P.M., (heure avancée de l'Est), chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec, LUNDI, LE 12 SEPTEMBRE 1966.

Garanties : avec la soumission, un cautionnement au montant de $4,000.00 à l'ordre du Ministre des Travaux Publics. A la signature du contrat : cautionnements d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat, suivant les formules officielles du Gouvernement.
Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN

Ministère des Finances
Assurance-aviation
Assurance No 9

RISQUE : Assurance de la Coque et de la Responsabilité civile.
MONTANT : Pour la Coque $ 750,000.
Pour la Responsabilité $10,000,000.
ORGANISME : Ministère des Transports et Communications.
Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans les régions métropolitaines de Montréal et Québec, et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.
Un versement de $5.00 (chèque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.
Garantie requise (chèque visé) avec la soumissions : $100.00.
Clôture des soumissions : 11 a. m. (h.a.e.) le lundi, 19 septembre 1966.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des assurances, ministère des Finances, bureau 15-C, Hôtel du Gouvernement, Québec.
Le Contrôleur des assurances
Charles Faure

Service Général des Achats
Projet No 1348

60,000 Litres d'Azote Liquide
Ministère Agriculture & Colonisation
St-Hyacinthe.
Clôture des soumissions :
11.00 a.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1349

10 Tours d'ajustage de 13"
Ministère de l'Education
Différents endroits
Clôture des soumissions :
11.00 a.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1350

Rectifieuse de surface verticale
Ministère de l'Education
Québec.
Clôture des soumissions :
11.00 a.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1351

2 Rectifieuses cylindriques
Ministère de l'Education
Québec.
Clôture des soumissions :
11.00 a.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1352

2 Fraiseuses universelles
Ministère de l'Education
Québec.
Clôture des soumissions :
11.00 a.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1353

3 Tournaises 2000° F. pour la trempe ou la cementation
Ministère de l'Education
Québec.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1354

3 Tournaises de revenu
Ministère de l'Education
Québec.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1355

2 Tours Revolver de 13"
Ministère de l'Education
Québec.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1356

1 Rectifieuse universelle
Ministère de l'Education
Québec.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 8 sept. 66

Projet No 1357

5 Tours d'ajustage de 12"
Ministère de l'Education
Québec & Montréal.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1358

75,000 gallons gazoline no 1
55,000 gallons gazoline no 2
124 caisses lubrifiants, etc.
Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche
Station de Service L'Etape, Parc des Laurentides, P.Q.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1359

1,800 v.c. Couvre-plancher
Ministère des Travaux Publics
Ville de Duberger, P.Q.
Clôture des soumissions :
11.00 a.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1360

2 - Camions - Tracteurs
Ministère des Travaux Publics
Ville de Duberger, P.Q.
Clôture des soumissions :
11.00 a.m. 9 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1361

500,000 P.M.P. Epinette seulement construction no 1
Ministère des Travaux Publics
Ville de Duberger, P.Q.
Clôture des soumissions :
11.00 a.m. 9 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1362

129,000 P.M.P. Epinette construction no 1
Ministère des Travaux Publics
Natashquan, Cté Duplessis, P.Q.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 9 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1363

4,200 - Feuilles de contreplaqué
Ministère de la Voirie
Charlesbourg-Ouest, Qué.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1364

19,000 Feuilles d'aluminium pour enseignes de signalisation routière
Ministère de la Voirie
Charlesbourg-Ouest, P.Q.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 9 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1365

1 Camion P.B.V. 25,000 lbs avec benne et verin
Ministère de la Voirie
Ste-Germaine,
Cté Dorchester, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs autorisés et détenteurs d'une franchise officielle d'un manufacturier de camions et ayant leur place d'affaire dans la division administrative 1-6 du Ministère de la Voirie, comté Dorchester.
Clôture des soumissions :
11.00 a.m. 9 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1366

Pneus et chambres à air
Ministère de la Voirie,
Cap de la Madeleine, P.Q.
Sont admis à soumissionner les marchands de pneus et reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de pneus et ayant leur place d'affaire dans les comtés de Champlain et Laviolette.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 9 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1367

Bois et contreplaqué
Ministère Tourisme, Chasse et Pêche
Réserve Mistassini, P.Q.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 9 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1368

10,000 Gallons antigel — Type Ethylene Glycol
Différents ministères
Divers points.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1369

1,000 Couvertures de laine et viscose
Ministère de la Justice
Montréal.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 14 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1370

20,000 verges de canevas (duck)
Ministère de la Justice
Montréal.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 14 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1371

Projecteur professionnel 16 M/M et accessoires
Ministère de l'Education
Ecole de Métiers
Montréal.
Clôture des soumissions :
11.00 a.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1372

7,500 verges tissu — Serge Laine Térylène
Ministère de la Justice
Montréal.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 14 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1373

Outillage d'entretien et de Réparation de machines à écrire
Ministère de l'Education
Montréal.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 14 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1374

Contrat d'impression pour 2,200,000 formules TPI Générale 1966 Française et 1,300,000 anglaise
Ministère du Revenu
Québec — Montréal
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 13 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1375

Contrat d'impression en liasses (Snapsets) pour : 5,000,000 de TPI Abrégée 1966 française et 2,950,000 et la formule TP1 abrégée 1966 anglaise
Ministère du Revenu
Québec — Montréal.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 8 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1376

3,000,000 d'Enveloppes E-26
Ministère Transports et Communications
Québec.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m. 7 sept. 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1377

Manuels Scolaires
Ministère de l'Education
Montréal.
Clôture des soumissions :
11.00 a.m. 15 sept. 66
(Temps réglementaire)

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585, Boulevard Charest Est, Québec.
Le Directeur,
Georges Bussières.

DU PERSONNEL

Emplois dans la fonction publique

1) Agents de la gestion du personnel

Traitement jusqu'à $14,000. suivant l'expérience. Diplôme universitaire requis — dix-sept années de scolarité au moins — dans l'une ou l'autre des sciences de l'homme. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Des postes sont disponibles dans plusieurs ministères, à la Direction générale des relations de travail et à la Commission de la fonction publique. La carrière d'agent de la gestion du personnel offre de grandes possibilités d'acquérir une expérience administrative variée pouvant faciliter l'accès à des postes élevés de direction. Concours permanent.

2) Un chargé de recherches en psychométrie

Traitement jusqu'à $13,600. suivant le degré de formation et l'expérience. Le poste est dès maintenant disponible à la Direction du recrutement et de la sélection du personnel à la Commission de la fonction publique. — Etudes et recherches post-graduées en psychométrie de préférence sanctionnées par un doctorat plus de l'expérience pratique dans le domaine — Prière de faire parvenir un curriculum vitae complet à : Directeur du recrutement et de la sélection, Commission de la fonction publique du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec. Concours 66 - 1153. S'inscrire avant le 15 septembre.

3) Travailleurs sociaux

Ministère de la Famille et du Bien-Etre social — Traitement jusqu'à $8,600. suivant l'expérience — Maîtrise en service social. — Clinique d'aide à l'enfant — Postes à Montréal et à Québec. — Service de la programmation et de la recherche — Poste à Québec. — Bureau régional de Rouyn — 2 postes. Concours permanent.

4) Psychologues

Ministère de la Famille et du Bien-Etre social — Traitement jusqu'à $8,600. suivant l'expérience. Licence en psychologie. — Clinique d'aide à l'enfance à Montréal. Concours permanent.

5) Conservateur adjoint

Bibliothèque St-Sulpice - Montréal — Ministère des Affaires culturelles — Traitement jusqu'à $11,000. suivant l'étendue de l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie plus un bon nombre d'années d'expérience de l'organisation et de l'administration d'une bibliothèque. Concours 66 - 1157. S'inscrire avant le 15 septembre.

6) Bibliothécaires

Traitement jusqu'à $6,500. suivant l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie. — Ministère de l'Education — 3 postes à la Direction générale de l'organisation scolaire : 2 postes à Montréal et 1 à Québec. — Caisse de dépôt et placement du Québec — 1 poste à Montréal. Concours permanent.

7) Économistes ou statisticiens

Traitement suivant l'expérience — Diplôme universitaire. — Ministère de l'Education — Des postes disponibles à la Direction de la planification à la direction du financement et à la Direction de l'enseignement supérieur. — Ministère des Finances — Poste disponible au Bureau des recherches fiscales. Concours permanent.

8) Responsable des programmes de l'enseignement professionnel féminin

Ministère de l'Education — Direction des programmes et examens. Traitement jusqu'à $11,000. suivant l'expérience. Diplôme universitaire ou l'équivalent plus expérience de l'enseignement de formation professionnelle. Concours 66 - 1158. S'inscrire avant le 15 septembre.
N.B. — Ce concours s'adresse aux personnes de sexe féminin seulement.

9) Ingénieurs civils

Avec ou sans expérience — Traitement suivant l'expérience. — Ministère des Travaux Publics — Préparation des projets de ponts — Québec et Montréal. — Ministère des Affaires municipales — Assistance technique aux municipalités — Québec. Concours permanent.

10) Ingénieurs métallurgistes, miniers ou chimistes

Ministère des Richesses naturelles — Traitement suivant l'expérience. — Recherches en préparation et concentration de minerais. Expérience de quelques années en métallurgie extractive. Concours permanent.

11) Moniteurs

Centre Berthelet, Montréal — Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social — Traitement jusqu'à $5,100. suivant l'expérience. Diplôme de onzième année — Limite d'âge : 21 à 35 ans au 1er septembre 1966. — Concours permanent.

12) Sténographes, dactylos, et commis de bureau

Traitement de $2,500. à $3,600. suivant la scolarité et l'expérience. Pour les postes de sténographe à Montréal un supplément de $600. est ajouté au traitement. — Plusieurs ministères ont des postes disponibles dans différentes régions de la Province. — Seules les candidatures accompagnées d'un diplôme de dixième année (pour les dactylos et les commis de bureau) ou de onzième année (pour les sténographes) seront acceptées. Concours permanents. — Une liste d'admissibilité distincte est établie pour chacune des fonctions. L'admissibilité des personnes inscrites sur ces listes est valide pour une période de douze mois à compter de la date à laquelle l'avis de la Commission leur est expédié. Des examens périodiques sont tenus aussi souvent que l'exigent les besoins de l'administration.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal, et dans les bureaux locaux des ministères dans chaque région.
Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études ou, lorsque requis, d'appartenance à une association professionnelle, seront considérées.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Appartements à louer

PARC FALAISE, Manoir Monseaux, 1er septembre, 5 grandes chambres, plus salle bain,. vue fleuve, garage chauffé. Pour visiter, s'adresser: apt. 44, concierge. Tél.: 681-3150 ou 527-4282.
62499 19-8 (12 fs) 13

Argent à prêter

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 466, de la Couronne. — 529-4982.
62625 26-8 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir: 523-9620.
61988 27-7 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue, Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 523-4637, demandez M. André Lepage.
61957 28-7 (1 ms) 15

PARTICULIERS

PREMIERE et "deuxième" hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 875-3741.
62625 26-8 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir, estimé gratuit. Desrochers et Frères. — 527-7337.
62088 2-8 (1ms) 18A

A vendre — Divers

ROBE de mariée longue, voile et diadème pour l'automne, grandeur 12-13: Pour informations; Tél.: 327-4090.
62584 23-8 (6 fs) 21

TOURBE de champs entretenu à 0.03 le pied (livré) mur de pierre. Pour informations; S'adresser à Tél.: 849-4179.
62558 23-8 (12 fs) 21

"O SYSTEMES chauffage à eau chaude avec calorifères dernier modèle. S'adresser 235, Léonard, St-Roch. 523-9609.
62005 28-7 (1 ms) 21

A SACRIFIER, pour balance de termes $21.75, comprenant 20 morceaux neufs. Demandez: GREGOIRE. Tél.: 529-9648.
62275 9-8 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs à partir de $63.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
61969 28-7 (1 ms) 22

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photos-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
62383 18-8 (1 ms) 21

MACHINE Electrique à extraire les jus de fruit et de légume, Marque "Custom". En parfait ordre. Pour informations; Tél.: 524-2586, entre 5 et 7 heures p.m.
24-8 (3 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
62247 11-8 (1 ms) 21

EN GROS

MACHINE à Maïs soufflé (popcorn) Mousse crème glacée molle, poêle à patates, Hot-Dog, etc. Neuf et usagé service et pièces. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, rue St-Jean, Québec.
62592 23-8 (1 ms) 21

MEUBLES

APPAREILS électriques vendus à bas prix. Payons comptant vos meubles défraîchis. Vendons neufs à crédit. — CROTEAU LIMITEE, 25 St-Joseph Est, Québec. Tél.: 525-9426.
17-8 (1 mois) 21

VENTE ANNUELLE DU MOIS D'AOUT

EPARGNEZ jusqu'à 50% sur meubles et appareils ménagers. Choix de meubliers de chambre à coucher, chesterfields et divan-lit, mobiliers de cuisine et de dînette, lessiveuses, réfrigérateurs, cuisinières électriques, lits continentaux ou super-posés, matelas à ressorts, lampes de table et de plancher, fauteuils de tous genres, bureaux, commodes pour chambre. Etc. Facilités de paiement si désiré. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec. Téléphonez-nous à: 529-3365.
62523 20-8 (6 fs) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $33.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.80, Laveuses $98.00, stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis, Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, télévision $40.00, Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs, Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
62293 11-8 (1 ms) 21

A VENDRE set de boudoir scandinave 2 morceaux, table téléphone en noyer, tenture pouvant couvrir jusqu'à 21 pi. Pour informations; Tél.: 661-2479.
25-8 (3 fs) 21

A VENDRE fournaise à l'huile "Bélanger", (annexe) blanche qui n'a servie que six mois, et pompe de cave à pression. S'adresser, TEL.: entre 6 et 7 heures P.M. 832-8550.
25-8 (3 fs) 21

A vendre — Divers

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
62246 11-8 (1 ms) 21

Bicycles

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRARD BICYCLE, 176 Chabot, Ville Vanier 683-9719.
62396 22-8 (1 ms + 6 fs) 28

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée. 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
62255 15-8 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide, L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
62254 15-8 (1 ms) 35A

HUILE à chauffage. Huile à poêle et fournaise, service de nettoyage. Pour un bon service, appelez 683-7956.
25-8 (3 fs) 35A

Chambres à louer

PRES HOPITAL Enfant-Jésus, chambre boudoir, entrée seule. Libre. Pour informations; Tél.: 522-5756.
62431 17-8 (12 fs) 44

QUARTIER St-Sauveur, pour dames et demoiselles. S'adresser à Tél.: 523-0413.
62521 20-8 (12 fs) 44

STE-FOY, 2 chambres doubles, 1 simple, pour étudiants ou personnel de Place Laurier. Stationnement. S'adresser à Tél.: 656-1404.
62480 18-8 (12 fs) 44

CHAMBRES, pension si désirée, dame ou demoiselle, 2 soeurs ou 2 amies distinguées avec ou sans pension. Bon chez-soi, toute commodité, famille 2 personnes. Centre, église, magasins, hôpitaux, prix modique. Tél.: 523-8575.
62639 25-8 (12 fs) 44

ST-ROCH, chambre à louer, permis cuisine, bain, entrée seule $8.00 par semaine. Pour informations; s'adresser à Tél.: 523-7492.
62658 26-8 (4 fs) 44

Chalets à louer

CHALETS NADEAU, quai Rivière Ouelle, cté Kamouraska, 5 pièces meublées, à la semaine. S'adresser: Mme GEORGES NADEAU. Tél.: 856-2368.
62132 3-8 (1ms) 50 j.n.o.

MANOIR DES FALAISES, 2 - 6 pièces, Moderne, Eau courante. Journées $10.00, Semaine $40.00. Aussi Pension. Taux Raisonnable. Panorama, Mer, Montagnes. Piscine. POINTE AU PIC 665-9100.
62531 20-8 (1 ms 6 fs) 50

Chevaux à vendre

TROTTEUR enregistré, 13 ans, marque 2.12, bonne condition physique, très docile, $175.00. Visible à: 209 rue LAFAYETTE. Tél.: 527-8969.
62593 23-8 (4 fs) 55

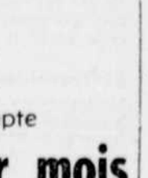

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B. Achetons aussi à prix raisonnable tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél. Bureau : 837-7124
61720 16-7 (j.v.s. au 15-9) 55

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
62244 9-8 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 830, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
61955 28-7 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
62387 18-8 (1 ms) 60

Commerce à louer

RESTAURANT avec équipement à louer, situé à St-Emile. S'adresser à Tél.: 842-1162.
62518 20-8 (12 fs) 65

MAGASIN libre, 1,800 pds, stationnement, $160.00 par mois, centre d'Achat Villeneuve. Demander: M. Chabot, Tél.: 661-9512.
62619 24-8 (12 fs) 65

A vendre — Divers

REPRISE DE FINANCE

offertes pour balance de compte

Payables $10.00 par mois

- Stéréos
- Téléviseurs
- Tourne-disques
- Enregistreuses
- Machines à écrire
- Machines à coudre

MOBILIERS DE CHAMBRE
MOBILIERS DE SALON
MOBILIERS DE CUISINE
POELES
REFRIGERATEURS

AMEUBLEMENT COMPLET — 3 pièces $589 $4.00 par semaine

TEL.: 661-5725

62624 25-8 (6 fs) 21

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et McCLARY EASY

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.

213, 3e Avenue, Québec — Tél.: 529-8479
62102 8-8 (1. mer. v. au 8-10) 21

TARIF DES ANNONCES CLASSES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

.... UNE MINUTE, je dois aller consulter les pages sportives de L'ACTION; je ne me souviens plus qui doit gagner ce combat !

Commerce à vendre

PARTENAIRE pour restaurant, salaire $100.00 par semaine, plus 50% de profit. Opération facile. Tél.: 681-8758 le matin.
62319 20-8 (12 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez : COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec, Tél.: 529-8121.
62381 16-8 (1 ms) 66

COMPTOIR-LUNCH et magnifique propriété, revenu $16,000.00, accompte $20,000.00. S'adresser, 239 Aqueduc, M. Jules Létourneau, Tél.: 523-3419.
62618 24-8 (12 fs) 66

HAUTE-VILLE épicerie boucherie licenciée, comptant $4,000.00. Balance facile. Pour informations; Tél.: 524-3579.
62622 24-8 (1 ms 6 fs) 66

COMPTOIR LUNCH, bien équipé, bon chiffre d'affaires, avec logement. Pour informations: Tél : 524-0515.
62863 26-8 (12 fs) 66

MENUISERIE à vendre, avec ou sans machinerie, terrain commercial, 100 x 120, prix sacrifice. Tél.: 663-7626 ou 626-4513.
62662 26-8 (12 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
62098 6-8 (1 ms) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
62549 25-8 (1 ms) 74

Divers

Bouillon "Du Chef Syl" pour malades vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons tout prêts. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon. Tél.: 663-3548.
62099 4-8 (1ms) 75

Ecoles

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
62251 11-8 (1 ms) 81

ECOLE BLUTEAU

COURS commercial bilingue jour et soir, 5e à 1ae année. Spécialités: conversation anglaise, initiation aux affaires, classement. Piaçons nos élèves. 473, Canardière, 524-3215.
61846 20-7 (2 ms) 81

STENOTYPIE, cours du jour et du soir. Renseignez-vous au sujet de nos cours d'été en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec, 175, rue St-Jean. Tél.: 524-7619.
62385 18-8 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse, 530 St-Jean, 524-8220. Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées.
62640 25-8 (1 ms) 81

Ecoles

I.C.S. INTERNATIONAL CORRESPONDANCE SCHOOLS

400 COURS différents, ingénieurs, architecture, techniciens, électricité, mécanique, plomberie, chauffage, ventilation, air conditionné, anglais, Espagnol, Administration, dessin, Radio, T.V., Electronique, Industrielle, Surveillance moderne, contremaître, 8, 9, 10, 11, 12e année High School. Taux $10, par mois. INTERNATIONAL COORESPONDANCE CANADIAN SCHOOLS LTD. Tél.: 653-9624.
62454 18-8 (1 ms) 81

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE ET COMMERCIAL RHEAUME, 139 St-Vallier-Ouest, Québec reprendra ses cours jour, soir, le 12 septembre 1ère à 12ième année. Conversation anglaise par expert de langue anglaise, professeur à l'université Laval; arithmétique, comptabilité, géométrie, diction, dactylographie, sténographie, français, anglais très rapide, éducation, discipline parfaite, diplômes et certificats accordés, position assurée. Spécialité cours à l'heure pour adultes. Pour rendez-vous, Tél.: 522-5127.
62070 1-8 (39 fs) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1833.
62094 4-8 (1ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Phlo II, Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN "536", rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
62085 2-8 (1ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR ET SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL. Tél.: 522-7490.
62545 23-8 (1 ms) 81

O'SULLIVAN BILINGUAL COLLEGE

CONVERSATION anglaise, cours commercial anglais, cours de secrétaire, de sténographie, d'affaires et junior commercial. Diplômes aux finissants. — Institution reconnue par le ministère de l'Education. — 775, St-EUSTACHE, Haute-Ville. Tél.: 523-5505 ou 623-3021.
61724 12-7 (2 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE, 8e à 11e année garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
62092 4-8 (1ms) 81

Entrepôts à louer

DESIRONS louer, grange pour entreposage. Pour informations; Tél.: 623-2727 en banlieue de Québec.
62555 25-8 (6 fs) 86

Femmes, filles deman.

NOUS OFFRONS LA BEAUTE

Faites comme nous!
Un moyen agréable et intéressant de faire de l'argent ....
Cosmétiques Avon

523-7706

TERRITOIRES LIBRES: dans Charlesbourg, Ville Vanier, Notre-Dame du Chemin, St-Coeur de Marie, Boischatel, Courville.
24-8 (2 fs) 90

Femmes, filles deman.

TRAVAIL facile à domicile, possibilité de gagner $100.00 chaque mois. Pour détails écrire à : AGENCES C. A. B., C.P. 3064, St-Roch, Québec.
62150 4-8 (1ms) 90 j.n.o.

Hommes demandés

MECANICIEN d'automobile demandé, très compétent. De $105.00 à $130.00 pour semaine de 40 heures,, à Québec. Tél.: sur semaine: 6 à 8 heures p.m. 527-3601.
62524 20-8 (6 fs) 105

Immeubles

DIRECTEMENT propriétaire, St-Sacrement, 12 revenus stationnement, coin de rue, proximité hôpitaux, église, magasins, école $90,000.00, comptant $15,000.00. Aussi motels 40 unités Champigny 65,000.00, comptant $15,000.00. Pinard 872-9814, 653-8593.
62433 17-8 (25 fs) 111

Instituteurs-Institutrices

PROFESSEURS et institutrices qualifiés, demandés pour 7e, 8e et 9e Professeur de sciences pour 10 et 11ème. Professeurs d'espagnol. COMMISSION SCOLAIRE JEAN TALON, 335 ouest, 76e Rue. Tél.: 626-3113.
62666 26-8 (3 fs) 113

Logements à louer

LOGEMENT 3 appartements, plus salle de bain ,avec passage. Pour informations, s'adresser à Tél.: 623-2605.
62527 20-8 (6 fs) 118

ANCIENNE-LORETTE, logement 5 pièces, 1624, rue ST-FRANCOIS, Ancienne-Lorette, Tél.: 872-2178.
62478 18-8 (12 fs) 118

GIFFARD, 5 pièces, 2ème étage, entrée "220", sécheuse, pour adultes. Prix $72.00 par mois. Libre 1er septembre. S'adresser Tél.: 828-2074 ou 663-6065.
62520 20-8 (6 fs) 118

BOULEVARD STE-ANNE, Montmorency, 3 pièces, plus chambre de bain, "220". Très belle vue sur le fleuve. Libre immédiatement. S'adresser à Tél.: 663-0246.
62278 9-8 (1 ms) 118

ST-PASCAL, 2ième étage, 3 appartements, chauffés, ½ sous-sol, 3 appartements non chauffés, "220". Stationnement gratis, près autobus. 1605 D'ESTIMAUVILLE. Tél.: 663-6292.
62427 17-8 (12 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, Myrand. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur, thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré: 3½ 5½ pièces. Pour visiter. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
62133 3-8 (1ms) 118

4 pièces, plus salle de bain, meublé, rue Fréchette, Lac Beauport. Pour informations, s'adresser à Tél.: 849-3326 de 7 à 10 heures p.m.
62638 25-8 (6 fs) 118

369 HERMINE, soubassement, 4 appartements "220" logement fini à neuf $40.00 par mois. Clair de tout. Libre immédiatement, Tél.: 523-6406.
62650 26-8 (4 fs) 118

ST-SAUVEUR, logement 3 appartements, bain, moderne. Libre immédiatement, prix $45.00 par mois. Situé rue CHATEAUGUAY. Aussi autre 3 pièces $35.00. S'adresser à Tél.: 524-8314.
62646 26-8 (12 fs) 118

ST-SAUVEUR, logement de 4 pièces, refait à neuf, entrée "220", eau chaude. Pour informations; Tél.: 522-4270.
62209 26-8 (2 fs) 118

Local à louer

SALLE à louer, 262, rue Caron, meublée, piano, tables, chaises, capacité 125 personnes. Aussi entrepôt. S'adresser à Tél.: 523-3370, le jour.
62554 26-8 (12 fs) 119A

Maisons à louer

ST-SAUVEUR, maison 4 pièces, plus salle de bain, "220", libre le 1er novembre. 79, Rue Hermine. Tél.: 849-8368.
62589 23-8 (12 fs) 126

Maisons à vendre

CHARLESBOURG Est, 6 pièces meublées, grand terrain, lac artificiel, prix d'occasion, RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-5352.
62095 4-8 (1ms) 127

ST-LOUIS de FRANCE, maison à vendre, à sacrifier, cause déménagement, 6 pièces plain-pied. Direct du propriétaire, Tél.: 653-2048.
62594 23-8 (12 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
62395 20-8 (1 ms) 127

A SACRIFIER, valeur évaluation municipale, cause déménagement, 6 pièces, plain-pied. St-Louis de France. Directement du propriétaire. Tél.: 653-2048.
62413 16-8 (12 fs) 127

ST-PASCAL, 100,000 pieds de terrain, en entier ou partiel, 5 maisons, gros revenu. Coin d'Estimauville et Boulevard Montmorency. Direct du propriétaire. LAUREAT DUPUIS, 1605 d'Estimauville, Québec. Tél.: 663-6292.
62428 17-8 (1 ms) 127

PAROISSE St-Louis de France, Ste-Foy, 6 grandes pièces, 1500 pieds, grand sous-sol et garage, très beau terrain 7700 pi. arbres, arbustes, haie, beau gazon, fleurs 1268, Belle terre, coin Beauvoir, entre Boul. Laurier, Chemin St-Louis, Tél.: 527-3325.
62001 27-7 (1 ms, 1 fs) 127

LIBRE A L'ACHETEUR

CHARLESBOURG, Maisons neuves, 5 pièces, bonl fédéral. Acompte $400. — COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Tél.: 529-8120 ou 529-8121.
2-8 (1ms) 127

2 LOGEMENTS, 1er plancher libre. Pour informations; s'adresser à 154, Crémazie Ouest.
62603 24-8 (12 fs) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandés. Avons acheteurs sérieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, coutiers Tél.: 681-6358.
61958 28-7 (1 ms) 128

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. La CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
62093 4-8 (1ms) Mdses Sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est Québec, P.Q.
62250 11-8 (1 ms) Mdses Sèches

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd. 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
62551 25-8 (1 ms) 137

100,000 pds de solliveaux, 3 x 12, 20 à 40 pds long, 100,000 pds de planches, 1 pcs, 1 1-4, 1 3-4, 50,000 pds de 2 pcs embouveté, 50,000 pds de 5 x 12, 20 à 40 pds de long. S'adresser, 235, Léonard, St-Roch. 522-9609.
62006 30-7 (2 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
62384 18-8 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 800, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
62550 25-8 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
62386 18-8 (1 ms) 140

On demande travail

PROFESSEUR, 22 ans d'expérience, 5 ans en France. Exceptionnel de préférence dans la région de Québec. Pour informations, 21, Jacques Biteux, Cap-de-la-Madeleine. Tél.: 378-1658.
62647 26-8 (6 fs) 156A.

Pension de campagne

MANOIR DES FALAISES. Voisin Manoir Richelieu. Panorama, Mer, Montagnes. Journées-Semaines, Hôtel-Chalet, Pension, Gourmet, Louons Chalets, journée $10.00, Semaine $40.00. POINTE AU PIC 665-9100.
62531 20-8 (1 ms 6 fs) 158A

Pension pour enfants

PENSION pour bébés, prendrais bébé en pension. Pour informations; Tél.: 661-1289.
62357 23-8 (12 fs) 160A

Réceptions, noces, anniversaires, etc.

Le CHATEAU BEL-AIR est l'endroit idéal. Pour réservations, s'adresser à Tél.: 828-2221.
62482 18-8 (1 ms) 183A

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest, Tél.: 529-9648.
62249 11-8 (1 ms) 188A

Rembourrage

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7588.
62248 11-8 (1 ms) 189

Servantes demandées

AIDE familiale, Ste-Foy, 4 enfants, âge scolaire. Bonne condition. S'adresser à Tél.: 681-2093.
62529 22-8 (6 fs) 198

AIDE domestique, 21 ans et plus, maison seule, 1 enfant de 3 ans. Pour informations, Tél.: après 6 heures, 653-4369.
62422 17-8 (12 fs) 198

LEVIS, fille demandée, 20 à 30 ans, cuisine, ménage, soirées et dimanches libres, pas d'enfant, chambre seule, télévision, salaire intéressant. 837-7295 de 2 à 7 heures p.m. pour rendez-vous; 32 COTE DU PASSAGE.
62620 24-8 (6 fs) 198

SILLERY, Aide-familiale demandée, pour famille (4 adultes, bon chez soi, chambre seule et T.V., très bon salaire. S'adresser à: 1160, VAUQUELIN. Tél.: 681-6645.
62652 26-8 (12 fs) 198

FILLE demandée venant de campagne, 20 ans et plus ouvrage général, aimant les enfants. S'adresser à Tél.: 527-2061, ou écrire à Mme Pierre Barry, 1136 rue Vimont, Québec.
62180 5-8 (24 fs) 198

2 SOEURS ou amies, 20 ans et plus aimant les enfants, une pour cuisine, puis une pour petits travaux ménagers, chambres seules, bon salaire. Ecrire à Mme E. Morisset, 985, Des Braves Québec 6, ou téléphoner à: 827-4348.
62581 23-8 (8 fs) 198

OCCASION

AGREABLE FAMILLE américaine, offre situation et demeure à une ménagère, Personne responsable, de belle humeur, âgée de plus de 22 ans, doit avoir bonnes dispositions et caractère agréable. Salaire de début $160.00 par mois. Références personnelles exigées. Avanceront le transport. Ecrire: NEWARK, Box 83, Westport.
62637 25-8 (6 fs) 198

Téléviseurs à vendre

INCROYABLE ! seul atelier reconditionnant votre télévision, trouble de châssis, jobbé $12, garanti, lampes neuves 17-21-24 pouces, $18.95 garantie 12 mois. Télévision $30. à $190. garanties 1 an. Location $10.00 par mois montants versés crédités si désireux d'acheter. PLANTE & GAGNON, 773, rue St-Vallier Ouest, Tél.: 681-5496.
62394 20-8 (j.v.s. au 20-10) 209B

Terrains à vendre

TERRAIN à vendre, 100 pieds façade, 125 profondeur à 5 minutes de l'église, pour construction familiale. Un duplex conviendrait sur ce terrain. Tél.: 681-4098.
25-8 (3 fs) 210

Terres demandées

ACHETERAIS terre à culture abandonnée, en banlieue de Québec, Palerais compiant. Tél.: 626-0813.
61823 25-7 (1 ms 6fs) 213

Conservez la distance réglementaire, soit au moins une longueur et demi de voiture, avec la voiture qui vous précède. S'il s'arrêtait soudainement vous lui rentreriez dans le coffre. Ce serait ennuyeux et dispendieux.

* * *

Ne descendez pas de voiture du côté de la route. Vous risquez d'être coincé entre la porte et votre voiture et de faire un stage à l'hôpital.

* * *

Ne changez pas de direction soudainement et sans en avertir la voiture qui vous suit ou gare à la casse.

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

BEAULE Automobile. Achats, ventes tous genre. 25, 3e Avenue, 529-8471
62289 15-8 (1 ms) A.V.

CAMION citerne, 1,500 gallons, C.M.C. 1958, 8 cylindres, parfait ordre. $2,500.00. Chevrolet Panel 1956, avec permis transport, M. Gaston Bilodeau, 3145, Dumas Québec. Tél.: 623-9565.
62590 23-8 (12 fs) A.V.

RINFRET AUTOS

1966 Comet Station Wagon 9 passagers, 1965 Chrysler Convertible, 1965 Pontiac, 1964 Mercury, 1962 Pontiac Parisienne, 1962 Volswagen, 1959 Oldsmobile convertible, 210 rue Du Pont, Québec, Tél.: 523-4708.
62372 15-8 (1 ms) A.V.

1966 ROVER "2000" T.C.

1965 Volvo, 1965 Renault R-8, 1964 Volswagen, 1964 Renault, 1963 Dodge G.T., convertible, 1963 Volkswagen "1500", 1961 Cadillac sedan, 1961 Anglia, 1960 Pontiac sedan, 1959 Mercédès sedan, 1959 Jaguar X K-9. TURMEL AUTOMOBILE, 1385, rue Dorchester-nord, Québec Tél.: 522-2793.
62182 4-8 (1ms) A.V.

HUDON AUTOS

AVEC GARANTIE. — 1966 Ford, 1965, Camionnette Chevelle, 1965 Pontiac, 1964 Pontiac, 1964 Camionnette Chevrolet, 1964 Buick, 1964 Pontiac décapotable, 1963 Pontiac, 1963 Oldsmobile Cutlass décapotable, 1963 Chevrolet décapotable, 1963 Renault, 1962 Golden Commando convertible, 1962 Corvair, 1962 Renault, 1962 camionnette Pontiac, 1961 Volkswagen panel, 1961 Gordini, 1961 Monarch, 1961 Corvair, 1961 Fiat "1100", 1960 Oldsmobile, 1960 Volkswagen, 1960 Chevrolet, 1969 Lark, 1959 Vauxhall "6", 1958 Chevrolet, 1957 Ford, 1956 Lincoln, 1956 Buick, 1956 Dodge Custom Royal, 1956 Oldsmobile, 1956 Dodge camionnette, 1956 Ford, 1955 Dodge, 1955 Buick et plusieurs autres. 1299, DORCHESTER, Coin Julien. Tél.: 525-4769.
62388 18-8 (1 ms) A.V.

Voitures d'occasions

Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix

AUTOMOBILES INC.

1240 Boul. Charest Ouest
681-0671

62553 26-8 (1 fs) A.V.

ENVOY 1960, Station Wagon, remis à neuf, conducteur unique, 42,000 milles. Pour informations; Tél.: 626-2472, R. Pelletier.
62651 26-8 (12 fs) A..V

AMBASSADOR V-8, radio, équipé, $1395.00. Conditions faciles. Demandez M. Bruneau. Tél.: 681-4631.
62517 26-8 (1 fs) A.V.

Décès de M. E. Lambert

M. Emile Lambert, époux de dame Marthe Beaumont, demeurant au 1038, 9ème Avenue à Charny, est décédé le 24 août 1966 à l'Hôpital Notre-Dame du Chemin à l'âge de 72 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants : M. et Mme Paul-Emile Lambert (Lucille Fortier), de Montréal; Mlle Marie-Berthe Lambert, de Québec; Mlle Martine Lambert, de Charny; frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs : M. et Mme Napoléon Lambert (Yvonne Dion), de St-Narcisse, Lotb., M. et Mme Fernand Lambert (Alphonsine Poulin), de Ranfort, U.

Radio Sacré-Coeur

CKCV 1280 — 6.15 a.m.
CHRC 800 — 6.45 p.m.

LES EMISSIONS TEMOIGNAGE

Samedi, 27 août. — Lucile et André Daudelin, M.D. Notre expérience dans la brousse brésillenne.

Lundi 29 août. — Jean Galot, s.j.: "Je suis resté fidèle malgré tout".

Mardi, 30 août. — Réal Hogue, S.M.M.: Comment [illegible]-on

Mercredi, 31 août. — François Ader, s.j.: Une [illegible]

Jeudi, 1er septembre. — Françoise Falisse: Se vouloir complémentaires, s'accepter différents.

Vendredi, 2 septembre. — Jean Bouchard, s.j.: Grande variété de laïcs missionnaires.

Samedi, 3 septembre. — François Bécheau, s.j.: Les retraites ont-elles encore leur raison d'être?

Construction d'un centre culturel

OTTAWA (P.C.) — La ville de Cowansville construira un centre sportif et culturel de $300,000 dans le cadre du programme de construction du centnaire de la Confédération canadienne, a annoncé le secrétaire d'Etat, Mme Judy LaMarsh.

Le projet comprendra une piscine, une salle d'exposition et quatre salles d'art.

Le gouvernement fédéral versera la somme de $100,000 à cette fin tandis que celui du Québec versera $140,000. La ville de Cowansville paiera $60,000.

Décès de M. P. Pelletier

M. Paul Pelletier époux de Dame Yvonne Pelletier est décédé le 24 août 1966 à Québec à l'âge de 68 ans. Il demeurait à 79 Des Lilas Est.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles :

Gilles Pelletier, Victor Pelletier, Mlle Pierrette Pelletier, Mlle Jeannine Pelletier, M. et Mme André Raymond (Norma Pelletier), Carl et Norman Raymond (Petits fils).

Ses parents et beaux-parents:

Dame Vve Honoré Desbiens (sa belle-mère).

Ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs :

M. et Mme Amable Pelletier M. et Mme Abel Bourgouin, M. Ernest Charest, M. J. Wilma, M. et Mme B. Pelletier, M.et Mme C. Pelletier, M. et Mme Laurent Pelletier, M. et Mme Jacques Carpentier, M. et Mme Jean-Marie Pelletier, M. et Mme Jean-Paul Pelletier, M. et Mme Gérald Pelletier, M. Benoit Pelletier, M. Nelson Pelletier.

La dépouille mortelle sera exposée à 594-2ième Avenue Salon Sylvio Marceau Inc. Les funérailles auront lieu samedi le 27 août en l'église de St-Albert le Grand et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc. de 224 rue St-Vallier Ouest, Québec.

Décès de Mme Léger Langlois

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 août, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Georgianna Baron, épouse de M. Léger Langlois, demeurant à 38, rue Saint-Dominique, Bienville.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils, fille et belles-filles: M. et Mme Robert Langlois (Suzanne Roberge) St-David; M. et Mme Raoul Langlois (Jeanne Laflamme) Bienville; Mlle Jeannette Langlois, Bienville; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs; M. et Mme Wilfrid Baron, Berthier en bas; M. et Mme Pierre Baron, Montréal; Mme Charles Baron, Lévis; Mme Gérard Baron, Bienville; Mme Cléophas Baron, Montréal; M. Evariste Morin, Montréal; M. et Mme Lauréat Fournier, Trois-Rivières; M. et Mme Omer Guay, Lauzon; M. et Mme René Létourneau, Québec; M. Télesphore Langlois, Bienville; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

Décès de Mme Aristide Légaré

Dame Yvette Dorval, épouse de Monsieur Aristide Légaré, employé civil au Ministère des Terres et Forêts, est décédée le 25 août 1966. Elle demeurait au 910, 1ère Avenue, Québec.

Outre son époux, Mme Légaré laisse dans le deuil: son fils et sa belle-fille: M. et Mme Jean-Gilles Légaré (Colette Patry); ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Damien Dorval; M. et Mme Paul Dorval; M. et Mme Roch Dorval; M. et Mme Georges Dorval; Mme Gaston Girard (Marguerite Dorval); M. et Mme Adrien Paquet (Adrienne Dorval); M. et Mme Albert Blais, de Giffard; M. et Mme Henri Légaré, de Montréal; M. et Mme Adrien Légaré; M. Robert Chouinard, de Lévis, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Mme Légaré repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu lundi, le 29 août 1966, en l'église St-Esprit et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Décès de M. J. Carbonneau

M. Jules Carbonneau, exemployé civil, secrétaire du cadastre, époux en première noces de feu dame Géraldine Lanstot et en secondes noces de dame Théodora Forgues, est décédé le 25 août 1966 à l'âge de 74 ans. Il demeurait au 872 avenue Bougainville, Québec.

Outre son épouse M. Carbonneau laisse dans le deuil ses fils et ses belles-filles : M. et Mme Charles Carbonneau (Jeannine Roberge), M. et Mme Pierre Carbonneau (Germaine Landry), M. et Mme Paul Carbonneau (Chantal Bernard), M. et Mme Jacques Carbonneau (Liliane Simard), M. et Mme Yves Carbonneau (Monique Robitaille); ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Jean Carbonneau, M. et Mme Léonce Carbonneau, M. et Mme Wilfrid Carbonneau, M. et Mme Lionel Langlois (Anita), M. et Mme Henri Duguay (Gertrude), M. et Mme Armand Hamel (Cécile); Mme Charles Larue (Jeanne), M. et Mme Rosaire Carbonneau, Mme P.-O. Dubé, M. et Mme Hughes Lanctot, M. et Mme Robert Lanctot, M. et Mme Lomer Eric Lanctot, Soeur Marie du St-Ssprit, Ursuline, Lt. Col. et Mme René Landry, Mme Paul Lanctot, Mme Guy Lanctot, Mme Philippe Lanctot, Mme Pierre Lanctot, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

M. Carbonneau repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest St-Cyrille. Les funéraires auront lieu samedi le 27 août 1966 en l'église des Sts-Martyrs Canadiens et l'inhumation au cimetière de St-Romuald.

L'automobile n'est pas l'endroit pour les querelles de famille ou une salle de récréation pour les enfants. Réglez vos comptes à la maison et voyez à ce que vos enfants soient bien assis sur leur siège.

* * *

N'attendez pas l'intervention de la police de la route pour obéir aux lois et règlements de la circulation. C'est moins coûteux et meilleur pour votre système nerveux.

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI

VENDREDI

CANAL

11.00 A.M.
4—Musique

12.00 P.M.
4—Dessins animés

12.10
4—Horaire commenté

12.15
4—Actualité — Météo — Editorial — Sports

12.30
4—De tout, de tous
11—Musique

1.00
4—Palmarès

1.28
11—Aujourd'hui à CBVT

1.30
4—Théâtre des étoiles
11—Histoires vraies
"Le trou dans le mur". Un épisode de la résistance italienne pendant la deuxième guerre mondiale.

2.00
4—Toast et café
5—Music
11—Documents populaires —
"Au pays du Mont-Blanc". L'alpinisme au Mont-Blanc.

2.25
5—Opening

2.30
5—Luncheon Date

3.00
4—La sieste —
Comédie avec Charles Trenet et Elvire Popesco.—Un poète écrit des lettres d'amour à une Frédérica imaginaire, mais les lettres atteignent une authentique Frédérica. — Situation irrégulière.
5—To Tell The Truth
11—Long métrage —
"L'aventure de Mme Muir. — Adultes — Comédie avec Gene Tierney et Rex Harrison. — Le fantôme d'un capitaine s'introduit dans la vie d'une jeune veuve retirée au bord de la mer. Gene Tierney joue bien.

3.25
5—Bonnie Prudden

3.55
5—Milestones Of The Century

4.00
5—Sunshine semester

4.30
4—Dessins animés
11—Bobino

5.00
4—Le capitaine
5—Cartoons
11—CF-RCK

5.30
4—Aventures Outre-Mer
5—Outlook
11—La boite à surprise

5.55
4—Où ?

6.00
4—Télé-Québec
5—Summer Edition
11—Le Métropolitain

6.05
11—Rond-Point

6.22
11—Météo

6.25
11—Nouvelles sportives

6.29
4—L'air du temps

6.30
11—Téléjournal

6.34
4—Nouvelles sportives

6.35
5—Hullabaloo

CANAL

6.44
4—Nouvelles

6.46
11—Aujourd'hui

6.58
4—Editorial

7.00
4—La famille Stone
5—The Avengers

7.30
4—En première —
Les commandos passent à l'attaque". Adultes.
11—Vive la vie

8.00
5—Lennie Breau Show
11—Prenez le volant

8.30
5—Get Smart
11—Cinéma international —
Le cirque fantastique — Tous — Film d'aventures avec Victor Mature et Red Buttons. — Un propriétaire de cirque tente d'éviter la faillite de son entreprise. Bons numéros de cirque.

9.00
5—Friday Night at the Movies : "Pillow Talk".

9.30
4—Monsieur Banco — Quizz musical

10.00
4—Hong Kong

10.15
11—Souvenez-vous "des Plouffe"

10.48
11—Félix

11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal

11.14
4—Nouvelles sportives
5—Viewpoint

11.19
11—Supplément régional et météo

11.20
4—Où ?
5—Editorial

11.21
5—Penthouse 5 : "Horizons West"

11.25
4—Heure exquise —
Briseurs de barrage — Tous —Film de guerre avec Richard Todd et Michael Redgrave. — Des équipes de la R.A.F. se préparent à un raid extraordinaire. — Un des meilleurs films de guerre. — Courage. Vie d'équipe.
11—Nouvelles sportives

11.31
11—Cinéma —
"Méfiez-vous, filleties" — A déconseiller — Drame policier avec Robert Hossein et Antonella Lualdi. — Témoin d'un meurtre, une jeune femme est enlevée par un gangster. Violence excessive. Propos crus, Images suggestives.

12.47 A.M.
5—Sign Off

12.50
4—Fin des émissions

1.00
11—Fin des émissions

DEMAIN

SAMEDI

CANAL

10.30 A.M.
4—Musique

10.55
4—Horaire commenté

11.00
4—En matinée —
"Le bagarreur du Montana"— Adultes et adolescents —Western, avec George Montgomery et Randy Stuart. Un ancien shérif délivre une petite ville d'un oppresseur. Film de série.

12.30 P.M.
4—De tout, de tous
5—Music
11—Musique

12.58
5—Opening

1.00
4—De Paris à Broadway
5—CBC Sports Presents Championshy's Series

1.28
11—Aujourd'hui à CBVT

1.30
11—Monsieur Pia Pia

2.00
4—Colonel March
5—Wrestling
11—Ulysse et Oscar

2.30
4—La sieste —
"La chevauchée de l'honneur" — Adultes — Western, avec William Holden et William Bendix. Deux ex-bandits devenus policiers affrontent les exigences de leur nouveau métier. Bonne interprétation. Entorse à la justice.
11—Théâtre du Cou-Cou — "Mlle Kiko"

3.00
5—Life And The Land
11—Charlie Chaplin

3.30
5—Bugs Bunny
11—Chronique de France

4.00
4—Théâtre d'une heure —
"La dernière chance" — Tous — Drame de guerre, avec E. G. Morrisen et Ray Reagon. En route vers la frontière suisse, deux évadés d'un camp allemand se chargent d'une poignée de réfugiés et de déportés civils. Belle photographie.
5—CBC Sports Presents
Major League Baseball : Los Angeles at San Francisco
11—Baseball —
Los Angeles à San Francisco

5.00
4—Arrêtez-les

5.30
4—Les petits bonshommes

6.15
11—Echos du sport

6.30
4—En tête à tête
5—Summer Sounds '66
11—Téléjournal

CANAL

6.44
4—Nouvelles

6.45
5—U. K. Film
11—Langue vivante

6.58
4—Editorial

7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—Twelve For Summer
11—"Jeunesse oblige à gogo" —
Invités : Pierre Létourneau, C. Cloutier et Les Bel Cantos.

7.30
5—The Untouchable

8.00
4—Comment ? Pourquoi ? avec Janette Bertrand
11—Billet de faveur —
"La peau d'un autre" — Adultes, avec réserves — Drame. avec Jack Webb et Janet Leigh. Au temps de la prohibition, un chef d'orchestre refuse de payer tribut à un gangster. Bonne musique. — Climat de violence et de meurtres.

8.30
4—A la brunante —
"Lame de fond" — Adultes — Drame, avec Kathrine Hepburn et Robert Taylor. Une jeune femme soupçonne son mari d'avoir tué son frère qui a disparu. Pénible. Personnage haineux.
5—Beverly Hillbillies

9.00
5—Great Movies :
"Brainwashed"

9.30
11—Les grands noms du Music-hall — "Aznavour"

10.30
11—Téléjournal

10.45
4—Actualité et météo

10.46
11—Nouvelles sportives

10.55
4—Nouvelles sportives

11.00
4—Adagio —
"Une âme perdue" — Adultes, avec réserves — Drame passionnel, avec Ray Milland et Ann Todd. La veuve d'un missionnaire anglican se laisse corrompre par un amant. Excellents interprètes Inconduite. Pessimisme.
5—CBC Sports Presents CFL — Calgary at Edmonton
11—Football canadien — Calgary à Edmonton

12.40 A.M.
4—Fin des émissions

1.15
5—CBC-TV News

1.24
5—Sign Off

1.30
11—Fin des émissions

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
LENTILLES CORNEENNES
(Verre de contact)

SERVICE ANNIVERSAIRE

DR J.E. VILLENEUVE

Samedi le 27 août à 9 hres a.m., en l'église de l'Ange-Gardien, Cté Montmorency, sera chanté le service anniversaire du Dr J.E. Villeneuve. Parents et amis sont invités à y assister.

SERVICES SPÉCIAUX

Camélia ENR.
Spécialiste
FLEURS PERMANENTES

870, Côte d'Abraham — Québec
525-7417

DIAMANT
GARANTIE
PLANS DE CREDIT
Epargnez de 20% à 30% au comptant
OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER - IMPORTATEUR
DIAMANTAIRE
802 ST-JOSEPH — QUEBEC

credico
19-8 (v. au 9-9) 8.S.

Décès de Mlle Gisèle Gauthier

Mlle Gisèle Gauthier, fille de M. J. Arthur Gauthier et de feu Dame Blanche Audet est décédée le 24 août 1966 à l'âge de 41 ans. Elle demeurait au 1705 de la Ronde, Québec.

Outre son père Mlle Gauthier laisse dans le deuil sa belle-mère Mme Laura Beaulieu-Gauthier; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Antonio Gauthier (Desneiges Tremblay) de St-Joseph d'Alma, M. et Mme Jacques Deschamps (Valentine Gauthier) de Beauport, M. et Mme Aldéric Gauthier (Carmen Fortier) de Ste-Thérèse de Lisieux, Mlle Fleurette Gauthier, M. et Mme Jean-Yves Gauthier (Thérèse Bhérer), M. Louis-Philippe Gauthier, M. et Mme André Gauthier (Huguette Allison), M. Marcel Gauthier, Mlle Gilberte Gauthier, Mlle Estelle Gauthier, Mlle Madeleine Gauthier, Mlle Monique Gauthier, M. Benoit Gauthier, ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes.

Mlle Gauthier repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1720 de la Canardière. Les funérailles auront lieu samedi après-midi en l'église St-Pascal de Maizerets et l'inhumation au cimetière St-Charles.

COLISEE DE QUEBEC
2 au 11 Sept. (incl.)
14 représentations
4 matinées — 10 soirs
Les matinées — Dimanche 4 sept. Lundi 5 sept. Samedi 10 sept. Dimanche 11 sept.
HOLIDAY ON ICE INTERNATIONAL
REVIENT A QUEBEC
OUVERTURE
2 Sept. 9.00 p.m.
Autres soirs
8.15 p.m.
Admission générale
Adultes $1.25
Enfants .75
SIEGES RESERVES
Loges $2.75
Parterre 2.50
Mezzanine 2.50
Balcon 1.75
Dépositaires de Billets : Nap Côté, Sports, 878, St-Joseph Tabagie Gravel, 400, 3e Avenue Tabagie Jos. Hunt, 790, St-Jean Buffet Demers, 9050, St-Cyrille Pharm. Soucy, 369, de la Couronne - Colisée, Parc d'Exposition.

avis de décès

AUDRY. — A Québec, le 24 août 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Audry, époux de feu dame Mary Doyle, demeurant à Notre-Dame-de-la-Paix.
Les obsèques auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ du funérarium Lépine, 705, St-Vallier est, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-de-la-Paix et de là au cimetière St-Etienne de Lauzon. 25-8 (2 fs)

CANTIN. — A Québec, le 23 août 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Béatrice Côté, épouse de M. Louis Cantin, demeurant à 125, avenue Proulx, Ville Vanier.
Les obsèques auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ du funérarium Lépine 190, avenue Proulx, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. 24-8 (3 fs)

CADRIN. — A St-Jean-Chrysostôme, le 25 août 1966, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédé M. Elzéar Cadrin, époux de dame Alice Paradis, demeurant à 109, rue Commerciale, St-Jean-Chrysostôme.
Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, rue de la Fabrique, St-Romuald, à 3 heures 15, pour l'église de St-Jean-Chrysostôme et de là au cimetière paroissial. 25-8 (3 fs)

CARBONNEAU. — A Québec, le 25 août 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Jules Carbonneau, ex-employé civil, secrétaire du Cadastre, époux en premières noces de feu dame Géraldine Lanctot et en secondes noces de dame Théodora Forgues, demeurant à 872, Bougainville.
Les funérailles auront lieu samedi, à 12 heures 30.
Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier et Fils, 46, Ouest St-Cyrille, à 12 heures 15, pour l'église des Sts-Martyrs et de là au cimetière St-Romuald.
Le trajet se fera en automobile. 26-8 (1 fs)

CHARTRAND. — A l'hôpital St-Sacrement, le 23 août 1966, à l'âge de 36 ans et 1 mois, est décédée dame Béatrice Dubois, épouse de M. André Chartrand, demeurant à Dosquet.
Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.
Départ des salons funéraires Aurélien Ferland, à Dosquet, à 2 heures 45, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. 24-8 (3 fs)

Décès de Mme Joseph Dumas

A l'Hôpital Général de Québec, le 25 août 1966, à l'âge de 73 ans et 2 mois décédée Dame Délina Grégoire épouse de feu Joseph Dumas. Elle demeurait à 330, 26ième rue Québec, et anciennement de Lévis.

Madame Dumas laisse dans le deuil ses enfants, gendre et belles-filles :

M. et Mme Paul Dumas (Dolly Murphy) de Montréal, M. et Mme Joseph Dupont (Thérèse Dumas) de Bristol Conn. USA, La Révérende Soeur St-Augustin O.S.A. (Rose) de l'Hôpital Général de Québec, M. et Mme Roland Dumas (Fernande Elais) de Québec, M. et et Mme Eugène Dumas (Marthe Bilodeau) de Ste-Foy, M .et Mme Georges Dumas (Gertrude Duguay) de Sept-Iles, M. et Mme Grégoire Dumas (Colette Larose) de Québec, M. et Mme Guy Dumas (Denise Castonguay) de Neufchatel, La Révérende Soeur Germaine Dumas S.C.Q. du couvent de Lévis, et Liliane Dumas de Québec.

Frères, Soeurs, Beaux-frères et Belles-soeurs :
Mme Joseph Audet Ste-Rose, Mme Donat Grégoire, Montmagny, M .et Mme Léo Grégoire, Thetford Mine, M. et Mme Delphie Picard, Omerville, M. et Mme Jean Thomas Poulin, Scott-Jonction, M. et Mme Joseph Grégoire, Sts-Anges, Mme Alphonse Grégoire, Sts-Anges, M. et Mme Lionel Grégoire, St-Joseph de Beauce, M. et Mme Adrien Vachon de Québec, M. et Mme Gérard Carreau de Québec, Mme Odilon Dumas de Ste-Germaine, Mme Odilon Dumas de Victoriaville, M. et Mme Louis Adélard Dumas de Québec, M. et Mme Georges Lymberner de Montréal; ainsi que plusieurs petits enfants ne-

La dépouille mortelle est exposée au salon de l'Hôpital Général de Québec 260 Blvd Langelier. Les Funérailles auront lieu lundi après-midi à 2 heures en la chapelle de l'Hôpital Général et l'inhumation au cimetière Mont-Marie à Lévis.
La Direction des Funérailles a été confié à la maison Gilbert & Turgeon, 9 Commerciale Lévis.

Une ceinture bien ajustée, une porte fermée à double tours, un rétroviseur bien en place, les deux mains sur le volant sont des gages de sécurité.

CHEVRETTE. — A Québec, le 24 août 1966, à l'âge de 60 ans et 2 mois, est décédé M. Treffié Chevrette, ex-employé de la Canadian Arsenal, époux de dame Adrienne Gingras, demeurant à 580, rue Nicolet.
Les funérailles auront lieu samedi, le 27 août, à 8 heures 30.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, à 8 heures 25, pour l'église de St-Pascal de Maizeret et de là au cimetière St-Charles. 25-8 (2 fs)

DEMERS. — A St-Flavien, cté de Lotbinière, le 24 août 1966, à l'âge de 67 ans et 8 mois, est décédé M. Oliva Demers, époux de dame Alvina Hamel.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ du salon funéraire Aurélien Ferland à 9 heures 45, pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial. 25-8 (2 fs)

DUMAS. — A l'Hôpital Général, le 25 août 1966, à l'âge de 73 ans et 2 mois, est décédée dame Délima Grégoire, épouse de feu M. Joseph Dumas, demeurant à 330, 26ème Rue, Québec et anciennement de Lévis.
Les funérailles auront lieu lundi, à 2 heures p.m., en la chapelle de l'Hôpital Général et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. 26-8 (2 fs)

GAUTHIER. — A Québec, le 24 août 1966, à l'âge de 41 ans, est décédée Mlle Gisèle Gauthier, fille de M. J.-Arthur Gauthier et de feu dame Blanche Audet, demeurant à 1705, de la Ronde.
Les funérailles auront lieu samedi, à 5 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1720, de la Canardière, à 4 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 25-8 (2 fs)

GUERTIN. — A St-Casimir, cté de Portneuf, le 23 août 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Eugène Guertin, époux de dame Meriza Tessier.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ des salons J.-A. Lacoursière, à 9 heures 50, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière de St-Thuribe. 24-8 (2 fs)

LAMBERT. — A l'hôpital Notre-Dame du Chemin de Québec, le 24 août 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Emile Lambert, époux de dame Marthe Beaumont, demeurant à 1038, 9e Avenue, Charny.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 821, 10e Rue, à 8 heures 50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 24-8 (3 fs)

LANGLOIS. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 août 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée Georgianna Baron, épouse de Léger Langlois, demeurant à 50, St-Dominique, Bienville.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon, 9 Commerciale, Lévis, à 8 heures 40, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 26-8 (2 fs)

LEGARE. — A Québec, le 25 août 1966, est décédée dame Yvette Dorval, épouse de M. Aristide Légaré, employé civil au ministère des Terres et Forêts, demeurant à 910, 1ère Avenue.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 25-8 (3 fs)

LEVESQUE. — A Sillery, le 22 août 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé Me Gérard Levesque, C.R., époux de dame Cécile Boulanger, demeurant à 1685, Côte du Verger, à Sillery.
Les obsèques auront lieu samedi, le 27 août, à 10 heures.
Départ du funérarium Lépine, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois, à 9 heures 45, pour l'église de St-Yves et de là au cimetière Belmont. 23-8 (4 fs)

PELLETIER. — A Québec, le 24 août 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul Pelletier, époux de dame Yvonne Pelletier, demeurant à 79 est, des Lilas.
Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 594, 2e Avenue, à 3 heures 40, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Charles. 25-8 (2 fs)

RHEAUME. — A Québec, le 23 août 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé Edouard Rhéaume, fils de feu M. et Mme Edouard Rhéaume, demeurant à 317, rue Montmartre.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc, 224, St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église de Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles. 25-8 (2 fs)

ROEBUCK. — A Québec, le 25 août 1966, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Marie-Louise Bégin, épouse de feu M. Richard N. Roebuck, demeurant à 14, rue Hallé, St-David, Lévis.
Les obsèques auront lieu samedi, le 27 août, à 6 heures 30.
Départ des salons funéraires des Révérendes Soeurs de la Charité, 945, St-Olivier, à 6 heures 20, pour la chapelle de la communauté et de là au cimetière de St-David, Lévis. 25-8 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

GENDREAU. — Samedi, le 27 août 1966, à 7 heures45, en l'église St-Pierre-aux-Liens, Orsainville, sera chantéé le service anniversaire de M. Edouard Gendreau, époux de dame Lucienne Blouin.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
62604 26-8 (1 fs) S.A. Gendreau

REMERCIEMENT POUR FAVEUR OBTENUE

RECONNAISSANCE à Marie Reine des Coeurs et à Jean XXIII pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.
Signée: Mme J.D.
62661 26-8 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENT à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
Signée: M.P.P.
62649 26-8 (2 fs) R.F.O.

Un prêt de $1.5 million

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral a décidé d'accorder à la corporation du collège Queen's de St-Jean, T.N. un prêt de $1,500,000 pour la construction de maisons d'étudiants.

La nouvelle a été communiquée mercredi par le ministre responsable de la Société centrale d'hypothèque et de logement, M. John R. Nicholson.

Ces résidences, qui pourront loger 253 étudiats, consisteront en trois bâtiments de trois étages comprenant des salles d'étude et de lecture et des chambres.

Cet ensemble de $2,500,000 sera construit sur un terrain appartenant au collège, à proximité des terrains de l'université Memorial.

L'INDICE DES PRIX A LA FERME DES PRODUITS AGRICOLES

L'indice canadien des prix à la ferme des produits agricoles (1935-1939 : 100) a été estimé à 278.4 en juin (286.6 un an plus tôt), soit une baisse d'une fraction au regard de mai (279.-0). Les prix des bestiaux ont augmenté, mais ceux de la volaille et des pommes de terre ont diminué.

Voici les indices provinciaux de juin : Ile-du-Prince-Edouard 266.1 (363.9 en mai); Nouvelle-Ecosse, 274.0 (281.9); Nouveau-Brunswick, 265.0 (317.9); Québec, 331.3 (326.4); Ontario, 318.-3 (317.2); Manitoba, 247.4 (245.-9); Saskatchewan, 221.5 (220.7); Alberta, 256.7 (254.3); et Colombie-Britannique, 304.2 (304.7).

Offices du dimanche

Dimanche, 28 août : XIIIe dimanche après la Pentecôte, 2e cl. (vert), Messe propre, Gloria, une oraison, Credo, préface de la Trinité.

Les Quarante-Heures

AOUT
28—Ste-Marie-Médiatrice, St-Martin, St-Aimé-des-Lacs, St-Vallier.
29—Ste-Hélène de Lauzon, Buckland, St-Malachie.
30—St-Basile, Courcelles, St-Ferdinand d'Halifax, Ste-Pétronille.
31—Plessisville, Saint-Robert-Bellarmin.
SEPTEMBRE
1—St-Louis-de-Gonzague.
2—Honfleur, St-Pierre-Baptiste et Notre-Dame-de-Lourdes.
3—Saints-Anges de Beauce.
4—St-Jules et St-Gédéon.

Evangile du dimanche

XIIIe dim. après la Pentecôte (S. Luc, XVII, 11-19)

En ce temps-là, Jésus traversait la Samarie et la Galilée pour se rendre à Jérusalem. Comme il entrait dans un village, il rencontra dix lépreux, qui s'arrêtèrent loin de lui, et s'écrièrent : Jésus, notre maître, ayez pitié de nous. Dès qu'il les aperçut, il leur dit : Allez, montrez-vous aux prêtres. Et pendant qu'ils y allaient, ils se trouvèrent guéris. L'un d'eux, aussitôt qu'il se vit guéri, retourna sur ses pas en glorifiant Dieu à haute voix, et, se prosternant le visage contre terre, aux pieds de Jésus, il lui rendit grâces. Or c'était un Samaritain. Jésus dit alors : Les dix n'ont-ils pas tous été guéris ? où sont donc les neuf autres ? Il n'y a que cet étranger qui soit revenu pour rendre gloire à Dieu. Et s'adressant au Samaritain : Levez-vous, lui dit-il; allez, votre foi vous a sauvé.

CALENDRIER

VENDREDI, 26 AOUT 1966
S. Zéphirin, pape et m.
Demain :
S. Joseph Calasanz

SOLEIL: Lever: 5.13 Coucher: 6.49
LUNE: Lever: 5.06 Coucher: 0.16

Les marées, vendredi le 26 août
Hautes: 3.31 a.m. — 4.22 p.m.
Basses: 11.24 a.m. — 11.17 p.m.
Les marées de samedi 27 août
Hautes: 4.42 a.m. — 5.31 p.m.
Basses: 12.34 a.m. — 12.26 p.m.
Dernier quartier le 9 à 7h. 26 a.m.
Nouvelle lune le 16 à 6h. 45 a.m.
Premier quart. le 22 à 10h. 42 p.m.
Pleine lune le 30 à 7h. 14 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

Pas d'explosions nucléaires canadiennes, même pour des fins pacifiques

Le général Burns à la conférence du désarmement tenue à Gevève

(d'après A.F.P. et Reuter)

GENEVE (P.C.) — La Conférence du désarmement s'est ajournée jeudi à l'isue d'une session commencée le 27 janvier dernier. Elle présentera un rapport sur ses activités à l'assemblée générale des Nations-Unies, le mois prochain. Le comité des 18 a décidé de se réunir à nouveau 'le plus tôt possible", c'est-à-dire selon toute probabilité en janvier prochain.

Deux questions principales ont occupé les délégués au comité dqes 18 puissances qui ne sont en réalité que 17, la France ne participant pas à la Conférence pendant ces huit mois de négociations : la conclusion d'un accord sur la non-prolifération des armes atomiques et l'extension des accords de Moscou interdiction des essais atmosphériques et sous-marins. Malgré la bonne volonté affiché de part et d'autre et quelques propositions marginales, aucun progrès substantiel vers une conclusion positive n'a été réalisé.

Occidentaux et communistes rejettent les uns sur les autres la responsabilité de l'échec de la conférence. On s'entend généralement cependant pour dire que la conférence ne fut pas complètement inutile. Le délégué du Canada, le général E. L. M. Burns, est d'avis par exemple qu'elle a permis de clarifier les positions de chacun et a mis en relief les points d'entente et de divergence.

Selon le délégué canadien, le pessimisme de l'URSS quant au succès de la conférence s'explique par le fait que les solutions soviétiques n'ont pas été adoptées.

Le général Burns a affirmé que le Canada ne fera pas d'explosion nucléaires, même pour des fins pacifiques, telle la construction de barrages et de canaux. Le Canada adopte ainsi le point de vue des Etats-Unis selon lequel les pays non-nucléaires ne devraient pas mettre au point des instruments permettant de telles explosions car il est facile ensuite de les adapter à des fins militaires.

CONJONCTURE

La situation internationale et plus particulièrement les évènements du sud-est asiatique ont, par la force des choses, crée un climat assez peu probable à la négociation, quelles qu'aient été, d'ailleurs, les efforts faits pour dissocier les deux questions.

Les observateurs se demandent dans quelle mesure, compte tenu du contexte de la querelle sino-soviétique et de l'escalade au Vietnam, l'URSS a les coudées franches pour parvenir à un accord avec les Américains, à moins d'obtenir un résultat suffisamment positif lui permettant de répliquer aux accusations de "collusion avec l'impérialisme" que Pékin en particulier ne manquerait pas de lui adresser. A cet égard, ces observateurs pensent qu'une éventuelle concession de Washington sur la question de la participation allemande à une force atomique de l'OTAN, pourrait ouvrir la voie à un accord. Il s'agirait en somme de consacrer plus ou moins définitivement l'actuelle mise en sommeil des divers projets de force multilatérale ou atlantique. D'ailleurs, lord Chalfont a indiqué aujourd'hui que les Occidentaux s'apprêtaient à soumettre à l'assemblée générale des propositions "positives", dans ce domaine notamment.

ESSAIS SOUTERRAINS

L'interdiction des essais souterrains se heurte au problème du contrôle. Les Occidentaux estiment que malgré les récents progrès techniques, la détection sismographique à distance ne permet pas toujours de différencier les essais atomiques des phénomènes naturels d'où la nécessité d'inspections sur place. L'URSS s'oppose vigoureusement à toute inspection, qu'elle qualifie d'espionnage déguisé. Pour elle, le contrôle national ou à distance est tout à fait suffisant. La Suède a proposé une solution de moyen terme : l'inspection "sur invitation", mais l'Union soviétique y voit la relance du projet américain, tandis que les Etats-Unis la trouvent insuffisante.

Les deux projets présentés par des pays non-alignés R.A.U. et Suède ont été respectivement approuvés par l'URSS et les Etats-Unis, au cours de la dernière séance de l'actuelle session de la Conférence du désarmement.

"L'Union soviétique, a déclaré M. Alexei Rochtchine, est prête à accepter un accord sur l'interdiction des essais souterrains, sur la base de la proposition de la République arabe unie, interdisant les explosions d'une intensité supérieure à un certain "seuil" aisément détectable à distance et prévoyant la déclaration par moratoire des essais d'une intensité inférieure à ce seuil". Le délégué soviétique a ajouté qu'il était également prêt à apporter une "attention positive" au problème de la coopération internationale dans l'échange de renseignements sismiques afin de créer une meilleure base au contrôle.

PROJET SUEDOIS

De son côté M. Adrian Fisher a indiqué que les Etats-Unis acceptaient le projet suédois désignant le 1er juillet 1967 comme date limite pour la conclusion d'un accord international sur l'arrêt contrôlée de la production de matières fissiles à usage militaire. Le délégué américain a souligné à ce propos l'importance de l'arrêt de la production de matières fissiles à usage militaire et a indiqué que les pays non - alignés avaient dans leur memorandum reconnu une telle initiative comme une mesure effective de non-prolifération.

D'autre part, M. Fisher a déclaré que les Etats-Unis se préparaient à effectuer de nouvelles expériences dans le domaine de la détection des essais souterrains. Il a ajouté qu'il espérait que les résultats de ces recherches contribueraient à faciliter la conclusion d'un accord sur l'interdiction des essais souterrains.

NON- PROLIFERATION

Quant à la non-prolifération, le principal obstacle demeure la question de la participation de l'Allemagne fédérale à une force atomique de l'OTAN. Pour l'URSS, une telle participation, quelles que soient les garanties offertes, n'est qu'une forme déguisée et réglementée de prolifération, à l'avantage des Etats-Unis. Le point de vue des Occidentaux est évidemment diamétralement opposé : Ils affirment qu'une force atomique de l'OTAN interdirait la constitution d'arsenaux nucléaires indépendants.

Divers autres projets ont été soumis au cours de cette session. L'Italie a suggéré que les pays non-nucléaires renoncent pour un temps donné à se constituer un arsenal atomique, en attendant la conclusion d'un accord. Quant aux pays non-alignés ils ont présenté un mémorandum, concernant en particulier la création de zones dénucléarisées en Afrique et en Amérique latine. Ces contributions qui marquent l'angoisse de leurs auteurs devant la stérilité actuelle des négociations et que les pays socialistes comme les Occidentaux qualifient de positives, ne sont néanmoins pas parvenues à faire sortir la Conférence de l'ornière.

Des bagarres à l'arrivée du général de Gaulle

● Le président Charles de Gaulle avant son départ de Paris pour une tournée de 30,000 milles autour du monde. Ses efforts doivent tendre à régler le conflit vietnamien. (Téléphoto UPI)

DJIBOUTI AFP — Des incidents se sont produits hier soir à Djibouti au moment de l'arrivée du général de Gaulle. Ils ont opposé à deux reprises des partisans de l'indépendance totale de ce "territoire français d'outre-mer" à des éléments du service d'ordre, pour la plupart soldats de la Légion étrangère.

Le bilan officiel de ces bagarres est de 15 blessés dont huit dans les rangs du service d'ordre. L'état des blessés, pour la plupart légèrement atteints, n'inspire aucune inquiétude.

La police a reçu l'ordre de pénétrer à l'intérieur du quartier où vivent des réfugiés de la république de Somalie.

Sur le passage même du président français des militants du "Parti du mouvement populaire" avaient déployé des banderoles réclamant l'indépendance totale et qui voisinaient avec les pancartes de ceux qui affirmaient vouloir rester français.

Dans une déclaration à la presse, le directeur du cabinet du gouverneur de la Côte française des Somalis a fait connaître que l'origine des incidents était une bagarre survenue entre environ 200 jeunes Somalis du nord et d'autres jeunes appartenant à l'ethnie des Afars, qui s'opposent traditionnellement.

Le général de Gaulle avait quitté l'aérodrome parisien d'Orly hier matin à neuf heures à bord d'un D.C. 8 officiel, en compagnie de madame de Gaulle, du ministre des Affaires étrangères M. Maurice Couve de Murville et du ministre chargé des départements et territoires d'Outre-mer, le général Pierre Billotte.

A son arrivée à l'aérodrome de Djibouti, le président français a été applaudi par la foule qui brandissait des centaines de petits drapeaux tricolores.

Après avoir serré les mains des officiels le général de Gaulle a quitté l'enceinte réservée et est allé saluer le millier d'habitants qui s'était rendu à l'aérodrome.

Le général de Gaulle passera encore la journée d'aujourd'hui à Djibouti qui est la première étape du voyage où en 19 jours il doit faire le tour du monde.

Le président prononcera une allocation devant les membres de l'Assemblée territoriale de Djibouti samedi et prendra l'avion pour Addis — Abéba où il sera l'hôte de l'empereur d'Ethiopie.

Visite qui pourrait satisfaire

WASHINGTON (AFP) — Si la visite du général de Gaulle à Pnom Penh peut se solder par un renforcement de la neutralité et de l'intégrité territoriale du Cambodge, les Etats-Unis en seront très satisfaits, a déclaré en substance jeudi le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk.

M. Rusk qui déposait devant une sous-commission des forces armées du sénat, a affirmé que les Etats-Unis souhaitent le maintien de cette neutralité et de cette intégrité et veulent éviter que le Cambodge soit entraîné dans le conflit vietnamien. Si le général de Gaulle peut faire quelque chose en ce sens, il sera le bienvenu, a-t-il dit.

Le secrétaire d'Etat a en outre exprimé l'espoir qu'à la suite de la visite du général de Gaulle, le Cambodge pourrait faire savoir que les Etats-Unis demeurent désireux de trouver une issue pacifique au conflit. Il a toutefois souligné qu'il n'existe pour l'instant "aucune indication que Hanoï ou Pékin répondraient à une ouverture dans cette direction".

La déposition de M. Rusk ouvrait une enquête de la sous-commission sur les problèmes qui se poseraient aux Etats-Unis s'ils se trouvaient engagés simultanément dans deux ou trois conflits du type vietnamien.

M. Rusk a souligné que les engagements militaires que les Etats-Unis ont à l'égard de plus de 40 pays dans le monde, "sont fondamentalement des efforts pour éviter toute éventualité de conflit armé dans lequel ce pays pourrait se trouver engagé".

"Ces engagements n'augmentent pas la probabilité que nous devrons nous battre," a-t-il dit, "en montrant clairement à l'avance notre estimation des besoins de la sécurité nationale, ils réduisent cette probabilité."

"Apollo" sera-t-il bon pour le service ?

CAP KENNEDY, Floride (AFP) — "Apollo", la cabine des futurs explorateurs de la lune, pourra-t-elle être déclarée "bonne pour le service" après le vol suborbital à vide de 17,825 milles qu'elle a effectué, jeudi, avec un plein succès, semble-t-il, reliant en 93 minutes le Cap Kennedy, d'où elle avait été propulsée dans l'espace, à 1h.16, par une fusée "Saturne-1", au Pacifique central, où, tombée en dehors de la zone d'impact prévue, les appareils du porte-avions "Hornet" ne l'ont repérée qu'après trois quarts d'heure de recherches ?

S'il se confirme que l'expérience, dont l'objet essentiel était de mettre à l'épreuve le bouclier thermique de l'engin dans les conditions d'échauffement de la rentrée dans l'atmosphère, a fourni aux dirigeants de l'agence aéro-spatiale américaine tous les enseignements qu'ils attendaient de cette "répétition générale", la première mission à équipage du programme "Apollo", pour laquelle les cosmonautes Virgil Grissom, Edward White et Roger Cahffee ont d'ores et déjà été désignés, aura très certainement lieu avant la fin de l'année, dans le courant du mois de décembre, sans doute, si l'on en croit certaines informations officieuses.

RETARD DE 46 MINUTES

Avant le lancement de jeudi matin, le général Samuel C. Phillips, directeur du programme "Apollo" au département des vols humains de la NASA, avait laissé entendre que, si le vol suborbital était couronné de succès, il serait suivi d'une tentative orbitale avec un engin à équipage, mais il avait précisé qu'aucune décision ne serait prise avant le début d'octobre. C'est le délai exigé par les spécialistes pour examiner à fond l'état de la cabine et établir si elle offre les conditions de sécurité nécessaires à une première tentative de mise sur orbite d'une "Apollo" pilotée. Au cours de cette tentative, les trois cosmonautes graviteront autour de la terre pendant une quinzaine de jours à bord d'un véhicule en tous points identique à celui qui a été utilisé jeudi et dont la course, embrassant les trois quarts d'une révolution terrestre, a eu également pour but de vérifier pour la première fois le fonctionnement en vol non simulé des dispositifs de guidage et de navigation, ainsi que des systèmes de propulsion, de transmissions et d'alimentation en énergie électrique par batterie électrochimique.

Le lancement de l'assemblage "Saturne-1 - Apollo", de 224 pieds de haut, avait été retardé de 46 minutes par une défaillance constatée dans les transmissions entre le centre spatial et un navire de repérage croisant dans l'Atlantique.

Cours d'anglais à domicile

HENRI BERGERON

annonceur professionnel bilingue de réputation internationale est le principal collaborateur de la Méthode POLY-GLOT qui vous permet d'apprendre à parler anglais, vite, bien et à peu de frais, à domicile. Déjà, des milliers de personnes ont eu recours à la Méthode POLY-GLOT et toutes s'accordent à dire qu'elles ont appris à parler anglais en un temps record. La Méthode POLY-GLOT, spécialement conçue et destinée à l'homme moderne, enseigne l'anglais de façon audio-visuelle, si bien qu'il se grave naturellement dans votre mémoire. La Méthode POLY-GLOT n'exige pas de vous des aptitudes particulières, ni beaucoup de temps, c'est vous qui FIXEZ le rythme de vos études, vous apprenez chez vous, quand il vous plait. Nul, n'est trop jeune, nul n'est trop vieux pour apprendre à parler anglais. CHEZ LUI, avec la Méthode POLY-GLOT. Le coupon ci-dessous sera le début de votre succès. Remplissez-le sans tarder.

POLY-GLOT INC. (1963)
345, rue St-Roch, Québec.
1550, Berri (Palais du Commerce), Suite 233, Montréal
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part les renseignements concernant la METHODE POLY-GLOT de conversation ☐ anglaise ☐ française ☐ italienne ☐ espagnole.
NOM ..... TEL .....
ADRESSE ..... COMTE .....
VILLE ..... AGE .....
OCCUPATION ..... AC 26-8-66

En cas de pénurie des réserves monétaires

Préparer immédiatement un dispositif d'intervention

PARIS AFP — Le rapport des suppléants du groupe des dix, chargé d'étudier une réforme du système monétaire international, qui avait été adopté à la réunion des ministres des finances des dix les 25 et 26 juillet dernier à La Haye a été publié jeudi simultanément en anglais à Francfort-sur-le-main et en français à Paris.

Ce document compte 44 pages et plus de 20,000 mots. Il consacre les divergences qui existent entre la France et ses neuf partenaires : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, Canada, Suède et Japon quant à la nécessité de préparer dès maintenant un dispositif d'intervention dans le cas où une pénurie de liquidités monétaires se ferait sentir dans le monde.

La France reste opposée à cette préparation ainsi qu'à la procédure qu'elle qualifie d'ambigue adoptée par ses partenaires pour poursuivre cette étude. Le rapport des dix montre également que des divergences importantes subsistent entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne d'une part et les autres pays d'Europe sur les modalités pratiques de ce dispositif d'intervention, notamment sur la nature de l'organisme qui le contrôlerait : groupe restreint des dix ou groupe plus large au sein du fonds monétaire international.

Aucune pénurie

Par contre l'unanimité s'est faite, pour déclarer que pour le moment du moins et par suite de la persistance du déficit des Etats-Unis, "il n'y a pas de pénurie généralisée de réserves internationales". Cette affirmation figure en bonne place dans l'introduction. Le rapport ajoute toutefois "qu'il est vraisemblable qu'un besoin accru de liquidités internationales se manifestera dans l'avenir qui pourrait exiger la création d'instruments de réserves nouveaux ou additionnels".

A ce sujet, au paragraphe 32, le rapport souligne que l'apport d'or allant grossir les stocks monétaires représente une part décroissante de l'augmentation totale des réserves, l'augmentation moyenne annuelle du stock d'or officiel des pays occidentaux a été pendant la décennie se terminant en 1964 de l'ordre de cinq à six cents millions de dollars. En 1965, elle est tombée à $250 millions, déclare le rapport.

Le rapport ajoute que les Etats-Unis "ont fourni au reste du monde une part importante des réserves nouvelles sous forme d'or et de dollars mais on doit exclure le persistance de large déficits américains comme source de réserves futures pour le reste du monde".

La partie du rapport qui traduit les controverses au sein du groupe des dix, entre la France et ses neuf partenaires va du paragraphe 45 au paragraphe 50. Le paragraphe 45 déclare que la plupart des membres du groupe "estiment qu'il serait prudent de mettre en place dès maintenant un dispositif d'intervention pour éviter qu'une pénurie éventuelle "ne vienne perturber l'économie mondiale", pour permettre la procédure de ratification parlementaire qui de toute façon prendrait une année ou deux avant la mise en oeuvre du plan, pour éviter d'avoir recours à des mesures hâtives et mal étudiées.

Objections françaises

Le paragraphe 46 résume les objections françaises à la préparation d'un dispositif d'intervention : le groupe des dix n'est pas en mesure de gérer en toute sécurité un système de création délibérée de réserves, le mécanisme institué trop longtemps à l'avance se révélerait, lors de sa mise en oeuvre, mal adapté, la tentation serait irrésistible de mettre cet accord en oeuvre prématurément, enfin elle empêcherait les pays à monnaie de réserve de faire un effort pour mettre fin au déficit persistant de leurs balances de paiement, en raison de l'existence de nouvelles facilités de crédit. La France, déclare le rapport, s'est abstenue de participer à la discussion et à la rédaction des paragraphes 51 à 89 portant sur les éléments à prendre en considération pour la préparation d'un dispositif d'intervention.

L'essentiel paragraphe 51 à 55 concerne la nature et la forme des nouveaux instruments de réserve. Notamment l'usage normal de ce nouvel instrument de réserve, quelqu'il soit "consisterait à le transférer à un autre pays en échange directement ou indirectement de dollars", il remplacerait donc certaines transactions actuellement faites en or.

D'autres dispositions techniques sont étudiées ainsi que la participation d'autres pays que les dix au système. L'unanimité ne s'est pas faite au sein du groupe des dix à ce sujet, ni sur un lien éventuel entre la nouvelle unité et l'or.

Une extraordinaire chasse aux gangsters

LONDRES (A.F.P.) — Une extraordinaire chasse aux gangsters, dont les péripéties sont dignes d'un roman policier, a été déclenchée hier après-midi dans le sud-est de Londres.

Deux semaines après le meurtre de trois policiers dans le faubourg de Sherpherd's Bush, cette nouvelle opération a pour cadre le quartier des Docks et se déroule dans les rues et sur les toits dans les maisons et les entrepôts.

L'affaire a commencé au début de l'après-midi : deux inspecteurs qui patrouillaient en voiture virent soudain cinq individus masqués de bas de femme à l'intérieur d'une conduite intérieure.

Celle-ci démarra sur le champ, prise en chasse par la puissante "Wolseley" des policiers. Les gangsters commencèrent à tirer les coups de feu. Le pare-brise "Wolseley" vola en éclats, mais aucun des inspecteurs ne fut atteint. Les gangsters perdirent le contrôle de leur voiture qui vira et alla percuter un mur. Les cinq hommes masqués en surgirent. Trois d'entre eux prirent la fuite, tandis que les deux autres, pistolets au poing, faisaient face aux policiers qui avaient freiné à quelques mètres. Avec un sang-froid imperturbable, ils lancèrent aux deux policiers : "Les mains en l'air. Sortez de là et plus vite que cela".

BAGARRE

Les policiers malgré les deux revolvers braqués sur eux, fondirent sur les deux malfaiteurs. Au cours de la bagarre, un policier eut le bras fracturé, tandis qu'un gangster était assommé d'un coup de matraque. Le second gangster réussit à se dégager et à sauter au volant de la Wolseley qu'il mit en route. Le policier valide bondit et aggrippa le volant par la vitre baissée. La voiture avança quelques mètres et heurta un camion en stationnement. Le gangster fut finalement maitrisé. Entre temps, plusieurs centaines de policiers alertés bouclaient le quartier tout entier pour capturer les trois fuyards. Deux d'entre eux sont entrés dans un entrepôt de marchandises. Les portes ont été verrouillées, mais on ne les a pas retrouvés. Le troisième a trouvé refuge dans un immeuble moderne et a fait feu sur les policiers qui cernaient la rue.

En fin d'après-midi, des renforts de police considérables sont parvenus dans ce quartier des docks et ont entrepris un rattissage systématique pour retrouver les trois malfaiteurs dont un au moins est armé.

Dans le monde

SAIGON (AFP) — Selon le général Nguyen Cao Ky les Vietcong ont commis 37 assassinats au cours des trois dernières semaines afin de décourager la participation aux prochaines élections à l'Assemblée nationale constituante du 11 septembre.

—oOo—

NEW HAVEN, Conn. (P.A.) - Cinq personnes ont été abattues tôt vendredi à New Haven, a fait savoir la police. Ce sont là les seuls détails connus de cet incident jusqu'ici.

La police a déclaré que deux autres personnes avaient été blessées. Trois autres ont été hospitalisées souffrant de choc nerveux.

La police recherche un Noir de haute taille dans une Chrysler 1964, de couleur verte.

—oOo—

LONDRES (AFP) — Le général Tadeusz Bor-Komorowski, leader de l'armée clandestine polonaise pendant la guerre et défenseur de Varsovie, lors de l'invasion allemande en 1944, est mort jeudi à Bletchley, Buckinghamshire, à l'âge de 71 ans.

—oOo—

MOSCOU (AFP) — De 1957 à 1966 il a été effectué en URSS, aux Etats-Unis et en France 401 lancements spatiaux; 500 engins utiles ont été placés sur orbites, et les plus lourds d'entre eux sont les "Proton" soviétiques d'un poids de 12.2 tonnes.

—oOo—

MANILLE (AFP) — Une matraque électrique, capable de rendre le plus dangereux des gangsters aussi doux qu'un agneau, tout au moins les quelques instants nécessaires pour le maitriser définitivement, a été récemment mise au point par un ingénieux Philippin, M. G. T. Erquiza.

—oOo—

VEVEY, Suisse (AFP. — Pour s'amuser trois jeunes garçons avaient dévissé un boulon de traverse de voie et l'avaient déposé sur un rail, quelques instants avant le passage d'un train des "chemins de fer électriques" de Vevey, canton de Vaud. Le convoi composé d'une motrice et d'un wagon a déraillé. Le conducteur et 14 passagers ont été légèrement blessés.

Programme d'aide réduit de $800,000,000 par an

WASHINGTON AFP — La commission sénatoriale de l'agriculture a décidé mercredi de réduire de $800,000,000 par an le montant destiné au programme "aliment pour la liberté" Food for Freedom" pendant les deux prochaines années.

Au printemps dernier, la Chambre avait approuvé un projet de loi autorisant le département de l'Agriculture des Etats-Unis à dépenser $3,300,000,000 par an pour financer les ventes en devises étrangères, les prêts à bas taux d'intérêt et dons pendant les deux prochaines années.

La commission sénatoriale a même changé le nom du programme: elle a décidé de revenir au titre de "aliments pour la paix" Food for Peace dans le cadre duquel des produits alimentaires sont fournis aux nations pauvres en échange de devises locales ou prêts à faible taux d'intérêt.

• ARTICLES de Bureaux
• CENTRE D'IMAGERIES
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèques
• ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
369, de la Canardière
Tél. : 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

Jeune homme demandé

Possédant au moins 10e année, débrouillard et désireux de se tailler une carrière dans le métier de photographe. Situation d'avenir pour celui possédant initiative et esprit de travail.

Fournir détails en s'adressant à

CASIER 2012, "L'ACTION", QUEBEC 2, QUE.

les radios d'autos on connaît ça !
VENTE et SERVICE
DROLET RADIO D'AUTO
495 RUE CARON, QUEBEC 2, P.Q. - 529-0301

La jeune Klewer a été retrouvée

Berlin (Reuter) — La police de Berlin-Ouest a déclaré aujourd'hui qu'elle avait retrouvé vivante Aubrey Klewer, la fillette canadienne âgée de 4 ans qui avait été enlevée lundi.

La police avait offert 5,000 marks $1,250 de récompense pour que l'enfant soit retrouvée saine et sauve. Aubrey était disparue le lendemain de son arrivée à Berlin en compagnie de sa mère Regina Klewer, âgée de 28 ans, de Montréal.

La fillette dormait quand elle a été découverte dans une hutte dans un jardin du district de Spandau, aux limites de la ville de Berlin-Ouest.

Assemblée générale spéciale

des Membres
de

L'Association de Protection Mutuelle de la province de Québec

A la salle du Collège "DE LA SALLE"

THETFORD MINES

Jeudi, le 1er septembre 1966

à 8 heures P.M.

BUT DE L'ASSEMBLEE : Soumettre et faire adopter certains amendements à la Constitution et aux Règlements.

LES MEMBRES SEULEMENT SERONT ADMIS

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES **l'Action**

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages, complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures

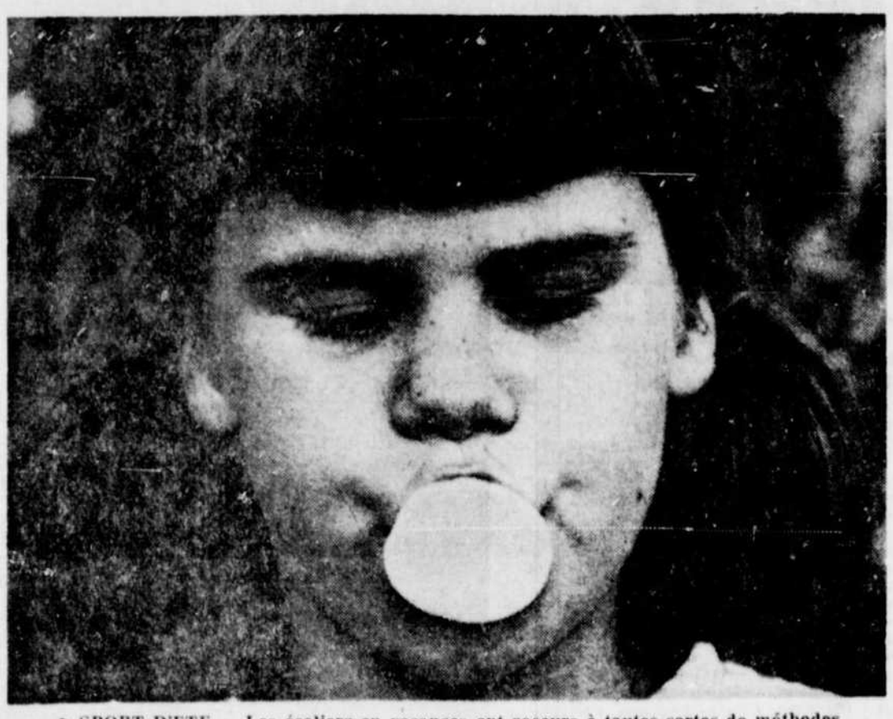

● SPORT D'ETE — Les écoliers en vacances ont recours à toutes sortes de méthodes pour se distraire. Cette bambine de huit ans a voulu battre son propre record de bulles de gomme élastique.

Loisirs de terrains de jeux

Le quartier "gris" de la métropole a des commodités pour les jeunes

MONTREAL (P.C.) — La pétition soumise au conseil municipal de Montréal demandait qu'un terrain accueillant les autos abandonnées, un autre terrain vacant et délabré et que le carré Saint-Louis soient transformés en lieu de distraction et terrains de jeu pour les enfants du quartier. Plus de 1,00 signatures paraissaient au bas de la pétition.

Le conseil municipal n'a pas hésité à donner son approbation.

Maintenant, dans le quartier "gris" ou le plus démuni de la métropole, soit le secteur délimité par les rues St-Laurent, Sherbrooke, St-Denis et Mont Royal, il règne une atmosphère de musique et de fête et, la nuit, on n'entend moins les pleurs de bébés et les chansons illogiques des ivrognes regagnant leur demeure à travers les rues pauvrement éclairées.

"Nous avons craiment été étonnés et encouragés en constatant la participation des gens", a déclaré M. Hector Ouellet, représentant de l'Action sociale universitaire et initiateur de ce projet social révolutionnaire.

Des gens de tous les âges se sont réunis sur le terrain de jeu étroit de la rue Hôtel-de-Ville, en plein centre du quartier concerné. Des lampes de diverses couleurs étaient suspendues à des fils de fer. Des amateurs montaient à tour de rôle sur une plate-forme improvisée. Tout le monde était gai et dansait.

Les parents heureux

Ces gens célébraient une victoire : ils avaient obtenu un terrain de jeu pour leurs enfants, qui quitteraient enfin la rue.

Selon M. Ouellet, le projet est né après l'étude de statistiques très éloquentes.

En considérant le recensement de 1961, University Settlement, une activité dt l'organisation de la Plume Rouge, à laquelle collaborent l'université de Montréal et l'université McGill, a constaté que le dit quartier avait une population de 22,000 habitants par mille carré. C'est un des densités de population les plus élevées en Amérique; à New York, ce rapport est de 18,000 habitants par mille caoré.

Si le revenu moyen des citoyens de la métropole est de $4,000, les familles ont un revenu ne $2,700 dans ce quartier. A peu près 90 pour cent des familles sont locataires dans des maisons construites parfois depuis 1920. Enfin, plus de 40 pour cent de la population est âgé de moins de 20 ans.

"Beaucoup de femmes et de jeunes filles travaillent dans ce district et les manquements à la loi sont très nombreux", a noté M. Ouellet.

"En fait, nous nous trouvons devant une région socialement malade et à un point inquiétant. C'est la zone grise de Montréal", a noté le Dr J.V. Frei, directeur de University Settlement, au cours d'une interview.

Les Canadiens français sont en majorité dans ce quartier mais le nombre des immigrants ne cesse d'augmenter. Ces gens sont enfermés dans une espèce d'individualisme stoique et il est impossible pour eux de trouver des solutions à leurs autres problèmes. La première difficulté avec eux, c'est de les réveiller afin qu'ils agissent ensemble pour améliorer leur situation matérielle et sociale.

Des garçons gentils

Ce sont les Travailleurs Etudiants du Québec, TEQ, version québecois de la Compagnie des jeunes Canadiens, qui avaient rassembler les noms au bas de la pétition. Ils ont travaillé en collaboration avec le groupe du Dr Frei. Dans la province, les TEQ ont 22 projets du genre.

Quatre membres des TEQ se sont promenés dans les restaurants, les salons de barbiers, les tavernes et dans les foyers afin de discuter avec les gens et connaitre leurs opinions.

"Nous avons bien vu qu'ils désiraient agir pour corriger la situation", a raconté Gilles Huot, un étudiant de 24 ans, avec les TEQ. "Nous avons fait des suggestions et ce sont des personnes du district qui ont elles-mêmes réalisé les idées."

"Le carré St-Louis n'est plus fréquenté par des voyous", a fait remarquer Denise Filion, 22 ans, également avec le TEQ, et étudiante en sciences sociales à l'université de Sherbrooke. "C'est un petit paradis pour les enfants".

"C'est seulement un début", ajoute M. Ouellet. "Il nous faut instaurer un esprit commun et énergique, qui poussera ces gens à améliorer leur sort".

● NAVIGATION COTIERE — Cette fillette a trouvé une solution à son probleme personnel de navigation. Elle a eu l'idée de voguer sur les eaux d'une rivière de Floride en se servant d'une vieille chambre à air d'auto. La pêche semble aussi être bonne.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER

Résumé : Le prince Vaillant se réfugie dans une ancienne butte funéraire pour échapper à ses poursuivants et il s'aperçoit qu'il n'est pas le seul occupant. "Vieux guerrier, tu te reposes depuis des siècles. Le temps est venu de m'aider avant de retourner à tes longs rêves."

Il monte la garde toute la nuit, les armes au poing, et à l'aube, il regarde en bas pour voir les montagnards qui l'attendent toujours près du cercle de pierres debout. Essaient-ils de l'affamer ?

La réponse s'en vient. On est allé chercher un druide. Mis hors-la-loi par les Romains, ils ont trouvé refuge en Calédonie et prêchent toujours leur étrange culte.

Prêtre de la superstition, maitre de la peur, il s'avance vers un endroit sacré pour un peuple qui existait bien avant les druides. "Sortez", psalmodie-t-il, "Sortez ou vous connaitrez le sinistre pouvoir des druides".

Une voix caverneuse lui répond : "Ne profanez pas cet endroit sacré. Hors d'ici ! Car la malédiction de la mort te suit ! "Et celui qui apporta la peur a tant d'autres est rempli de frayeur.

Frissonnant de peur, il court se placer sous la protection des Ecossais... pour s'apercevoir qu'eux aussi se sauvent de cet endroit hanté.

Lorsqu'il est sûr qu'ils sont disparus hors de vue, Vaillant met ses armes et se dirige vers le sud.

Avec un soupir de soulagement, il salue "le mur". Derrière lui se trouve la sécurité et une longue chevauchée jusqu'à Camelot pour informer le roi.

Prochainement : LA TIGNASSE

La Famille TETEBECHE

par Chic Young

34 joueurs ont rendez-vous au Colisée avec Phil Watson

SEULEMENT TROIS SONT DÉJÀ LIÉS PAR CONTRAT

Trente-quatre joueurs ont été invités au camp d'entrainement des As de Québec. Le camp s'ouvrira sous la surveillance de Phil Watson, qui entamera son premier terme d'un contrat de trois ans à titre d'instructeur de l'équipe québecoise. Tous les exercices se dérouleront sur la patinoire du Colisée à compter de mardi le 27 septembre.

Le contingent sera divisé en deux groupes et le camp d'entrainement se déroulera à un rythme de quatre séances quotidiennes. De ces deux groupes on relèvera la présence de quatre gardiens de buts, onze joueurs de défense, six ailiers gauches, cinq ailiers droits et huit centres.

Au nombre de tous ces athlètes, seulement trois joueurs ont accepté les conditions des As. En somme, seul le jeune André Lacroix a signé son contrat en vue de la prochaine saison, puisque les vétérans Bill Sutherland et Wayne Hicks rempliront leur dernier mandat d'un contrat de deux ans avec les As.

Comme par les années passées, la direction des Canadiens de Montréal consentira à céder des joueurs de calibre pour ainsi aider aux As à combler leurs actes réguliers avant le début du prochain calendrier. Ces joueurs endosseront définitivement l'uniforme des As à l'occasion du match hors-concours contre le Canadien, dimanche le 2 octobre prochain dans l'enceinte du Colisée.

Les séances d'entrainement dureront de 8h.30 à 10 heures pour le premier groupe et de 10h.30 à midi pour le deuxième. L'après-midi, les exercices auront lieu de 1h.30 à 2h.30 et de 3 à 4 heures.

Voici la liste des joueurs invités :

BUTS (4) : Gilles Banville, Ronald Gilbert, Fernand Rivard et Jacques Plante.

DEFENSES (11) : Jim Morrison, John Hanna, Ray LaRose, Rino Robazza, Gilbert St-Laurent, Réjean Maltais, Roger Pelletier, Gilles Lapointe, Claude Rondeau, Onil Boutin et Yvon Lacoste.

AVANTS (19) : Jean-Guy Gendron, Wayne Hicks, Ed Hoekstra, Claude LaForge, Cleland Mortson, Simon Nolet, Doug Senior, Bill Sutherland, André Lacroix, René Drolet, Clément Labrecque, Guy Dufour, Pierre Gagné, Ronald Gosselin, John Paris, Pat White, Gilles Renaud, Gilbert Tremblay et Jocelyn Hardy.

Par Jacques Revelin

Une nouvelle du "du Maurier" s'envole en fumée...

Ce n'est malheureusement pas au Mont Ste-Anne que se déroulera de nouveau l'une des deux manches du "du Maurier International". Sans aucun fondement était la nouvelle parue à ce sujet sous forme de "primeur" dans un quotidien québécois.

Les personnes absolument fiables auprès desquelles nous nous sommes renseigné ont répondu ceci:

PIERRE ALAIN, président national de l'Association Canadienne du Ski Amateur:

"C'est complètement ridicule. La deuxième tranche du "du Maurier International" de 1967 aura lieu sur les pentes du Mont Orford, dans les Cantons de l'Est. C'est officiel et le comité exécutif de la CASA vient de le confirmer lors de son assemblée tenue en fin de semaine dernière à Toronto. La première tranche du concours international se déroulera au Mont Garibaldi, en Colombie Britannique, probablement, les 28 et 29 janvier. La seconde partie de l'épreuve aura lieu ensuite au Mont Orford, les 4 et 5 février. Ces dates ne sont toutefois pas officielles car elles doivent être soumises à la FIS et aux fédérations européennes invitées à se faire représenter dans le "du Maurier".

ROBERT POIRIER, président de la Division du Québec de la CASA, nous a déclaré par ailleurs ceci: "Il est impossible que se répète au Mont Ste-Anne dès 1967 la seconde tranche de cette compétition internationale car c'est là que se disputeront les épreuves de ski des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, entre le 11 et le 19 février. Maintenir une forte équipe d'officiels dans un même lieu et pour une aussi longue durée est impensable et la CASA ne localise jamais deux événements de grande envergure à l'intérieur d'une même zone.

GUY CREPEAU, directeur de la Zone des Cantons de l'Est, nous a par ailleurs déclaré ceci: "Cette nouvelle me surprend énormément et je doute de sa véracité car je serai au courant d'un tel changement. Le Mont Orford sera sans aucun doute le théâtre de la deuxième tranche du "du Maurier", l'an prochain, car il répond aux exigences requises par les organisateurs du concours.

Ces déclarations ne suffisent-elles pas pour rétablir la vérité ? . . .

M. Pearson souhaite réellement venir à Québec en février 67

Le premier ministre du Canada venait tout juste de terminer un grave entretien avec M. Diefenbaker quand il accueillit les trois représentants de la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, dans son bureau du Parlement d'Ottawa. Très décontracté en dépit des graves problèmes qui le préoccupent, M. Pearson a étonné ses visiteurs par la jovialité qu'il leur manifesta et surtout par son intérêt envers la grande compétition sportive nationale qui aura lieu à Québec, en février prochain.

Selon Georges Labrecque et Guy Rousseau, venus à Ottawa avec Antoine Normand pour présenter le drapeau des Jeux au premier citoyen du Canada, ce n'est pas une vague promesse que M. Pearson leur a formulée en envisageant sa présence à Québec, lors du déroulement de la compétition. Il tient visiblement à être là quand seront réunis les athlètes représentant chacune des provinces et des territoires et c'est évidemment avec l'espoir qu'il soit encore le chef du gouvernement qu'il anticipe sérieusement un tel séjour à Québec.

C'est sous le règne de M. Diefenbaker que fut votée la loi débloquant plusieurs millions pour favoriser le développement du sport amateur à travers le pays. En le remplaçant au pouvoir, M. Pearson ne freina pas cet élan et c'est durant une séance de son cabinet que Mlle Judith Lamarsh fit accepter le crédit de $700,000.00 permettant l'organisation et la tenue des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens. Voilà pourquoi le chef libéral était bien conscient, hier matin, de la haute portée de cet événement dont on venait lui présenter le symbole.

En souplesse...

● Le gardien de but Jacques Plante qui a été invité au camp d'entrainement des As n'est pas le même qui a gardé autrefois les filets des Citadelles, puis des Canadiens et des Rangers. Il s'agit d'un jeune cerbère qui évoluait l'hiver dernier dans la ligue Junior "B" patronnée par le club professionnel local. A diverses reprises son nom figura dans les manchettes car il réussit plusieurs blanchissages . . .

● Toujours pas de nouvelle des organisateurs de la fête prévue en l'honneur de Camille Henry. Ceux ayant déjà contribué au financement de cet événement s'impatientent chaque jour davantage . . .

● Une somme de $1,000.00 (en marchandise) sera répartie à l'issue du Tour du comté de Portneuf. Le porteur du maillot jaune recevra $25.00 après chacune des six étapes et $50.00 à la fin de l'épreuve. Un prix de $100.00 sera attribué à la meilleure équipe et $700.00 seront divisés une fois établi le classement général final. Tous ces montants subiront une retenue de 15% correspondant à la taxe sur le revenu imposé par L'Union Cycliste du Québec . . .

● La magistrale victoire des skieurs Français à Portillo n'a pas été "sans lendemain" car trente moniteurs de l'Ecole Française de Ski ont été engagés aux Etats-Unis. Le général de Gaulle peut se vanter de détenir au moins une suprématie sur les Américains . . .

● Le maire de Québec est aussi à l'aise dans son hôtel de ville que sur un terrain de golf. Il l'a prouvé en étant l'un des membres d'une équipe ayant très bien figuré lors d'un tournoi disputé au début de la semaine, sur le parcours de Boischatel. Il parait qu'il joue même mieux que l'ancien et le nouveau premier ministre . . .

● Le président de la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens est un excellent client de la compagnie Air Canada. Il était à Ottawa hier matin. De retour dans la capitale provinciale hier après-midi, Georges Labrecque sera aujourd'hui à Toronto d'où il s'envolera vers l'Angleterre pour assister au tournoi mondial Carling. Comme le liquide qu'il vend "monte en popularité", lui aussi prend de l'altitude . . .

●Si Me Gérard Lévesque vivait encore, il aurait probablement assisté à la joute éliminatoire disputée hier soir par les Indiens, au stade municipal de Québec. Cet avocat était l'un des plus ardents et fidèles supporteurs de l'équipe de baseball locale dont il était le président honoraire. Au début de chaque été, Me Lévesque égayait de sa présence la conférence de presse donnée par les Indiens. Son humour jaillissant alors faisait davantage déborder l'optimisme de ceux s'efforçant de rétablir le baseball au premier plan dans la cité de Champlain . . . Nos plus sincères condoléances aux membres de sa famille plongés dans le deuil par la mort si subite de ce sympathique et si chaleureux ami de tous les sportifs québécois . . .

Pittsburgh perd la chance de devancer San Francisco

PITTSBURGH (PA) — Jim Bunning a espacé huit coups sûrs et Jack Brandt a produit deux points hier alors que les Phillies de Philadelphie ont délogé les Pirates de Pittsburgh du premier rang dans la ligue Nationale en l'emportant 4-1.

Tony Taylor a complété le total des vainqueurs en volant le marbre dans la 9e manche tandis que les Pirates comptaient leur unique point sur un coup en flèche de Bill Mazeroski, lequel a échappé au champ-centre et a résulté en un triple avec un coéquipier sur les sentiers.

Philadel.	000 201 001—4	11 0
Pittsb.	000 000 100—1	8 0

Bunning et Uecker; Veale, Vardwell 9 et Gonder.

G—Bunning 14-9.

P—Veale 13-8.

HIER

Ligue Nationale

New York 2, Chicago 3
Philadelphie 4, Pittsburgh 1

Ligue Américaine

Kansas City 6, Boston 8
Kansas City 1, Boston 4
Californie 5, New York 1
Cleveland 3, Baltimore 4
Chicago 0, Détroit 8

Ligue Provinciale

Semi-finale 5 de 9
Granby 9, Québec 4
(Granby mène 2-0)

Quart-de-finale 3 de 5
Drummondville 6, Acton Vale 2
(Acton Vale mène 1-0)

Joute décisive pour le 6e rang
Thetford 2, Lachine 1
Thetford passe en quart-de-finale

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

New York à Atlanta (s)
Philidelphie à Cincinnati (s)
Pittsburgh à St-Louis (s)
Chicago à Houston (2, s)
Los Angeles à San Francisco (s)

Ligue Américaine

Détroit à New York (s)
Cleveland à Washington (s)
Boston à Baltimore (s)
Minnesota à Chicago (s)
Kansas City à Californie (s)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	75	52	.591	—
Pittsburgh	74	52	.587	½
Los Angeles	72	53	.576	2
Philadelphie	69	59	.539	6½
St-Louis	65	61	.516	9½
Cincinnati	61	65	.484	13½
Atlanta	59	66	.472	15
Houston	56	70	.444	18½
New York	56	72	.438	19½
Chicago	44	81	.352	30

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	81	45	.643	—
Detroit	69	56	.552	11½
Cleveland	68	60	.531	14
Minnesota	67	61	.523	15
Chicago	66	62	.516	16
Californie	64	63	.504	17½
Washington	58	73	.443	25½
New York	56	72	.438	26
Kansas City	56	73	.434	26½
Boston	56	76	.424	28

LANCEURS PROBABLES

LIGUE NATIONALE

New York McGraw 2-5 à.
Atlanta Lemester 11-8, soir.
Philadelphie Culp 5-4 ou Buhl 5-8 à Cincinnati O'Toole 4-6, soir.
Pittsburgh Fryman 9-8 à, St-Louis Jackson 12-10, soir.
Chicago Holtzman 7-12 à, Houston Giusti 13-10, soir, précédée par la fin de la joute commencée le 11 août.
Los Angeles Koufax 20-7 à, San Francisco Bolin 7-8, soir.

LIGUE AMERICAINE

Kansas City Blanco 1-3 à, Californie Coates 1-1 ou M. Lopez 5-12, soir.
Minnesota Merritt 2-12 à, Chicago Buzhardt 5-7, soir.
Cleveland Hargan 10-7 à, Washington McCormick 7-11, soir.
Boston Stange 6-7 ou Lonborg 6-8 à, Baltimore J. Miller 3-7, soir.
Détroit Wilson 15-9 à, New York Downing 8-8, soir.

SUR UN LANCER ERRATIQUE

CHICAGO (PA) — Don Kessinger a profité d'un mauvais lancer du lanceur de relève Bill Hepler à la neuvième manche pour compter un point et donner ainsi la victoire par 3-2 aux Cubs de Chicago sur les Mets de New York.

Premier frappeur à affronter Hepler au début de la neuvième manche, Kessinger a réussi un simple, se rendant au deuxième coussin sur un coup frappé dans le champ intérieur par Glen Beckert. Hepler a ensuite rempli les coussins en accordant un but sur balles à Ron Santo. Kessinger a compté sur le mauvais lancer de Hepler à Ernie Banks.

Le lanceur victorieux a été le vétéran Curt Simmons, qui avait succédé à Ferguson Jenkins à la neuvième manche alors que le score était égal.

Larry Elliott, des Mets a bouclé le circuit à la huitième manche. John Boccabella et Byron Browne ont fait de même pour les Cubs.

New York	000 100 010—2	7 0
Chicago	000 010 011—3	6 1

Fisher, Hepler 9 et Grote; Jenkins, Simmons 9 et Hundley.

G—Simmons 5-3, Hepler 3-3.

Cir. : NY-Elliot 5, Chi-Boccabella 6, Brown 15.

PAUVRES YANKEES

NEW YORK PA — Jim Fregosi et la recrue Jay Johnstone ont fait compter chacun deux points cependant que le lanceur George Brunet a limité ses adversaires à six coups sûrs hier alors que les Angels de Californie ont défait les Yankees de New Lork par 5-1.

Brunet a ainsi remporté sa 12e victoire contre neuf défaites. Mel Stottlemye a été débité de la défaite, sa fiche étant maintenant de 11 victoires et 15 défaites. Horace Clark a fait compter l'unique but des perdants à la deuxième manche.

Californie	200 001 200—5	11 2
New York	010 000 000—1	6 0

Brunet et Rodgers; Stottlemyre, Hamilton 7 Ramos 8 et Howard. G-Brunet 12-9. P-Stottlemyre 11-15.

15e DE MCLAIN

DETROIT PA — Denny McLain grâce à une avance de cinq points au cours des deux premières manches a limité Chicago à deux coups sûrs portant jeudi les Tigers de Detroit à une victoire de 8-0 sur les White Sox.

La victoire a brisé une série de trois défaites du lanceur et a porté sa fiche à 15-11. Il a retiré neuf hommes au bâton.

Chicago	000 000 000—0	10 0
Detroit	320 030 00x—8	2 2

Horlen, Lamabe 2 Wilhelm 8 et Romano; McLain et Freehan. G-McLain 15-11. P-Horlen 7-12. Cir : Det-McAuliffe 15.

TENNIS

Tous les matches ont été contremandés au tournoi de tennis pour les championnats de la ville et du district. Le même calendrier des joutes d'hier demeure au programme pour ce soir. Le tournoi se poursuivra samedi et dimanche.

ENCORE BALTIMORE

BALTIMORE PA — Un simple de Paul Blair à la 11e manche à la suite d'un mauvais lancer de Luis Tiant a donné aux Orioles de Baltimore une victoire de 4-3 sur les Indians de Cleveland.

Les Indians avaient pris une avance à la quatrième quand Rocky Colavito a reçu un but sur balles, avec deux hommes de retirés, et a été suivi d'un triple par Fred Whitfield. Ce dernier a ensuite croisé le marbre sur un mauvais lancer du lanceur Dave McNally.

Clev.	100 200 000 00-3	6 1
Baltim.	101 000 001 01-4	9 1

Bell, O'Donopue 4 Radatz 8 Tiant 9 et Azcue; McNally,S. Miller 8 et Roznovsky, Haney 5. G-S. Miller 8-2. P-Tiant 7-8. Cir: Bal-Blefary 18.

DEUX POUR BOSTON

BOSTON (PA) — Hank Fischer, à son premier début depuis son arrivée de Cincinnati, a vaincu Kansas City 4-1 hier alors que les Red Sox de Boston ont remporté les honneurs d'un double.

Joey Foy avait cogné un circuit de deux points dans la 9è manche en conduisant les Sox à un gain de 8-6 dans le premier match.

Fischer avait été repêché le mois dernier. Le circuit de Phil Roof l'a privé d'un blanchissage dans la dernière manche.

Alvin Dark, gérant des Athletics, a protesté la partie sous prétexte que Fischer utilisait un élan illégal lorsque des rivaux étaient sur les sentiers. Tony Conigliaro, à l'aide d'un circuit, et George Thomas, à l'aide d'un simple, ont produit les points des Sox dans le deuxième match.

Le lanceur Dennis Bennett et George Scott ont également cogné un circuit au profit des Sox dans la première joute.

Première joute :

Kansas C.	010 011 201-6	12 2
Boston	003 011 012-8	12 3

Odom, Grzenda 5 Handrahan 5 Stock 6 Sanders 6 et Roof; Bennett, McMahon 7 Wyatt 8 et Tillman. G-Wyatt 3-6. P-Sanders 6-10. Cir: KC-Charles 8; Bos-Scott 24, Bennett 1, Foy 14.

Deuxième joute :

K. City	000 000 001-1	8 0
Boston	202 000 00x-4	7 1

Lindblad, Handrahan 5, Stock 7 et Roof; Fischer et Ryan. G-Fischer 3-9. P-Lindblad 4-7. Cir: Kc-Roof 5. Bsn-Conigliaro 24.

Titre en jeu

LONDRES (AFP) — L'Ecossais Chic Calderwood rencontrera le champion du monde des poids mi-lourds, Jose Torres, titre en jeu, le 15 octobre à San Juan, Porto Rico. Tommy Gilmour, manager de Calderwood, a, en effet reçu des propositions qu'il a immédiatement acceptées. Calderwood avait été blessé à l'arcade gauche contre l'Italien Del Papa, combat arrêté au sixième round à cause de la pluie. Il est maintenant rétabli et reprendra l'entrainement aujourd'hui.

Cokes décroche le titre vacant

NOUVELLE ORLEANS (P.A.) — Curtis Cokes a décroché mercredi soir le titre de champion mondial des poids mi-moyens à la boxe en remportant par décision unanime un match de 15 rounds contre Manuel Gonzalez.

La victoire donne à Cokes, âgé de 29 ans, de Dallas, le titre que la World Boxing Association avait enlevé à Emile Griffith.

Les 5,102 spectateurs ont hué les boxeurs par suite de l'inactivité des premiers rounds alors que Gonzalez tentait de décrocher des coups de poing à son adversaire en dansant autour du ring. Mais quand Gonzalez se fut fatigué, Cokes a commencé à le frapper régulièrement de sa droite.

Cokes, qui pesait 145 livres et trois-quarts, n'était même pas essoufflé à l'issue du combat. Gonzalez pesait 147 livres.

Gonzalez est allé au tapis au 12e round mais le rude boxeur de Houston est demeuré sur ses jambes durant tout le reste du round quoiqu'il fut étourdi et qu'il ait encaissé plusieurs droites solides.

BOXE

Par la PRESSE ASSOCIEE

Nouvelle-Orléans — Curtis Cokes, 145¾, de Dallas, a gagné par décision sur Manuel Gonzalez, 147, de Houston en 15 rounds. Il conserve son titre de champion poids mi-léger du monde.

Brighton, Angleterre — José Menno, d'Argentine, a gagné par décision sur John Hendrickson, de Londres, en 10 rounds d'un combat de poids lourds.

Richmond, Cal. — Ralph McCoy, 160, de Richmond, a knockouté Frank Biblett, 160 1-2, de San José, Californie, en 10 rounds.

SAN JOSE, Cal. — Raul Rojas, 130, de San Pedro, Californie, a gagné par décision contre Pete Gonzales, 130, de San José, en 10 rounds.

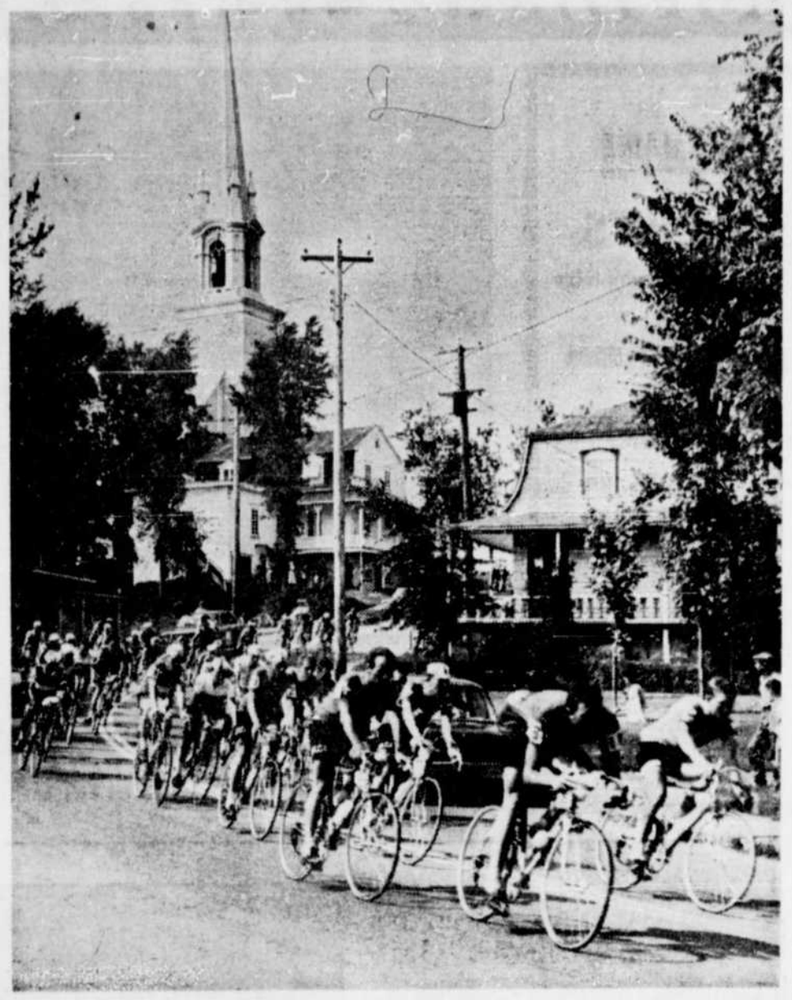

L'itinéraire du deuxième Tour du comté de Portneuf

C'est à St-Raymond que débutait ce matin à 10h.00 le deuxième Tour du comté de Portneuf, une épreuve cycliste disputée en six étapes à l'appel du premier départ, ce qui constitue un nouveau record de participation dans cette course organisée par Yvon Guillou depuis l'an dernier. Quatre provinces canadiennes sont officiellement représentées par une équipe et de nombreux clubs régionaux ont délégué leurs meilleurs porte-couleurs.

Voici l'itinéraire du Tour par étapes :

VENDREDI 26 AOUT

1ère étape 43 milles
ST-RAYMOND, Pont-Rouge, St-Basile, Portneuf-Station, Deschambeault, ST-MARC-DES-CARRIERES

2e étape 30 milles
St-Marc-des-Carrières (circuit fermé)

SAMEDI 27 AOUT

3e étape 20 milles
ST-CASIMIR, St-Ubald, ST-CASIMIR (contre la montre)

4e étape 37 milles
ST-CASIMIR, Grondines, Portneuf, Cap-Santé, Jacques-Cartier, DONNACONA

DIMANCHE 28 AOUT

5e étape 55 milles
DONNACONA, Les Ecureuils, Neuville, St-Augustin, Ancienne-Lorette, St-Gérard-Magella, Val-St-Michel, Camp Valcartier, Ste-Catherine, Duchesnay, Lac Sergent, St-Raymond, PONT-ROUGE

6e étape 30 milles
PONT-ROUGE (circuit fermé)

PARIS (AFP) — "Bravo pour Kiki Christine Caron", a lancé au cours du Conseil des ministres d'hier matin à l'Elysée M. Georges Pompidou premier ministre, qui manifestait ainsi sa satisfaction pour le succès, mardi soir sur le 100 mètres dos, de la jeune nageuse française aux championnats d'Europe de natation à Utrecht.

Le général de Gaulle lui-même est intervenu au cours de cette partie sportive des délibérations gouvernementales pour déclarer, à propos des récents championnats du monde de ski à Portillo: "Tout le monde, et moi le tout premier, avons été très heureux des résultats de l'équipe de France".

Le Conseil des ministres d'hier matin a en effet longuement évoqué les résultats de Portillo à la lumière d'un exposé du ministre français des Sports, M. François Missoffe.

Ce dernier, après avoir rappelé que les skieurs et skieuses français avaient obtenu 16 médailles sur 24, a souligné que ce succès tenait à la fois aux qualités humaines et techniques de l'équipe de France, à sa préparation, enfin à la qualité du matériel français. Il a en outre noté qu'au lendemain de Portillo 30 moniteurs de l'école française de ski avaient été engagés aux Etats-Unis.

Les records tombent

VANCOUVER PC — La jeune Américaine de 18 ans, Sue Jones, a établi un record mondial non officiel avec un temps de 1:18.1 dans les 110 verges-brasses lors d'une épreuve de qualification hier, lors du tournoi de natation de la Colombie-Britannique.

La jeune nageuse possédait une avance de 20 verges lorsqu'elle a terminé son essai avec 1.3 seconde de moins que le record mondial, conjointement détenu par l'Allemande Karen Bayer et l'Anglaise Diana Harris.

Mlle Jones détient déjà les records américains des 100 verges-dos et des 100 et 200 verges-brasse.

Son record devra être ratifié par la Fédération internationale de nage amateur.

L'Américain Ken Merten a amélioré un autre record canadien avec un temps de 1:10.3 dans les 110 verges-brass lors des essais.

La Sud-Africaine Karen Muir a établi un record mondial non officiel avec un temps de 2:28.2 dans les 220 verges-dos.

Mlle Muir, qui détient déjà les records mondiaux des 110 verges et 200 mètres-dos, a amélioré le record mondial par 3-10e de seconde dans les 220 verges.

D'autre part, Zac Zorn, de Los Angeles, a établi un record mondial dans les 110 verges-style libre en 53.6 secondes, record qui devra être ratifié par la FINA.

Ken Merten, de Dallas, a amélioré le record canadien dans les 110 verges-brasse avec un temps de 1:09.9.

Dodgers en finale

Les Dodgers d'Edouard Fréchette, ont disposé des Tigres ,dans la dernière partie de la demi-finale B pour atteindre la finale. Rénald Fortier et Gilles Boucher, ont uni leur effort au monticule, pour n'accorder que trois coups sûrs dont deux par André Belleau; le premier a remporté la victoire. Se sont également signalés pour les vainqueurs avec chacun deux coups sûrs, Serge Drolet, Gilles Boucher et Patrick Wright. La belle tenue défensive des Dodgers leur a permis de réaliser deux doubles-jeux lors de cette rencontre.

TRUITES A VENDRE
POUR ENSEMENCEMENT
Pisciculture Aulnaie-Sous-Bois Inc.
Tél. : Jour 529-0777 — Soir 661-1838
Case Postale 24, Québec 3

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD.

Ligue Senior Dow

Dans la Ligue de Balle-Molle Senior "DOW", la 6ème partie Série A était disputée hier soir au Parc Dollard, alors que le Nettoyeur Maguire disposa du Legrade par une éclatante victoire de 15-2 et par le fait même passe en finale.

Avec deux doubles dont un de Gilles Bergeron et l'autre de Reynald Blouin et 3 erreurs du Legrade, le Nettoyeur Maguire compta 4 points dès la 1ère manche. A la 2ème manche avec 4 coups sûrs dont un triple de Denis Lemay et à une 4ième erreur du Legrade, le Nettoyeur Maguire compta 4 autres points et à la 3ème manche Gilles Bergeron, frappant un triple, permit à P. Ryan et Jean Paquet qui avait frappé en lieu sûr de compter 2 autres points. 3 points à la 4ème manche, 1 à la 5ème et un autre à la 7ème manche pour remporter la victoire au pointage de 15 à 2. Les 2 étoiles furent sans contredit Denis Lemay qui frappa 4 en 4 et Gilles Bergeron qui frappait 4 en 5. Pour le Legrade, Michel Gagnon a frappé un circuit alors qu'il y avait un homme sur les sentiers pour compter les 2 seuls points de la partie.

La finale commencera lundi soir au Parc Ferland à compter de 8 hres alors que le Taverne Gariépy rencontrera le Nettoyeur Maguire.

Métro Molson

Les Copains de la Taverne Durocher ont pris une avance de 2-0 dans la série finale de la ligue de balle-molle Molson Métropolitaine en disposant facilement de l'équipe Molson Ltée au compte de 13-3. Après avoir été tenus à deux points seulement au cours des six premières manches, les Copains ont explosé pour cinq points à la septième manche et cinq autres à la manche suivante. Les vainqueurs ont frappé un grand total de quinze coups sûrs et surent profiter de la tenue erratique de leurs adversaires. L'attaque des vainqueurs fut menée par Paul Jobin avec deux doubles et un simple et Jean-Baptiste Blouin avec deux simples en trois voyages au marbre. Chez les perdants, Robert Régis obtint deux simples en quatre apparitions au bâton tandis que Rodrigue Hétu, le lanceur perdant frappait un triple et un simple. Gérard Denis fut crédité de la victoire. La troisième rencontre de cette série finale sera présentée vendredi soir à 8.00 p.m.

Ligue de Limoilou

Le Alphonse Lafleur a remporté sa première victoire des semi-finales en battant le Garage McClish au compte de 12 à 9. Yves Emond a été la vedette avec deux circuits et un simple et six points produits. Pierre Parent a aussi frappé le circuit. Pour les perdants Brian Pickford et Julien Roy ont aussi frappé le circuit. Lanceur gagnant Robert Baker, perdant J. Rock Grondin.

A. Lafleur	141 0060-12-16-2
G. McClish	214 1001- 9- 7-2

Barber blessé

BALTIMORE (PA) — Les Orioles de Baltimore ont inscrit hier le nom du lanceur vétéran Steve Barber sur la liste des joueurs blessés et ont rappelé Frank Bertaina de leur filiale de Rochester. A cause d'un malaise au coude gauche, Barber n'a lancé que cinq manches depuis qu'il a été choisi sur l'équipe d'Etoile de ligue Américaine en juillet.

Conacher aux Seals

SAN FANCISCO (P.A.) — Les Seals de Californie de la Ligue de hockey de l'Ouest ont acheté l'avant Pete Conacher mercredi.

Conacher, originaire de Toronto, jouait pour Hershey de la Ligue Américaine l'an dernier, mais appartenait aux Bruins de Boston de la Ligue Nationale de hockey.

Ford opéré

HOUSTON (PA) — Le lanceur Whitey Ford, des Yankees de New York, a subi une intervention chirurgicale à l'épaule gauche, où on lui a greffé une section d'une veine de la jambe. Son état est satisfaisant.

Herbie en vedette

PETERBOROUGH (PC) — Herbie Carnegie, de Toronto, et sa fille Rochelle ont remporté hier le championnat père et fille lors du tournoi parents et enfants de l'Association de golf de l'Ontario avec un total combiné de 82.

Basketball

SAO PAULO (PA) — L'équipe canadienne de basketball a vaincu celle du Chili 44-35 mercredi, à sa première joute aux jeux panaméricains maccabiens, disputés au Brésil cette année.

Joueur rappelé

KANSAS CITY (PA) — Les Athletics de Kansas City ont rappelé hier le joueur de deuxième but, John Donaldson, de leur filiale de Vancouver, de la ligue du Pacifique.

Vente approuvée

CHICAGO (PA) — La ligue Américaine a approuvé hier le transfert de la franchise des Indiens de Cleveland à Vernon Stouffer, qui a acquis récemment la majorité des parts de l'équipe de William R. Daly et Gabe Paul.

Granby chasse Koehler rapidement

Les Cards triomphent 9-4 et mènent 2-0

Par Réal Labbé

Les dix buts sur balles accordés par les Indiens ont fait toute la différence de la partie hier soir et les Cardinaux de Granby ont pris une avance de 2-0 dans la série semi-finale "A". Ils ont vaincu les hommes d'Ed Lyons par 9-4. Bob Koehler avait débuté pour les Indiens, mais son contrôle devint défectueux après qu'il fut accueilli par deux coups sûrs et Lyons dut faire appel à Ernie Drolet. Par ailleurs, John Elias, le fameux lanceur des Cards a alloué dix coups sûrs aux Québécois qui en ont profité pour récolter leurs quatre points.

Ernie Drolet a très bien lancé pendant quatre manches et un tiers avant de céder sa place à un frappeur d'urgence. Drolet n'avait accordé aucun coup sûr ni donné un but gratuit. Raynald Bélanger, officiant à la place de Drolet, connaissait une fois de plus de très beaux moments lorsque malheureusement Lyons dut faire une visite au monticule, non parce que Bélanger manquait de contrôle, mais bien parce qu'il ressentait quelques douleurs à l'épaule droite. Lyons le fit lancer quelques balles de pratiques et tout semblait revenu à la normale. Lorsque Bélanger revint au bâton, Lyons le remplaça par un frappeur d'urgence. Après la partie, Bélanger était étendu sur la table du soigneur sous la lampe à rayons infra-rouges et recevait des soins. Il dit que sa blessure était arrivée soudainement et qu'elle était très douloureuse. Ed Lyons qui comptait sur Bélanger pour finir la partie était désappointé de cette tournure des événements.

Les Cardinaux de Granby attaquèrent dès la manche initiale en comptant quatre points, résultat de trois buts sur balles et de trois simples accordés par Bob Koehler qui n'a pas connu une bonne soirée, son contrôle manquant d'efficacité. A la huitième manche, les joueurs de Nick Testa ajoutèrent trois autres points à leur avance pour porter le compte à 7-2. Bill Born avait rempli les buts avec trois buts sur balles avant d'être relevé par le jeune gaucher Claude Bolduc. Celui-ci, avec les buts remplis, accorda un triple à Steve Oleschuck pour faire produire trois points. Après la partie, Bolduc a révélé qu'il se sentait nerveux lorsqu'on faisait appel à ses services durant une partie, il a ajouté qu'il aimait mieux commencer une joute que de la finir. A la dernière manche, un simple d'Elias et une erreur de Claude Lizotte aux dépens d'Oleschuck, ont permis aux Cards de compléter le pointage par deux autres points.

Chez les Indiens, les erreurs n'ont pas aidé, ils en ont commis cinq, dont trois par Lizotte. Ce dernier a cependant une excuse car il occupait la place de deuxième-but, position qui ne lui est pas familière, et les bonds de la balle lui ont causé quelques surprises. A l'offensive, Dan Waraksa et Bob Woolfarth eurent chacun deux coups sûrs en cinq appartitions tandis que Claude Denis-Fortier récoltait un autre puissant coup de deux buts; malheureusement, personne n'occupait les sentiers. A la sixième manche, les Indiens redonnèrent espoir aux 3006 spectateurs en enregistrant deux points pour réduire la marge à 4-2. Un ballon-sacrifice de René Ouzilleau a fait croiser le marbre à Woolfarth et un simple de Lizotte a fait compter Waraksa. A la manche finale, Elias accorda trois coups d'affilée à Després, Woolfarth et Waraksa qui fit produire les deux autres points des siens. Elias s'est ressaisi pour retirer Fortier sur trois prises. Malgré leurs dix coups frappés en lieu sûr, les Indiens n'ont pas su profiter des occasions qui se présentaient à eux pour ajouter d'autres points à leur total.

Les dirigeants de l'équipe sont encore confiants de remporter d'autres victoires contre les Cards et leur donner beaucoup de mal jusqu'à la fin des séries. Yvon Després, le sympathique joueur de champ gauche, s'est mérité le titre de joueur de plus populaire des Indiens au cours de la dernière campagne. Un trophée lui a été remis par les Sportifs du Québec; il s'est dit très surpris de cet honneur et il remercie ceux qui l'ont choisi à ce titre et aussi le public qui l'a encouragé tout au long de la saison.

SOMMAIRE

Granby	400	000	032	9	6	0
Québec	000	002	002	4	10	5

Gra: Elias et Testa. Qué: Koehler, Drolet (1), Bélanger (6), Born (8), Bolduc (8) et Costantino.
G—Elias P—Koehler.

GRANBY

	AB	P	C	PP
OLESCHUCK (AC)	5	1	2	3
PARKER (2B)	6	1	2	0
TESTA (R)	4	0	0	0
SELF (1B)	4	1	0	0
THORNE (3B)	5	0	0	0
FOSTER (CG)	4	2	0	1
GAUDREAULT (CC)	1	2	0	1
ALSTON (CD)	3	1	1	2
ELIAS (L)	3	1	1	1
A—BEDARD (CD)	1	0	0	0

QUEBEC

	AB	P	C	PP
DESPRES (CG)	3	1	1	0
WOOLFARTH (CC)	5	2	2	0
WARAKSA (AC)	5	1	2	2
FORTIER (CD)	4	0	1	0
OUZILLEAU (3B)	3	0	1	1
LIZOTTE (2B)	4	0	1	1
H—BORN (1B)	3	0	1	0
COSTANTINO (R)	4	0	1	0
KOEHLER (L)	0	0	0	0
B—DROLET (L)	1	0	0	0
C—MOREAU	1	0	0	0
D—BELANGER (L)	0	0	0	0
E—WHITE	1	0	0	0
F—BOLDUC (L)	0	0	0	0
G—HUOT	1	0	0	0

A—Joue pour ALSTON à la 8e M
B—Lance pour KOEHLER à la 1ère M
C—Frappe pour DROLET à la 3e M
D—Lance pour DROLET à la 6e M
E—Frappe pour BELANGER et joue au 2e B à la 8e M
F—Lance pour BORN à la 8e M
G—Frappe pour BOLDUC à la 9e M
H—Lance pour BELANGER à la 8e
Erreurs: Québec à BORN, à LIZOTTE (3) à OUZILLEAU.
Coups de deux-buts: FORTIER.
Coups de trois-buts: OLESCHUCK.
Buts volés: TESTA — ALSTON.
Ballon-sacrifice: OUZILLEAU
Doubles-jeux: OLESCHUCK à PARKER à SELF.
Laissée sur les buts: par Granby 11 par Québec 9.

GRANBY					
ELIAS	9	10	4	4	7
QUEBEC					
KOEHLER	5⅓	3	4	4	1
DROLET	4⅓	0	0	0	1
BELANGER	2	0	0	1	4
BORN	⅓	0	3	3	2
BOLDUC	1⅔	3	2	2	0

Frappé par le lanceur, par: GAUDREAULT par BELANGER.
Mauvais lancers: BELANGER.

● Yvon DESPRES (à droite) a été choisi par les Sportifs du Québec comme le joueur le plus populaire des Indiens de Québec pour la dernière saison. Il reçoit ici les félicitations du vice-président René Tremblay et le trophée du président Luddy Fitzpatrick. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Ce que j'en pense

par Jean Pouliot

DE LA COULEUR AU CAMP

Même si les joueurs qui appartiennent au Canadien ne se rapporteront aux As que le 2 octobre, il sera intéressant de suivre la semaine d'entrainement qui précédera cette date.

La liste qui vient d'être émise par le bureau de publicité du club montre qu'il y aura de la couleur, au propre et au figuré, sur la glace du Colisée. La couleur réelle vient de l'invitation adressée à John Paris, un jeune Noir qui s'alignait l'an dernier pour le Thetford Mines après avoir été acquis du Sorel. John sera le premier joueur de couleur à participer à l'entrainement des As dans l'Américaine. Les derniers athlètes colorés à porter l'uniforme local furent Stan Maxwell et Willie O'Ree et l'équipe évoluait alors dans la ligue Professionnelle du Québec.

De la couleur, au figuré, il y en aura dans Phil Watson et dans la vingtaine d'amateurs et de jeunes pros qui tenteront de déloger les vétérans établis. Certains peuvent même se gagner un poste à coups d'épaule, un jeu où les Larose, Lacoste, Dufour, St-Laurent, Pelletier, Boutin et Gagné excellent.

Voici une répartition des 34 joueurs invités selon l'endroit où ils évoluaient l'an dernier:

As de Québec — Banville, Hanna, Larose, Morrison, Robazza, Gendron, Lacoste, Hicks, Hoekstra, LaForge, Mortson, Nolet, Senior, Sutherland.

Muskegon — Drolet, Labrecque, St-Laurent.

Peterborough — Rivard, Lacroix, Dufour.

Ligue Senior du Bas St-Laurent — Hardy, Renaud, Tremblay.

Ligue Junior A du Québec — Gilbert, Maltais, Pelletier, Boutin, Gagné, Paris.

Ligues Juniors B — Lapointe, Rondeau, Plante, White, Gosselin.

Si les joueurs de ces trois dernières ligues ont peu de chances de faire le saut immédiatement, ils ne manqueront pas d'ambition, car le camp des As sera suivi de près par des gérants de la ligue Internationale et de la ligue de l'Est des Etats-Unis, qui sont le palier normal où doit passer un athlète qui n'est pas une super-étoile à 19 ans.

On peut donc s'attendre à beaucoup d'action au Colisée, et pas seulement lorsque s'ouvrira la saison régulière, comme Watson l'a promis, mais dès les premiers jours de l'entrainement.

ONZE PARTIES AVANT NOEL

Le Rouge et Or de l'Université Laval aura une de ses saisons les plus chargées, particulièrement s'il prend part aux Premiers Jeux d'Hiver Canadiens comme représentant de la Province de Québec. Cet honneur sera décidé à la fin de novembre dans une série de deux joutes au total des points entre le Sir George Williams College et le club local. La première partie aura lieu à Montréal le 22 et la seconde à Québec le 30.

C'est donc l'intention du pilote Jean-Paul Poulin d'ouvrir son entrainement plus à bonne heure que d'habitude et il a même prévu une partie d'exhibition au nouveau stade de l'Université de Montréal le 5 novembre. Par la suite le Rouge et Or disputera quatre parties locales régulières avant Noël et deux sur la route, sans parler du traditionnel voyage à Potsdam et à Canton les 18 et 19 novembre. C'est donc un calendrier de 11 parties avant le congé des Fêtes.

Il restera aux Lavallois quatre parties locales et six à l'étranger durant les deux premiers mois de 1967, mais à cela pourra venir s'ajouter une semaine de six parties, s'ils se qualifient pour les Jeux d'Hiver.

Avec l'addition du Yukon, douze équipes participeront en effet à la compétition de hockey entre le 14 et le 19 février. Elles seront réparties en deux groupes de six clubs qui joueront un tournoi-rotation (round-robin). Le première équipe au classement de chaque division disputera la joute finale pour les médailles d'or et d'argent, et les équipes de deuxième place une autre rencontre pour la médaille de bronze.

C'est donc un "tuyau" que nous passons aux étudiants qui ont envie de se tailler une place sur l'équipe: mettez-vous en condition de bonne heure.

C'EST DEJA ARRIVE

En octobre 1958, à cette époque où les Yankees avaient encore l'habitude de participer à la série mondiale, Bob Turley fut accueilli par les Braves de Milwaukee avec quatre points mérités en un-tiers de manche. Les Yankees perdirent la joute 13-5 et tiraient de l'arrière 2-0 en revenant au Yankee Stadium.

Le publiciste de l'équipe fut tellement gêné de la moyenne de points mérités causée par une telle situation que vis-à-vis le nom de Turley, il inscrivit XXX au lieu de mettre la moyenne de 108.0. Ceci n'empêcha pas Casey Stengel de choisir Turley pour la 5e partie, alors que son club faisait face à l'élimination, tirant de l'arrière 3 à 1. Bob l'emporta 7-0.

Avec seulement deux jours de repos, il revint relever Don Larsen à la 3e manche de la septième partie et n'alloua qu'un point en 6 2/3 manches pour triompher 6-2 et réaliser l'impossible retour.

Si le statisticien des Indiens de Québec devait mettre une moyenne de points mérités à Bob Koehler à la suite de la joute d'hier, elle serait de 54.0. Si on la compare à celle de 1.18 réalisée durant la saison régulière, comme si on compare quatre buts sur balles en deux-tiers de manches à 22 durant les 98 manches de la saison, on s'aperçoit vite que ce n'est pas le vrai Koehler qui était à l'oeuvre.

Plus vite il oubliera cette soirée, plus vite les Indiens reviendront dans la série.

L'ANECDOTE DU JOUR

Quand l'arbitre Lepage appela une prise très basse contre Danny Waraksa, le confrère Maurice Descarreaux s'écria: "Il ne donne pas seulement le coin du marbre; il donne également la pointe des pieds".

Ici et là

Les Mineurs de Thetford ont bel et bien perdu la 1ère joute, arrêtée par la pluie après 8 manches, mais ils se sont repris en gagnant les deux autres. Le règlement de la Provinciale est celui du baseball organisé, toute partie étant légale après 4½ manches, même dans les éliminatoires.

Santana perd dans les doubles après un match de 105 parties

BROOKLINE, Mass. (P.A.) Deux Mexicains non favoris ont causé une surprise hier à la 5e équipe favorite, composée de Manuel Santana et Luis Garcia, mais les autres duos classés ont atteint les quart-de-finales des championnats américains de tennis en doubles.

Joaquin Lovo-Mavo et Marcella Lara ont, en effet, vaincu Santana, d'Espagne, et Garcia, du Mexique, 10-12, 24-22, 11-9, 3-6, 6-2, dans un des plus longs matches jamais disputés sur les courts Longwood, soit 4:10 heures, dont 1:50 heure pour le deuxième set.

Les champions actuels, les Australiens Roy Emerson et Fred Stolle ont concédé un set à leurs rivaux américains Dick Leach et Sherwood Stewart, mais l'ont finalement emporté par 6-4, 8-6, 10-12, 6-4.

La meilleure équipe américaine, composée de Dennis Ralston et Clark Graebner, a éliminé le Canadien Keith Carpenter et l'Américain Jim McManus 8-6, 12-10, 6-4.

DAMES

En deuxième ronde, les Canadiennes Vicki Berner et Faye Urban ont vaincu les Américaines Peggy Moore et Carol Loop 9-7, 6-3.

L'équipe féminine favorite, composée de Maria Bueno, du Brésil, et Nancy Richey, des Etats-Unis, a écrasé les Américaines Pixie Lamm et Kristy Pigeon 6-0, 6-2.

AUTRES RESULTATS

La troisième équipe favorite masculine, composée des Australiens Tony Roche et John Newcombe, a vaincu les Américains Roy Barth et Steve Tidball 11-9, 4-6, 6-1, 6-3, en troisième ronde.

Les Australiens Bill Vowrey et Owen Davidson ont vaincu leurs compatriotes Ray Guffels et Alan Stone 11-9, 6-3, 13-11.

Enfin, les Américains Stan Smith et Bob Lutz ont élimine le meilleur duo français, Patrice Buest et Daniel Contet, 6-2, 6-2, 1-6, 6-4.

La bière au goût du jour...

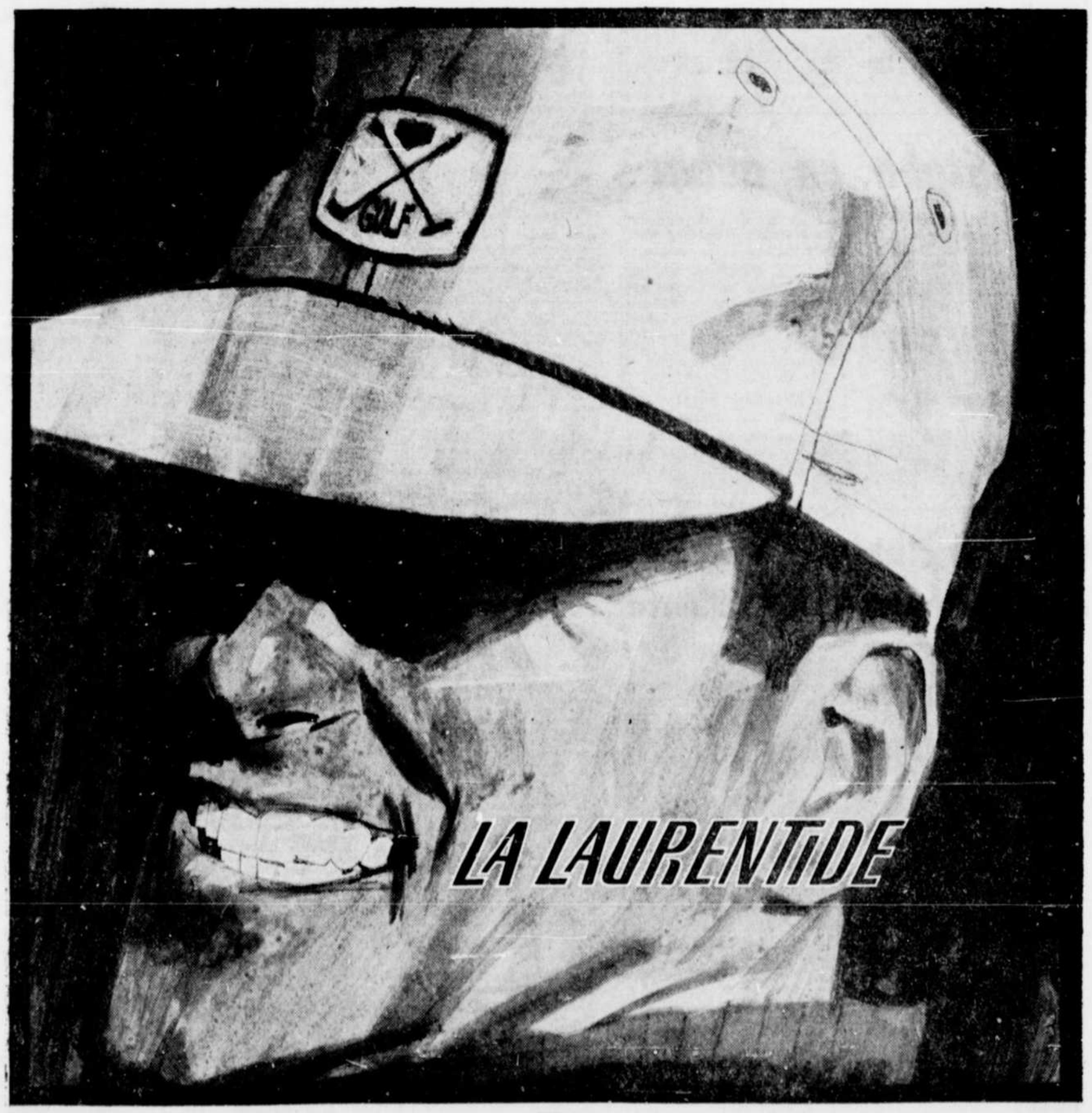

Photos-Finish du Pari-Double

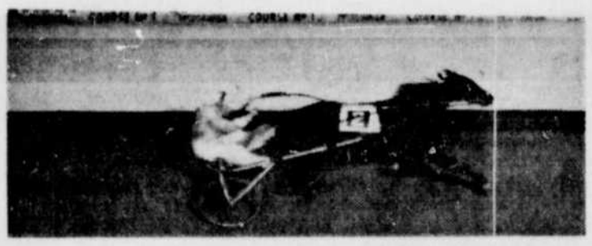

● Première course : le no 2, WILDWOOD RUBY

● Deuxième course : le no 1, INDIAN CREED

Résultats d'hier soir

COURSE No 1

No 2 Wildwood Ruby (Joseph Lemay) 4.10 2.90 2.60 — No 4 Lex Day (Iréné Aubin) 5.50 4.30 — No 8 Chapman Hanover (René Grandmaison) 3.40.

Ont aussi couru: Phil Abbey, Yankee Titan, Grace Ibaf, Lusty Tom, Merry Craft.

Temps: .33.4 1.08.1 1.41.2 2.15.

COURSE No 2

No 1 Indian Creed (Hermas Brousseau) 4.80 3.00 2.50 — No 5 Betsy's Son (Alexandre Page) 5.50 3.40 — No 6 Bold Counsel (Joseph Guenette) 3.10.

Ont aussi couru: Zero King, Sparky Eden, Sonny's Pointer G., Poplar Tanny, Rebel Land Terry.

Temps: .33.2 1.07.2 1.41.1 2.14.

Pari-double: No 2 Wildwood Ruby — No 1 Indian Creed $11.10.

COURSE No 3

No 8 Royal Jersey (Bernard Gervais) 8.00 4.90 4.50 — No 3 Monsieur Carnaval (Leonard Duquette) 8.90 5.80 — No 7 John Winchell (Adrien Bédard) 4.40.

Ont aussi couru: Dean Frost, Leader Mir, Teenie Adio, Jolie Mar Mic, Sue express.

Temps: .34.3 1.08 1.41.2 2.14.3.

COURSE No 4

No 3 Brave Tag (François Leboeuf) 3.10 3.60 2.80 — No 6 Demonne Bel (Jean Paul Courchesne) 8.50 4.30 — No 2 Danny Mar Mic (Yvon Catellier) 2.70.

Ont aussi couru: Remadios, Jimmy Wyn, Rover Boy, Regal Yates, Southern Belle.

Temps: .32 1.05.1 1.38 2.11.2.

Quinella: No 3 Brave Tag — No 6 Demonne Bel $27.40.

COURSE No 5

No 3 Titan Galophone (Wilfrid Bourgon) 6.20 3.20 2.70 — No 4 Grand David Volo (Jean Guy Brousseau) 4.90 3.30 — No 2 Stagehand (Paul Mass) 5.60.

Ont aussi couru: Crystal Fifi, Kim D. Grattan, Worthy Colby, Paris Lad, Cashew.

Temps: .31.4 1.04.2 1.39.1 2.13.2.

COURSE No 6

No 7 Miss Jessie Direct (Adien Bédard) 9.60 5.40 3.20 — No 2 Key Song (Roger Maichand) 4.40 2.80 — No 5 Great Adios (Hermas Brousseau) 2.60.

Ont aussi couru: Danny Express, Doc Red, Ali's Count, Richard, Freat Adios.

Temps: .32 1.05 1.39.2 2.13.3.

COURSE No 7

No 6 Singing Duke (Bernard Gervais) 18.00 7.60 5.10 — No 5 Dolph Hanover (Alexandre Page) 23.20 9.40 — No 6 Knockout Mir (Jean Cyrenne) 9.40.

Ont aussi couru: Tyee, Eddie Boy Jr. Andy Kirk, Lord Claire, Nevele Jamie.

Temps: .34.4 1.08.2 1.42.1 2.15.3.

Quinella: No 5 Dolph Hanover — No 8 Singing Duke $107.80.

COURSE No 8

No 5 Den Texas (Nicol Tremblay) 4.50 3.50 2.50 — No 2 Brushoff Wick (Jean Cyrenne) 4.40 2.80 — No 3 Freedom Pal (Laurier Bourgon) 2.70.

Ont aussi couru: Ida Purdue, Lincoln Clipper, Pixellen, Deli Cash, Lilly Vonian.

Temps: .33 1.05.4 1.38.3 2.08.4.

COURSE No 9

No 4 Bob Brook (Rufin Barrieau) 3.60 3.00 2.60 — No 7 More Scotch (François Leboeuf) 6.00 3.80 — No 3 Lincon Adios (Marcel Brosseau) 2.70.

Ont aussi couru: Mifflin Hanover, Northwood Baldy, Jamie's Yankee, Commander Henry.

Temps: .32.2 1.06.2 1.39.3 2.11.2.

COURSE No 10

No 2 Lorna Doone (Michel Giguère) 11.70 5.90 4.40 — No 4 Jet Byrd (Yvon Catellier) 6.40 6.30 — No 1 Lady Camden (Jean Guy Lareau) 5.00.

Ont aussi couru: Josedale Proton, Princesse Stard, Indian Prince, Flash Ibaf, Adios Amigo C.,

Temps: .32.3 1.06.3 1.41 2.13.2.

Exacta: No 2 Lorna Doone — No 4 Jet Bryd $84.30.

Sept golfeurs tenteront de faire un maître au championnat O'Keefe

MONTREAL (P.C.) — Un peloton de sept favoris, chacun d'eux jugé comme ayant une chance égale de remporter les honneurs, devrait faire du championnat proefssionnel ''Medal Play'' O'Keefe du Québec 1966, un des matches les plus chaudement disputés au calendrier local de la saison. La première ronde du tournoi de deux jours de 36 trous pour le titre provincial sur le parcours du Club Wentworth de Montréal, débute vendredi à 8:22 a.m. La deuxième ronde de 18 trous se mettra en marche samedi à 9 heures a.m.

Au cours d'une saison peu ordinaire où aucun professionnel n'a réussi à prendre une avance marquée sur les autres ou même à remporter plus d'une victoire au circuit provincial, les mêmes sept noms reviennent toujours au haut de la liste des meilleurs, de quelque façon qu'on y regarde.

Chacun des sept a une victoire au circuit professionnel du Québec 1966 à son crédit : Bob Dean, de Cornwall, Bob Légaré, de Cap Rouge, Jean-Guy Périard, de Boucherville, et Damien Gauthier, du Club Municipal, furent les vainqueurs respectifs des tournois pro-amateurs O'Keefe de Lasalle, Gatineau, Saguenay et Granby - St-Paul; Adrien Bigras, de Rosemère, s'empara des honneurs du tournoi promembres CPGA - Québec au Club Laval-sur-le-Lac; Phil Giroux, de Cartierville, et Norm Hunt, de Mont-Bruno, remportèrent l'Omnium du Printemps et le tournoi Pro-Presse respectivement.

En plus de leur victoire individuelle, les sept ont accumulé, entre eux, pas moins de 8 deuxièmes positions et 7 troisièmes lors des 9 tournois officiels du circuit de cette année. Le gagnant du Pro-Presse, Norm Hunt, mènent dans ce domaine, a inscrit deux deuxièmes, à l'Omnium du Printemps et au tournoi pro-amateurs du Gatineau, et deux troisièmes, au pro-membres du Laval et au pro-amateurs du Saguenay.

Les sept mêmes pros détiennent du deuxième au huitième rang chez les pros ayant gagné le plus de bourses officielles au circuit professionnel du Québec. Ils n'ont été dépassé, dans le total des bourses gagnées, que par le pro du Club de la Vallée du Richelieu, Jack Bissegger, qui s'est éloigné des autres en gagnant la deuxième bourse de $800 à l'Omnium du Québec.

Ni Bissegger ni Gerry Proulx, de St-Eustache, qui s'est classé au 10e rang au cours de la saison chez eux qui ont gagné le plus d'argent, ne prendront le départ au Wentworth. Les deux seront en Angleterre, jouant dans le circuit international.

On peut accorder un avantage psychologique au départ, vendredi, à Adrien Bigras, tant pour son titre de champion actuel que pour sa performance de l'année, au circuit provincial. Au Wentworth, Bigras tentera de gagner le prestigieux trophée O'Keefe pour la quatrième année consécutive, établissant ainsi un record sans précédent.

Le populaire jeune assistant de Rosemère est reconnu comme l'un des meilleurs golfeurs de compétition de la province. Ne semblant pas être en aussi bonne forme cette année, possiblement à cause de ses nouvelles fonctions à Rosemère, il a tout de même joué assez bien pour ajouter une deuxième position lors du tournoi pro-amateurs du Lasalle et des troisièmes positions gagnées aux Granby - St-Paul et Saguenay, à sa victoire du tournoi promembres de Laval-sur-le-Lac. Il finit en troisième position chez les meilleurs gagnants de bourses du circuit officiel, immédiatement après Phil Giroux.

La victoire de Bigras, au tournoi des assistants-professionnels du Club de golf Outaouais, le 29 juillet, lui donne une certaine avance, étant le seul à avoir gagné, et cette même victoire lui a aussi donné le premier rang chez les gagnants de bourses non-officielles.

● Lors du Tournoi de Rotation Dow au Club de tennis des employés civils, les grands du tennis ont rendu hommage aux ramasseurs de balles en faisant tirer au sort des raquettes de tennis. L'un des heureux gagnants fut André Cantin, fils de M. Harold Cantin, qui comme on le voit sur cette photo a utilisé aussitôt sa précieuse raquette contre Manuel Santana avec qui il réussit plusieurs beaux échanges sous les regards amusés et même admirateurs des nombreux spectateurs.

Par Jean-Claude Laprise

Un nombre sans précédent de golfeurs effectueront les départs au championnat Québec-District pour les trophées du Syndicat de Québec demain et dimanche sur les deux parcours du Royal-Québec. Plus de 400 golfeurs sont inscrits, ce qui constitue l'une des plus fortes participation vues depuis quelques années.

Dans les classes AA et A, 112 sont inscrits, 200 dans la classe B et 88 dans la classe C. Les deux parcours seront utilisés. Les joueurs des classes AA et A et C partiront sur le Royal et ceux de la classe B sur le Québec. Le tournoi consiste en une compétition de 36 trous. Les seize meilleurs scores et égalités seront éligibles pour jouer le dimanche dans chacune des catégories.

Le tournoi féminin également pour les titres de la ville et du district et pour les trophées du Syndicat de Québec, commencé, mercredi, se continuera dimanche, après les départs des hommes fixés à 8 heures a.m.

PARCOURS ROYAL

Classes AA et A.

A

7.00—R. Bédard Cour, W. Tremblay Lor, Gerry Poirier Metro, Gaston Jean Alp.
7.07—R. Bissonnette Alp, Luc Gourdeau Lor, Rémi Huot Cour, Jean Cantin L.B.
7.14—L. Venditti Orl, André Beaudoin Alp, E. Villeneuve Metro, R. Allard Cour.
7.21—Jean Galarneau Cour,; Guy Jobin L.B., Léon Racine Cour, Pierre Emond Lor.
7.28—Roger Durand Metro, L. Ampleman LB, Paul Bujold Alp, Ben Cassault Lor.
7.35—Gilles Demers LB, René Garneau Alp, Claude Parent RQ, Emmanuel Huot RQ.
7.42—Gerry Duplain RQ, Gerry Poirier Alp, Denis Lefrançois RQ, Gér. Routhier RQ.
7.49—André Tremblay Orl, C.H. Fournier RQ, Gilles Roy RQ, Louis Marceau RQ.
7.56—W. Desgagné Alp, R. Gagné Jr RQ, Jacques Laberge RQ, Jacques Fleury RQ.
8.03—Ernie Ross RQ, M. Sewell RQ, Jack Rattray RQ.
8.10—J. Guy Huot RQ, Gerry Poirier Alp, Raymond Dorion RQ, P. Ste-Marie RQ.
8.17—Gaston Vézina RQ, Yves Gaudreault RQ, Claude Coté Alp, J.C. Pelletier R.Q.
8.24—Ken Monks RQ, W. Desgagné Alp, Laurent Harvey RQ, Claude Bédard RQ.
8.31—Marc Fortier Lor, Guy Labrie C.R., M. Vézina RQ, Charles Poulin RQ.
8.38—Stan Brock RQ, Pierre Dussault RQ, R. Gignac RQ.
8.45—Robert Giguère RQ, M. Bédard Alp, Paul Morin RQ, Chs Tessier RQ.
8.52—Jean Cloutier Lor, Gérard Johnson RQ, Armand Després RQ, Marius Leclerc RQ.
8.59—Jean Robitaille C.R., René Marcoux RQ, Ben Bédard RQ, André Henry RQ.
9.13—Russel Nadeau RQ, J.R. Ferland Alp, Guy Boucher R.Q. Henri Nadeau R.Q.
9.20—Léo Bourgault RQ, Ulric Huot RQ, Conrard Gagné Alp, Fabien Nadeau RQ.
9.27—Conrad Asselin Alp, André Blais RQ, Camille Gagné RQ.

AA

9.34—Guy Rousseau Orl, A. Chouinard RQ, André Gagné RQ, C. Vézina RQ.
9.41—R. Villeneuve RQ, John Racine LB, W. Little RQ, Alphé Vézina Cour.
9.48—A Dussault RQ, M. Taché RQ, Roger Vézina Alp, Chs Ste-Marie RQ.
9.55—Paul Pouliot RQ, Jacques Coté RQ, André Tessier RQ, Gerry Dundon RQ.
10.09—Roger Giroux RQ, J.F.F. Foy RQ, Claude Talbot Orl, Jacques Marceux RQ.
10.16—R. Paquet Cour, Maurice Bédard RQ, Albert Labrie RQ, Gerry Huot RQ.
10.23—Roger Boucher RQ, Don Brock RQ, Raymond Bédard R.Q. Robert Gagné RQ.

PARCOURS QUEBEC

Classe B

7.00—Roch Girard Cour, Claude Caron RQ, Pierre Martel RQ, André Bourdeau Orl.
7.07—J.P. Gagnon RQ, C.A. Potvin Cour. Gilles Levasseur RQ, A. Beaudoin Orl.
7.14—Marc Lepage Cour, Rolland Dumas Metro, Gérard Fecteau Orl, L. Théberge Cour.
7.21—Paul Bouchard Cour, Gilles Cloutier RQ, J.P. Caouette Lor, C.A. Chatigny Orl.
7.28— Roger Dubé Cour, Michel Paradis RQ, Paul Brault Metro, Lucien Laliberté Lor.
7.35—L. Bélanger RQ, Conrad RQ, Tremblay RQ, C. Langlois Orl, D. Doyle Lor.
7.42—C. Bédard Lor, Albert Boissinot LB, Robert Lortie Alp, Jean Gagné Cour.
7.49—Jacques Desmeules LB, Robert Crépin Alp, J.P. Bérard RQ, Mathieu Cour.
7.56—Maurice Crépin Cour, R. Soucy Sto, J.P. Marcoux Cour, Denis Pépin RQ.
8.03—D. Brimble RQ, Bob Cran RQ, Airmoth RQ, Fred Walker RQ.
8.12—Richard Larouche Cour, Michel Emond Orl, René Lapointe Alp, Joffre Langevin RQ.
8.19—Paul Allard Cour, Michel Boily RQ, Georges Hamelin Sto, Geo Brochu Metro.
8.26—Jacques Delisle RQ, L. Dutil LB, Omer Dufour Sto, Geo Lavoie Cour.
8.33—Paul Blais Alp, Claude Lagueux Metro Maurice Dubé Cour, Jean Brimeau R.Q.
8.40—Germain Roy Orl, Roger Lamontagne Alp, Ken Murphy RQ, J.M. Magnan Sto.
8.47—Gérard Demers LB, L. Larouche Lor, Henri Giroux Cour, Maurice Carrier Lévis.
8.54—J. Bouete RQ, Marc Laperrière Alp, Rolland Tremblay Cour, Marcel Dufour Sto.
9.04—Ed Théberge Cour, Claude Blouin RQ, C. Villeneuve Sto, P.E. Charlebois Lor.
9.11—P.E. Legault Lor, J.E. Bouret LB, Pierre Boulet Alp, Guy Dion RQ.
9.18 G.Boily Cour, C.A. Painchaud RQ, Réal Dufour Sto, G. Grenier Lor.
9.25—Guy Lefrançois RQ, G. Robitaille Cour, Roger Ruel RQ, P.E. Dufour Sto.
9.32—Gerry Beaudry Lor, R. Miquelon RQ, C. Dunn Sto, L.P. Gingras Orl.
9.39—Louis Chantigny Orl, V. Dumais RQ, A. Thériault LB, Pierre Guay Alp.
9.46—André Roy RQ, Chs Bellavance Lor, R. Trudel RQ, Marc Crépin Alp.
9.53—Clovis Godin RQ, Gérard Bouchard RQ, Paul Morel RQ, Yves Ouellet Lor.
10.00—Marc Martel RQ, R. Blanchard RQ, André Thibault Lor, André Crépin Alp.
10.07—A. Alain LB, J.A. Gagnon RQ, M. Canlin Lor, N. Rideaume RQ.
10.21—L. Garant RQ, L. Dufour Lor, J. Waquant RQ, Robert Ferland Alp.
10.28—D. Gaumond Alp, L.H. Levasseur RQ, Paul Vincent RQ, R. Talbot RQ.
10.35—R.N. Coté Alp, Guy Coté RQ, Gravel RQ, Gérald Denis LB.
10.42—Denis Perreault L.B, Paul Tremblay RQ, Bob Michaud Alp, Col Gagnon RQ.
10.49—André Gohier RQ, Oscar Laurie RQ, A. Chevrier RQ, S. Prosenak Lor.
10.56—R. Perron Alp, Marc Fortin RQ, Jacques Drouin RQ, R. Tanguay Lor.
11.10—P. Coté RQ, G. Amyot RQ, Remi Langlois RQ, J.P. Fortin RQ.
11.17—Paul Cauchon RQ, André Turcotte RQ, Paquet RQ, Lucien Nadeau RQ.
11.24—Come Drolet RQ, Guy Levesque RQ, Denis Cantin RQ, Gervais Jacques RQ.
11.31—Gaston Mathieu RQ, R. Gagnon RQ, Julie Parent RQ, Jim McCauley RQ.
11.38—Jack Sweet RQ, J. Lessard Lor, Raymond Harma RQ, Michel Ferland Alp.
11.45—Jean Bouffard RQ, U. Johnson RQ, Guy Blanchard Alp, Etienne Simard RQ.
11.52—Jacques Chouinard Alp, Ed Proulx RQ, P. Drapeau RQ, A. Dupuis RQ.
12.04—Cyrille Bourdeau RQ, J.P. Quiriault RQ, R. Jobin RQ, J. Jodoin RQ.
12.11—Michel Potvin Alp, Clovis Savard RQ, R. Sabourin RQ, H.P. Dufour Cour.
12.18—G. Labbé Alp, Laurent Poiré RQ, Claude Légaré RQ, Jacques Bissonnette RQ.
12.25—P. Garneau Alp, Guy Crépin Alp, Claude Vézina RQ, Jacques Cusson R.Q.
12.32—Robert Bertrand RQ, J.J. Coté RQ, Marc Dupéré RQ, Pierre Boucher Alp.
12.39—F. St-Hilaire Lor, J.M. Poirier Alp, R.M. Roy RQ, Chs Turcotte RQ.
12.46—V. Simard Alp, M. Dubois RQ, C. Gagnon RQ, J.P. Coté RQ.
12.53—Y Feuiltault RQ, A.G. Currie RQ, J.Y. Simard Alp, J.P.L. Lajeunesse RQ.
1.07—André Paradis Alp, L.G. Cossette RQ, S. Richardson Alp.
1.14—B. Gagnon RQ, Maurice Renaud Alp, Jacques Légaré RQ.

PARCOURS ROYAL

Classe C

11.00—Yvon Tremblay, Alp, J.P. Martineau RQ, C. Gravel Lor, R. Charbonneau Alp.
11.07—André Robert RQ, Guy Sutton Alp, S. Picard R.Q., Gérard Huot Alp.
11.14—Arthur Denis Sto, Pat Timmins RQ, Kirouac Alp, Paul Lechasseur RQ.
11.21—Guy Bruneau RQ, Q.J. Denis Sto, J. Yves Michaud RQ, R. Dorval Alp.
11.28—Jean Fortin Alp, Pierre Michaud RQ, R. Morin Lor, G. Bruneau RQ.
11.35—J.C. Laprise Alp, T. Griffin RQ, R. Pronovost Lor, C. Beaulieu Alp.
11.42—G. Moisan Alp, Jules Deschamps RQ, J.H. Boulanger Alp, O. Allard Cour.
11.49—G. Freffard Alp, Ste Foye Moisan RQ, G. Quiriault Alp, A. Laverdière Cour.
11.56—G. Peacock RQ, Raymond Paradis Alp, J. Lechasseur RQ, M. Bédard Sto.
12.10—Blaise Beaulieu Alp, P. Vereault Cour, F. Turcotte Alp, P. Baribeault RQ.
12.17—L.A. Blais Sto, F. Charest RQ, Paul Boies Sto, Emile Drolet RQ.
12.24—Paul Simard RQ, A. Royer Alp, Guy Dumas RQ, J.P. Pichette RQ.
12.31—A Lesvesque RQ, D. Emond Orl, J.C. Larouche Cour, J.M. Vézina RQ.
12.38—D. Jacques RQ, R. Alain Sto, R. Drapeau Metro, F. Pelletier Alp.
12.45—R. Wayland RQ, Paul Rousseau RQ, J.M. Robitaille Cour, H. Hardy Lor.
12.52—J.L. Beaulieu Alp, M. Dorion RQ, Tom Têtu RQ, R. Laperrière Cour.
12.59—J.P. Clavet Orl, J. Bédard Sto, R. Simard LB, F. Jolicoeur RQ.
1.13—Jean Robert RQ, J.P. René Sto, R. Delage Alp, R. Turcotte Alp.
1.20—G. Montreuil RQ, S. Leclerc Sto, R. Delage Lev, M. DeCoster Alp.
1.27—Roger Boily Cour, D. Beaudin RQ, R. Pichette Alp, R. Beaulieu Alp.
1.34—Ed Rousseau Alp, R. Barry Alp, B. Dufour Lor, René Labry Orl.
1.41—Guy Lemilly Cour, C. Cardinal Orl, P. Bourbonnière Lor, Julien Roy Orl.

TOURNOI INTERCLUB DES MEDECINS

CLUB DE GOLF LAC BEAUPORT INC., samedi le 27 septembre 1966.

HEURES DES DEPARTS

7.00—G. Marceux, M. Plamondon, D. Simard, C. Massicotte.
8.00—M. Héon, J. Beaudoin, Y. Morin, P.P. Demers.
8.20—L.P Roy, C. Plamondon.
8.30—J. Coulonval, J. Leclerc, A. Bédard, L. Royer.
8.40—P. Pomerleau, J. Bellehumeur, Dr Houde, J.P. Légaré.
8.50—R. Guimond, R. Naud, B. Paradis, C. Jean.
9.00—F. Desrosiers, M. Boivert, E. Sirois, C. Juneau.
9.10—G. Larose, J.P. Bissonnette, D. Rancourt, G. Gosselin.
9.20—R. Matte, D. Labrie, P.A. Lachance, J. Lemieux.
9.30—C. Pouliot, A. Charest, P. Coulombe, R.M. Côté.
9.40—L. Lavasseur, A. Gilbert, P. Caron, C. Chabot.
9.50—P. Fugère, A. Desrochers, G. Michaud, E. Samson.
10.10—J.M. Bélanger, G. Fortin, G. Fontaine, P.E. Côté.
10.30—V. Masson, H. DeLaunière, J. P. Parent, D. Villeneuve.
10.40—A. Marquis, G. Patoine, J. Côté, R. Schirer.
10.50—N. Turmel, C. Vézina, S. Gagné, R. Tremblay.
11.20—C. Poudrier, J.P. Paquet, R. R. Giguère, P. Labbé.
11.40—G. Pomerleau, R. Pineault, A. Côté, A. Kidd.
12.10—J. Lambert, M. Rochette, J.B. Bergeron, A. McNichol.
12.20—G. Lambert, G. Daigle, R.M. Guay, R. Therrien.
12.30—P. Desruisseau, Y. Grégoire, C. Roy, Dr Deveault.
12.40—B. Fortin, N. Nadeau, P. Huot, J. Dussault.
12.50—P. Bérard, G. Perreault, A. Beaupré, Dr Olivier.
1.00—G. Poulin, P. Duchaine, P. Deblois, R. Darveau.
1.10—G. Bérard, Y. Beaumont, R. Pagé, R. Lavoie.
2.30—J. Lesage, Frs. Roy.

Quelques noms ne sont pas parvenus à l'exécutif avant le tirage, mais l'on a prévu suffisamment d'heures libres pour permettre à tous les médecins de participer à cette compétition.

Manitoba en avant

BURLINGTON, Vermont (PC) — Le Manitoba a conservé hier les devants dans la course en canots en préparation du centenaire de la Confédération, une épreuve de 470 milles de Montréal à New York.

Les rameurs du Manitoba affichaient un temps combiné de 16:37.35 heure à la fin de la quatrième étape hier.

Les équipages et leur canot, représentant chaque province canadienne, à l'exception de Terre-Neuve et l'Ile-du-Prince-Edouard, ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, ont été transportés par camions de St-Jean aux frontières américaines.

L'équipe québécoise n'a pu concourir dans une course sur le lac Champlain entre la plage St-Armand et Plattsburgh, une distance de 13 milles, parce que le camion, transportant leur équipement, n'est pas arrivé à temps.

Les 10 équipes se sont ensuite rendues de Plattsburg à Burlington en camions, car la tempête menaçait au-dessus du lac Champlain.

Dix-huit clubs s'affrontent demain au tournoi O'Keefe

C'est demain que débutera le tournoi tout-étoile de Balle-Molle O'Keefe sous le patronage de Georges Labrecque, Agent distributeur pour le district de Québec.

Les organisateurs Clément Gignac et Guy Pagé, ont su créer un intérêt formidable pour ce grand tournoi en faisant signer des contrats aux plus spectaculaires équipes de la Rive-Sud et de Québec, pour ce tournoi qui sera disputé au Parc Dollard à Québec.

Il sera intéressant de suivre ces 18 équipes de calibre. La rivalité Côté-Marmen et Nettoyeur Maguire reprendra de plus belle. Le Gérant du Club Sherwood confiait hier, lors du tirage, que le désir le plus cher de ses joueurs, serait de rencontrer la Taverne Gariépy dans ce tournoi.

Mais d'après les connaisseurs l'équipe qui pourrait causer la surprise du tournoi serait le "Denis Hurens" de Montmorency; cependant, les équipes de la Rive-Sud promettent bien de prouver une fois pour toute que le calibre fourni dans leur circuit majeur se compare avantageusement avec la Ligue Senior de Québec.

Le "Play-Ball" Officiel: Samedi le 27 août à 10 hres a.m.

TIRAGE DES 18 CLUBS

10 hres
Tav. Gariépy vs Police Sillery-Ste-Foy
11 hres
Sherwood vs Côté & Marmen
12 hres
Ling. Leclerc vs C. Marceux
1 hre
Chinis Inc vs R. Julien
2 hres
D. Hurens vs Cantin Texaco
3 hres
Net. Maguire vs Parmentier
4 hres
Centre Social vs J.V. Hallé
5 hres
L'Hoir Inc vs Tailleur R. Tremblay
10 hres
W. Sheedy vs Tav. Dorchester

MARATHON INTERNATIONAL DE NAGE

DE MONTREAL POUR LA COUPE

LABATT

samedi et dimanche, les 27 et 28 août,

au

PARC ANGRIGNON

L'amateur de natation...

Lui, y connaît ça !

La 50 y a rien qui Labatt!

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

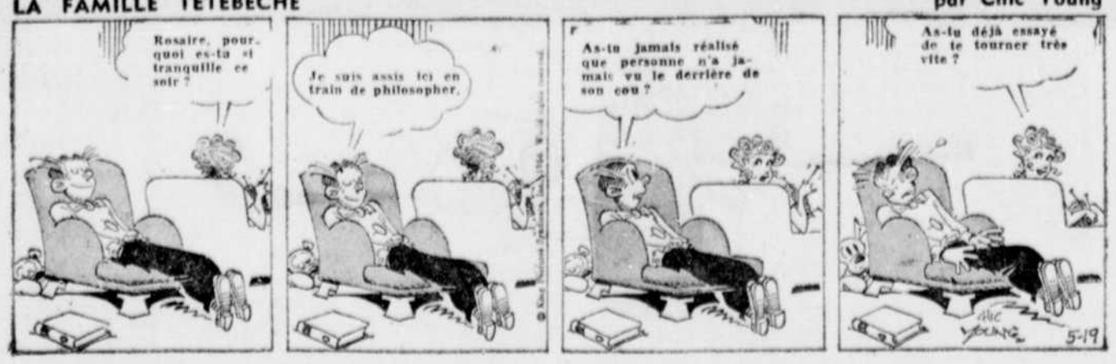

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

AUX QUATRE COINS DE L'HORIZON

La TURQUIE

et sa prestigieuse métropole, bâtie sur deux continents

★ **ISTANBUL à la tombée du jour — Du fait de son passé historique exceptionnel et de son cadre enchanteur, cette ville est réputée l'une des plus attrayantes du monde. Antique capitale, longtemps appelée Constantinople, dont la splendeur éclipsait autrefois celle de Rome, Istanbul est devenue une grande métropole grouillante d'activité avec ses deux millions d'habitants.** (Photo édit. L.R.F.)

ISTANBUL

Le territoire turc chevauche deux continents. Il est situé partie dans le sud-est des Balkans (Turquie d'Europe), partie en Asie Mineure (Turquie d'Asie). La superficie totale du pays est de 296,500 milles carrés, dont seulement 1/30 se trouve en Europe. Possédant les deux rives du Bosphore, sa position géographique lui confère un rôle politique important.

La Turquie d'Europe couvre le territoire de la Thrace. Celui-ci est baigné par trois mers : Noire, de Marmara et Egée, et par le fleuve Maritza, qui le sépare de la Grèce.

La Turquie d'Asie est un pays agricole et pastoral. Dans les plaines côtières et dans les vallées de la montagne, on cultive des céréales, du coton et un tabac très apprécié. Les pentes, plus difficiles à irriguer, sont couvertes de vignes et de vergers. Sur le plateau d'Anatolie, on élève des moutons et des chèvres, on exploite du charbon et quelques minerais, notamment du fer et du chrome. L'industrie est relativement peu développée : filatures et tissages. Avec la laine des moutons, les Turcs fabriquent en outre des tapis très renommés.

La lumière de la Turquie est, dit-on, plus douce encore que celle de la Grèce. Elle est de toutes nuances et demi-teintes, et il n'est pas rare de voir une brûme légère estomper les rives du Bosphore.

Le climat est assez varié et va du méditerranéen, sur la côte sud et ouest, jusqu'au continental, dans l'intérieur du pays. La côte de la mer Noire a des hivers rigoureux, car les vents froids qui soufflent de Russie y font sentir leurs effets, et des étés chauds et humides. Le plateau connait sa saison sèche du mois d'avril au mois de septembre et reçoit, en général, trop peu de précipitations. La Thrace, par ailleurs, a un climat plus clément.

L'époque idéale pour un voyage en Turquie est avril-mai, mais la grande saison touristique se poursuit jusqu'à la fin de septembre. Même en hiver, ce pays tempéré offre encore de multiples agréments.

L'ancienne capitale ISTANBUL

A l'endroit où le détroit du Bosphore, long de 18 milles, sépare l'Europe de l'Asie, s'étend sur sept collines la plus grande ville de Turquie. C'est Istanbul, la seule ville au monde bâtie à cheval sur deux continents.

Durant environ 2,600 ans, Istanbul fut la capitale de la Turquie, jusqu'au moment où elle dut céder le pouvoir politique à Ankara.

Plus de deux millions d'habitants peuplent les 10,000 rues, ruelles et impasses, fréquentent les 500 mosquées, se recueillent pendant quelques instants lorsque les muezzins des minarets les appellent à la prière.

Longue histoire

En 657 avant J.C., un général mégaréen fonda **Byzance**, qui fut l'établissement original. En 330 après J.C., presque mille ans plus tard, Constantin éleva la cité, appelée dès lors Constantinople, au rang de capitale de l'Empire romain d'Orient. Après la conquête de la ville en 1453 par le sultan Mahomet II, Istanbul devint capitale de l'Empire turco-ottoman. Ce n'est qu'en 1923 qu'Istanbul perdit son rang de capitale, mais cet événement ne porta préjudice ni à la croissance de la ville, ni à son développement économique.

La ville des mosquées

Le visiteur est saisi d'étonnement et d'admiration devant les oeuvres des célèbres architectes turcs; mais il lui faut d'abord s'arrêter au joyau de la ville, la fameuse Sainte-Sophie (l'**Hagia Sophia**, dédiée à la Sagesse éternelle). Achevée en 548 par l'empereur Justinien, c'est la plus grande des basiliques byzantines et l'un des temples les plus vastes qui aient jamais été construits. Transformé plus tard en mosquée par Mahomet II, l'édifice devint, en 1935, un musée national.

La mosquée du sultan Ahmed, dite **Mosquée Bleue** à cause de ses mosaïques, est un exemple tardif de l'architecture classique turque. Autour d'une cascade de dômes et de semi-coupoles se dressent six minarets.

La **mosquée de Soliman-le-Magnifique** est remarquable par ses énormes colonnes de porphyre et ses vitraux qui chantent les louanges d'Allah. A signaler aussi la **mosquée d'Eyoub**, construite par Mahomet le Conquérant et réputée la plus sainte. Dans ses murs de marbre blanc, on conserve l'épée du prophète, que tout sultan ceignait le jour de son avènement.

Attraits et curiosités

Kapali Carsi, le marché couvert, est à lui seul une petite ville. C'est là que marchands et ouvriers font leurs affaires, dans des passages, des ruelles et des rues abrités par des coupoles ou des colonnades.

La **Tour Léandre** s'élève sur un rocher à l'entrée du Bosphore. Elle fut construite au XIIe siècle en souvenir de cet amant qui, selon la légende, se noya en voulant traverser le Bosphore à la nage pour retrouver sa bien-aimée.

At Neydani, l'hippodrome avec son obélisque à la gloire de Théodose, fut le centre de la vie politique et le théâtre de célèbres courses de chars pendant l'Antiquité. Septime Sévère fit construire l'hippodrome en l'an 200; Constantin le fit agrandir pour qu'il puisse contenir 100,000 spectateurs.

Le **Topkapi Sarayi**, quartier du Palais, était le siège du gouvernement des sultans ottomans durant des siècles. Aujourd'hui, ce groupe de bâtiments de styles divers est devenu un musée, dans lequel on peut admirer les trésors des souverains turcs : une collection de joyaux, la plus grande collection de porcelaines du monde, des oeuvres de calligraphie, des miniatures, des broderies, des armes et bien d'autres choses encore.

La capitale d'aujourd'hui ANKARA

Il y a 60 ans, **Ankara** n'était, au milieu de la steppe désertique, qu'une forteresse sur une colline, au croisement des chemins des caravanes. C'est aujourd'hui une capitale de 800,000 habitants, desservie par des autostrades, des autorails et des avions. Elle est le symbole de la volonté de modernisme d'un peuple jeune et fier.

On prendra intérêt à visiter, non seulement la **ville moderne** avec ses larges avenues, ses parcs, sa splendide université, ses somptueux palais gouvernementaux, mais aussi quelques **vieilles mosquées**, dont les muezzins lancent au micro, s'il vous plait !..., l'appel à la prière. A visiter également : la **Citadelle** avec ses vestiges hittites, sa triple ceinture de murailles romaines, byzantines et ottomanes; — le **Musée Hittite**, unique au monde par la richesse de sa collection de bas-reliefs, de statues, de joyaux, etc., souvenirs prestigieux d'une civilisation qui rayonna sur l'Orient 2,000 ans avant Jésus-Christ; — le **Mausolée d'Ataturk**, magnifique témoignage de la reconnaissance du peuple au fondateur de la Turquie moderne; — le **Temple d'Auguste**, qui date du début de notre ère, et porte gravé sur ses murs un texte latin, sorte de biographie de l'empereur Auguste.

★ **ANKARA — Vue générale de la capitale de la République turque.** (Photo P.R.T., Ankara)

Villes de l'Antiquité

Les pèlerinages d'histoire et de souvenirs religieux ne manquent pas en Turquie. Quelques noms évocateurs : **Hissarlik**, bâtie sur l'ancienne ville de Troie; — **Izmir** (Smyrne), grand port sur la mer Egée; — **Ephèse**, qui fut longtemps et demeure pour les chrétiens un lieu de pèlerinage à la mémoire des séjours de saint Paul, de saint Jean et de Notre-Dame.

A l'est d'Ankara planent encore d'émouvants souvenirs des apôtres et des ascètes qui y vécurent au début de notre ère. Mentionnons : **Kayseri** (Césarée de Cappadoce); **Göreme**, le fantastique ravin aux galeries de sanctuaires et de cellules, autrefois habités par des moines au IXe siècle; plus au sud, **Antakya** (Antioche), qui fut l'une des plus importantes cités d'Orient. Les Apôtres s'y réunirent avant de partir à la conquête du monde. On dit que la grotte de Saint-Pierre fut la première des églises chrétiennes. Enfin, aux limites orientales du pays, se dresse le **mont Ararat**, proche du Caucase, où la légende raconte que Noé et son arche vinrent s'échouer.

Le GLANEUR
(J.-P. Lem.)

(D'après documentation empruntée à IATA, Lufthansa-Europe; coll. P.D., Géogr. c.s., vol. II; La S.G.L., Encycl. vol. X; Air France : Turquie et Proche Orient, — passim.)

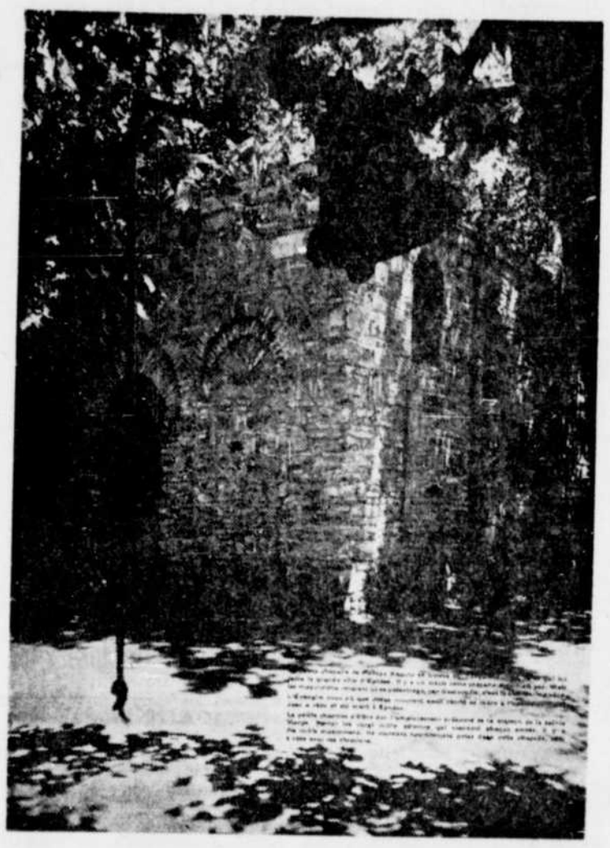

★ **EPHESE — La petite chapelle de Panaya Kapulu se trouve, en Turquie, auprès de ce qui fut jadis la grande ville d'Ephèse. Il y a un siècle, cette chapelle n'existait pas. Mais les musulmans venaient ici en pèlerinage, car, disaient-ils, c'est là que Marie a vécu. L'Evangile nous dit que Jésus mourant avait confié sa mère à l'apôtre Jean. Et Jean a vécu et est mort à Ephèse. La petite chapelle s'élève sur l'emplacement présumé de la maison de la Sainte Vierge. Parmi les vingt mille pèlerins qui y viennent chaque année, il y a dix mille musulmans. Ils viennent humblement prier dans cette chapelle, côte à côte avec les chrétiens.**

(Photo Rapho — J.-D. Lajoux, reprod. dans "Fêtes et Saisons", N° 145)

En Angleterre

Les voyageurs et leurs voitures transportés par chemin de fer

PAR PHILIP DREW

Desservant toutes les régions de la Grande-Bretagne depuis la capitale anglaise, un nouveau terminus, le premier de son genre du monde, vient de s'ouvrir dans le quartier de Kensington, Londres : il s'agit de la gare-terminus d'un service assurant le transport de voyageurs et de voitures.

On a choisi cet endroit, tout près de l'Olympia, le hall d'exposition bien connu, parce que le service de chemin de fer qui y passe est relié directement aux quatre grandes lignes faisant la liaison avec le sud et l'ouest de l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Irlande et l'Ecosse.

Comportant quatre quais de chargement, le terminus peut recevoir à l'heure actuelle jusqu'à huit trains transportant 250 à 300 voitures au total. L'idée semble se révéler un tel succès que le service sera sans doute développé en 1967.

Le terminus comporte un salon d'attente et un buffet, avec des lavabos où les familles peuvent faire un peu de toilette avant de commencer leur voyage, un hall de réception, et un vaste parking, le tout sous couvert.

Ce service offre aux voyageurs le maximum de facilités: aucun problème de bagages ni de formalités à remplir. Il suffit de conduire sa voiture dans le hall de réception, de s'arrêter un moment au bureau qui s'y trouve, puis de se diriger vers un des quais de chargement des voitures devant lequel attend le train. Vous conduisez votre voiture à bord du wagon où elle demeurera pour le reste du voyage.

Vous laissez vos bagages dans votre voiture.

En attendant le départ du train, vous pouvez prendre un casse-croûte et faire un peu de toilette, si vous le désirez, ou bien vous pouvez rester dans le salon d'attente ou vous installer à votre place dans le train. Dès que toutes les voitures inscrites pour ce voyage sont chargées, le train démarre.

Les trains de nuit effectuant les voyages les plus longs vers l'Ecosse et l'ouest de l'Angleterre ont des couchettes. L'automobiliste conduit sa voiture jusqu'au train, dort toute la nuit comme d'habitude, et à destination, quitte le train pour commencer ses vacances parfaitement reposé et détendu, au lieu d'être épuisé et las après de nombreuses heures sur les routes, encombrées de véhicules.

★ **UNE MERE et ses enfants assistent au départ du chef de famille qui va faire un voyage par "Motorail".**

L'idée des trains pour le transport des voitures fut adoptée pour la première fois en 1955, lorsqu'un service de train-couchettes de nuit transporta les voyageurs de Londres à Perth, en Ecosse.

Les services analogues de jour commencèrent en 1960.

Les services vers le nord et de l'ouest de l'Angleterre ne tardèrent pas à être organisés de manière à correspondre aux services de ferry pour les automobiles faisant la traversée de la Manche. D'autres services furent ajoutés également, tels que celui de Londres-Ecosse, qui part de la gare londonienne Kings Cross et passe par Newcastle, pour que les voyageurs - automibilistes puissent prendre le bateau partant de ce port pour la Norvège.

A mesure que le service s'est développé et perfectionné pour transporter un nombre croissant de voyageurs, le wagon à un étage qui peut transporter 32 voitures, et qui porte le nom de Cartic, a été introduit.

On considère que ce service est susceptible de connaitre une très grande expansion. En moins de 10 ans, le nombre des voitures transportées par rail est passé d'un chiffre tout à fait négligeable à celui de 36,000 avec près de 100,000 voyageurs chaque année. Pour certains, le service est si utile qu'ils sont à même de prolonger de deux ou trois jours leur villégiature, et de profiter vraiment au maximum de leurs vacances, du fait qu'ils évitent le fatigant et monotone trajet de retour en automobile.

L'ouverture du nouveau terminus a permis de multiplier les services, et le nombre des voitures transportées est maintenant, en 1966, de 60,000. Il est fort possible que, d'ici quelques années, des services relient la Grande-Bretagne et les centres de villégiature du continent européen, et que de leur côté les citoyens du continent européen empruntent les services en sens inverse, pour se rendre directement à Londres.

GRATIS 198 TIMBRES DIFFÉRENTS
DE MONACO, HONGRIE, RUSSIE ET AUTRE PAYS
LISTE DE TIMBRES EN PAQUET
SÉRIE DE TIMBRES EN APPROBATION
(inclure 0.25 pour frais de poste et manutention)
NOM
ADRESSE
VILLE
QUEBEC STAMP CO LTD
353 BLVD CHAREST EST
QUEBEC 2, P. Q.

BON VOYAGE!

Petites nouvelles touristiques

• "GLOIRES DE LOURDES"

Au château de Lourdes le spectacle "son et lumière" créé en 1957 par Paul-Robert Houdin est repris tous les soirs de la belle saison jusqu'à la fin d'octobre. Il se présente sous le titre "Gloire de Lourdes". Texte : Raymond Ritter; musique : Maurice Thiriet, avec l'orchestre des Concerts Colonne.

La préhistoire, l'invasion arabe, puis le siège de la forteresse par les troupes de Charlemagne sont d'abord évoqués. Ensuite viennent un rappel de la période de l'occupation anglaise, une évocation de Henri IV et l'histoire du temps où le château-fort de Lourdes était prison d'Etat, de Louis XIV à Napoléon Ier. Une brève évocation de l'enfance de Bernadette Soubirous en février 1858 termine le spectacle. (BNF)

• EASTERN AIRLINES a repris sans délai tous ses services

Le directeur de la compagnie "Eastern Airlines" au Canada, M. N.G. Dykstra, annonçait, dès samedi matin, 20 août, la reprise des services, à la suite du règlement de la grève des machinistes qui durait depuis 43 jours. Il a aussi déclaré qu'Eastern avait rappelé environ 150 employés au travail à Montréal, Ottawa et Toronto. Plusieurs de ceux-ci étaient en congé sans salaire depuis le débrayage des machinistes qui a immobilisé les services de la compagnie au Canada, dans 26 Etats américains et le district de Colombia, au Mexique, aux Bermudes et à Puerto Rico.

M. Dykstra a précisé que le service complet a pu être rétabli durant cette journée du 20 août : ce qui signifiait une moyenne quotidienne de sept vols depuis Montréal et de deux depuis Ottawa. Eastern transporte en moyenne 500 passagers par jour vers Montréal et Ottawa et 500 autres depuis ces deux villes.

Les lignes principales d'Eastern au départ de Montréal et Ottawa sont celles de New York, Washington, Tampa, Miami, Atlanta, Nouvelle-Orléans et Houston, avec correspondance pour près de 100 villes aux Etats-Unis, aux Bermudes, au Mexique et à Porto Rico.

DERNIERS GROUPES
• Old Orchard ..... $ 69
• Hampton Beach ... $ 79
• Atlantic City ..... $ 89
• Miami $199
• Ouest $399
• Mexique $459
• Europe $499
VOYAGES CHAMPLAIN
781 Colline — 653-8593

l'Action féminine

Son journal de jeune fille rappelle les événements mondains qui se sont déroulés à Ottawa à la fin du siècle dernier

OTTAWA (P.C.) — Un journal commencé par une fillette en 1892 est devenu l'un des rares documents rappelant la brillante époque des annales mondaines à Ottawa à la fin du dernier siècle et au début du suivant.

Ethel Chadwick avait écrit dans son agenda tous les détails des fêtes d'enfants et des réceptions à Rideau-Hall.

Avec les années, elle continua à remplir les pages d'autres livres avec les descriptions d'élégantes soirées à la résidence gouvernementale, de représentations au Russell Theatre lambrissé de velours et garnitures dorées, et des événements au cours des saisons estivales à La Malbaie et autres endroits en vogue au Québec.

Miss Chadwick raconte qu'elle souhaitait devenir journaliste, mais comme ses parents n'avaient pas la possibilité de l'envoyer dans une école de journalisme, elle voulut quand même rencontrer des personnalités.

Elle rédigea des articles concernant Lord et lady Aberdeen, Sir Wilfrid et lady Laurier, et le duc et la duchesse de Connaught.

Née à County Meath, en Irlande, Ethel vint au Canada alors qu'elle était un bébé dans les bras de sa nurse irlandaise. Sa famille s'installa d'abord à Montréal.

Une photo de la grande maison de pierre où elle vit le jour est placée en frontispice de son livre sur les événements sociaux de Montréal, qui sera bientôt publié.

Elle parle encore avec l'accent britannique qui est celui de sa mère et une tournure de phrase à l'irlandaise qui lui vient de son père. Ethel, l'aînée de quatre enfants, avait 10 ans lorsque la famille déménagea à Ottawa.

En 1892 lady Aberdeen, qui connaissait bien la mère de Mme Chadwick domiciliée en Angleterre, invita la famille, les enfants y compris, à Rideau Hall, à l'occasion d'une fête de patinage.

Même les gens qui ne savaient pas patiner assistaient à ces réunions du dimanche après-midi, pour voir leurs amis et siroter un vin chaud au salon.

Plus tard Ethel, fut invitée à des réceptions et plusieurs somptueux bals à la demeure du gouverneur-général.

Elle avait tout le temps pour écrire son journal, car à cette époque les jeunes filles ne travaillaient que par nécessité.

Vers l'âge de 18 ans, elle fit son début officiel dans la société, événement qui prenait alors une grande importance. Ethel se souvient de sa robe de satin blanc à falbala, témoin de son premier bal.

Les jeunes filles bien élevées ne sortaient pas seules avec des garçons, et si elles acceptaient une invitation pour aller au théâtre, un chaperon les accompagnait.

Tout le monde était en grande tenue pour assister à un spectacle, ce qui créait une atmosphère très brillante, de commenter Ethel.

Le gouverneur-général avait sa loge attitrée, les ministres du cabinet se procuraient également des loges, et les meilleurs fauteuils se louaient pour la somme de $1.50.

Mlle Chadwick continue tou jours d'écrice son journal. Son désir d'être journaliste fut réalisé lorsqu'on lui demanda d'en publier des extraits à Ottawa.

Certaines descriptions racontent des voyages dans les premières automobiles qui roulaient à la vitesse terrifiante de 25 milles à l'heure, mais vers les années 1920, on ne retrouve plus le faste disparu avec la première guerre mondiale.

A ce moment, les brillants jeunes hommes s'enrôlèrent dans l'armée et les débutantes commencèrent à s'occuper d'oeuvres de bienfaisance.

"La gaieté et l'insouciance de 1914 avaient disparu pour ne jamais revenir tout à fait comme auparavant", de souligner Ethel Chadwick.

● Le costume en tricot est de mise partout et il a l'avantage de se porter en toute saison. En voici un très joli modèle, à manches longues et enjolivé d'une cravate à l'encolure.

L'on reconnaît souvent la personnalité d'une femme à son chapeau

Un curé disait un jour en voyant une dame tête nue à l'église: "elle a enlevé ce qu'elle avait de plus beau!"

L'on reconnaît souvent la personnalité d'une femme à son chapeau. Ce gentil complément de la toilette féminine ne vaut-il pas la peine de lui consacrer quelques réflexions? Qu'il soit petit, qu'il soit grand, il ajoute à celle qui sait le bien choisir, ce cachet de féminité si digne de mettre en valeur sa personnalité.

Depuis quelques années, le chapeau a perdu de sa popularité. Les femmes semblent le délaisser pour arborer, si belles soient-elles, les coiffures en vogue. Mais puisque les coiffures reprennent des proportions plus discrètes, de grâce! redonnons au chapeau la place qui lui revient. Que chaque saison donc, nous redonne le plaisir de voir défiler ces jolis chapeaux qui, grâce à l'habileté et la fantaisie des modistes, prennent des formes les plus variées pour plaire à ces dames.

Au printemps, n'est-ce pas gai de voir ces fleurs de toutes teintes, réunies sur la tête d'un joli minois? Les paillettes et les tissus, aussi beaux les uns que les autres, font la liaison qui conduit à l'été où le grand chapeau si chic se retrouve dans le défilé de la mariée.

Les jolis chapeaux de l'été, pleins de fantaisie et quelque fois de hardiesse; ils vous font tous envie. Mais comment concilier votre budget avec ces petites folies? Si vous ne pouvez acheter qu'un chapeau, prenez soin de le choisir en paille assez fine et de forme classique, soit noir, soit grège ou paille naturelle; il ira avec vos tenues d'été, de la simple robe à la robe élégante. Pour multiplier ses aspects, il suffira de préparer plusieurs garnitures: un biais de mousseline à pois dont les pans sont croisés en arrière et retombent, un volant de broderie anglaise ou un ruban vif autour de la calotte. Voilà déjà trois chapeaux différents et, pour les tenues "fantaisies", un bouquet de cerises ou une touffe de fleurs des champs... Hop! voilà une autre coiffure. Munissez toutes vos garnitures de boutons-pression pour pouvoir en un tournemain "déhabiller" votre chapeau. Le même principe de base peut s'appliquer aux autres sortes de chapeaux.

L'automne, ou plutôt la fin de l'été nous ramène ces velours châtoyants et ces plumes de tous les oiseaux qui font notre ravissement. Vive le chapeau de plumes pour les grandes occasions: mariage, noces d'argent ou d'or, banquet. Le plus simple sera de le faire sur une forme de mousseline de commerce. Choisissez la hauteur qui vous convient, mais je vous conseille de lui donner un accent penché sur l'oreille droite. Les petites mains de plumes s'achètent à la douzaine. Elles sont de trois ou quatre pouces dans les deux sens et se terminent en point. On les pose à la façon de pétales, l'une sur l'autre, en glissant la pointe en-dessous. Il en faut environ deux douzaines. Vous pouvez finir avec une petite doublure de soie et un ruban.

Nos hivers canadiens si rigoureux, nous fournissent l'occasion de nous tenir la tête bien au chaud avec ces belles fourrures et ces feutres de toutes qualités et couleurs que le doigté des modistes façonnent avec goût et choix incomparable.

Il y a douze sortes de paille: la paille tissée, bakou, sisal, bali, bolta!, célophane, gallon, dentelle, bonbon, soufflée, milan, italienne.

Il y a huit sortes de feutre: feutre de laine, de fourrure, fin feutre antique, feutre miroir, feutre mélusine, feutre velours, feutre de peluche, feutre de suède.

Comment laver un feutre de laine: à l'eau tiède claire savoir le chapeau, le placer sur une forme et avec une petite brosse et du savon Ivory, frotter le chapeau en entier et saucer dans l'eau. Ne jamais tordre le feutre; le plier et presser entre les mains et faire sécher sur une forme.

On peut teindre le feutre avec la teinture Ampolina: faire bouillir, ensuite y jeter le chapeau et le brasser avec un bâton. Pour la paille, employer la teinture "Elégant" et l'appliquer avec un pinceau de poil de porc.

Pour nettoyer un feutre foncé, on peut utiliser de la gazoline blanche, du naphta, carbona, benzine ou l'éther. Pour le feutre pâle, nettoyer avec de la mie de pain ou du papier sablé fin, passé légèrement. Pour un feutre fourrure, faire chauffer du son au four, jeter sur le feutre fourrure ou sur de la fourrure, laisser quelque temps ensuite brosser.

Pour nettoyer du velours, saupoudrer le tissu de sciure de bois très fine, chauffée légèrement au four. Etaler la sciure en imprimant à la paume de votre main un mouvement de rotation. Quand la sciure est sale, renouvelez jusqu'à ce que l'opération terminée, la sciure soit propre. Puis poser sur le velours un chiffon humide et approcher un fer, sans le poser; la vapeur redressera le poil du velours.

Pour durcir un chapeau de feutre, ou de paille blanche, appliquer la solution suivante: 1 c. à thé de gomme arabique dissoute dans une demie tasse d'eau bouillante. Laisser tiédir et pour le feutre, appliquer à l'intérieur avec un pinceau. Pour la paille et le crochetage, appliquer la solution à l'extérieur.

Pour rapetisser un chapeau trop grand, coller un ruban de velours de un demi pouce à l'intérieur, sur le ruban d'entrée de tête. Pour l'entrée de tête, utiliser un ruban gros grain.

Pour faire une jolie boucle en poult de soie ou autre tissu, tailler sur le biais, coudre et retourner sans toutefois la presser; c'est ce qui donne une boucle souple et légèrement gonflée.

Pour durcir une voilette, presser entre deux papiers cirés avec un fer chaud; elle aura l'apparence d'une neuve.

Chapeaux et coiffures vont de pair! Les turbans peuvent laisser dépasser quelques mèches de cheveux sur les côtés et en arrière. L'angle le plus important d'un couvre-chef est celui de profil.

(L'Essor)

● Toute élégante se fera un devoir d'arborer un joli chapeau en fourrure cet automne. Ils seront au pinacle de la mode. Que dire de celui-ci?

Les hôtesses de l'air russes rivalisent d'élégance avec leurs consoeurs occidentales

MOSCOU (Reuters) — Les hôtesses de l'air russes rivalisent de charme, d'élégance et de bon maintien avec leurs consoeurs occidentales.

Les temps ont changé depuis l'austère époque de Staline, alors que l'hôtesse en service à bord d'un avion soviétique avait d'ordinaire une silhouette de matrone et un regard sévère décourageant les messieurs à entreprendre la moindre petite conversation.

Aujourd'hui, de jeunes Russes parmi les plus jolies voyagent autour du monde comme hôtesses de la compagnie gouvernementale de transport aérien Aeroflot.

Cette compagnie dispose à présent de lignes aériennes dans la plupart des pays du monde, et la nécessité d'augmenter le personnel d'hôtesse s'impose. Mais les candidates doivent quand même répondre aux exigences pour être acceptées.

Les jeunes filles, entre 20 et 27 ans, doivent avoir terminé au moins leur dixième année du cours d'étude.

Pour accomplir ce travail sur les lignes aériennes en tenant compte de la concurrence étrangère, une jeune fille doit posséder un diplôme d'un institut de langue étrangères.

Avant de se rendre dans les pays étrangers, les hôtesses montreront leur savoir-faire au cours de voyages en Union soviétique, durant une période d'essai de deux à t.

Une fois acceptée, la candidate doit apprendre dans un bref délai de nombreuses connaissances depuis la théorie de l'aviation jusqu'aux soins d'urgence.

Le programme de formation comprend aussi l'étude de la structure de l'avion de même que son fonctionnement, ainsi que des questions relatives à la météorologie et à la géographie des lignes aériennes du monde, et la façon d'amuser les petits enfants.

De nouveaux Canadiens

HALIFAX. — (P. C.) — La première femme juge à la cour de citoyenneté au Canada a donné le droit de citoyenneté à dix nouveaux Canadiens.

Le juge Allie Ahern, de Nouvelle-Ecosse, en s'adressant au groupe de Néo-Canadiens, leur a dit qu'ils devraient apporter leur contribution au développement du pays.

Plus tôt, cette femme magistrat avait présidé à la première séance de la Cour de citoyenneté canadienne de la Nouvelle-Ecosse, à Halifax.

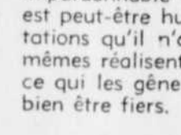

Pour vous... qui leur êtes vouée...

Se consacrer à sa maison, à ses enfants est chose louable pour une femme, à condition que le don de soi ne se traduise pas, chez elle, par un effacement total, ou même un laisser-aller maladroit qui l'amènera à sous-estimer la plus élémentaire coquetterie! Je ne crois pas qu'une mère de famille, si vertueuse soit-elle, puisse abdiquer impunément toute vanité personnelle et se laisser vieillir sans combat, avec fatalisme, vieillir de la tête, du coeur, du caractère, de l'humeur! Ce n'est pas être superficielle et égoïste que de se montrer exigeante pour soi, à condition de ne pas négliger pour tout cela le bonheur des siens.

X X X

Il y a des hommes qui grimpent dans l'échelle sociale, sans que leur femme tente de se mettre au pas... des pères dont les enfants sont légitimement fiers, tandis qu'ils auraient toutes raisons d'être gênés d'une mère qui n'est que présence, sacrifice et dévouement. Ils pourraient même en arriver à lui reprocher de vivre trop exclusivement pour les autres, et de n'avoir plus aucun souci évident de sa personne. Les dames amies elles-mêmes (les plus sincères du moins) lui reprocheront de ne pas savoir lutter contre les temps par tous les moyens qui sont à sa disposition, élégance plus étudiée, coiffure plus soignée, bonne humeur voulue et maintenue héroïquement, culture agissante liée au moins à l'actualité, etc... Une femme qui touche à la maturité a parfois plus de temps (aussi plus d'argent!) pour réaliser tout cela, pour penser à elle un peu plus! Elle serait impardonnable de se négliger tandis que son mari est peut-être humainement aux prises avec des tentations qu'il n'avoue pas, et que les enfants eux-mêmes réalisent, en grandissant, ce qui les flatte et ce qui les gêne chez la maman dont ils voudraient bien être fiers.

X X X

En quoi une femme serait-elle blâmable de vieillir en beauté, si elle y veille avec modération et bon goût pour la tendre fierté de son mari et de ses enfants?

Francaise L. Roy

On enraye la contagion mutuelle dans les salles d'attente des médecins

ATLANTA, Cal. (P.A.) — Trois médecins d'Atlanta ont trouvé une solution originale pour calmer l'inquiétude des mères à l'idée que leurs jeunes enfants risquent de contracter une maladie contagieuse dans la salle d'attente du pédiatre.

Il s'agit d'une clinique, ressemblant à un motel avec chambres séparées, qui permettent aux patients de s'isoler les uns des autres.

La mère y conduit son enfant en automobile et s'arrête devant une chambre d'examen qui se trouve disponible. A l'intérieur, elle ferme la porte à clef, et presse sur un bouton électrique pour signaler sa présence au médecin.

"Cette formule met fin au problème de la contagion mutuelle dans les salles d'attente", a déclaré le Dr Robert Garner, l'un des trois pédiatres qui ont fait construire cette clinique moderne.

"Dans nos anciens bureaux, il arrivait au moins une fois par semaine, qu'un enfant en bonne santé attrape les oreillons ou la rougeole d'un autre enfant se trouvant dans la salle d'attente", d'expliquer le Dr Garner.

Son collègue, le Dr Olin Shivers, ajoute qu'à sa connaissance aucun cas semblable n'a été enregistré jusqu'à présent dans leur nouvelle construction.

Un système de communication relie toutes les pièces de la clinique.

La conservation des aliments par irradiation

Parmi les méthodes classiques employées depuis des siècles pour conserver les aliments, nous trouvons la stérilisation, la réfrigération, la déshydratation et une quatrième méthode, l'addition de produits chimiques dont les formes les plus élémentaires sont les marinades, salaisons, fumages et conservation par le sucre. Une toute nouvelle méthode, conséquence des recherches sur la radioactivité, est l'emploi des radiations ionisantes pour la stérilisation des aliments.

Que sont les radiations ionisantes? Les aliments ainsi traités deviennent-ils radioactifs? Ce procédé est-il tout à fait inoffensif? Les réponses sont rassurantes.

Le Cobalt 60 rayonne de l'énergie sous la forme de rayons gamma. Ces rayons, formés de particules élémentaires chargées sont semblables de par leur nature aux ondes électromagnétiques et lumineuses. L'emploi de ces rayons dans la conservation des aliments, à des taux d'énergie très faibles, ne présente aucun danger.

Depuis 1943, différentes sortes de radiations furent tour à tour essayées pour prévenir la germination des pommes de terre. Le résultat de recherches intenses prouva que les rayons gamma, issus du Cobalt 60, étaient les plus efficaces. Après une étude détaillée des résultats, les officiers de la Direction des Aliments et Drogues autorisèrent la vente de pommes de terre irradiées par le Cobalt 60. Le niveau de radiation permis fut établi: cependant l'utilisation de cette méthode fut réservée exclusivement à la protection des pommes de terre.

Les radiations ionisantes agissent en détruisant ou réduisant les micro-organismes et insectes contenus dans les aliments sans altérer le produit sérieusement; elles permettent de conserver les aliments pour des périodes plus longues. L'exposition aux rayons gamma peut se faire alors que les aliments sont déjà emballés, prévenant ainsi la contamination. Cette méthode peut être aussi utilisée conjointement avec d'autres méthodes de conservation: réfrigération, stérilisation, etc.

Les applications possibles de l'irradiation sont très nombreuses, elle pourrait être utilisée pour d'autres légumes, pour la conservation des viandes, volailles et autres denrées périssables, pour la destruction de parasites tels que la trichine du porc qui cause la trichinose chez l'homme, pour la conservation des grains, farines, épices, pour la destruction de la salmonella dans la viande et en général pour conserver la qualité des légumes et des fruits.

Cependant bien des problèmes restent à résoudre et alors que la technologie progresse certains désavantages se manifestent, par exemple: en détruisant les micro-organismes, le bombardement par les rayons gamma affecte aussi les molécules du produit que l'on veut conserver, des transformations chimiques peuvent se produire et la saveur ou la consistance s'en trouver affectée. Toutefois, il semble que ces désavantages ne sont guère plus sérieux que les désavantages présentés par d'autres méthodes de conservation.

Afin de prévenir tout danger dans l'emploi de cette méthode nouvelle, il est extrêmement important que le gouvernement contrôle et réglemente l'application de ces techniques. C'est bien sûr l'attitude adoptée par le gouvernement canadien.

Avant d'autoriser l'utilisation des radiations pour le traitement de tout nouveau produit alimentaire, il est donc essentiel de faire des essais systématiques sur les effets secondaires. Puisque le but de l'irradiation est d'éliminer les micro-organismes, il est important que cet aspect de la question soit étudié avec soin. Les différentes espèces étant affectées à des degrés divers, il peut arriver par exemple que des virus survivent alors que toutes les bactéries ont été détruites par les radiations. Il est reconnu aussi que certains microbes, après des expositions successives aux radiations, développent une certaine immunité.

L'irradiation n'est pas encore à la veille de supplanter les méthodes conventionnelles; cependant ce procédé présenterait des avantages certains s'il était utilisé par les nations en cours de développement économique, en augmentant la durée de conservation de leurs produits alimentaires et en sauvegardant la santé publique.

● TRICOTS en nylon extensible réalisés par Pert, de Montréal. A gauche, costume trois pièces de style nautique avec boutons en cuivre jaune. En rouge, blanc et bleu marine. A droite, ensemble à col roulé en bleu poudre et bleu marine. Motif de voilier brodé avec boutons blancs tenant lieu de hublots.

Demi-grandeurs

Marian Martin

Deux jolis modèles! Les manches seront d'un tissu plus frais ou avec le même que le reste de la robe.

Vous la trouverez agréable et facile à porter sur tous les points.

Le patron 9200 se vend demi-grandeurs: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½ et 26½.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

JEUNE D'ESPRIT ESPRIT DE JEUNES

Billet

"Hâte-toi lentement..."

Il me souvient d'avoir lu les vers d'un poète inspiré qui, sous le titre "ELOGE DE LA LENTEUR", célébrait avec à-propos les joies profondes procurées par elle et inconnues de ceux qui trouvent leur plaisir dans le bruit et la vitesse. Ce souvenir m'est encore aujourd'hui une sorte d'invitation à réhabiliter, j'oserais dire, cette lenteur qui veut être simplement une sauvegarde contre la précipitation à laquelle l'on cède trop souvent de nos jours, surtout chez les jeunes.

Au dire de Pierre Charles, nous avons assez ingénument fini par considérer ce rythme accéléré de l'action ou de l'inaction qui nous emporte, comme un signe de santé, une preuve de vie intense... **"Il est donc entendu que nous sommes tous des gens pressés d'aboutir**, écrit-il, **et ce serait parfait si nous savions nettement où nous voulons aboutir et si notre hâte ne nous empêchait pas trop souvent de nous préparer comme il faut.**

"A force de claironner à tous les vents que l'heure de l'action a sonné, on risque de laisser entendre que les heures de la réflexion lente et laborieuse sont révolues...

"On agit comme on est, disaient les **philosophes scolastiques**, et pour que **notre activité soit autre** chose qu'une **agitation de surface**, sans résultat sérieux, **c'est nous qu'il faut modifier d'abord**, c'est notre âme qu'il importe **de former**; et ceci n'est pas la besogne **d'un jour, ni le résultat immédiat d'une décision même généreuse. Toute éducation est une oeuvre de patience**; nul ne **peut nous dispenser de ce travail personnel**, pas plus qu'on ne peut se promener, respirer ou digérer ou grandir ou **vieillir à notre place. Les substitutions ne jouent pas quand il s'agit de notre vie et de nos responsabilités."**

Ces fortes pensées sont bien de nature à nous faire croire que l'on a raison de chercher à réhabiliter, non pas cette lenteur qui est retard, faiblesse, voire coupable négligence, mais cette auguste lenteur de tous les esprits avisés qui n'acceptent la promptitude dans l'action qu'après avoir disposé et ordonné toutes choses comme il convient, selon les règles de la prudence. Autant la précipitation ignore ces règles, autant les respecte une promptitude sagement amenée par la réflexion. Le conseil de l'empereur Auguste vaudra toujours : **"Hâte-toi lentement"**, et l'axiome **"Qui se hâte trop se fourvoie"** continuera de rester vrai.

Conseils, ordres ou menaces, tout cela ne vaudra jamais l'action personnelle soigneusement préparée et poursuivie en son temps, avec calme et ténacité. Aux esprits avides de consignes rapides et de résultats immédiats, il faut repondre : d'abord voyons ce que nous sommes, ce que nous cherchons à entreprendre et par quels moyens appropriés, voyons si nous sommes vraiment en mesure de nous engager avec les concours dont nous disposons. Les recettes hâtives ne vaudront jamais les lentes transformations que sait opérer une patience clairvoyante et jamais rebutée. Prenons garde aux mouvements et aux initiatives d'accélération intempestive. Les entreprises durables doivent d'ordinaire connaître les lenteurs de la vraie fécondité. Les arbres les plus robustes poussent lentement. Savoir progresser sagement, sûrement, intelligemment... c'est une oeuvre de patience et de persévérance. Jamais de hâte fébrile et de précipitation !

Jean-P. LEMIEUX.

Connaissez-vous ces ailes blanches en bordure de la mer ?...

LES MOUETTES

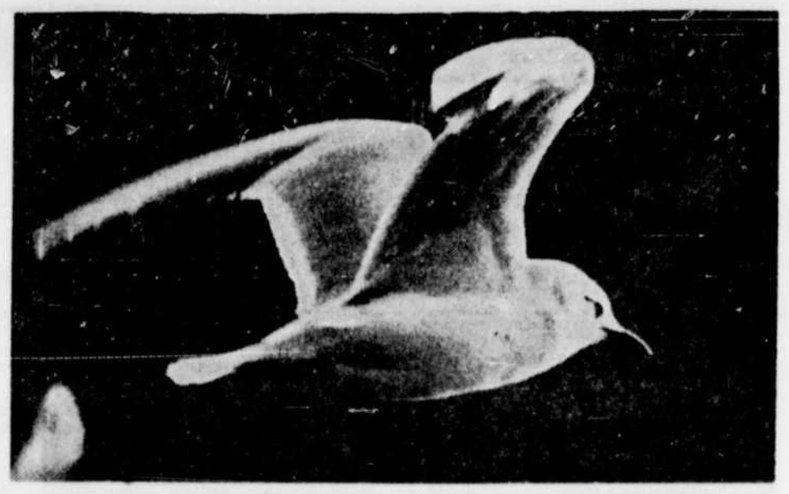

Nous les avons vues, bien sûr, ces gentilles mouettes, ces voiliers de notre Saint-Laurent et du littoral atlantique. Poésie mouvante de nos grèves, escorte de nos bateaux, clientes de nos quais ou fidèles amies de nos plages : partout leurs bandes jacassantes et souples font partie d'un décor sans cesse renouvelé, où le ciel s'anime et nous devient charmeur comme un appel réitéré au-dessus des ondes, des courants, des remous...

Mais, autre chose les observer en passant, autre chose les connaître, les étudier, les aimer. Ce à quoi s'est sans doute adonné J.-P. Renau qui nous fournit sur ces oiseaux de mer plusieurs renseignements et considérations, rapportés ici pour satisfaire notre curiosité et nous offrir un brin d'érudition ornithologique... Avant que ne s'achève la saison estivale, pourquoi s'y refuser ?

J.-P. Lem.

• Aux premiers coups de bec, bébé mouette joue sa vie!...

Deux oeufs tachetés, calés tant bien que mal dans un berceau de varech, c'est là que commence le roman des mouettes. Au printemps, certaines ont fui les rivages peu propices aux amours et à l'élevage de leurs petits. Elles ont gagné des marécages abrités où elles ont édifié de véritables cités lacustres. D'autres sont demeurées dans les rochers où elles gîtent à longueur d'année. D'avril à juin sont nés les poussins. Première heure de vie, première épreuve pour le bébé-mouette : s'il veut manger, il faut trouver sans attendre le geste précis qui incitera ses parents à le nourrir. Il lui faut donner un coup de bec sur un petit point rouge situé sous le bec de ses parents. C'est comme s'il pressait un bouton: aussitôt le bec nourricier s'entrouve et une boulette de nourriture prédigérée apparaît. Merveille et rigueur de l'instinct: on voit parfois des bébés-mouettes mourir de faim, parce qu'ils n'ont pas, au premier jour, découvert le geste qui sauve...

• Forces en commun pour assurer la défense du groupe

A peine sortie du nid, c'est la lutte pour la vie. Suivant l'exemple de ses parents, la jeune mouette apprend à défendre son domaine (les abords du nid). Qu'un individu voisin se permette de franchir la frontière interdite en dressant le cou (signe indiscutable de prétention et de vanité), aussitôt c'est un combat sans merci... Et pourtant la mouette ne peut pas vivre solitaire. Son instinct, malgré un caractère sourcilleux, la porte irrésistiblement vers la vie communautaire. Elle retrouve le sens du groupe dès qu'un étranger — homme ou animal — s'aventure dans le domaine réservé où niche la bande. Toutes les mouettes mettent alors leurs forces en commun pour assurer la défense du groupe. Au nom de la communauté, certains individus iront jusqu'à jouer les "Kamikases" (On appelait ainsi les pilotes japonais durant la dernière guerre) n'hésitant pas à piquer sur l'indésirable en poussant un cri sauvage. D'un seul coup, la bête retrouve la force et la vigueur dans le vol qui assurent à son raid toute sa valeur d'intimidation. Il a fallu des siècles pour que nos modernes constructeurs redécouvrent, en dessinant des avions, cette ligne précise et efficace que la mouette sait naturellement donner à son vol...

• Bandes bruyantes aux piaulements significatifs

Une bande de mouettes sur le rivage, c'est une extraordinaire explosion de piaillements. Toujours les mêmes, dirait-on. Et pourtant, assurent certains spécialistes, ce concert de piaulements est un véritable langage. Ecoutez les mouettes lorsqu'elles pêchent : on les sent joyeuses, enthousiastes : leur bonheur éclatent en cris aigus et brefs. Au contraire, lorsqu'elles ont peur, leur panique se traduit en grincements de crécelle qui semblent leur monter de la gorge. C'est autre chose encore à l'heure des parades : tête dressée, la femelle (qui, chez les mouettes a l'initiative des rencontres) séduit son élu par de longues roulades tendres. Devenue mère, elle trouvera un autre ton encore pour appeler ses petits, poussant une série de plaintes brèves, qui tranquillisera les bébés-mouettes. Bref, tout un vocabulaire que les hommes commencent seulement à étudier.

• Passe-temps favori : manger, manger encore...

Manger est le passe-temps favori de la mouette. Cela paraît bien terre à terre, pour un oiseau aussi élégant. Il n'est pas rare de voir la mouette se remplir l'estomac jusqu'à... deux fois toutes les heures ! Cette admirable machine à voler est avant tout un estomac à digérer ! Tout est bon pour ses repas. Le poisson frais "harponné" tout vif à la crête des vagues, mais aussi les détritus, les cadavres de poissons ou d'oiseaux rejetés par la mer, voire pour quelques effrontés, le morceau de sandwich que vous aurez l'imprudence d'aller grignoter trop près de leur repaire... Gloutonne, la mouette ? Oui, sans doute. Mais comment pourrait-elle faire autrement ? Ce vol merveilleux que nous admirons, cette puissance à jouer entre les courants d'air marin, cette ardeur infatigable qui lui permet de couvrir des distances fabuleuses (plus de 600 milles parfois, sans "reprendre patte" à plus de 35 milles à l'heure), toute cette énergie dépensé, il faut qu'elle le paye, qu'elle engrange les calories qui lui seront nécessaires. Si l'on pense que son corps représente à peine le sixième de son envergure, on jugera facilement des efforts qu'elle déploie. On lui pardonnera son péché mignon..., la gourmandise.

(*Cf. La Vie cath. illustrée*, No 1094; 27.7.66).

L'HOMME PENSE-T-IL AVEC SON CORPS ?

La culture physique ne confère jamais une once d'intelligence à qui en est dépourvu. Evidemment. Mais la dépendance de l'esprit à l'égard du corps n'en reste pas moins facile à constater. Avons-nous mal digéré, mal dormi, souffrons-nous de migraine, nous voilà peu attentif, moins appliqué. Le labeur intellectuel est en dépendance de notre état de santé. On assure même que vingt-quatre heures après l'ablation de la glande thyroïde, un savant est transformé en imbécile, un sage en abruti ! Alors... "Ce qui se passe dans le corps affecte l'esprit" (Aldous Huxley). C'est une affirmation qui n'a rien d'exagéré, à la bien comprendre.

Le corps, instrument de travail

Grâce à un corps en excellente condition, l'intelligence dispose d'un instrument de travail plus perfectionné. C'est ainsi que, dans une telle perspective, le sport correctement pratiqué et inséré dans le complexe de la culture physique, comporte des avantages qui conditionnent le dynamisme spirituel. Certes, avec un mauvais violon, l'artiste peut démontrer quand même son génie; mais donnons-lui un instrument en parfait état et il en tirera une expression artistique plus élevée.

"Antennes de l'intelligence": nos sens externes

Nos sens extérieurs, vue, ouïe, odorat, toucher, sont les antennes de l'intelligence sur le monde qui nous entoure. Grâce à eux, notre esprit entre en contact avec les autres créatures. Ils enregistrent des données sur lesquelles l'intelligence travaille. D'où l'axiome de la philosophie thomiste : "Rien n'arrive à l'intelligence sans passer au préalable par les sens". Etre dur d'oreille, avoir la vue faible, c'est un handicap qui nuit au labeur intellectuel. A des sens plus affinés répond d'ordinaire une plus grande finesse de jugement. La quantité et la qualité des matériaux apportés par les sens à l'intelligence sont fonction de l'état de santé physique, puisqu'ils passent par des organes corporels : "Le sport affine les sens et leur donne plus de pénétration intellectuelle". (Pie XII)

Influence des sens internes

Quant aux sens internes, imagination et mémoire, ils subissent également l'influence du corps. Avec l'âge, une santé diminuée, une matière cérébrale moins tendre, la mémoire s'atténue. Après une méningite ou une fracture du crâne, il arrive que la mémoire se perde en tout ou en partie. Elle est au contraire favorisée par la richesse du sang et par une circulation sanguine plus vive. D'où les bienfaits du sport.

Même phénomène pour l'imagination. A certaines heures, la rédaction d'une composition littéraire, d'une dissertation, ralentit, s'épuise, parce que la "folle du logis" dort... En d'autres circonstances le stylo aura peine à suivre le fil des idées tant l'imagination est vive. D'ailleurs, la psychologie moderne a démontré l'influence considérable de l'état de santé physique sur le travail de l'imagination.

Dans le passé, on a quelque peu exagéré le rôle instrumental du cerveau dans les occupations intellectuelles. Pourtant il tient une place indiscutable, importante, dans l'élaboration de nos pensées, jugements et raisonnements. Ainsi, le type lymphatique ne dispose pas d'un sang très riche, d'une circulation sanguine rapide; d'où, une certaine lenteur à saisir une pensée, un raisonnement. Il ne dispose pas d'ordinaire d'une prompte répartie. La vitesse, la qualité, la quantité de notre labeur intellectuel sont liées aux phénomènes physiques et chimiques qui se déroulent dans le cerveau humain.

L'ensemble de nos organes en cause

La science, de nos jours, se rend de plus en plus compte que l'activité intellectuelle, même la plus élevée, est en partie réglée par l'ensemble de nos organes. Pourquoi l'ivresse porte-t-elle sa victime à divaguer si ce n'est parce qu'une dose trop forte d'alcool a modifié son état organique. Dans ses qualités maîtresses, attention et précision, l'intelligence est rivée au corps. Une digestion pénible, une nervosité maladive, une mauvaise respiration, rendent l'attention plus faible, moins soutenue, plus pénible. C'est alors que nous nous disons tout naturellement : "Aujourd'hui, je me sens incapable de lier deux idées"...

Une pensée précise requiert des perceptions correctes, un cerveau bien irrigué, une intelligence pénétrante; autant de sauvegardes assurées par la pratique rationnelle des sports. L'adresse physique elle-même, conférée par la gymnastique et la technique sportive, ne manque pas de collaborer à l'acquisition et à la conservation de cette qualité maîtresse de l'intelligence, la précision.

Certains prétendent que l'orientation de notre sens de la vie est fonction même de l'état de nos viscères. En tout cas, on constate que la plupart des philosophes professant des conceptions pessimistes sur la vie et sur l'homme sont des personnes souffrant du foie ou de l'estomac.

Aucune exagération, donc, à affirmer que "l'homme pense avec son corps"... D'où le devoir de cultiver son corps afin d'en assurer un parfait équilibre de santé et bon fonctionnement organique, ce qui permettra d'obtenir pour l'intelligence un rendement maximum.

(D'après un exposé de Louis RENARD sur la valeur humaine du sport. Cf. S.M.A. coll. "Adolescent, qui es-tu ?" — série CULTURE)

Où sont les 8 erreurs ?

• Voici deux images d'un même sujet. La première est le dessin original; la seconde en est la copie mais... avec huit erreurs à découvrir. Pour les mieux identifier après recherche, voir, ailleurs en cette page, les REPONSES publiées sous même titre.

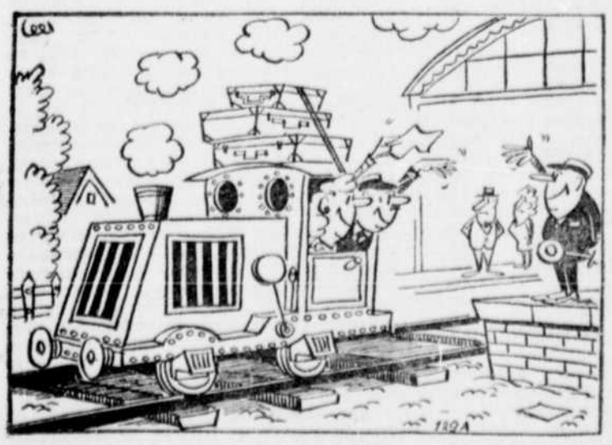

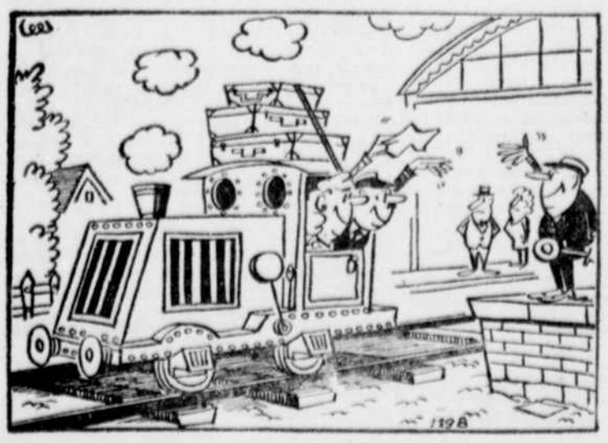

Notre Terre en mouvement (No 34)

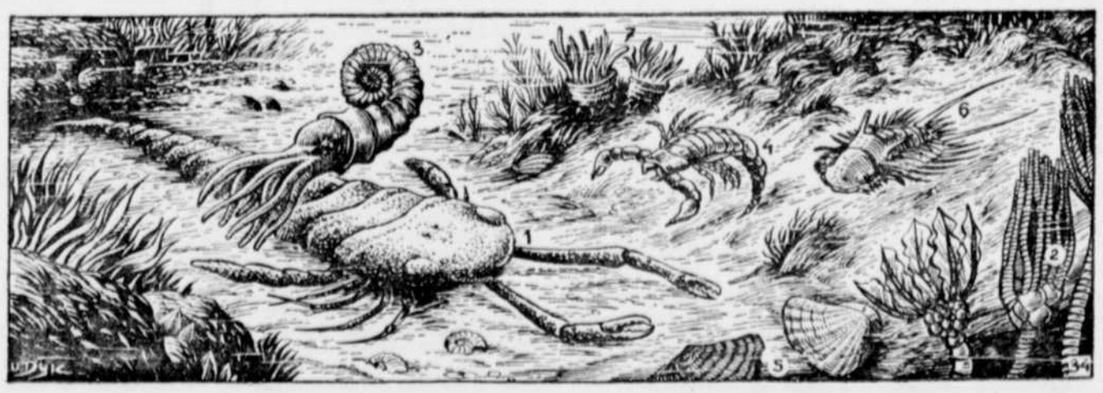

La période silurienne

Les géologues ont appelé silurienne la période de la Terre qui date de 425 à 405 millions d'années. Ce fut une période agitée. Des montagnes se formaient à différents endroits de la Terre. Le volcanisme était relativement actif. Au début, les mers se retirèrent légèrement, s'étendirent ensuite sur de vastes régions pour être enfin à nouveau quelque peu refoulées.

A cette époque le climat était uniformément chaud jusque loin dans les régions polaires. C'est pourquoi plusieurs espèces d'animaux purent s'étendre sur une grande partie de la terre durant la période silurienne. Il y avait notamment de nombreuses espèces et communautés que l'on s'attendrait à voir maintenant sous des climats comparables à ceux des régions tropicales et subtropicales.

Cependant les animaux de mer siluriens découvraient déjà que tout n'était pas calme et pacifique sur la Terre où vivaient entre autres les féroces pirates du groupe des scorpions aquatiques. Parmi eux, il y avait un genre dont les individus atteignaient environ deux mètres de long (1); d'autres représentants de ce groupe étaient cependant plus petits (4). Leur arrière-train était muni d'un dard puissant avec lequel ils se fixaient au sol. Ils pouvaient ainsi laisser couler l'eau tout le long de leur corps sans être entraînés et avaient alors la possibilité de concentrer toute leur attention sur les proies que chassait le courant. Les trilobites (6) faisaient vraisemblablement partie des victimes de ces scorpions aquatiques. Des 125 familles de la période précédente il n'en restait plus que 35 à l'époque silurienne. Bien que leurs corps fussent protégés de carapaces malgré leurs énormes mâchoires et leurs troncs garnis la plupart du temps d'épines sur les côtés, ces trilobites n'étaient certainement pas invulnérables. Ils avaient un ventre mou qu'ils ne pouvaient protéger qu'en se roulant comme les hérissons. On en a retrouvé, assez bien pétrifiés, dans cette attitude recroquevillée. Les nautiloïdés (3) du groupe des poulpes continuaient à se développer. Des variétés dont la coquille était plus ou moins fortement courbée apparaissaient également.

Comparés à tous ces animaux, les brachiopales (5), les lys de mer (2) et les coraux se comportaient fort calmement.

• AMUSETTES

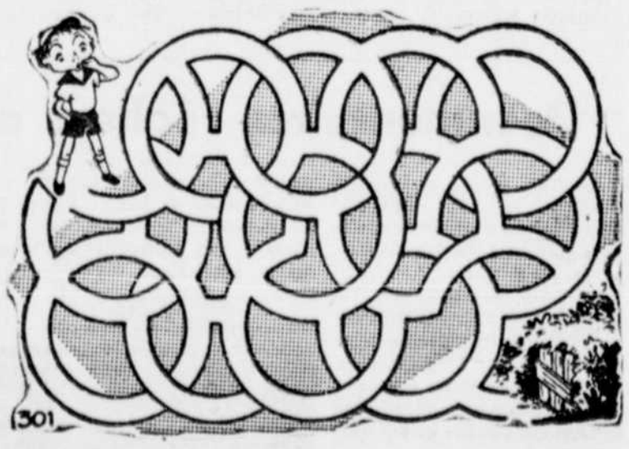

No 301.

Marc a construit une cabane dans la forêt, mais il a caché l'entrée si bien que lui-même ne peut plus trouver le chemin. Voulez-vous l'aider un petit peu ?

Où sont les 8 erreurs ?

REPONSES

No 129

1. Le quai est plus haut
2. La dame de droite n'a plus de chapeau
3. Le bouton de porte de la locomotive est différent
4. La deuxième valise est plus petite
5. Le premier nuage de vapeur a une autre forme
6. La grille du côté de la locomotive est différente
7. La plateforme arrière est plus longue
8. Le chef de gare n'a plus de mouchoir dans sa poche.

● Deux figures qui ont dominé le domaine du moyen métrage au quatrième Festival : Don Owen à droite et Claude Fournier à gauche s'entretiennent dans le "Hall" du Loew's au soir de la première du 7e Festival. (PHOTO Bruno Massenet - FIFM)

● BUSTER KEATON RIDES AGAIN, un film miroir qui renvoie une image déterminante d'un grand personnage. A l'extrême-droite John Spotton caméra à l'oeil regarde de face la caméra de Potterton filmant THE RAILRODDER. (PHOTO ONF)

Cinéma canadien

Pourquoi pas de GRAND PRIX?

Ce n'est pas encore pour cette année! L'événement est retardé à nouveau d'une année; la quinzième ou la seizième, je ne sais plus! Cette fois "toutefois" on se l'est fait dire! Des 6 film de long métrage soumis au 4e Festival du Cinéma Canadien, 3 ont à peine retenu l'attention du public et les même trois n'ont pas du tout retenu celle du jury, qui n'a pas accordé de Grand Prix dans la dite catégorie pour l'année 1966. Si je n'étaits pas d'accord avec la rumeur qui avait commencée à circuler dans "les couloirs" du Festival dès le début de la semaine (couloirs-égalent-Ste-Catherine et Peel 3 fois par jour) à l'effet qu'il n'y aurait peut-être pas de Grand Prix cette année, c'est, je m'en rends compte maintenant, qu'un parti pris pour certains des cinéastes en présence motivait mon opinion sur la nouvelle. Il doit être très difficile pour un gars qui envers et contre tout un pays, ses habitants et son système, réussit à faire un long-métrage ici, (qui même un seul petit film assez souvent!) — (Al Sens disait que la seule raison pour laquelle il faisait des films c'était pour avoir tous les ans son billets d'avion aller-retour Vancouver-Montréal à titre d'invité du Festival) Il doit être difficile, dis-je d'avoir à songer que la seule compétition canadienne de valeur pour son film ne le reconnait pas (souvent l'argent gagné en prix sert à terminer un film ou de faire débuter un autre). Je ne veux pas dire par là que le Festival, où le jury devrait prendre en considération ce phénomène dans ses critères. Ce serait fausser les données, jouer le jeu du paternalisme et causer grand tort au cinéma canadien. Je m'explique et essai de justifier une première opinion. C'est là une des lois de la compétition; mais on se rapproche ici d'un tout autre problème et d'une toute autre polémique.

Somme toute le résultat final du 4ième Festival du Cinéma Canadien me semble être une bonne chose pour notre cinéma à ce problème du point de vue des cinéastes et nos cinéastes en général. Si j'ai songé à ce problème du point de vue des cinéastes, c'est que deux des films en questions, celui de Kent WHEN TOMORROW DIES, et celui de David Secter WINTER KEPT US WARM (par ailleurs récipiendaire du Prix Spécial du Jury) sont particulièrement intéressants. Larry Kent, qui est de Vancouver, est un cinéaste qui accompli des progrès de film en film. Il se destine peut-être à devenir le premier cinéaste canadien capable de produire normalement au niveau création et au niveau financement, au moins un film par année, dans des délais raisonnables. WHEN TOMORROW DIES (qui a reçu une cote de satisfaction de 64% du public qui l'a vu) est à plusieurs point de vue bien au-dessus de son SWEET SUBSTITUTE (en américain CARESSED). Le seul reproche, assez grave toutefois, et peut-être celui qui a le plus nuit au film, c'est cet épilogue à mon sens inutile à la démarche finale du film. Le film de Secter, WINTER KEPT US WARM est également très intéressant par sa fraicheur et son esprit. C'est un premier film, bourré de défaut peut-être, mais à plusieurs point de vue très sensible, très sympathique. Les Cahier du Cinéma en parlèrent en ces termes après la présentation à Cannes cette année : "WINTER KEPT US WARM a d'abord la qualité d'être anglo-saxonissime; ce dosage d'humour à fleur de peau, de tendresse qui n'ose s'avouer, de cruauté inconsciente. WINTER KEPT US WARM est en outre un film canadien : canadien comme on respire . . . Cette liberté de ton, cette caméra à hauteur d'homme s'arrêtant au gré d'un regard pour suivre un écureuil, gambadant dans la neige. On l'accepte pour ce qu'il est, un premier gribouillage, un simple carnet de notes, mais sous le regard exigeant d'un artiste véritable. Nos amis canadiens-français en lutte contre l'impossible parfois aussi victime du mirage de la persécution seront-ils battus au sprint par ce jeune chien fou de Toronto ?" Cette dernière phrase de Marcorelles prend dans le contexte de ce quatrième Festival et de ses résultats finals un sens tout à fait particulier sur lequel il faudrait peut-être un jour revenir. (Avez-vous remarqué l'absence de la majorité des grands noms du cinéma canadien français cette année au Festival et au palmarès ? ? ?) Pour revenir à nos préoccupations . . . Rappelons quand même que ce même Festival du Cinéma Canadien a connu POUR LA SUITE DU MONDE, A TOUT PRENDRE, LE CHAT DANS LE SAC et NOBODY WAVED GOODBYE.

Il y avait aussi cette année YUL 871. C'était le PREMIER long métrage de Jacques Godbout. Il aura au moins servi à nous démontrer une fois de plus que Cinéma et Littérature sont deux choses bien distinctes. Par définition le film de Godbout n'existe pas. C'est un film où les moyens techniques ont submergé tout à fait l'auteur. YUL 871 est d'un professionnalisme très au point. Les images de Montréal signées Georges Dufaux sont souvent splendides, toujours magnifiques. La musique de Stéphane Venne et François Dompierre est également de grande classe. Et le générique d'André Théroux est génial. Ce sont les collaborateurs qui dominent le réalisateur et donnent sa valeur au film. Mais, c'est l'auteur qui nous l'a dit (souvent) c'est un PREMIER long métrage. Il y eut un premier long métrage aussi pour DON OWEN, ça s'appelait NOBODY WAVED GOODBYE, pour Gilles Groulx aussi, c'était LE CHAT DANS LE SAC je crois, pour David Secter il existe maintenant WINTER KEPT US WARM et que dire de Jean-Pierre Lefebvre qui ne s'est quand même pas trop trompé en faisant LE REVOLUTIONNAIRE!!! Le cinéma c'est quelque chose qu'on a dans les "tripes" c'est une **forme** d'expression qui n'a rien à voir avec la littérature. La preuve est là une fois de plus : on peut écrire deux bons romans, mais ça ne veut pas nécessairement dire qu'on va faire un bon film. YUL 871 demeure un film à voir. C'est très beau, et c'est bien ficelé. (Le film doit être présenté à Québec bientôt, je vous conseille d'aller le voir. Il est l'exemple parfait de tendances malheureusement trop répétées dans notre cinéma.)

Quant aux autres longs métrages en compétition mieux vaut ne pas trop insister. LYDIA n'a le mérite que des magnifiques images de Julius Raschef qui a su rendre la texture du paysage grecque comme on a pu rarement le voir au cinéma. LES PLANS MYSTERIEUX de Roger Laliberté et DON'T FORGET TO WIPE THE BLOOD OFF n'avaient pas leur place dans cette compétition au départ. Il faudra peut-être revenir à une formule quelconque de pré-sélection élémentaire.

Toutefois le cinéma canadien a brillé dans le moyen-métrage, et de façon fort éclatante cette fois. Des 16 films en compétition dans cette catégorie le jury en a retenu cinq. Le Grand Prix fut partagé entre BUSTER KEATON RIDES AGAIN de John Spotton, et NOTES ON A FILM ABOUT DONNA AND GAIL de Don Owen. Le film de Spotton possède cette dimension toute particulière propre aux "films sur un film". Réalisé pendant le tournage de THE RAILRODDER, c'est ce jeu de double regard qui est captivant dans le film de Spotton. S'il se présente comme un des plus vibrants hommages jamais rendus au grand comique de l'écran, c'est à travers ce jeu de miroir de la caméra qui en regarde une autre que Spotton nous montre Keaton l'homme, mais surtout à travers cette démystification du réalisateur du film THE RAILRODDER (Gerald Potterton), Spotton nous montre un homme déterminé, parfois têtu, un maître du comique, un homme pour qui le cinéma est la vie.

Le Grand Prix toutefois aurait dû aller exclusivement à Don Owen pour son NOTES ON A FILM ABOUT DONNA AND GAIL. Les idées et leur organisation dans le film démontrent qu'Owen vient d'atteindre une certaine sûreté, un certain aplomb. Il défend d'ailleurs son film férocement. Et avec raison. S'il avait à choisir entre NOBODY (pourtant excellent) et DONNA AND GAIL il n'hésiterait pas à favoriser le dernier. DONNA AND GAIL marque une étape vitale chez Don Owen. Pour lui le film fut et est une certaine libération. Owen me disait qu'à travers ses deux personnages il a souvent appris à se connaître et à se découvrir. DONNA AND GAIL est de fait un film "adulte", au même titre que NOBODY était un film de "jeunesse". La crise d'expression du premier film d'Owen est totalement dépassée ici. L'évolution de ses personnages de scène en scène démontre qu'Owen vient peut-être de se trouver un style, toujours près de la spontanéité, mais aussi rationnel et vrai . . . Et la caméra de Jean-Claude Labrecque est d'une beauté et d'une efficacité peu communes. L'entente entre Owen et Labrecque est parfaite.

COMMENT SAVOIR de Claude Jutras (que le jury a retenu "pour la façon dont il traite un sujet à la fois particulier et général, réalisant un film sur l'éducation qui est éducatif et en même temps divertissant") nous fait pénétrer dans l'univers merveilleux de l'enfant qui apprend, découvre le monde qui l'entoure. COMMENT SAVOIR témoigne d'une rare sensibilité face à un sujet délicat et difficile. Le film de Jutras qui cerne parfois de très près les problèmes et les progrès de l'enseignement primaire, contient des moments vraiment envoûtants. Charme, étonnement, lyrisme et compréhension se mêlent dans ce film beau et simple comme les visages des enfants qui le composent et le font vivre.

MEMORANDUM de Donald Brittain et John Spotton (qui vient également d'être primé à Venise, Lion d'Or catégorie documentaire, avec le film de Jutras traite le sujet de l'Univers et de l'expérience concentrationnaire sans complaisance et sans sentimentalité. Dans un style direct et précis Brittain et Spotton nous décrivent le voyage d'un Canadien, ancien prisonnier des camps de concentration, et d'un groupe de ses compatriotes juifs américains pour la plupart, qu'ils ont effectué l'an dernier à Dachau et Auschwitz. C'est un document vrai où les deux cinéastes ont su mener avec compréhension et intelligence un sujet piégé.

Claude Fournier a vu son film ON SAIT OU ENTRER TONY MAIS C'EST LES NOTES, primé pour "son rythme et la qualité de la texture de ses images". Mais le film de Fournier est bien plus. Un des films, sinon le film qui a le plus soulevé l'enthousiasme de la foule du Festival, ON SAIT OU ENTRER TONY . . . perce littéralement l'écran. C'est du cinéma à l'emporte-pièce! Ça claque! Ça "pette" de vie! C'est éclaboussant! Ça vous en met plein les yeux et plein les oreilles! Mais sous cette texture des images, sous ce rythme déchaîné qui fait sa vitalité (chose rare, beaucoup trop rare dans nos films canadiens) le film de Fournier s'avère un regard passablement grinçant sur le phénomène Yé-Yé. C'est une chronique lucide d'un "way of life" (comme dirait Groulx). Celle d'un témoin qui ne se laisse pas leurrer, et c'est là, à mon sens, la qualité essentielle du film. Centré sur le personnage de Tony Roman (Mr. Yé-Yé '66), le film nous définit à travers un personnage souvent pris à son propre jeu, et un commentaire visuel et sonore qui montre souvent les dents, toute une série de mythes qui sont bien au-delà du personnage prétexte. Ce film c'est la chronique d'une époque, le journal d'un phénomène. C'est le Yé-Yé donné à voir.

Les courts-métrages. — REVIVAL de Donald Shebib et TROIS HOMMES AU MILLE CARRE de Pierre Patry et Jacques Kasma, ont obtenu des mentions. Pas de Grand Prix non plus dans cette catégorie. Celle où vraiment le cinéma canadien ne pouvait pas se permettre d'être si peu à la hauteur. Pour ma part je retiens trois titres : THE ANIMAL MOVIE de Grant Munro et Ron Tunis (depuis primé à Venise), VOLLEY-BALL de Denys Arcand, et SEBRING : LA CINQUIEME HEURE de Claude Fournier. Excellent mais malgré tout loin de mériter un Grand Prix.

Le cinéma canadien aura donc eu au cours de ce quatrième Festival qui lui est consacré, de dures leçons. Il s'est donné des critères, sur lesquels on le juge. Brillant dans le moyen métrage, il a manqué de souffle dans le long-métrage; ce n'est pas pour cette année! L'an prochain ? ? ? Il faudrait bien que ça se fasse un jour!!!

André PAQUET

Une nouvelle expérience théâtrale au camp des Jeunesses Musicales du Canada

Le troisième "Gala Orford" de la saison terminera le Camp des Arts du Camp des Jeunesses Musicales du Mont Orford le samedi 27 août à 8 h. 30 p.m.

Cette 70ième et dernière activité publique sera consacrée à un "Spectacle intégré". En effet, les directeurs de la section théâtre ont conçu une forme d'exercice qui rassemble dans un même spectacle les différentes facettes du métier de comédien, telles l'expression corporelle, la diction, l'interprétation, la pose de la voix. C'est sous cette optique que les étudiants présenteront une série d'extraits de Molière dans une stylisation genre "commedia dell' arte". Les scènes de "L'école des femmes" et du "Bourgeois gentilhomme" que joueront les jeunes comédiens seront liées entre elles par une série de pantomimes loufoques qui serviront à présenter en les résumant les différents extraits.

De plus, la réalisation des décors et des costumes a été en partie confiée aux étudiants de la section "arts visuels" qui peindront directement sur les costumes blancs des comédiens des taches de couleur; la classe de dessin aura comme responsabilité de décorer les panneaux du décor, tandis que les sculpteurs et graveurs auront pour tâche la réalisation de masques et de certains accessoires du spectacle. Il faut enfin souligner la participation de la chorale des campeurs dans la scène hilarante du Mufti du "Bourgeois gentilhomme".

Ce spectacle est signé Jacques ZOUVI, assisté de Réjean ROY tous deux professeurs de théâtre au Camp des Arts cet été.

Avant et après le spectacle, les visiteurs pourront visiter le foyer, la salle d'exposition et la terrasse de la salle de concert où seront exposés les meilleurs travaux des campeurs de la section "arts visuels"; on aura le loisir d'admirer les résultats d'une session intense de trois semaines de travail.

Festival international de marionnettes à Aix-en-Provence

A partir de 1967 se tiendra chaque année, à Aix-en-Provence, un festival de marionnettes, à la fin du mois de septembre. Dès cette année, au cours d'un "pré-festival" qui aura lieu du 19 au 30 septembre, se réunira la commission de travail de l'Union internationale des marionnettistes. L'U.R.S.S., la Hongrie, la Pologne, la Bulgarie, l'Angleterre, la chécoslovaquie, la Belgique, les Pays-Bas et la France y seront représentés et chacune de ces nations assurera une soirée consacrée à la présentation au public des marionnettes de son pays.

Deux films, réalisés par le service de la recherche de l'O.R.T.F., seront projetés en première vision mondiale : Les marionnettes de Rhajastan et Le tour du monde des marionnettes.

Deux expositions seront l'une, consacrée aux marionnettes françaises (avec le concours du musée des Arts et traditions populaires de Paris et des musées régionaux d'Amiens, de Nice et de Lyon) — l'autre consacrée aux recherches poursuivies en Pologne dans le domaine des marionnettes et de l'animation (organisée par le ministère de la culture de Pologne).

Chaque jour, dans les jardins publics d'Aix-en-Provence, auront lieu des représentations réservées à la jeunesse. — Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). XXX

MOISSAC (Tarn-et-Garonne) : FESTIVAL OCCITAN, du 15 août au 4 septembre.

Afin de créer un centre de théâtre occitan, joué tant en langue française qu'en langue occitane et faire connaitre la littérature occitane, la ville de Moissac a pris l'initiative d'inaugurer, le 15 août, son premier festival consacré à la littérature occitane et à la musique. Différentes manifestations artistiques se dérouleront jusqu'au 4 septembre dans cette ville sise au coeur du Languedoc et célèbre par son abbatiale et son cloitre romans. XXX

FRANCE : VILLES D'ART — VISITES CONFERENCES.

Une quinzaine de villes françaises organisent cet été, en liaison avec la Caisse nationale des Monuments historiques, des visites-conférences qui permettent aux touristes de voir dans un minimum de temps les principaux monuments de la ville qu'ils traversent.

Dans chacune de ces villes, ces visites fonctionnent selon une même organisation : trois visites par jour, l'une le matin, l'autre l'après-midi, la dernire le plus souvent le soir, devant les monuments illuminés; visites durant une heure et demie environ; point de départ identique : le Syndicat d'Initiative ou de l'Office du tourisme; enfin, guides recrutés après une sélection identique. Les candidats admis — pour la plupart de jeunes étudiants et étudiantes des facultés — qui parlent tous une ou deux langues étrangères, ont reçu le titre de "conférencier de la Caisse nationale des Monuments historiques".

Dix conférenciers par ville attendent ainsi les touristes dans trois régions de France. Dans l'Est, à Strasbourg, Colmar, Nancy, Besançon, Reims et Dijon; dans l'Ouest, à Quimper, Poitiers, La Rochelle et Saintes; dans le Midi, à Perpignan, Montpellier, Arles et Aix-en-Provence. Municipalités, Commissariat général au tourisme et Caisse nationale des Monuments historiques se sont associés pour offrir aux visiteurs étrangers aussi bien qu'aux résidents, des visites rapides et intelligentes.

Les horaires comme les itinéraires détaillés peuvent être obtenus en communiquant avec les Services du Tourisme. XXX

Documentaires réalisés au Canada

Montréal (PC) — Quatre émissions de films documentaires seront réalisées au Canada par une équipe écossaise de télévision.

Quelques membres de l'équipe sont déjà arrivés à Montréal, et les autres viendront les rejoindre pour commencer le tournage dans deux semaines.

Les Ecossais doivent voyager à travers le Canada durant sept semaines.

Les préparatifs pour l'Expo '67 à Montréal constitueront le sujet pour une émission, laquelle donnera aux téléspectateurs britanniques un aperçu de l'exposition de l'an prochain.

Les autres émissions traiteront de l'histoire du Canada, en particulier du rôle joué par les Ecossais, depuis les premiers colons jusqu'aux immigrants récemment entrés au pays.

Cette compagnie de production, Scottish Television Limited, appartient à Lord Thomson of Fleet, magnat de la presse, qui est d'origine canadienne et d'ascendance écossaise.

● WIESBADEN, Allemagne : Agé de 71 ans, Sam Wooding continue à jouer du piano dans sa maison de Wiesbaden. Il dit qu'il est rare que quelqu'un se souvienne que la musique de jazz américaine n'a pas traversé l'Atlantique par elle-même. Effectivement, Wooding fut le premier ambassadeur du jazz américain en Europe. (UPI téléphoto)

Notre assortiment de
DISQUES
est des plus complets
CLASSIQUES — SEMI-CLASSIQUES
POPULAIRES
33 1/3 — 45 et 78 rpm
APPAREIL "HAUTE FIDELITE"
WILLIS & CO. LIMITED
1... rue ST-JEAN — TEL.: 524-3573

● LA FIN DU REGNE NAZI sur Paris et la France. Les troupes allemandes sont mise en déroute dans les rues de Paris par les forces de la Résistance française en 1944. C'est la fin de quatre longues années d'occupation (photo du haut). Les événements entourant l'historique libération de Paris sont racontés dans le film "PARIS BRULE-T-IL ? (photo du bas) qui sera bientôt à l'affiche des cinémas européens et américains.

Revue des disques

The Young BRAHMS : Early Songs, including Op. 32. — Dietrich Fischer - Dieskau, baryton, au piano : Gérald Moore. (Angel, S36316, stéréo.)

Dix-huit mélodies composées par Brahms entre dix-huit et trente ans. L'Op. 32, qu'on cite spécialement, est déjà de la maturité : neuf lieder dont on offre ici l'intégrale. Peut-être que se rapprochant plus de Schumann dont il dépend évidemment, Brahms nous donne-t-il à cet âge ses lieder les plus touchants. Les tout premiers sont de toute beauté; les deux premiers de l'Op. 32 (trente ans) sont sombres et puissants, dans la veine de l'**Atlas** de Schubert. Le seul lied ici bien connu est le dernier, **Mein Könegin**, qui est un chef d'oeuvre du lied, absolument parlant. Merveilleusement chantés, avec un phrasé où intervient aussi l'accompagnateur avec un sens musical parfait. Recommandé — pas seulement comme document . . .

SCHUBERT : Sonate en sol, Op. 78. — Peter Serkin, pianiste. (RCA-Victor, LSC-2874, stéréo.)

Cette très longue sonate — elle occupe tout le disque — réclame de la maturité et de l'expérience, pour ne pas paraitre interminable. Le jeune Serkin semble déjà les posséder. Car tout s'enchaine, rien ne languit — en autant que faire se peut, car il y a certainement des longueurs dans le premier et le dernier mouvement de cette oeuvre. Mais la beauté des thèmes, les inflexions particulièrement schubertiennes, font oublier cela. Très belle prise du son. Le procédé Dynagroove estompe parfois le son; ici, c'est tout gain : le piano est clair, sans être trop sec.

STRAVINSKY : Agôn. — SCHULLER : 7 Etudes sur des thèmes de Paul Klee. — Orchestre de Boston, dirigé par Erich Leinsdorf. (RCA-Victor, LSC-2879, stéréo.)

Agôn est un ballet très cérébralisé. Musique maigre, dépouillée, mais avec des recours comme souvent avec Stravinsky, à des rythmes d'origine ou de ressemblance folklorique. Les **Sept Etudes** sont de la musique aussi dépouillée, avec des recherches de sonorités plus forcées. Paul Klee en musique : il ne faut pas s'attendre que ce soit bien clair. Des titres : **Trio abstrait** (reproduit sur l'enveloppe), **Harmonies antiques, Petit Diable bleu, Village arabe...** Bien que ce ne soit pas le menu courant de l'aristocrate de Boston, il s'en tire fort bien.

A World of Song : Victoria de Los Angeles, accompagnée par la Sinfonia de Londres, dir. Rafael Fruhbeck de Burgos. (Angel, S36296, stéréo.)

Le "monde" dont il est question est très occidental et ne sort pas de l'Europe : Allemagne (Mendelssohn et Brahms, **Sur les ailes du chant** et **Berceuse**), France, **Irish Lullaby**, puis le verso entièrement consacré au répertoire ibérique, avec la **Paloma** et des extraits de zarzuélas. Plus un Gireg et un Dvorak, pour une couverture géographique plus étanche . . . Des choses chantantes (plusieurs berceuses) qui vont très bien à la très belle voix de Mme de los Angeles. Petit orchestre discret qui soutient bien la voix. Recommandé.

Singin' in the Storm. — Shirley Verrett, mezzo, orchestre et choeur dirigés par Léonard de Peur. (RCA-Victor, LSC-2892, stéréo.)

Le titre indique que le ton est tout différent ici. Ce sont des chants de protestation des Noirs que leur interprète rend ici. Spirituals et autres chants nègres tendus, prégnants, bourrés de sentiment intense. Avec sa très belle voix, Mlle Verrett met en valeur des choses comme **Oh Freedom ! Strange Fruit, When Johnny comes marching home, If I had a Hammer** et autres, avec un extrait de **Mahagonny**, de Brecht. L'orchestration de ce dernier tranche sur les autres par le talent. Les arrangements de Paur sont couci-couça, manquent d'originalité.

Propos littéraires

ROMAN — ESSAI — POÉSIE

Visitez la librairie de l'ACTION

Diagnostic des lettres françaises contemporaines

Un commentaire de Pierre Lombard

Si le crétinisme de superficiels intellectuels "à gogo" maintient les lettres canadiennes dans la grande noirceur, et si la décadence du roman français semble éclatante, les lettres françaises contemporaines contiennent et conservent de substantifiques réserves alimentaires. Monsieur Pierre-Henri Simon atteint cette année l'apogée de la publication, en valeurs permanentes, en richesses littéraires, et en profondeur de l'homme. En plus de son **Ce que je crois** (1) que François Mauriac a salué d'un ton percutant, M. Simon nous comble avec deux maîtres livres, produit de plusieurs années de labeur et mûris dans l'intensité d'une vie de lecteur et de critique impartial et sans dogmatisme : **Diagnostic des Lettres françaises contemporaines** (2) **et Le Domaine héroïque des Lettres françaises** (3).

Critique littéraire du **Monde,** M. Simon a rédigé ces deux substantiels ouvrages en s'appuyant sur sa très sûre documentation. Né au début du siècle, élevé par le curé de son village et par un grand-père humaniste, cet écrivain de carrière "s'est voulu au service des autres" et "non conformiste" selon l'expression de Mauriac qui ajoute que "ce normalien, devenu lui-même un maître, (...) s'efforce de tout comprendre, car on ne saurait être plus honnête, (...) mais ne cède à aucune complaisance". (4)

Diagnostic des Lettres françaises contemporaines n'est peut-être pas destiné aux illettrées, ni aux fervents de petits journaux jaunes et sales dans les deux sens des épithètes. L'auteur ne s'adresse pas précisément à ceux qui ne veulent disposer que d'un "trente sous" pour leur "culture hebdomadaire"; c'est dommage, car un tel ouvrage, de nature à convertir du snobisme littéraire, pourrait enthousiasmer un tas de gens intelligents handicapés soit par les moins heureuses sélections du "Cercle du Livre de France", soit par d'autres "sélections indigestes".

La lecture de **Diagnostic ...** captivera ceux qu'anime encore la vie de l'esprit; cet ouvrage les enrichira beaucoup plus que la lecture d'un roman, puisque l'auteur possède l'art de résumer savoureusement trente romans dont il établit la valeur selon l'humanisme le plus équitable. Il réconciliera plusieurs lecteurs dégoûtés du roman contemporain, en ranimant leurs illusions perdues en semblable matière. Nous avons tous la tentation de faire nôtres ces paroles de Mauriac : "Mais le vieil homme, eut-il été lui-même romancier, ne sait plus jouer à ce jeu étrange qui est de faire semblant de croire à une histoire qu'on lui raconte et à des êtres qu'on lui décrit". Or, c'est là que Pierre-Henri Simon triomphe précisément : il incite son lecteur à croire à la réalité des personnages de romans qu'en termes évocateurs il raconte avec une froide accélération.

L'histoire des romans ne constitue qu'une partie de **Diagnostic des Lettres françaises contemporaines.** M. Simon analyse en plusieurs dimensions les "confessions et confidences" des Mauriac, Guéhenno, Arland, Green, etc ..., les Moralistes et Peintres du coeur", tels que Maurois, R. Poulet, Aveline, Martin du Gard, etc ..., la "Ligne de l'existentialisme" tracée par Camus, Carr, Beauvoir et Sartre, le "Nouveau roman", édifié par Robbe-Grillet, Francis Ponge, Philippe Sollers, Michel Butor, Nathalie Sarraute, Marguerite Duras, etc .., et enfin la "Critique des critiques" qui se corse et où s'enchevêtrent les divers caractères dans les labyrinthes dessinés dans l'ésotérisme des Julien Gracq, Gaëtan Picon, Georges Poulet, Roland Barthes et de quelques autres qu'il convient de lire à travers des lunettes traitées pour les infra rouges et les ultra violets. Malgré "cette convergence de la critique structuraliste et de l'infra-psychologie, (...) rien n'interdit de chercher la création des formes au niveau de l'intellect agissant librement dans son ordre". (p. 411)

M. Simon fait cette mise au point en présence du "projet habituel de la nouvelle critique" qui consiste à "substituer dans l'étude de l'oeuvre littéraire, le point de vue de sa structure à celui de son histoire", structure qui semble "chercher soit dans l'inconscient, soit dans des dispositions profondes de la sensualité et de l'affectivité qui la produisent en quelque sorte sans que l'esprit ait à en décider". (p. 411) Où allons-nous, dirait l'abbé Moreux ? Et pourtant l'action artistique devrait encore conserver quelque puissance ! André Maurois le prouvait récemment : "L'influence d'un roman, d'une pièce, est plus durable que celle d'une action physique et violente, écrivait-il. **Le Mariage de Figaro** fut l'un des premiers "actes" de la Révolution française". (5) Si telle doit être l'influence du nouveau roman et de la nouvelle critique, la littérature court à son autodestruction et à la pulvérisation du langage écrit. Et la vocation de l'écrivain est perdue à jamais.

Cependant, M. Simon ne désespère point, lorsqu'il écrit : "Telle est la vocation de l'homme, et tel est le miracle du style; parler pour mettre de l'ordre dans la pensée; penser pour mettre de l'ordre dans le monde et participer à la joie divine de voir resplendir dans la nuit l'équilibre des constellations. C'est ainsi que l'on pourra, sans truquer un beau mot, écrire des amalgestes". (p. 419) Mais, encore une fois, qu'est-ce que la littérature ? C'est "la forme la plus abstraite et néanmoins la plus parlante du langage" répond l'auteur de **Diagnostic** ... qui continue en brossant un historique succinct depuis 1870 jusqu'à nos jours inquiétants : "Nous sommes vraiment dans l'ère littéraire du malconfort, du sujet morne et de l'expression sophistiquée, de la lecture pénible et déprimante. La pente est de ce côté, chez les écrivains les plus en vue et les plus neufs, dans la critique la plus exigeante et la plus subtile". (p. 37)

Ne cherchez pas plus loin si vous désirez faire le point et l'analyse des lettres françaises contemporaines : **Diagnostic ...** est le livre que vous souhaitiez et dans lequel l'auteur a mis son expérience, son jugement et son coeur, mais sans exhiber sa personne, contrairement à la plupart de nos écrivains dont l'humilité n'est pas la vertu dominante. Pierre-Henri Simon vous tiendra solidement à la page, même dans le vent, tout en vous maintenant enraciné dans le sol du gros bon sens, le tout sans trop de pessimisme. Avec un style de qualité, l'auteur de **Diagnostic ...** présente des livres souvent compliqués; il vous évite ainsi la perte d'un temps précieux à faire le tri dans les tonnes de camelotes offertes annuellement par des tas d'éditeurs peu consciencieux. Vous découvrirez de nouveaux écrivains de talent, sûrement, mais en exception.

Il suffit de quelques oeuvres pour se consoler si l'on songe que "le style des jeunes écrivains d'aujourd'hui, souvent remarquable par les dons, par la richesse sensorielle et la souplesse dialectique donne dans sa structure et sa sémantique, les signes évidents que ces garçons et filles n'ont jamais fait de leur vie une bonne analyse logique, qu'ils n'ont pas lu en dose suffisante les bons auteurs, pas plus Bossuet et Jaurès que Cicéron, ni Racine ou Valéry que Virgile, et qu'ils ne savent pas par coeur trois fables de La Fontaine". (p. 27)

Si vous croyez M. Simon cruel à l'égard de quelques auteurs français, ce qui est discutable — imaginez donc ses brillantes réactions en présence des auteurs canadiens de l'heure ! Pensez surtout au plaisir féroce que nous aurions à lire un **Diagnostic des lettres canadiennes d'expression française rédigé ...** disons par un abbé Emile Bégin !

(1) **Grasset, 1966**
(2) **La Renaissance du Livre, imprimé en Belgique, 1966. En vente à la Librairie de l'Action.**
(3) **Armand Colin.**
(4) **LE FIGARO LITTERAIRE, 16 juin 1966, (Bloc Notes).**
(5) **André Maurois, AU COMMENCEMENT ETAIT L'ACTION, Plon, 1966. En vente à la Librairie de l'Action.**

René Bazin de JOFFRE GALARNEAU

Un commentaire d'Emile Bégin

Vous avez, Zénobie, absorbé quelque Kafka et vous croyez avoir tout lu. Un peu de modestie, ma fille; vous êtes très jeune et vous avez déjà le goût gâté; vous vous plaisez trop aux épices, aux névroses, aux désespoirs. Etes-vous tombée dans le Moravia ? vous avez cru tout de suite que l'anormal valait l'équilibre; et si vous fréquentez le marquis de Sade que l'on remet à la mode dans Babylone, vous postulez les coups de fouet et autres menues tortures chères à ce vieux goret.

Escarpit ne vaut rien pour vos dents. Retournez aux écrivains que lisait votre père avant les années quarante et trente. Sans doute, là aussi, vous trouverez du déchet. Laissez de côté, je vous prie, ceux qui ont ajouté du fumier aux écuries d'Augias comme ce crotté de Zola et vous avez la chance de rencontrer des auteurs excellents qui ont servi le besoin de poésie des hommes, leur vraie fraternité, leur stabilité sociale.

René Bazin est de ceux-là. "Il n'a pas manoeuvré l'ordure" me dites-vous : que si vous placez l'ordure avant toute chose "vous en avez grand d'équipé" comme on dit dans le vieux Québec.

Joffre Galarneau a travaillé sérieusement son **René Bazin** à Paris, sous la direction de M. Pierre Moreau qui a quelque réputation en lettres. Il a bénéficié aussi des conseils de Mgr Louis Pichard bien connu pour son érudition souriante, de Louis Chaigne, critique avisé, et des amis de l'illustre romancier. Il nous présente aujourd'hui une thèse sereine comme la plupart des bons ouvrages académiques, qui part d'un **terminus a quo** pour arriver avec honneur au **terminus ad quem.** Nous sommes loin du bla bla bla qui ne nous apprend rien et s'amuse au jeu usé des triangles. Entendons-nous bien : M. Galarneau ne prétend pas nous imposer la lecture des romans de René Bazin; il veut nous montrer qu'à l'époque de Barrès, de Bourget et de l'affaire Dreyfus, Bazin s'arrache à la politique stérile et au dilettantisme et que, grâce à son oeuvre considérable, il fut intimement mêlé aux problèmes sociaux de l'heure.

Il fallait situer Bazin dans son temps et son milieu, dans sa patrie angevine et dans sa famille : Joffre Galarneau n'a rien négligé pour s'informer sur ces points. Visites, enquêtes, lectures de documents contribuent à ressuciter un Bazin fort sympathique, un être rectiligne, impossible à classer dans les catégories **intégristes, progressistes** ou autres, voire vichyssoise : jeu puéril des pseudo-intellectuels de la France et du Canada toujours tentés d'imiter la France. René Bazin a eu la chance d'être **élevé** dans un foyer catholique et dans un collège sans sybaritisme et profondément chrétien. Il accepte sans difficulté les données de la foi et ne songera jamais à s'écarter du joug très léger que l'Evangile promet à ceux qui observent les commandements.

"Pour t'élever de terre, homme, il te faut deux ailes :
La pureté de coeur et la simplicité;
Elles te porteront avec facilité
Jusqu'à l'abime heureux des clartés éternelles".

Cette paraphrase d'un texte de l'Imitation, Bazin pourrait la signer en ajoutant son mot d'ordre personnel : "Vivre, c'est aimer". Et aimer quelqu'un, comme l'écrit saint Thomas, c'est lui vouloir du bien. Disciple de Le Play, de Léon Harmel et d'Albert de Mun, il veut se vouer, dès ses études de droit à Paris, "au grand oeuvre de la régénération ouvrière" (p. 36). Entendez, Zénobie qu'il ne canonisera l'ouvrier pour mieux damner le patron : il a trop le sens de la justice, des droits et des devoirs. Il fera servir ses contes, ses romans et ses idylles à la cause des opprimés, de quelque côté qu'ils soient. Le prosateur de la douceur angevine fera revivre avec ses personnages des problèmes aigus. Lisez **la Terre qui meurt** et vous croirez vous retrouver en plein Québec où la terre est de plus en plus délaissée. **Donatienne** peint des situations contemporaines au cher pays de la **génération pepsi** qui boit et danse sur les ruines de notre héritage. **L'isolée** raconte de façon hallucinante le drame de la christianisation québecoise. **Le blé qui lève** met en cause les patrons, les syndiqués et leurs chefs irréfléchis en conflits paralysants; et ce n'est pas pour rien que François Mauriac qualifie de **prophétiques** certains livres de Bazin et place l'auteur dans le climat de Vatican II (p. 94). M. Galarneau montre bien l'actualité de Bazin, mais sans chercher querelle à personne. Une thèse n'est jamais un ouvrage polémique. C'est nous qui faisons d'instinct les rapprochements, tant le style de Bazin et ses récits sont criants de vérité.

L'auteur aborde avec la même sérénité et intelligence les romans patriotiques. Bazin se trouve à l'aise à côté de Barrès et s'est dégagé comme il fallait de l'affaire Dreyfus. il écrit pour aider l'Alsace et la Lorraine. **Les Oberlé**, **Le guide de l'Empereur**, **Baltus le Lorrain** n'offrent rien qui sente le revanchard et fasse penser à nos pétards de la Saint-Jean. Bazin voit dans la mission de la France en Alsace et ailleurs autre chose que du sectarisme borné qui multiplie les blessures et tue les amitiés.

On comprend aussi que René Bazin, de famille royaliste n'admette pas l'esprit de la Révolution. S'il préconise la fraternité c'est la fraternité fondée sur la Foi et non sur la démocratie mal comprise et absolument niveleux, ignorante de la condition humaine. "Les grandes fortunes sont nécessaires à la nation" comme les vertus naturelles, l'élite spirituelle aussi bien que l'élite artistique. La liberté de l'un ne doit pas brimer la liberté de l'autre.

M. Galarneau finit sa thèse avec un chapitre sur l'art de René Bazin. Il n'a pas de peine à prouver que cet art a séduit les contemporains du romancier et lui a créé des disciples, même au Québec. L'auteur de **La terre qui meurt** a aimé Péguy, Verlaine, Claudel et Valéry, Flaubert et Maupassant. Il a gagné à leur commerce la richesse du vocabulaire et la magie des images. Aux prosateurs de l'école naturaliste il a emprunté la justesse du détail en négligeant toutefois leur crudité. Il n'est pas bégueule pour un sou : mais ce n'est pas lui qui se complairait aux descriptions sensuelles, aux ébats sexuels chers à nos contemporains. Il fait parler ses paysans et ses ouvriers avec simplicité : il les estime trop pour leur donner un langage vulgaire.

Une excellente bibliographie permettra aux lecteurs éventuels de s'orienter dans l'oeuvre abondante de Bazin.

M. Galarneau est professeur au Petit Séminaire de Québec.

P. Lethielleux, éditeur
et Les Presses de l'Université Laval.
En vente à La Librairie de l'ACTION.

LE RWANDA ET SES COLLINES

Le Rwanda ne s'imaginerait pas sans ses collines. Sa géographie, son peuple, ses habitudes, ses moeurs, ses traditions, ses proverbes, ses légendes en seraient transformés, métamorphosés. Alors, ce ne serait plus le Rwanda aux nuits irisantes et admirables, à la tradition orale extraordinaire, aux légendes captivantes *(dans lesquelles ce bon monsieur de La Fontaine aurait pu trouver de jolies fables)*, au bon peuple naïf et intelligent tout ensemble, au matriarcat d'amour, à l'avenir prometteur sans doute.

Il y a autant de légendes que de collines et l'auteur de ce récit bien attachant — le R. P. Benoît Lacroix, o.p., — parle de mille heures au pays des mille collines. (1).

Ce n'est qu'un récit, bien sûr ! L'auteur nous dit bien qu'il ne raconte pas le Rwanda en quelque quatre-vingt-seize pages. Il en prendrait déjà un peu plus de vingt pour décrire la nuit rwandaise, s'il se laissait aller au moindre lyrisme.

Qui fut le premier Rwandais ? Peut-être un homme inconnu d'Adam et qui partageait avec lui le paradis terrestre. "Peut-être un esprit fait de mémoire et d'images. Peut-être un dieu rempli de sagesse et s'exprimant par des conseils et des proverbes que l'on garde jalousement là-bas. Peut-être un fluide mystérieux qui s'est transformé avec les années pour devenir un être humain capable de raisonner, d'aimer, d'agir, selon sa capacité de comprendre et d'accepter Imana qui seul est grand. Quelle est la part de la légende ? Quelle est celle de la vie ? On y croit aux légendes comme on y vénère la vie. La mère donne la vie. On accepte aisément que ce soit là son rôle principal sinon unique. D'où ce respect pour la jeune fille qui ne fait dans son adolescence et sa jeunesse, que se préparer à ce rôle extraordinaire. Elle aime déjà son mari sans le connaître, car il fera qu'elle portera un enfant, vie qui continue la vie. Cet apprentissage de la maternité se fait sous l'égide d'un matriarcat très marqué. Car, qui peut mieux enseigner la vie que celle qui donne la vie ? La mère ne pourra pas chasser. C'est hors de question. Car enfin, quel exemple donnerait celle qui tue quand son rôle est de donner la vie ? Les récits sur la mère sont d'une captivante beauté. Elle est pour le Rwandais le sourire même de la vie. Elle représente la dignité et l'autorité. La mère vit dans la nature avec son enfant. Les murs sont inexistants, car la hutte est au flanc d'une colline et celle-ci n'est que la voisine de l'autre et ainsi de hameaux en villages jusqu'aux abords de ce qui pourrait être une ville.

L'auteur avoue que son récit n'est fait que de brèves notes prises, ici et là, au cours d'un voyage dont les heures lui paraissaient comptées ... même jusqu'à mille. Pourtant, l'historien a cédé le pas au conteur. C'est le lecteur qui doit s'en féliciter. Le Père Benoît Lacroix a mis de côté la méthode de recherches, la loupe du cartographe, l'habitude de la précision, les exigences courantes. Il nous présente plutôt un carnet de voyage en douze chapitres très courts, mais remplis d'informations chaleureuses autant que pittoresques. L'anecdote est fréquente et propre à prouver l'authenticité du récit.

Avec quelle finesse l'auteur ne nous fait-il pas saisir les différences parfois amusantes, parfois profondes, entre l'Occidental qui lit et l'Africain qui parle. Entre la danse ancestrale, imagée, consacrée, qui peut-être aussi bien une prière suppliante qu'un courroux menaçant. Entre ce qui se raconte et ce qui se passe. Entre ce qui est "cerné" au sein de la famille, elle-même cernées dans sa colline, et l'universel qui dépasse l'homme, fût-il Rwandais. Entre le rite sacré de la fécondité et ce que la publicité occidentale a pu faire du sexe. L'auteur ne fait pas la comparaison. Il n'a qu'à situer l'un dans son texte d'amour et de foi pour qu'on voit l'autre dans son étalage odieu et prospère.

Et puis, voici les chapitres sur les grandes réalités rwandaises. L'université du Rwanda sera-t-elle internationale Que pensent les gens du pays du Canada et des Canadiens ?

Avec la même sérénité et presque du bout de la plume, le Père Lacroix s'en va tout bonnement dans son récit. On pourrait dire un petit livre sans prétention qui pourrait avoir une grande valeur de reportage. Et sur un proverbe qui peut situer tout Rwandais animé d'amour: *"Le menuisier des coeurs ne les a pas faits à la même mesure"*. C'est-à-dire que la différence entre les hommes est grande selon la mesure même de leur coeur. Ou bien, si l'on veut, l'homme n'est-il pas conduit par son coeur ?

Qu'adviendra-t-il de cette tradition orale, de cette sagesse orale du Rwanda quand viendront les autoroutes, les autos, les industries, les avions, les livres, la nouvelle "civilisation" qui n'est pas meilleure pour être plus technique ? L'auteur se pose la question. Mais non en homme préoccupé et inquiet, mais comme celui qui voit l'avenir du Rwanda dans un nouveau départ, le départ d'une *"vaste culture qui envelopperait à la fois le passé, l'expérience du présent et la réflexion à venir"*.

L'auteur se penche sur l'avenir du Rwanda dans le dernier chapitre où il cède — peut-être sentimentalement — à un lyrisme de bon aloi qui nous permet d'apprécier enfin non seulement le reporter du moment, mais l'écrivain de toujours qui sait ménager ses effets.

Pour tous ceux qui sont friands de récits de voyage, celui-ci ne rebutera sûrement pas.

Ernest PALLASCIO-MORIN

(1) **"Le Rwanda, mille heures au pays des mille collines. par le R.P. Benoît Lacroix, O.P. Editions du Lévrier. — Montréal.**

Vient de paraitre

George D. Painter

Marcel Proust

1871-1903 : les années de jeunesse

Proust, c'est un roman. Mais ce roman est aussi une vie. Sa vie. Tout l'univers proustien y est déjà. Cette enfance heureuse et frémissante, cette première expérience du malheur et de la douceur d'aimer, cette musique insistante des paysages de la Beauce qui marquera comme le rythme de la grande symphonie du **Temps perdu,** ces premières amours, cette révélation tardive et dramatique d'une nature physique particulière; l'entrée dans la vie sociale et mondaine, dans ses comédies et ses drames; les passions déchaînées de l'affaire Dreyfus; le lent cheminement de l'oeuvre d'art : le **Temps perdu,** c'est d'abord ce monde réel. Cette vie rêvée est d'abord une vie vécue. Surtout quand elle fut vécue avec autant de passion et d'acuité douloureuse qu'elle le fut par Proust. C'est aussi le roman d'un monde aujourd'hui disparu, celui des fiacres et de **J'accuse.** C'est enfin, présente, sensible, émouvante, la relation subtile et magique qui fait d'un spectacle une vision et d'une réalité une biographie définitive dont voici la première partie qu'il a traduite en collaboration avec R. P. Vial. Dans la seconde partie, en cours de traduction, G.D. Painter étudie la vie de Proust de 1904 à la mort de l'écrivain.

Mercure de France.
En vente à La Librairie de l'ACTION — Broché : $8.50. Relié : $10.25.

Walter J. Ciszek

L'esprit du Vatican

"Parachuté" sous un faux nom dès 1939 en Russie, ce Jésuite extraordinaire subit les interrogations du NKVD. Dans ce récit l'auteur décrit la vie dans les prisons de Moscou, puis dans les camps de travail de la Sibérie septentrionale (—40°), la révolte des prisonniers — et son écrasement — après la mort de Staline.

Après 15 années de cet enfer "l'Espion" du Vatican, libéré, mais toujours surveillé, reprend son activité religieuse dans les paroisses successives. Elles lui vaut l'affection du peuple et les sanctions de plus en plus draconiennes du vigilant NKVD.

Comment ce Jésuite espion, après 23 années de séjour en URSS, finit par être classé parmi les VIP (Very important Persons), comment on l'échange contre un authentique espion pour le faire rentrer dans les U.S.A. — qu'il n'espérait plus revoir — c'est ce que nous raconte, avec un humour et une précision infatigables, le dernier épisode de ce récit vécu, documenté, reportage hors-série sur 23 années essentielles dans l'histoire de la Russie soviétique, sur les conditions de vie derrière le rideau de fer et sur l'aventure d'un homme comme il en est peu, à la fois Américain, Jésuite et espion du Vatican !

Editions Salvator.
En vente à la Librairie de l'ACTION, au prix de $5.75

F. G. Slaughter

Un médecin pas comme les autres

Pour le grand public, Frank Slaughter, c'est, avant tout, l'auteur de romans qui se déroulent dans le monde médical bien qu'il ait souvent, avec le même talent, abordé d'autres genres.

Cette fois encore, nous suivons de salle d'hôpital en bloc opératoire ce *"Médecin pas comme les autres"*, mais ses malades sont tous des soldats : Bruce Graham, jeune chirurgien plein de promesses, évolue, avec tous ceux qui l'entourent, dans le cadre mouvementé, chaotique, trop souvent cruel, de la dernière guerre. Comme le fit Slaughter lui-même, il opère dans des camps et des hôpitaux militaires, dans des ports d'embarquement et sur un navire-hôpital.

En contrepoint, parce qu'il était lié, au collège, avec un jeune ambitieux sans scrupules, devenu député, il nous initie aux dessous de la vie politique américaine, à ses intrigues, à ses excès : Hal Reardon utilise à ses propres fins la mort d'un jeune sergent idéaliste, Jake Sanford pratique avec acharnement la "chasse aux sorcières" contre le communisme.

Deux femmes dansent, avec Hal et Bruce, le quadrille de l'amour "Shane McLendon, journaliste célèbre, tente de concilier l'amour de son métier et sa passion sans espoir pour Hal; Janet Josselyn, fille de sénateur, enfant gâtée, n'échappera pas à son destin, malgré la tendresse que lui voue Bruce.

"Un médecin pas comme les autres" forme ainsi une sorte de vaste tapisserie où s'inscrit peu à peu, point par point, l'histoire de Bruce Graham, de ses luttes, de ses *doutes, de ses joies et de ses souffrances.*

Si le politicien sans scrupules continue de prospérer dans son monde frelaté qu'importe ? Bruce aura trouvé, après tant de vicissitudes, son plein accomplissement de médecin et l'homme.

Et une fois encore, Frank Slaughter nous aura donné la joie du dépaysement, dans un univers qu'il connait bien.

Presses de la Cité.
En vente à La Librairie de l'ACTION, au prix de $4.50.

vient de paraître aux Editions FIDES

LA GRANDE DAME DE NOTRE HISTOIRE

par le chanoine Lionel GROULX

Une esquisse pour un portrait de Marie de l'Incarnation, d'une tonalité poétique, intime et émouvante.

1.50

En vente dans toutes les librairies

FIDES 245 est, boulevard Dorchester, Montréal — 861-9621

Votre Horoscope

SAMEDI, 27 AOUT

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous ne partirez pas la journée du bon pied, mais il faut faire des efforts d'adaptation pour rétablir l'équilibre et garder le contrôle de vos affaires.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous ferez des efforts soutenus pour obtenir ce que vous désirez. Ne vous laissez pas distraire par des propos insignifiants.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Un supplément de gaieté ne serait pas un luxe pour les natifs de ce signe. Vous encaissez une leçon qui sera profitable à plusieurs.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Prenez le temps d'examiner un projet sous tous ses angles, avant de vous prononcer, d'une manière ou d'une autre.

24 juillet au 23 août (Lion) — Une économie de mots est suggérée à qui veut ou doit exprimer son point le vue clairement. Influences planétaires mixtes.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Donnez aux autres le même genre d'assistance que vous attendez d'eux. De petites contrariétés sur le plan domestique.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ce n'est pas sans peine que vous parviendrez à éliminer certaines causes de friction. Simplifiez vos méthodes de travail, dans la mesure du possible.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Journée sous le signe du tact et de la prudence. Vous ferez une découverte intéressante au hasard d'une rencontre.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne surestimez pas vos qualités. Plusieurs auront la tentation de passer d'une extrême à une autre.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Maintenez votre humeur au beau. Le mouvement de la planète Saturne incitera les patrons et les employés à négocier des contrats qui feront école.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Prenez le temps de réfléchir avant de parler. Vous évoluerez dans un nouveau décor, où il est possible que vous fassiez une conquête.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous découvrirez un réel intérêt à faire partie de l'opposition. Défiez-vous de ceux qui sont enclins à l'exagération.

SI VOUS ETES NE UN 27 AOUT

Vous avez besoin de vous sentir engagé dans une affaire importante, où vos talents d'organisateur peuvent se faire valoir. Il est aussi évident que vous tenez à organiser le système qui assurera l'efficacité de vos entreprises. La sociabilité est un de vos meilleurs atouts.

DIMANCHE, 28 AOUT

21 mars au 20 avril (Bélier) — On tiendra compte de votre bonne volonté pour adoucir les angles d'une situation. Vous pouvez également compter sur les autres, aujourd'hui.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ajoutez une touche d'originalité à ce que vous faites et une note d'humour, à ce que vous dites. Bonne journée.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous adopterez une manière nouvelle pour vendre vos idées. Ne vous contentez pas de l'à-peu-près.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne cultivez pas de peur ou d'inquiétude. C'est l'heure de la sérénité et de la confiance. Vous recevez un cadeau inattendu.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous subissez l'attrait de la nouveauté, de ce qui est différent ou qui sort de l'ordinaire.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous réalisez des gains inattendus. Vos intérêts personnels nécessiteront un supplément de prudence.

24 septembre au 23 octobre (Balance)—Organisez-vous pour ne pas être pris au dépourvu. On attendra beaucoup de vous aujourd'hui, et vous serez à la hauteur de la situation.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion)— Vous comprendrez les autres, beaucoup mieux qu'on vous comprendra vous-même.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous serez bien avisé en demandant conseil à une personne d'expérience. La bonne entente ne sera pas un effet du hasard.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Les arts, la musique, le soin des enfants et l'organisation des loisirs sont à l'ordre du jour. Gardez le contrôle de vos émotions.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Les voyageurs devront s'entourer de prudence. Préparez-vous à redoubler de gentillesse pour répondre aux exigences des événements

20 février au 20 mars (Poissons) — Les prochains mois s'annoncent sous de bons augures. Ne laissez rien en plan, il faut terminer la journée sur une note d'excellence.

SI VOUS ETES NE UN 28 AOUT

Sens pratique, logique, perspicacité et popularité battent la marche de vos nombreuses qualités. Votre intelligence aime voler haut mais vous laissez planer vos ambitions avec discrétion.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young

PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller